TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 631 — 42 PAGES — JEUDI 5 AVRIL 1979

UNE REVUE SOVIÉTIQUE PRÉSENTE L'EUROPE OCCIDENTALE COMME UNE « TROISIÈME FORCE » POSSIBLE

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 28 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 480 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'exécution de M. Ali Bhutto

L'ancien premier ministre du Pakistan a été pendu à Rawalpindi

L'ancien premier ministre du Pakistan, M. Ali Bhutto, dont la condamnation à mort, en mars 1978, avait été confirmée par la Cour suprême le 6 février, a été pendu mercredi 4 avril, à l'aube, *dans la prison de Rawalpindi*. Le chef de l'Etat, le général Zia-Ul-Haq, avait rejeté toutes les demandes de grâce.

Le corps du supplicié a été transporté peu après l'exécution par avion militaire dans la province du Sind, au sud du pays, où il a été inhumé. La femme et la fille de M. Bhutto, en résidence surveillée, n'ont pu assister à l'enterrement. Elles avaient fait mardi une dernière visite au condamné.

UN DÉFI

Malgré des pressions internationales *considérables* exercées par les dirigeants de tous les pays ayant une influence auprès d'Islamabad, malgré les mises en garde de l'ancien *président* Chaudhry au général Zia-Ul-Haq, malgré un jugement bâtard et la profonde division de l'opinion, l'ancien *premier ministre* pakistanais, M. Bhutto, l'une des dernières fortes personnalités du tiers-monde, a été exécuté mercredi *matin* à l'aube.

Rarement condamné à mort *aura bénéficié d'un si grand mou*vement d'opinion mondial en sa faveur. Après les démarches du roi Khaled d'Arabie Saoudite et *de l'ayatollah* Khomeiny *pour* sauver le président en exercice de la Conférence islamique, les milieux diplomatiques à Islamabad *paraissaient convaincus* que M. Bhutto serait gracié. Le secrétariat du Commonwealth avait fait savoir qu'une exécution rendrait « très *difficile* » une éventuelle réintégration du Pakistan dans la communauté britannique, que M. Bhutto avait fait *quitter* avec éclat à *son pays* en 1972, lorsque la Grande-Bretagne reconnut le Bangladesh. Les pays créanciers du Pakistan hésitaient à lui *accorder une assistance* financière. M. Giscard d'Estaing avait, « avec insistance », invité le président Zia-Ul-Haq « à faire usage du *droit de grâce* » *et avait* renouvelé mardi sa demande pour que soit « épargnée la vie d'un homme qui a incarné le Pakistan à un moment *dramatique de son* histoire ». Cependant, Paris n'avait pas jugé bon de différer la signature, le 27 mars, d'un contrat portant *livraison* d'une trentaine de Mirage au Pakistan.

L'exécution *d'un ancien* dirigeant brillant, estimé, parfois loué à l'étranger, et notamment dans le tiers-monde, isolera sans doute le régime *d'Islamabad pendant* quelque temps, mais elle ne le mettra pas pour autant au ban des nations.

Personnalité intelligente et populaire, l'ancien premier ministre *constituait* une *menace* pour les hommes qui l'ont chassé du pouvoir en juillet 1977. Sa formation, le parti populaire pakistanais, *disposait, depuis* 1970, de la majorité absolue au Parlement pakistanais. Il vit se dresser contre lui les milieux conservateurs et religieux, mais aussi des libéraux démocrates, lui reprochant les uns de conduire le pays à la ruine à *la suite* d'une politique réformiste trop précipitée, les autres son centralisme autoritaire et, d'une façon générale, le peu *de cas* qu'il faisait des libertés. Partageant aujourd'hui le pouvoir avec l'armée, les éléments les *plus* réactionnaires et dogmatiques de ce courant politique n'entrevoyaient pas d'autre possibilité pour s'y *maintenir* que de liquider leur principal adversaire.

Le P.P.P. aura du mal à surmonter l'épreuve que représente la disparition de son chef omnipotent, *si tant est que* les élections promises pour la fin de l'année aient vraiment lieu. Dans le passé, les ouvertures « *démocratiques* » des militaires pakistanais ont toujours été illimités et leur passage aux affaires ont plutôt débouché sur des catastrophes. La *politique* du général Zia-Ul-Haq repose sur trois points : la force (l'armée), l'islamisation de la société et la libéralisation de l'économie. Le moins qu'on *puisse* dire est que, pour le moment, c'est plus le caractère fanatique et répressif de cette politique que ses résultats économiques qui a attiré l'attention.

Le procès et la condamnation à mort de M. Bhutto *feront sans* doute date *dans les* annales *judiciaires*. Et il sera difficile de ne pas considérer la sinistre exécution d'une personnalité controversée, certes, mais prestigieuse, comme un *crime prémédité*. Mais les dirigeants d'Islamabad ont-ils vraiment conscience de ses conséquences nationales et internationales ?

Une vendetta politique

Un « *meurtre judiciaire* » ! C'est par cette exclamation que Mᵉ Bakhtiar, principal avocat de M. Bhutto, avait accueilli la confirmation par *la Cour* suprême, le 6 février, de la condamnation à mort de l'ancien premier *ministre*. *Mais il devait* estimer ensuite qu'une exécution était « *hors de question* » après *que la plus haute autorité du* pays eut, le 24 mars, fait appel du pied au chef de l'Etat pour *qu'il commue* la peine *de mort*. Le président n'avait-il pas déclaré alors qu'il suivrait les recommandations de la Cour suprême ? N'avait-il pas répété aussi qu'il n'accorderait pas la clémence si le jugement était maintenu, ce qui fut le cas ?

GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

SOLITUDE

Sans doute Ali Bhutto dut-il être seul en son courage ce matin où il fut tiré du sommeil pour être accroché à une potence. De même qu'il avait dû être seul tout au long de ce procès à sens inique et de cette lente détention au cours desquels il aura eu le temps de considérer les ombres et les lumières de sa vie.

Sans doute derrière les murs des maisons de supplices, les bourreaux ont-ils dû se transmettre le nom de celui qui leur offrait une besogne et des juges qui s'en étaient lavé les mains.

Sans doute n'est-il pas ici question de s'ingérer dans les affaires intérieures du Pakistan. Tout au plus est-il question de s'interroger une fois encore sur la réalité d'un assassinat politique.

BERNARD CHAPUIS.

UN SUCCÈS DE LA GAUCHE EN ESPAGNE

Socialistes et communistes conquièrent les municipalités de Madrid, de Barcelone et de la plupart des grandes villes

La gauche a remporté un net succès aux élections municipales du mardi 3 avril en Espagne. Elle est assurée de conquérir *les mairies de Madrid, de Barcelone et de la majorité des grandes* villes. Les nouveaux conseillers municipaux vont remplacer les notables mis en place sous Franco.

M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, a indiqué, mercredi, au cours d'une *conférence* de presse, *que le taux* d'abstentions avait été de l'ordre de 40 %. L'U.C.D., le parti gouvernemental, obtiendrait environ trente mille conseillers (sur soixante-neuf mille), devançant le parti socialiste de M. Felipe *Gonzalez dans les zones rurales et les villes petites et moyennes.* Ce qui permettrait à l'U.D.C. d'être en tête dans trente capitales de province (sur cinquante-deux), et le parti socialiste dans une dizaine.

On apprend d'autre part qu'un policier a été assassiné ce *mercredi dans* la matinée à Madrid.

De notre correspondant

Madrid. — La *gauche* tient enfin le succès qui lui avait échappé lors des élections législatives du 1ᵉʳ mars. Elle a conquis, *le mardi 3 avril*, les *municipalités de la majorité* des grandes villes espagnoles. Alors que 70 % des bulletins seulement étaient dépouillés ce *mercredi* matin, *elle devançait de 1 million* de voix le centre et la droite réunis.

Socialistes et communistes sont majoritaires *à Barcelone et à Madrid* et aussi à Valence, à Saragosse, à Valladolid, ainsi qu'à Alicante, à Murcie, à Malaga, à Cordoue, à *Salamanque*, à *Taragone*, à *Lerida* et à Leon. Dans une quinzaine de jours, Barcelone aura un des maires socialistes les plus jeunes du pays, *M. Narcis Serra, qui s'occupait déjà* des problèmes d'urbanisme dans le gouvernement de la Généralité. A Madrid, c'est celui que tout le monde *appelle le « vieux professeur »*, M. Tierno Galvan, président d'honneur du parti socialiste, qui devrait *s'installer* dans le fauteuil laissé par *M. José-Luis Alvarez, candidat du* parti centriste — l'U.C.D. — et l'un des chefs de file de la droite gouvernementale. Mais il lui faudra les *voix du parti communiste*, qui ne va pas manquer de monnayer son appui.

Un tel *résultat* était attendu, mais il a tout de même suscité une certaine émotion chez les militants des *deux bords. Des milliers de sympa*thisants du P.S.O.E. et du P.C. se sont rassemblés dans la nuit sur la plaza Mayor, à Madrid, pour fêter *leur succès. Au quartier général de* l'Union du centre démocratique, le dépit était manifeste. Les centristes affirmaient que le fort pourcentage *d'abstentions leur avait beaucoup* nui, et ils démontraient, chiffres à l'appui, que leur parti était de toute façon majoritaire dans plus de la *moitié des provinces*.

Il est vrai que l'U.C.D. pourra se vanter de posséder, et de loin, le plus grand nombre de conseillers *municipaux. Elle a présenté des can*didats dans la plupart des communes, ce qui n'a pas été le cas de son concurrent socialiste, et pour *y parvenir, elle s'est servie des* cadres municipaux légués par le franquisme. En outre, son implantation en milieu rural la *favorise*, puisque les campagnes ont proportionnellement plus de conseillers que les villes. Mais le véritable enjeu était *les* grandes *agglomérations*.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 7.)

La relance des investissements

Le gouvernement décide une réévaluation partielle des bilans des entreprises

Le conseil des ministres devait approuver, ce 4 avril, le rapport sur les orientations du VIIIᵉ Plan (1981-1985), mis au point lundi lors d'un conseil de planification.

Ce document d'une centaine de pages que M. Barre comptait présenter à la presse dans la soirée, ne comporte pas d'objectifs chiffrés de croissance pour les prochaines années et ne prend pas en compte tous les aspects de développement économique du pays. Il met, en revanche, l'accent sur quelques problèmes jugés prioritaires : la politique énergétique, le redéploiement industriel, la lutte contre le chômage, grâce à des actions spécifiques, la valorisation de la production agricole, l'amélioration du cadre de vie, la limitation des dépenses administratives... Conformément aux choix habituels de M. Barre, le respect des équilibres extérieurs est considéré, par le Plan, comme un objectif suprême.

L'un des soucis du gouvernement étant la faiblesse actuelle des investissements, M. Monory devait proposer au même conseil des ministres, un dispositif de réévaluation partielle des bilans, visant, en augmentant les amortissements autorisés, à réduire de plusieurs milliards l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Il comptait suggérer, aussi, le développement des prêts bonifiés aux entreprises pour les investissements créateurs d'emplois. (Lire page 42).

Le conseil des ministres devait également entendre une communication de M. Barre sur les conditions de sécurité dans les installations nucléaires sur le territoire français. En ce qui concerne l'accélération du programme d'investissements de l'E.D.F., notamment, dans les centrales nucléaires, le gouvernement n'aurait, en revanche, pas encore arrêté de pisition définitive (Lire page 42).

Six priorités pour le VIIIᵉ Plan

Ce serait faire injure au premier ministre que de laisser *croire qu'il puisse varier dans ses* intentions en matière économique. Aussi fallait-il s'attendre qu'il réaffirme dans le rapport sur les orientations du prochain Plan les principes d'une politique constamment proclamée sous une forme trilogique : l'emploi dépend de notre développement industriel, qui dépend lui-même de notre commerce extérieur. Comme chacun sait que le redéploiement industriel ne se fait pas en un jour et que l'équilibre des échanges *requiert des efforts soutenus*, il s'ensuit qu'il faut se préserver, en matière d'emploi, des mesures à *court terme* qui seraient néfastes à long terme. Une réduction de la productivité, pas plus qu'une relance globale et massive, ne permettrait de résoudre le problème du chômage, affirme-t-on à Matignon.

Ces données sont connues. Les points nouveaux dans le rapport d'orientation du Plan ne pourraient donc concerner que l'examen de questions comme la durée du travail ou la concertation avec les syndicats avant que ne soient *décidées d'importantes* restructurations industrielles. On laisse entendre, dans l'entourage du premier *ministre*, que *le* gouvernement, tenant compte des leçons tirées des difficultés récentes dans la sidérurgie, *ne serait plus fermé* à l'étude de ces problèmes.

Il reste que, si le VIIIᵉ Plan doit soutenir, voire amplifier, la politique gouvernementale, il ne peut négliger les grands problèmes de l'heure, dont font aussi partie *la croissance* et *l'énergie*. Sur le premier point, nul n'ignore l'aversion de M. Raymond Barre pour un *objectif chiffré*. *Lui qui* va répétant que le taux de croissance ne se décrète pas, en raison, notamment, de l'environnement extérieur, préfère s'en tenir à des formules non chiffrées, et souhaiter qu'il soit « *aussi élevé que possible* », régulier et compa*tible* avec l'équilibre du commerce extérieur. Quant à l'énergie, les choix gouvernementaux ont déjà *été annoncés*, *qui portent* notamment sur des économies renforcées, et une limitation volontaire des approvisionnements *en pétrole*.

Le gouvernement ayant fait savoir à maintes reprises qu'il s'en tiendrait à un « *plan sélectif* » (*par opposition aux* « *plans globaux* » de naguère), on pouvait s'attendre que les principales *options du rapport du* VIIIᵉ Plan, au nombre de six, portent sur les points majeurs précédents : politique énergétique, redéploiement industriel, réduction du chômage grâce à des actions spécifiques. A quoi il faut ajouter ce qui ressort des *préoccupations* de certains ministres, voire du chef de l'Etat lui-même : les activités agricoles et l'industrie *agro-alimentaire* notamment.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 36.)

Les États-Unis à la conquête des énergies nouvelles

Une devinette court les Etats-Unis : « Quels sont les meilleurs défenseurs de l'énergie solaire ? Les émirs, chaque fois qu'ils augmentent le prix du pétrole et *les ingénieurs* nucléaires chaque fois qu'ils ont un pépin. »

Les récentes décisions de l'OPEP et l'accident de Harrisburg donnent un regain d'intérêt aux efforts que les Américains font depuis *plusieurs années pour développer les énergies* nouvelles.

I. — Solar is beautiful

De notre envoyé spécial
MARC AMBROISE-RENDU

Schuchuli. — C'est le bout du monde : écrasés par le soleil de l'Arizona, une centaine d'Indiens vivotent là, dans ce coin retiré de la réserve des Papago. Le bourg le plus proche et le premier poteau électrique sont à plus de 30 kilomètres. Pour tirer l'eau du puits, David Santos, le chef de ce hameau de cent habitants, s'était payé *un méchant* diésel d'occasion qu'il était le seul à savoir faire démarrer et qui crachotait quand bon lui semblait. Le soir, on allumait les lampes à pétrole. Un flot *d'inconfort et de pauvreté* dans l'opulente Amérique.

Depuis deux ans tout a changé. *Dans un enclos, à l'orée du vil*lage, des techniciens du ministère de l'énergie et de la NASA ont planté trois *longues* tables violettes tournées vers le midi : des photopiles semblables à celles qui équipent *les* satellites. Les cristaux de silicium étalés sur ces plaquettes quasi magiques transforment la lumière du Bon Dieu en électricité. Directement, sans émission de chaleur, sans fluide, sans aucune mécanique. Deux fils branchés en bout de table emportent le *courant* vers le petit moteur qui tire automatiquement l'eau du puits, vers les quinze *réfrigérateurs*, la *machine* à laver, l'atelier de repassage et les lampes électriques qui équipent *maintenant* Schuchuli. Des accus enfermés dans une cabane assurent huit jours d'autonomie en *cas de mauvais temps*. Les *photo*piles sont théoriquement inusables. Seul entretien : un coup de chiffon de temps en temps pour enlever la poussière qui diminuerait leur rendement. David Santos et sa tribu ont sauté *sans tran*sition — et sans *surprise* — de l'énergie de grand-papa à celle de l'an 2000.

C'est par dizaines de milliers que se comptent d'ores et déjà, aux Etats-Unis, les utilisations pratiques de ce que *l'on appelle* là-bas les « énergies renouvelables ». Par filiation directe ou par cousinage, elles sont toutes de la parenté du nouveau dieu Soleil. Dans les photopiles on transforme la lumière en courant, *dans les capteurs à air ou à eau* on change les rayons solaires en chaleur, par des jeux de miroirs on chauffe les chaudières de mini-centrales. Mais on considère que les pluies, les vents et la végétation étant conditionnés par l'activité solaire, les chutes d'eau, l'énergie éolienne et la transformation des végétaux en carburant sont à ranger aussi dans le séduisant arsenal des énergies nouvelles. Les satellites, certains appareils de signalisation, des postes isolés en profitent *déjà, mais aussi des maisons* particulières, des bureaux, des écoles, des restaurants de luxe, des hôtels, des *fermes*, des usines et, comme à Schuchuli, des villages entiers.

(Lire la suite page 14.)

SUITE ALLEMANDE

Les voix d'Enzensberger et de Heiner Muller

Voici que s'achève notre Suite allemande. Pendant plusieurs semaines, à Paris, à Munich et à *Berlin, nous avons tenté* de toucher *certains* points sensibles d'une actualité, d'une histoire, d'une culture communes. Aujourd'hui, nous parviennent les voix *d'Hans Magnus* Enzensberger et de Heiner Muller.

Essayiste et poète, Hans Magnus Enzensberger joue un rôle prépondérant dans la vie intellectuelle *allemande, depuis une vingtaine d'années*. L'Europe le célèbre, la France l'avait un peu perdu de vue, Yvonne Baby est allée le voir à Munich.

De Heiner Muller, poète, nouvelliste et, surtout, dramaturge, Paris vient de découvrir « Hamlet-machine » *et* « *Mauser* », présentés au Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis. Heiner Muller vit à Berlin-Est, où il a écrit le texte que nous publions.

A l'Ouest comme à l'Est, deux écrivains, en qui se reconnaissent toujours les nouvelles générations des deux Allemagnes, rêvent d'utopie.

(Lire, pages 17 et 18, dans « Le Monde des arts et des spectacles. »)

NUCLÉAIRE

Le réacteur malade

par JACQUES MADAULE

LA région de Pennsylvanie où s'est produit l'accident de Three-Mile-Island est assez peu peuplée. Il y a de grands espaces vides en Amérique... Pareil accident à la centrale de Fessenheim risquerait de contaminer trois cent mille personnes...

En Allemagne fédérale, on se bat autour de Gorleben, sur l'Elbe, où se trouvent en profondeur des dômes de sel qui datent de plusieurs millions d'années et conviendraient, paraît-il, au dépôt des déchets nucléaires. Mais tout le monde n'en est pas convaincu.

Nous touchons du doigt, ici et là, dans tout ce qui concerne le nucléaire l'un des changements fondamentaux de notre époque. L'homme moderne ne cesse de se heurter à des nécessités qu'il a lui-même sécrétées. Les pays industriels manquent d'énergie. S'ils ne veulent pas changer radicalement leur façon de vivre, ils doivent diversifier leurs sources. Le nucléaire est la solution la plus rapide. C'est en cela qu'il apparaît nécessaire, quels qu'en puissent être les dangers. N'est-ce point, comme on dit, la rançon du progrès ?

J'ai toujours trouvé cette expression courante, et qui se glisse sous votre plume sans même que vous y pensiez, en réalité fort étrange. Elle suppose, en effet, que rien n'est pour rien. Tout doit se payer. La nature elle-même n'abandonne à l'homme quelques-uns de ses secrets qu'en exigeant de lui le prix fort, un prix sanglant. L'homme paye de quelques vies humaines toute amélioration de son sort. Pas de révolution qui ne verse du sang, si peu que ce soit. Le progrès technique se paye aussi de cette façon. Les dizaines de milliers de cadavres chaque année sur la route sont la rançon que nous payerions pour les commodités et les agréments de l'automobile. Mais *qui* paye ainsi ? Des victimes choisies au hasard et qui ne sont pas nécessairement celles qui avaient le plus usé et abusé de l'automobile.

La jalousie d'une puissance obscure

La notion de sacrifice est une des plus anciennes et des plus universelles qui soient. Aussi loin que remontent nos souvenirs collectifs, nous la retrouvons toujours et partout. L'homme se sent environné par la jalousie d'une puissance obscure qu'on n'apaise que par un sacrifice humain. Girard a bien vu le caractère fondamental du sacrifice à l'origine de toute société humaine. Nous nous croyons évadés de ces fantasmes alors qu'ils vivent en nous aussi intensément que jamais. Chaque fois que l'on parle comme d'une évidence banale de la rançon du progrès, chaque fois que l'on dit qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, on veut dire, qu'on le sache ou non, que tout pas en avant doit comporter le sacrifice de quelques victimes innocentes.

En vérité, le prêtre aztèque qui arrachait d'une poitrine humaine avec son couteau de pierre le cœur palpitant et l'élevait vers le soleil n'était pas plus inhumain que nous ne sommes quand nous parlons négligemment de la rançon du progrès ou autres lieux communs du même genre. Seules les religions qui transforment le sacrifice extérieur et sanglant en sacrifice intérieur et non sanglant ont quelque peu, mais très insuffisamment, conjuré cette tendance meurtrière.

Quelle est donc l'entité mystérieuse qui exige le sacrifice ? Quels sont les dieux jaloux qui ne cessent de suivre l'homme à la trace et de lui faire payer le tribut à chaque pas en avant ? On a donné à cette obscure présence toutes espèces de noms depuis l'origine ; souvent elle fut sans nom. Peu importe ! nous sommes continuellement frôlés par l'inconnu, par quelque chose ou quelqu'un qui exige de nous je ne sais quel droit de péage, un tribut comme celui que le roi Minos exigeait d'Athènes et dont elle fut libérée par Thésée.

En Pennsylvanie, les savants observent le dieu ventru qu'ils ont eux-mêmes fabriqué. Ainsi leurs ancêtres imploraient-ils les dieux qu'ils [illegible]aient forgés de leurs propres mains. Il est étrange que l'homme respecte davantage l'œuvre de ses mains que sa propre vie et qu'il soit toujours disposé à jeter ses enfants vivants dans la gueule de Moloch.

Le monstre est en nous. Il y a certainement *toujours* été. Le nouveau, c'est la formidable puissance que nous nous sommes donnée et dont nous ne savons vraiment que faire : ou bien nous l'emmagasinons pour nous entre-détruire ; ou bien, quand nous cherchons à l'utiliser, elle nous échappe et se joue de toutes nos précautions, comme pour nous rappeler qu'il ne suffit pas de fabriquer le tonnerre pour être admis au rang des dieux.

Le terrible, c'est qu'il n'est plus temps de revenir en arrière, comme certains voudraient le croire. Les mouvements de ce sol fragile et sans cesse fissuré qui nous porte sont irréversibles.

Le risque social de l'atome

par MICHEL MOUSEL (*)

TOUT paraissait baigner dans l'huile. Depuis la manifestation de Creys-Malville, seules des oppositions locales semblaient se manifester au nucléaire, en Bretagne notamment. La providentielle panne du 19 décembre, puis les délestages consécutifs à un hiver rigoureux, préparaient l'opinion à une accélération du programme électro-nucléaire. Survinrent, par-dessus le marché, la crise iranienne et la menace sur certains approvisionnement en pétrole ; le hasard et la nécessité faisaient bien les choses.

En quoi l'aventure de Three-Mile-Island vient-elle troubler la certitude des uns et la résignation des autres ? On nous expliquera qu'un accident de chemin de fer en Inde n'empêche pas les trains de rouler en France. Mais le problème n'est pas là. Même s'il s'avérait, finalement, en Pennsylvanie, que l'accident a été limité, il reste qu'on n'a pas su, pendant plusieurs jours, si c'étaient un millier ou un million de personnes qui étaient en danger. Même si on démontre que la version française des P.W.R. ne comporte pas le même circuit de refroidissement, on se souviendra que la Métropolitan Edison procédait par affirmations rassurantes et dénégations outragées, tout comme E.D.F.

Tout cela rappelle ce que nous disions lors du lancement du programme électro-nucléaire français : même si le risque d'accident est minime, les conséquences sont tellement démesurées qu'on ne peut évaluer le risque lui-même. Conséquences de l'accident proprement dit, immédiates et futures (et tout particulièrement génétiques). Conséquences des mesures à prendre contre le risque, lequel, parce qu'il ne relève pas seulement de la défaillance, mais aussi de la sécurité militaire, devient un véritable risque social.

De tous les arguments officiels, un seul mérite l'attention. Difficile de s'arrêter sur celui des coûts d'approvisionnement, alors que ceux-ci sont déterminés beaucoup plus par la taxation des produits pétroliers que par le prix du pétrole brut (qui a baissé en francs constants en 1978 !) ; ou sur celui du tarissement des sources d'énergie, alors que tous les techniciens savent que le nucléaire n'a plus, au mieux, qu'un rôle transitoire avant l'exploitation industrielle des « énergies nouvelles ». Reste l'indépendance nationale. A court terme, le nucléaire garantit celle-ci, au prix de la dépendance d'autres pays (africains notamment).

En revanche, la dépendance technologique s'aggrave de jour en jour à l'égard des Etats-Unis en matière d'énergies nouvelles. Il peut être surprenant qu'un président, à l'œil fixé sur la ligne rose de l'an 2 000, soit aussi peu perspicace. De là à penser que des raisons impérieuses le contraignent à un choix aussi irrationnel, il n'y a qu'un pas et je le franchis : c'est que le programme électro-nucléaire correspond à l'idée qu'on se fait, en haut lieu, de l'adaptation de la France à la crise : d'énormes investissements publics ultra-centralisés, la course à la productivité dans quelques secteurs, la vente du nucléaire civil et militaire aux pays en voie de développement, la poursuite de la concentration industrielle.

Rien de tout cela ne répond au chômage, aux déséquilibres régionaux, à l'adaptation aux mutations technologiques. A l'inverse, le développement de tout ce qui est aujourd'hui techniquement réalisable d'une part susciteraient de nouveaux progrès scientifiques (il n'est pas question de méconnaître les points faibles qui subsistent), mais serait créateur d'emplois, décentralisable, et de nature à offrir des reconversions à nombre d'entreprises en difficulté. C'est le cas pour les économies d'énergie (cf., par exemple, l'isolation thermique), la biomasse (paille, friches, déchets agricoles), la géothermie et les applications immédiatement opérationnelles du solaire. Il y aura peut-être moins de productivité... mais aussi moins de chômage.

Comme il est toujours dangereux de faire une confiance aveugle aux techniciens, seul un contrôle populaire sur la politique énergétique peut modifier la situation, et cela dans deux directions :

1. Sur le plan de la sécurité : il est nécessaire que tous ceux qui sont conscients du risque nucléaire, même s'ils n'ont pas tous les mêmes conceptions, s'organisent *localement, régionalement* et nationalement pour poser publiquement les problèmes de sécurité, et obliger à la diffusion de l'information ;

2. Sur le plan des alternatives énergétiques : il ne s'agit plus seulement de faire des discours, mais de mettre en œuvre tous les moyens syndicaux, municipaux, associatifs, coopératifs, pour organiser une « contre-politique énergétique ».

Et puisque les cantonales ont montré qu'une élection pouvait être une occasion d'exprimer, faute de mieux, le désaccord majoritaire d'une population à l'égard de son gouvernement, tous ceux qui peuvent s'engager dans cette double voie ont intérêt à se coordonner pour les prochaines élections européennes...

(*) Membre du bureau politique du P.S.U.

Espérance mathématique

par DANIEL SAINT-JAMES (*)

IL est commun, et *le Monde* s'en est fait souvent l'écho, de soutenir que les arguments des « anti-nucléaires » sont irrationnels, liés à une peur viscérale primitive, irraisonnée, ennemie du progrès, alors que ceux des « pro-nucléaires » sont des arguments de scientificité indéniable. C'est justement la deuxième partie de ce raisonnement qui est discutable.

Quel est, en effet, l'argument des « pro-nucléaires » : « *On a pris en ce qui concerne l'énergie atomique de telles précautions que la probabilité d'un accident est devenue extrêmement faible.* » Or cette phrase d'apparence anodine révèle, par ce qu'elle sous-entend, une ignorance certaine de la méthode scientifique.

En effet, on en conclut que les centrales atomiques sont des millions de fois plus sûres que les centrales thermiques classiques et que, la probabilité étant si faible, on peut négliger les accidents correspondants. Or si cette conclusion est valable pour le physicien qui néglige, en effet, tel ou tel phénomène improbable dans telle ou telle expérience de laboratoire, elle devient douteuse lorsqu'il s'agit d'un accident grave mettant en cause un grand nombre de vies humaines.

Acceptons sans discuter l'affirmation que la probabilité d'un accident grave dans une centrale atomique soit un million de fois moins probable que celle d'un accident grave dans une centrale thermique. On *ne peut pas pour autant en conclure que la centrale atomique est un million de fois plus sûre*. Car une stratégie de choix ne s'établit pas sur les *probabilités* mais sur ce qu'on appelle *l'espérance mathématique*, qui prend en compte à la fois la probabilité et l'importance du risque.

Supposons une explosion de turbine dans une centrale thermique ; elle fera, en gros, dix morts ou blessés. On peut dire que l'espérance mathématique liée à cet accident est de 10. Prenons maintenant une explosion de Super-Phénix, en région Rhône-Alpes. Pour une « excursion atomique », on peut estimer qu'il y aura cent mille victimes, morts irradiés, etc. Si sa probabilité est un million de fois plus faible que la précédente, l'espérance mathématique de l'« excursion » sera :

$$100\,000 : 1\,000\,000 = 0{,}1$$

Le rapport de ces espérances mathématiques n'est que de 100. Autrement dit : en dépit de leurs énormes précautions qui rendent un accident grave un *million* de fois moins probable, les centrales atomiques ne sont, sous l'estimation précédente du nombre de victimes, que *cent* fois plus « sûres ».

On peut, bien entendu, contester ces chiffres, mais là n'est pas la question. Notre exemple ne sert qu'à démontrer et démonter la fausse scientificité d'une argumentation. Il conduit à deux remarques.

1) *L'estimation de probabilités très faibles est*, par définition et par nature, très difficile. Se tromper de plusieurs facteurs 10 dans une telle estimation n'aurait rien de déshonorant. Or l'accident de Pennsylvanie nous rappelle une fois de plus qu'il y a des *erreurs humaines* dans les manipulations des installations les plus sophistiquées, et ceci rend douteux tout chiffrage de probabilité d'accidents rares.

2) On peut se demander pourquoi toutes les *estimations* de probabilité d'accident ne s'accompagnent jamais d'une estimation des effets de ces accidents par les officiels qui s'y *livrent*.

C'est bien à cette *pondération* du type « espérance mathématique » que se livre implicitement l'opinion publique. *Elle le fait peut-être à partir de* pulsions irrationnelles, mais c'est elle qui, finalement, a le véritable comportement scientifique, dans cette affaire du moins, contrairement aux techniciens désincarnés.

(*) Physicien, professeur à l'université Paris-VII.

Le syndrome de Nogent

par CHRISTIAN GARNIER (*)

L'ENQUETE *publique qui vient de s'achever au sujet de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine* (1), en amont de Paris, illustre les conditions dans lesquelles s'édifient peu à peu, de façon insidieuse, des politiques qui engagent l'avenir des Français.

L'édification de la centrale mettrait en cause le système d'alimentation en eau de la capitale et comporte le risque de provoquer une panique digne des films catastrophe d'outre-Atlantique en cas de contamination accidentelle de l'atmosphère. On se demande sur quels éléments se sont déterminés les membres du conseil général de l'Aube qui ont pourtant donné leur feu vert ? En fonction de leur appartenance à une majorité parlementaire qui cautionne le nucléaire tous azimuts, ou à une opposition, qui dit le condamner. Ces rôles étant échangés, les comportements seraient-ils d'ailleurs différents ? Et quelles garanties ont cru devoir exiger ces élus, élus locaux et de la nation ? Le financement de travaux d'aménagement de routes et de cours d'eau !

Quant à E.D.F., maître d'ouvrage, elle affirme tout à coup l'inutilité du barrage projeté sur l'Aube qui, malgré ses inconvénients, à défaut de supprimer les rejets radio-actifs, permettrait au moins de les diluer en période de basses eaux. Quitte à devoir plus tard, comme à Chooz, contraindre les pouvoirs publics à relâcher les normes de rejet en rivière ? Mieux encore, E.D.F. présentait à l'enquête une étude d'impact sur l'environnement, dont le nombre de pages impressionnant ne parvient pas à masquer la faiblesse. Ainsi ne contient-elle aucun élément sérieux sur la protection des eaux souterraines. Elle ne souffle mot des risques en cas d'accident ou d'incident. On pourrait s'étonner, connaissant la qualité des hommes qui servent cet établissement public, si l'on ne savait qu'E.D.F., qui paye les études et rédige le dossier, a ordre de réaliser à tout prix la centrale de Nogent.

Aucune vision d'ensemble

Cette façon de traiter les problèmes se retrouve dans nombre de domaines : agriculture, transports, aménagement régional, industrie... *Les décisions sont prises*, sinon au coup par coup, en tout cas, morceau par morceau, sans vision d'ensemble ni à long terme. Elles sont le fait de petits cénacles soumis à l'influence de puissants lobbies, où figurent des techniciens trop confiants dans leurs titres et leur savoir-faire et très peu au fait du poids des éléments externes à leur domaine de compétence, ainsi que des représentants d'une classe politique tantôt aveugle, tantôt paralysée. Aucune information digne de ce nom n'est organisée, aucun grand débat contradictoire ne peut se développer sérieusement, librement, avec les moyens et le temps nécessaires.

La politique énergétique de la France contribue pourtant à dessiner notre futur, en termes de niveau de vie certes, mais plus encore d'environnement et de mode de vie. *Elle comporte* des incidences sur l'agriculture, l'industrie, les transports, l'urbanisme, l'architecture... Un certain nombre de ces options se sont révélées désastreuses du point de vue de la sécurité des populations et de l'indépendance industrielle (choix de la filière, conditions de réalisation, etc.). Rien de significatif n'a été entrepris pour freiner la croissance des consommations — au contraire — ou pour développer efficacement par des voies neuves l'exploitation des ressources autonomes (*petite hydraulicité*, géothermie, gisements de charbon fractionnés ou profonds, méthanol, solaire, biomasse...). Sauf les discours, tout ou presque reste à faire. En outre, en dépit des propos lénifiants, voire mensongers, *dont* nous sommes abreuvés, l'énergie nucléaire, quelle qu'en soit la forme, reste une énergie extrêmement « dure », à très haut risque.

La décision de miser sur un programme gigantesque nous a conduit matériellement au-delà de l'acceptable sur quatre points : la construction du surrégénérateur Super-Phénix qui, de par sa technologie, peut être à l'origine d'une terrible « marée noire » nucléaire ; l'extension rapide du stockage et du retraitement des déchets à très haute activité, notamment d'origine étrangère (usine de La Hague) ; la localisation de centrales à proximité de très fortes concentrations humaines. Le Pellerin et Nogent *figurant les cas extrêmes* ; la multiplication et le gigantisme des sites nucléaires, avec leur cortège de lignes à haute tension, qui bouleversent des espaces très importants, en qualité et en quantité.

Le mammouth technologique

En définitive, ce sur quoi l'on semble jeter un voile pudique, c'est la logique profonde des décisions qui nous entraînent dans de telles impasses. La France s'est engagée dans la voie du retour au statut de « grande puissance », qui passe aujourd'hui plus que jamais par la puissance économique et financière. Partant de là, le choix a été fait de viser à une certaine forme de croissance industrielle. Plutôt que de jouer avant tout les petits équipements industriels, les technologies de pointe appliquées aux matériels courants et aux services, la qualité banalisée et la diversité, l'accent a été mis sur le gigantisme, les « monocultures » (et mono-industries). Nous nous sommes laissé enfermer dans un mode de pensée qui a mené, hier, au désastre les charbonnages et, aujourd'hui, la sidérurgie. L'élevage du « mammouth technologique » a été poursuivi avec zèle, jusqu'à l'absurde, jusqu'à Concorde.

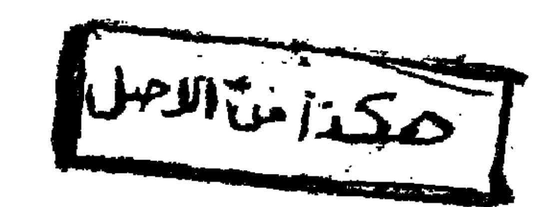
A la recherche de nouveaux moteurs pour le développement industriel et les exportations, une mise colossale a été faite sur le nucléaire. Pour exporter en force les centrales, *il ne suffisait pas de les fabriquer*. Il fallait les expérimenter, convaincre les clients potentiels, et créer une base économique. En d'autres termes, il fallait s'équiper massivement soi-même, afin d'apaiser la méfiance, et constituer un marché intérieur de dimension mondiale. De *surcroît, on pouvait espérer disposer à terme d'énergie en abondance*, pour d'autres projets industriels grandioses et un mode de vie « à l'américaine ». Enfin, les multinationales intéressées au nucléaire — les « majors » du pétrole et quelques très grands groupes, — voyaient d'un bon œil la France et l'Allemagne, pays industriels de haut niveau, aller de l'avant sans trop se poser de questions au moment où aux Etats-Unis, les réticences s'aggravaient.

Aujourd'hui la France est au pied du mur. Ou bien nous poursuivons sur les voies actuelles, en serrant les dents et en priant le ciel de nous laisser passer le cap, jusqu'à l'ère post-nucléaire, avec un minimum de gâchis pour la santé publique, l'environnement et les conditions de vie. Ou bien les Français décident de reprendre fondamentalement, sereinement et, cette fois, démocratiquement, le problème de l'énergie dans son ensemble. Mais il ne faut pas se bercer d'illusions. Des centrales nucléaires devront fonctionner un certain temps dans ce pays, des risques et des dommages ne pourront être évités.

Ce serait pourtant démissionner que de croire qu'aucun autre chemin ne peut être tracé hors d'un programme nucléaire intensif, menant par exemple à édifier des centrales atomiques aux portes de Paris et de Nantes. Comme ce serait démissionner que d'accepter l'image d'un citoyen voué à consommer sans cesse davantage de biens matériels, et à ne disposer que de pouvoirs toujours plus réduits sur l'évolution de la société dans laquelle il vit.

(*) Coauteur du rapport « Pour une politique française de l'environnement », demandé par le premier ministre au printemps 1970, auteur de *l'Environnement démystifié : le dossier français* (Mercure de France), secrétaire aux actions extérieures de la Fédération française des sociétés de protection de la nature. Il s'exprime ici en son nom personnel.

(1) Le dossier ne pouvait être consulté que dans douze communes, mais dans aucune des mairies de Paris et de sa banlieue.



L'EXÉCUTION D'ALI BHUTTO AU PAKISTAN

Le « leader du peuple »

« Je suis né pour créer une nation et pour servir un peuple. » Ainsi Zulfikar Ali Bhutto définissait-il sa *« mission sur la terre »* dans un mémoire rédigé en prison et adressé à la Cour suprême pakistanaise. *Ironie de* l'histoire, c'est en Inde — pays qu'il considéra longtemps en adversaire — *que ce texte, interdit* par le général Zia, a été publié sous le titre *Si je suis assassiné.*

Le peuple pakistanais peut sans doute discuter certains des états de service de l'ancien premier ministre. On ne peut nier qu'il créa une nation, le Pakistan d'aujourd'hui, après la sécession de l'ancien Pakistan-Oriental (devenu le Bangladesh), en décembre 1971. Bien qu'il ait eu sa part de responsabilité dans les événements qui conduisirent à l'amputation de son pays, il sut convaincre ses concitoyens, après que les généraux vaincus lui eurent remis tous les pouvoirs, qu'il était possible de *surmonter la défaite* et que le Pakistan-Occidental était viable. Il leur proposa des réformes et une Constitution qui, au moins sur le papier, instituait une des rares démocraties du tiers-monde.

« Le temps a montré que le Bangladesh est une réalité. Le Pakistan accepte cette réalité », nous disait-il dans sa demeure de Rawalpindi, en octobre 1975, avant de se rendre en visite officielle en France. Il avait alors une expression douloureuse qui contrastait avec le charme généralement souriant d'un homme qui, en pays islamique, adoptait souvent les allures et l'habillement d'un Occidental aimant séduire.

Même quand il portait le costume Mao adopté lors de son flirt avec la Chine, Ali Bhutto révélait par ses attitudes son origine patricienne. Il était né en 1928 à Larkana, dans la province du Sind, au sud. Avant de se convertir à l'islam, il y a quelque quatre cents ans, ses ancêtres appartenaient à la caste des Rajput, les guerriers hindous. Son père était un homme politique important dans les Indes britanniques. La *partition de cet empire, en 1947,* déposséda les Bhutto d'une grande partie de leurs domaines, situés *dans l'Inde indépendante, mais ils* demeurèrent au Pakistan de riches propriétaires fonciers.

Après des études à Bombay, Ali Bhutto alla s'initier aux sciences politiques à l'université de Berkeley, en Californie. Puis, il se rend à Oxford, où il achève ses études de droit. Revenu à Karachi, en 1953 ,il exerce pendant quelque temps les professions d'avocat et de professeur de *droit constitutionnel. Grâce* à ses relations, il s'engage rapidement sur la voie vers laquelle le porte *son tempérament de « gagneur »* : l'exercice du pouvoir. Après l'avoir nommé membre de la délégation pakistanaise aux Nations unies, le président Ayoub Khan, qu'il a impressionné au cours de parties de chasse dans la propriété familiale, lui offre le portefeuille du commerce. Il a alors trente ans. Quelques années plus tard, devenu ministre des affaires étrangères, il se fait un nom sur la scène internationale.

Mais l'obligation de réserve dans un gouvernement dont il n'approuve pas toutes les options lui pèse. Tenté par le combat politique, il ne le conçoit, affirme-t-il encore dans *Si je suis assassiné,* que *« du côté des pauvres ». « Aucune mère pakistanaise n'a porté un enfant plus révolutionnaire que moi »,* dit-il à cette époque en faisant déjà preuve de cette emphase qui chez lui s'est toujours combinée avec la plus froide capacité de calcul. En 1968, il fonde le parti populaire pakistanais (P.P.P.), qui gagnera les élections de 1970 au Pakistan-Occidental, tandis que Mujibur Rhaman l'emportera dans la province orientale.

L'AFFAIRE KASURI

L'affaire Kasuri, qui est à l'origine de la condamnation à mort de M. Bhutto, a commencé en novembre 1974 à Lahore, capitale de la province du Pendjab.

M. Ahmed Reza Kasuri, l'un des plus virulents adversaires de M. Bhutto, revient d'une réception de mariage au volant de sa voiture. Son père, le nawab Mohammed Ahmed Khan, est assis à côté de lui. A un carrefour, la voiture est criblée de balles. M. Kasuri n'est pas atteint, mais son père, touché par plusieurs balles, meurt à l'hôpital.

Dès le premier procès-verbal, M. Kasuri désigne le premier ministre, M. Bhutto, alors au faîte de sa puissance, comme le principal responsable de la mort de son père. Une enquête commence, qui ne donnera aucun résultat. Ce n'est qu'en 1977, après le renversement de M. Bhutto par l'armée, que l'affaire rebondit. Sept membres des Forces fédérales de sécurité (F.S.F.), du directeur général à trois simples exécutants, reconnaissent être les auteurs de l'attentat. Tous plaident « non coupable », en invoquant les ordres reçus par la voie hiérarchique. Le directeur général des F.S.F., M. Masood Mahmoud, dont la « confession » *a permis le redémarrage de l'enquête, est le seul à accuser nommément M. Bhutto, qui, dit-il, lui aurait donné l'ordre direct de le débarrasser de M. Kasuri.*

L'ancien premier ministre avait toujours rejeté cette affirmation avec véhémence.

« Le chapitre premier de la Genèse »

« Slogans creux », avaient dit ses adversaires quand il affirmait sa volonté de *« réaliser le socialisme ». Quand* le général Yahya Khan, successeur du maréchal Ayoub Khan, lui transmet les pouvoirs après l'effondrement du régime militaire, Ali Bhutto tire sa légitimité de sa victoire électorale. Plus aucune force politique n'est en mesure de s'opposer à lui. En plus de la magistrature suprême (à laquelle il renoncera quelques années plus tard pour prendre les fonctions de premier ministre doté des pouvoirs réels), il cumule les portefeuilles de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur. *« Nous allons créer un pays nouveau dans un monde nouveau »,* dit-il. Un diplomate note alors que *« c'est comme si on en était au chapitre premier de la Genèse ».* Qu'advint-il de ces promesses ? Le bilan ne fut pas à la hauteur des espérances.

Ali Bhutto réforme l'administration, retire à la justice militaire la plupart de ses prérogatives, abolit la peine du fouet, limite la liberté de circulation des membres des *« vingt-deux familles »* — celles qui tiennent l'économie *nationale* — pour enrayer la fuite des capitaux à l'étranger, procède à des nationalisations et lance une réforme agraire. L'application de ces mesures occupe des milliers de fonctionnaires mais sans résultats probants. Certaines — en ce qui concerne les nationalisations — *seront annulées plus tard.* Issu de la classe possédante, Ali Bhutto hésite à employer les grands moyens pour briser les oligarchies de la finance, de l'industrie et de l'agriculture. Il les mécontente par ses déclarations d'intention sans doute sincères, mais ne les désarme pas. Le climat de méfiance régnant entre le pouvoir et le capital ne favorise pas le développement d'un pays aux ressources limitées. L'exode à l'étranger — notamment dans les pays *du Golfe* — des Pakistanais ayant quelques compétences professionnelles, en raison du niveau très bas des salaires dans leur patrie, aggrave la situation, même s'il est encouragé par un gouvernement à la recherche de devises.

En fait, Ali Bhutto, obsédé par l'unité nationale, consacre une grande partie de son temps à la lutte contre les séparatismes. Le *régime souffre de la lutte entre* le pouvoir central et les gouvernements locaux à tendances régionalistes. Des combats opposent parfois l'armée aux populations du Baloutchistan. La tension est permanente entre le premier ministre et le parti national awami (NAP), populaire chez les Pathans de la région de Peshawar, proche de l'Afghanistan. Malgré le nom d'Islamabad (ville de l'islam) donné à la nouvelle capitale politique du pays, les convictions religieuses du chef du gouvernement paraissent incertaines à nombre d'intégristes, surtout dans les provinces qui supportent mal l'autorité fédérale.

Ali Bhutto en vient alors à considérer tout adversaire politique comme un artisan de la désagrégation nationale. Les scrutins locaux ne sont pas toujours réguliers. *Le Parlement fédéral* est transformé en chambre d'enregistrement. Etait-il nécessaire dans ces conditions pour le premier ministre de faire assassiner un obscur adversaire politique en *1974, crime dont il a été déclaré* coupable et pour lequel il a été conduit à la potence ?

Ali Bhutto avait une conception autoritaire du pouvoir ; rien dans ce qui est connu de son passé ne donne à penser qu'il fut un tueur. Son procès n'a rien prouvé de façon irréfutable. Une voix de majorité pour un verdict de mort c'est dérisoire dans tous les cas, et encore plus quand il s'agit d'un premier ministre traduit devant des juges qui se prononcent en fonction de leur origine régionale. Les observateurs étrangers qui lui sont le moins favorables pensent que l'ancien chef du gouvernement a eu au plus le tort de ne pas exiger des poursuites contre un militant de son parti, trop zélé ou poussé par des motifs personnels et dont il a appris l'initiative après coup.

Un virtuose en diplomatie

Du fond de sa prison, Ali Bhutto aura au moins eu la consolation d'apprendre les interventions en sa faveur — parfois bien tardives il est vrai — de tous les chefs d'Etat et de gouvernement qu'il avait connus. Peu d'hommes d'Etat du tiers-monde avaient autant voyagé à l'étranger pour la conduite d'une politique d'équilibre entre les grandes puissances. Soucieux de restaurer le prestige de son pays gravement compromis par les excès de son armée au Bangladesh, Ali Bhutto fut un virtuose de la diplomatie qui, de son propre aveu, l'intéressait plus que les problèmes économiques.

En novembre 1972, quelques mois après avoir quitté le Commonwealth, le Pakistan se retire de l'OTASE (Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est). C'est le début de la politique d'indépendance nationale. L'amitié de la Chine n'est pas un obstacle aux bonnes relations avec l'U.R.S.S. La volonté d'élargir la coopération avec les pays d'Europe occidentale ne nuit pas à des relations longtemps privilégiées avec les Etats-Unis. Cependant, ceux-ci s'inquiètent ensuite *d'une politique nucléaire qui se* développe avec l'aide de la France. Ali Bhutto affirmait que les services secrets américains étaient responsables du coup d'Etat militaire qui le renversa en juillet 1977, après plusieurs mois d'agitation due à la contestation par la droite islamique du *résultat* des élections législatives.

Ces élections, en mars, avaient précédé de peu la défaite, en *Inde, de Mme Gandhi, son vieil* adversaire, qu'il admirait néanmoins, et avec laquelle il avait *fini par se réconcilier* du bout des lèvres. Quand il est renversé par le putsch, Ali Bhutto a en *effet normalisé* les relations avec ses voisins du sous-continent. Il a reconnu le Bangladesh lors de la conférence islamique de Lahore en 1973. Il a échangé des ambassadeurs avec l'Inde et rétabli les échanges commerciaux avec ce pays en 1976, après des années de laborieuses négociations. La même année, cédant aux pressions du chah d'Iran, qui fournit une aide considérable au Pakistan, il accepte de mettre une sourdine à ses différends avec M. Daoud, le président de l'Afghanistan, qui va lui aussi être renversé par l'armée.

A défaut d'être plus riche, le Pakistan était moins menacé par la guerre qu'au début de la décennie quand Ali Bhutto fut écarté du pouvoir. L'ancien premier ministre avait ordonné à sa femme, la begum Nusrat, fille d'un homme d'affaires iranien, et à ses quatre enfants de ne demander en aucun cas sa grâce au général Zia. *« Je réclame la justice et non pas la pitié »,* disait-il. Cette justice que certains juges en service commandé ont été trop timorés pour rendre, il est mort en l'attendant de l'histoire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Mᵉ BADINTER : un assassinat judiciaire.

Mᵉ Robert Badinter, qui représenta la famille Bhutto devant la Cour suprême, a déclaré que *« l'exécution d'Ali Bhutto est un assassinat judiciaire ». « Je dis en conscience,* a ajouté l'avocat, *que le procès mené contre Ali Bhutto a été monté de toutes pièces par ses adversaires pour le perdre. Je dis en conscience que la condamnation à mort d'Ali Bhutto est un outrage à la justice des hommes. Je dis en conscience que l'exécution d'Ali Bhutto est un assassinat judiciaire dont le souvenir entachera à jamais l'histoire du Pakistan, son pays, pour lequel Ali Bhutto a tant fait. »*

Durant le procès de l'ancien premier ministre, en août dernier, devant la Cour suprême, Mᵉ Badinter avait été admis comme conseiller de la famille Bhutto avec un avocat londonien, Mᵉ John Matthews, mais il n'avait pas été autorisé à plaider pour l'accusé lui-même.

● *M. Daniel Mayer,* président de la Fédération internationale des droits de l'homme, a déclaré : *« L'assassinat d'Ali Bhutto — car c'est bien d'un assassinat qu'il s'agit, même s'il a été entouré du simulacre d'une acte judiciaire — donne la mesure du fanatisme et de la cruauté des dirigeants du Pakistan. Il donne peut-être aussi la mesure de la faiblesse du régime. »*

● *Seules la bégum Bhutto et sa fille Benazir* ont probablement été prévenues de la date et de l'heure de l'exécution de l'ancien premier ministre.

Les Pakistanais n'ont cependant pas été pris par surprise, car les journaux gouvernementaux préparaient, depuis plusieurs semaines, la population à cette éventualité. — *(A.F.P.)*

Une vendetta politique

(Suite de la première page.)

Militaire cynique, au cœur froid, se considérant parfois investi d'une mission divine, le général Zia-Ul-Haq a réalisé son principal objectif politique, celui qui mobilisait une grande partie de l'énergie gouvernementale et, *surtout, de l'appareil de propagande* officiel, et une justice servile : éliminer la plus forte personnalité du pays. D'énormes *« Livres blancs »* avaient accumulé les *« preuves »* des abus de l'ancien régime. Le chef de l'Etat lui-même avait lourdement chargé celui qui l'avait nommé chef d'état-major, et placé ainsi en position de prendre le pouvoir le 7 juillet 1977. Plusieurs ministres, ces derniers mois, s'étaient publiquement prononcés *pour* l'exécution du *condamné. « Si j'accorde la grâce, l'opinion* (que l'affaire a profondément *divisée* et *divisera sans doute* longtemps encore) *ne le comprendra pas et me le reprochera »,* ne craignait pas d'affirmer le général Zia-Ul-Haq. Il considérait la disparition de son ancien bienfaiteur comme nécessaire à la stabilité du Pakistan et déclarait même : *« Peu importe si on me tue par la suite, je l'aurai tué avant. »* La loi islamisant la justice et pouvant permettre à M. Bhutto d'échapper à une condamnation à mort fut publiée au lendemain de la confirmation de la peine capitale par la Cour suprême.

Les vendettas sont monnaie courante au Pakistan, où l'on dit *volontiers qu'il n'est guère de* propriétaire terrien — M. Bhutto en était un grand, tout comme la *victime du meurtre* dont il était accusé — qui n'ait un assassinat sur la conscience. Sans *doute l'ancien dirigeant*, personnalité machiavélique, n'était-il pas au-dessus de tout soupçon. *Mais si beaucoup de ses compatriotes* jugeaient ses méthodes de gouvernement brutales (il avait *fait* arrêter des milliers d'opposants, muselé la presse), nombreux aussi sont ceux convaincus qu'il ne lui a pas été fait un procès honnête.

Un dangereux réformateur

Au reste, pourquoi fut-il traité *comme un criminel ?* Ce n'est pas parce qu'il avait dérogé aux principes islamiques qui ont force de loi maintenant dans son pays, mais bien parce qu'il s'était attiré la vive hostilité, depuis 1977, de tous les milieux conservateurs et religieux du pays et, finalement, de l'armée qui compte maintenant sur ceux-ci pour gouverner. Pour ces partisans de l'ordre et du *statu quo* socio-économique, le *« leader du peuple »* représentait un danger majeur. Le maintenir en prison eût été prendre le risque de le voir un jour resurgir sur le devant de la scène. M. Bhutto était honni parce que, autocrate réformateur, il avait introduit de nombreuses *dispositions* progressistes, nationalisant les grands secteurs industriels et bancaires, les *assurances, puis, ensuite,* l'agro-alimentaire, s'était attaqué à la concentration du pouvoir *économique* symboliquement représenté au Pakistan par *« vingt-deux familles »* très liées à la haute administration et à l'armée, principale institution du pays, et celle qui a, la majeure partie du temps, détenu la réalité du pouvoir.

Sa politique sociale, audacieuse pour une nation arriérée (salaire minimal, assurance médicale, primes et participation, pension vieillesse pour les travailleurs), lui avait valu la haine farouche du patronat, mais il avait favorisé une prise de conscience de *leurs droits chez les ouvriers* et les paysans. Pour ces derniers, la réforme agraire représentait aussi une grande expérience, car elle envisageait de répartir de façon moins inéquitable — encore que des échappatoires fussent possibles — la propriété terrienne, source de la richesse et du pouvoir *local. La chute du* gouvernement du Parti populaire pakistanais compromit l'entrée en *application de ces réformes.* Infiniment plus conscient que ses successeurs des réalités du monde contemporain, M. Bhutto voulait ainsi transformer sensiblement *la société de son pays et* lui épargner une révolution, alors que les deux régimes militaires *qui l'avaient précédé au pouvoir* avaient favorisé le développement du secteur industriel privé et de la grande agriculture capitaliste — grâce, notamment, à d'importants apports d'aide extérieure, — accentuant délibérément les inégalités. Le général Zia-Ul-Haq ne fait rien de bien différent.

Une nouvelle crise nationale ?

Qui avait intérêt à la suppression physique de l'ancien « leader du peuple » ? Les partis islamiques, bien entendu, qui, ayant usurpé le pouvoir — ils comptent un soutien très limité parmi la population, — étaient effrayés à l'idée qu'il aurait pu reprendre le dessus. *Le Parti populaire pakistanais* n'avait-il pas remporté les élections législatives de 1970 et de 1977 avec une *écrasante majorité* (même s'il a forcé un peu la main lors de la dernière *consultation*) ? *Les militaires ont* préféré, semble-t-il, faire endosser la responsabilité de la mort au *général Zia.* Pour le mettre à l'écart ensuite ? Si des sympathies existent envers le P.P.P. *au sein des forces armées,* elles peuvent difficilement s'exprimer.

Les partis religieux et les militaires n'ignorent pas que le *« meurtre »* de *M. Bhutto* pourrait tôt ou tard entraîner des réactions populaires incontrôlables et, finalement, une *« radicalisation »* de l'opposition, et peut-être une nouvelle crise nationale comme celle qui mit le pays au bord de la guerre civile en 1977. Le fait que la condamnation ait été prononcée par des juges du Pendjab (la Haute Cour de Lahore), confirmée par les juges pendjabis de la *Cour suprême,* entérinée par le président, également originaire de cette région, provoque un sérieux *malaise dans* les autres provinces, et, notamment dans celle du Sind où est *établie la famille Bhutto. L'armée,* certes, pense pouvoir contenir tous les mécontents. Mais sa *politique* a eu, par le passé, des conséquences tellement désastreuses — précipitant la sécession *de la province orientale du pays* devenue le Bangladesh en 1971 — que de nombreux Pakistanais, et pas seulement des intellectuels, se demandent si, par leur brutalité aveugle, les militaires ne vont pas, *cette fois encore* mettre en péril, à court terme, l'unité très artificielle du pays.

« L'avenir du Pakistan en jeu »

Certes, semble estimer le régime Zia-Ul-Haq, la voie est désormais libre pour écarter ce risque et doter le régime d'assises politiques un peu plus solides. Il n'y a guère de chance que le P.P.P. retrouve sa clientèle aux élections de novembre. Il n'a d'ailleurs été ni très brillant ni très *« présent »* ces derniers mois, ce qui peut, certes, s'expliquer par l'arrestation de ses cadres mais tient plutôt *au caractère de l'ancienne* formation gouvernementale. C'est un rassemblement hétéroclite de *représentants, aussi* bien des *« féodaux »* que de la classe moyenne urbaine, et des jeunes parlant de lutte des classes, autour d'une personnalité charismatique mais à multifaces, et trop tumultueuse pour prendre soin d'organiser un appareil.

A la vérité, M. Bhutto a écarté toutes les personnalités qui tentèrent de faire du P.P.P. autre chose qu'un mouvement à sa dévotion. Aussi bien, n'est-il pas certain que le parti survive à son créateur. Sans doute est-ce le calcul fait par le général Zia-Ul-Haq et ses conseillers avant d'annoncer, après d'innombrables *tergiversations*, que les élections législatives auraient lieu le 17 novembre prochain. Encouragée à l'intransigeance par la révolution iranienne, la droite religieuse espère, à la faveur aussi de l'islamisation du pays, élargir son audience. Fallait-il pour cela, faire disparaître un adversaire populaire ? Le « meurtre » de M. Bhutto apparaît plus comme un acte de désespoir que de justice et d'autorité. Il risque de traumatiser le peuple pakistanais. Certes, l'ancien premier ministre avait une haute idée de son rôle *dans l'histoire.* Il se comparait volontiers à Jinnah, le fondateur du Pakistan, et était fasciné par Napoléon, mais il n'est pas exagéré de dire que l'intérêt national aurait pu commander que sa vie soit épargnée. N'a-t-il pas écrit lui-même : *« Plus que ma vie, c'est l'avenir du Pakistan qui est en jeu. »*

GÉRARD VIRATELLE.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● UNE VIOLENTE EXPLOSION a dévasté mardi 3 avril le centre postal de l'aéroport de Francfort. Dix employés de la compagnie aérienne Lufthansa ont été blessés, dont quatre sont sérieusement atteints. Un porte-parole du procureur fédéral a déclaré que l'enquête n'avait pas permis d'établir si des extrémistes ouest-allemands de droite ou de gauche étaient impliqués dans l'affaire. Mais, a-t-il ajouté, les autorités n'excluent pas que l'attentat puisse être l'œuvre de terroristes palestiniens. Les rumeurs selon lesquelles le colis qui a fait explosion devait être envoyé en Israël n'ont pas été confirmées. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

● LES DEUX DIRIGEANTS DU MIR ASSASSINES dont les cadavres ont récemment été retrouvés *(le Monde* du 3 avril) avaient été arrêtés par l'ex-DINA, la police politique du régime, le 10 janvier 1975, indique l'Agence France-Presse de Santiago. Horacio Menanteaux et José Hernan Carrasco avaient été libérés en septembre de la même année, puis arrêtés à nouveau en novembre 1975. La presse chilienne avait laissé entendre, aussitôt après la découverte des cadavres, que les deux hommes avaient été assassinés, pour trahison, par des compagnons de lutte.

Grande-Bretagne

● LE PROCES DE M. JEREMY THORPE, l'ancien chef du parti libéral, accusé de complicité de tentative de meurtre sur la personne d'un ancien mannequin, a été reporté du 30 avril au 8 mai. Cette décision permettra à M. Thorpe de se représenter aux élections législatives du 3 mai dans sa circonscription de *North-Devon,* dont il est l'élu depuis vingt ans. — *(Reuter.)*

ASIE

Cambodge

DE GAULLE, MAO ET TITO N'ONT PLUS DE RUE A PHNOM-PENH

(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)

Bangkok. — *Ayant fait de Phnom-Penh un décor vide, les Khmers rouges n'avaient pas jugé nécessaire de débaptiser les rues. Le nouveau régime et ses conseillers vietnamiens, avant de permettre le retour des citadins, vient de les rebaptiser de manière significative. Quelques grandes figures de l'histoire contemporaine mordent la poussière des carrefours, à commencer par le prince Sihanouk, héros de l'indépendance nationale, suivi du général de Gaulle, auteur du fameux discours de Phnom-Penh, de Mao Tse-toung et du maréchal Tito, ardents avocats de la neutralité cambodgienne. On peut voir là une forme d'exorcisme du passé, une revanche contre tout ce que représente encore le prince Sihanouk, contre ses amis chinois et non alignés qui ne cessent de dénoncer l'invasion vietnamienne, contre les vestiges de la colonisation française. On peut surtout y lire l'affirmation de choix politiques solidaires de ceux du Vietnam.*

Le célèbre boulevard Monivong prend le nom de Son-Ngoc-Minh, chef du mouvement de résistance associé dans les années 50 au Vietnam et mort à Hanoï en 1972. D'autres « révolutionnaires première manière », *celle des pro-Vietnamiens, par oppositions au P.C. recréé par l'équipe de M. Pol Pot en 1960, refont surface. Po Kambo et Achar Svar, insurgés du XIX*[e] *siècle qui firent appel à l'aide des Vietnamiens, sont mis à l'honneur. L'avenue Kampuchéa-Krom (Cochinchine en khmer) devient celle de l'Amitié-Khméro-Vietnamienne. Le boulevard de l'U.R.S.S. et l'hôpital Khméro-Soviétique conservent leurs noms. Ils n'avaient pas été effacés par la République de Lon Nol, soutenue jusqu'à la fin par Moscou.* — R.-P. P.

Chine

DES CONTESTATAIRES ONT ÉTÉ ARRÊTÉS ET LES JOURNALISTES ÉTRANGERS BOUSCULÉS

Pékin *(A.F.P.)*. — Quatre jeunes activistes de l'Alliance des droits de l'homme ont été arrêtés, mercredi 4 avril au matin, par la police alors qu'ils collaient un « *dazibao* » dans le centre de la capitale. Ces interpellations portent à une dizaine le nombre des partisans de la « *libéralisation* » incarcérés depuis la reprise en main qui a commencé à la fin de mars.

Deux correspondants de l'A.F.P., témoins de l'incident, ont été pris à partie par une assistance composée, pour l'essentiel, de policiers en civils. Ils ont été bousculés, insultés et accusés de « *s'immiscer dans les affaires politiques chinoises* », alors qu'ils tentaient de recopier un « *dazibao* » qui débutait par ces mots : « *Les ennemis de la démocratie ont commencé à attaquer.* » Le principal auteur du texte, un technicien du nom de Ren Wanding, avait été « libéré » officiellement il y a moins de six mois de l'étiquette politique de « *mauvais élément* », qu'il portait depuis la révolution culturelle.

Après avoir ceinturé les contestataires pour les emmener au commissariat, certains policiers en civil ont traité les journalistes étrangers présents de « *salauds* », « *mauvais étrangers* » et « *réactionnaires* ». Interrogé récemment par l'A.F.P., M. Ren Wanding avait affirmé : « *Si les autorités s'en prennent à la démocratie, c'est à cause des difficultés économiques actuelles de la Chine.* »

HANOÏ NE FAIT PLUS ÉTAT DU « RETRAIT TOTAL » DES TROUPES CHINOISES UNE CONDITION A L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS

Le Vietnam est disposé à ouvrir des négociations avec la Chine vers le 10 avril, sans plus faire état du retrait total des troupes chinoises de son territoire une condition préalable, a-t-on annoncé officiellement mercredi 4 avril à Hanoï. Il s'agit là, semble-t-il, d'un assouplissement notable de la position vietnamienne, qui exigeait jusqu'à présent que les Chinois se retirent de l'autre côté de la « frontière historique » entre les deux pays.

M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères et chef désigné de la délégation vietnamienne à ces futures négociations, a déclaré que « le côté chinois a reconnu, dans sa note du 31 mars, qu'il occupait effectivement certains des points énoncés dans notre note du 27 mars, et dont nous considérons qu'ils sont partie intégrante du territoire vietnamien ». Selon lui, cette reconnaissance est considérée par Hanoï comme un fait positif. — (A.F.P., Reuter, U.P.I.)

AMÉRIQUES

Grenade

L'expérience révolutionnaire de M. Bishop intéresse les milieux de gauche antillais

Correspondance

Le gouvernement révolutionnaire de la Grenade, issu du coup d'Etat du 13 mars (« le Monde » du 15 mars), inquiète dans la zone des Caraïbes certains de ses voisins qui pourraient être tentés de participer à une opération montée par le premier ministre déchu, Sir Eric Gairy.

Saint-George. — « *Notre révolution est irréversible, et je dis aux gouvernements de la région : si vous voulez éviter la révolution chez vous, libérez vos peuples !* » M. Bishop a lancé ce défi il y a quelques jours devant une foule de cinq mille paysans. Le chef du gouvernement révolutionnaire du peuple et son équipe de jeunes économistes et avocats ont réussi à s'installer solidement malgré l'hostilité des pays voisins et la possibilité d'une invasion de mercenaires montée par le premier ministre déchu, réfugié aux Etats-Unis, Sir Eric Gairy.

Pour défendre son régime, M. Bishop a créé une armée révolutionnaire du peuple, recrutée parmi les chômeurs.

Le nouveau gouvernement n'a pas hésité, d'autre part, à donner des armes aux quelque quatre cents Rastafariens (1) que compte la Grenade. C'est la première fois qu'un gouvernement de la région rallie ainsi des membres de cette secte, ce qui ne manque pas d'inquiéter les autres pays caraïbes.

M. Bishop a certes nuancé son défi en déclarant que la Grenade n'allait pas « *encourager la rébellion* » chez ses voisins. Mais il y a une sorte de ruée joyeuse vers la Grenade des intellectuels et militants de gauche des autres îles, en particulier des Antilles françaises.

M. Bishop a décrété un gel immédiat des prix, il a diminué les salaires des ministres de 30 %, déclaré que tout employeur serait obligé de reconnaître les syndicats et mis sur pied un système de conseils ouvriers dans chaque plantation de cette île de 100 000 habitants dont les principaux produits sont la banane, le cacao et la noix de muscade.

« *Nous sommes dans une phase de transition*, nous a déclaré M. Bishop. *Il faut faire sortir le pays de vingt ans de gabegie. Nous allons ensuite réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il faut nous alimenter nous-mêmes et réduire les importations ce que l'économie colonialiste de la région ne veut pas. Nous pensons supprimer les banques étrangères. Nous voulons montrer par nos actes ce qu'est le socialisme. Nous devons surtout mettre fin à la domination impérialiste sur notre économie.* »

« *Au plan régional, nous croyons que notre exemple va encourager les gens et contribuer à réduire la répression. De nombreux gouvernements ont peur de leurs propres peuples. Quant à la Martinique et la Guadeloupe, nous voulons des liens amicaux. Nous ne refuserons pas une aide française. Mais les barrières artificielles dans la région, érigées de façon délibérée par le colonialisme, doivent être surmontées.*

GREG CHAMBERLAIN.

(1) Les Rastafariens tirent leur nom de l'ancien empereur d'Ethiopie Haïlé Selassié, qui s'appelait le « Ras » Tafari avant de monter sur le trône. Ils prônent une doctrine plus ou moins religieuse, mélange d'affirmation de l'identité noire et de messianisme. — *(N.D.L.R.)*

États-Unis

Dans un rapport publié à Washington

UNE ORGANISATION PRIVÉE DÉNONCE DES « VIOLATIONS IMPORTANTES DES DROITS DE L'HOMME » DANS LE PAYS.

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — Un Comité de surveillance des accords d'Helsinki, une organisation privée américaine, dont le siège est à Washington, a rendu public mardi 3 avril, un rapport dénonçant des « *violations importantes des droits de l'homme aux Etats-Unis* ». Les auteurs de ce texte citent notamment les cas suivants : la stérilisation de femmes indiennes et les entraves aux droits de propriété des nations indiennes ; les mauvais traitements infligés par des policiers ou des gardiens de prison à des Noirs ou des Hispano-Américains ; la tutelle imposée aux habitants de la Micronésie et, d'une façon générale, l'incapacité du gouvernement à éliminer, pour des « *couches importantes de la population américaine, la pauvreté, le chômage et des conditions misérables de logement* ».

Des membres de ce comité ont été entendus, mardi, par une commission mixte composée de membres du Congrès et de hauts fonctionnaires concernés par ces questions. Cette commission avait été créée en 1976 par le gouvernement fédéral pour veiller à l'application des accords d'Helsinki, signés en 1975. M. Peter Bell, sous-secrétaire adjoint du département (ministère) de la santé, de l'éducation et des affaires sociales, a, de son côté, souligné, devant la commission, les efforts de l'administration, mais a reconnu que de nombreux problèmes demeuraient, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances entre Noirs et Blancs.

UN RAPPORT DU F.B.I. FAIT ÉTAT D'UN ACCROISSEMENT DE LA CRIMINALITÉ AUX ÉTATS-UNIS EN 1978

Washington *(U.P.I.)*. — Le nombre des agressions « graves » a augmenté de 5 % en 1978 aux Etats-Unis, par comparaison avec l'année 1977, a révélé un rapport préliminaire du F.B.I. publié le mardi 27 mars, à Washington. D'une façon générale, la criminalité a progressé de 1 %. C'est la première fois depuis trois ans que celle-ci augmente de façon significative. Le rapport définitif et exhaustif pour 1978 ne sera disponible qu'à l'automne, mais les tendances observées par le F.B.I. devraient y être confirmées. M. Griffin Bell, attorney general (ministre de la justice) a jugé ces statistiques « *affligeantes, surtout après les bons résultats enregistrés en 1977* ».

Le taux de criminalité avait diminué de 3 % en 1977 et était resté au même niveau en 1976. En 1978, selon le F.B.I., le nombre des crimes est resté stationnaire, mais celui des viols a progressé de 6 % (il est en augmentation constante depuis douze années successives) et les voies de fait ont augmenté de 7 %. Les vols qualifiés se sont accrus de 3 %. Les vols considérés comme « mineurs » et les actes de vandalisme ont très légèrement progressé, tandis que les cambriolages et les vols de véhicules divers ont augmenté de 1 %.

● Mme JANE BYRNE, candidate démocrate, a été élue mardi 3 avril maire de Chicago, avec plus de 80 % des suffrages devant son adversaire républicain, M. Wallace Johnson. C'est la première fois aux Etats-Unis qu'une femme devient maire d'une ville de plusieurs millions d'habitants.

DIPLOMATIE

Une revue soviétique présente l'Europe occidentale comme une « troisième force » possible entre les États-Unis et l'U.R.S.S.

« C'est un record qu'une alliance militaire se soit maintenue pendant trente ans avec une défense intégrée. Cela ne s'était jamais vu auparavant », a déclaré à l'A.F.P. M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, faisant allusion au trentième anniversaire, ce mercredi 4 avril, de la signature du pacte atlantique. Parlant de la situation actuelle, M. Luns a dit : « Il est évident que lorsque l'U.R.S.S. a des centaines de missiles braqués sur l'Europe, la défense nécessite que l'Europe dispose de moyens de riposte (...). L'Europe doit avoir des moyens de défense crédibles. Cette question sera peut-être posée avant la fin de l'année prochaine. » A Bonn, le porte-parole du gouvernement a réaffirmé mardi l'attachement de la R.F.A. à l'alliance atlantique en même temps qu'à une « politique de détente concrète et réaliste ».

Dans son dernier numéro, une importante revue soviétique aborde, sous un jour nouveau pour l'U.R.S.S., la question des rapports entre Moscou, Washington et l'Europe occidentale.

De notre correspondant

Moscou. — A un moment où, obsédée par la « menace » chinoise, l'Union soviétique s'efforce de relancer sa politique de détente avec l'Ouest, ses rapports avec l'Europe occidentale prennent une signification d'autant plus importante que, malgré les perspectives de signature de l'accord SALT 2, les relations avec les Etats-Unis restent chargés d'animosité.

Depuis quelque temps, les Soviétiques s'adressent aux Européens comme à des interlocuteurs privilégiés, qui ne peuvent certes pas être substitués aux Américains dans le dialogue Est-Ouest, mais qui doivent au moins y occuper une place originale dans la mesure où ils sont supposés être mieux disposés à l'égard de l'U.R.S.S.

Cette attitude vient d'être confirmée par un long article intitulé « La détente, les Etats-Unis et l'Europe occidentale », publié par *U.S.A.*, la revue de l'Institut des Etats-Unis et du Canada, dirigée par M. Arbatov, l'un des conseillers de politique étrangère de M. Brejnev.

L'auteur s'efforce de distinguer les approches américaine et européenne de la détente. Bien que, en principe, l'accroissement de l'influence de la communauté socialiste ait provoqué un renforcement de « *la solidarité de classe du capitalisme monopoliste des deux côtés de l'Atlantique* », la détente a renforcé la relative autonomie de l'Europe occidentale par rapport à Washington. Les Européens sont « *plus réalistes et plus conséquents* » quand il s'agit de la détente.

L'auteur illustre son propos en prenant des exemples dans cinq domaines :

1) Concernant la détente en général, Washington subit l'influence des nostalgiques de la guerer froide, qui veulent remettre en cause le « code » fondé sur la coopération, la reconnaissance des avantages mutuels, la coïncidence partielle des intérêts, afin de réintroduire la confrontation et la rivalité dans tous les domaines. Alors que la politique de détente a pour but d'éviter la guerre nucléaire, de limiter la course aux armements et de permettre le développement de la coopération économique, ses adversaires veulent « *changer la situation intérieure de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes* ».

L'auteur relève bien que cette politique de force a des partisans en Europe, mais il estime, dans l'ensemble, que les dirigeants européens ne cherchent pas à remettre en cause les principes de la détente. Ils veulent simplement en faire le meilleur usage dans leur intérêt. Ils partagent la conviction, déclare la revue soviétique, que « *le but de la détente n'est pas de transformer le régime social du partenaire* », mais « *de créer un univers plus sûr et plus solidaire en partant des réalités d'aujourd'hui* ». Cette espèce de reconnaissance du *statu quo* social ne vaut (provisoirement) que pour l'Europe occidentale, dans la mesure où l'U.R.S.S. n'a pas renoncé à soutenir des mouvements révolutionnaires dans le tiers-monde. Les Soviétiques ont d'ailleurs toujour affirmé que le « *recul de l'impérialisme* » dans ces pays n'était pas nuisible, mais au contraire profitable à la détente.

La revue *U.S.A.* regrette cependant que les divergences de vues entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale ne conduisent pas à une « *opposition directe* » entre eux, mais que les dirigeants européens se contentent le plus souvent d'opposer une « *attitude passive* » aux campagnes de Washington. Ce serait le cas pour l'aplpication de l'Acte final de la conférence d'Helsinki : les Américains ont d'abord pensé que les pays socialistes avaient gagné plus que les Occidentaux, explique l'auteur. Puis, ils ont cru possible d'exploiter l'acte final pour « *s'ingérer dans les affaires intérieures de la communauté socialiste* », ce qui va tout à fait à l'encontre des principes de la coopération et de la sécurité collective en Europe. En réalité, Washington ne veut pas d'un système de sécurité collective parce que « *il considère la coopération européenne* (1) *comme une menace potentielle pour son rôle de leader* ». Mais, en maintenant les « *liens atlantiques* », les Européens de l'Ouest ne font pas « *preuve d'esprit de suite* ».

Les avantages de la détente

2) A propos de la détente militaire, l'auteur discerne des nuances entre les deux rives de l'Atlantique. Les Etats-Unis veulent augmenter la part de leurs alliés dans le budget de l'OTAN, alors que les Européens, s'ils ne sont pas opposés par principe à une croissance des dépenses militaires, veulent faire payer Washington. Mais l'auteur estime que la voix des gouvernements ouest-européens est « *assez faible* ». Il rappelle pourtant les inquiétudes sur le sort de la détente exprimées par MM. Giscard d'Estaing, Schmidt et même Callaghan, la proposition de M. Owen, ministre britannique des affaires étrangères, d'amorcer un dialogue entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, les regrets de M. Schmidt de voir les M.B.F.R. piétiner. Selon l'auteur, les Européens sont fondamentalement inquiets des prétentions américaines à une supériorité militaire sur le pacte de Varsovie, car c'est « *l'équilibre militaire qui leur donne une chance de jouer le rôle de la* « troisième force », *susceptible tant d'influencer les rapports entre les deux grandes puissances que de défendre plus activement leurs intérêts dans l'arène internationale. C'est justement la situation d'équilibre qui permet la détente* ».

La carte chinoise

3) La revue *U.S.A.* relève que l'opposition la plus tranchée entre l'Europe et l'Amérique se trouve dans le domaine économique. La coopération économique, dit-elle, est la base matérielle de la détente. Or, Washington veut utiliser le commerce comme un instrument de politique étrangère pour faire pression sur les pays socialistes. Les dirigeants d'Europe occidentale, pour leur part, savent bien que la diminution des échanges avec les pays socialistes serait un coup dur pour leur économie.

4) Au sujet de la défense des droits de l'homme — ce que les Soviétiques appellent « *la lutte idéologique* », — l'auteur invite ses lecteurs à « *ne pas sous-estimer le potentiel anticommuniste de l'Occident* ». Mais il note le « *peu d'enthousiasme* » des dirigeants ouest-européens à suivre les campagnes de M. Carter. Ils sont soit sceptiques sur les chances de réussite, soit inquiets des conséquences possibles, ou estiment encore que les Etats-Unis sont mal placés pour donner des leçons. Enfin, ils sont réalistes et pensent que « *la coopération exige que l'on ne pose que des problèmes que l'on peut résoudre* ».

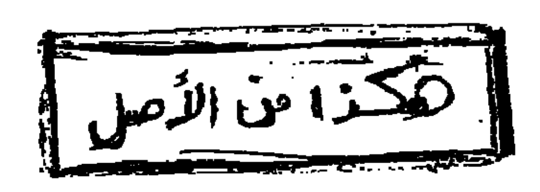
5) Concernant enfin la « *carte chinoise* », Washington pousse ses alliés à vendre des armes et des technologies avancées à Pékin. Cette politique a trouvé des « *échos favorables* » dans les milieux de droite et du centre. La revue soviétique accuse notamment la Grande-Bretagne et la France de se laisser aller à ce jeu. La Chine, de son côté, veut jouer les « *cartes américaine et européenne* » contre l'U.R.S.S. Il existe donc pour l'Europe « *un danger d'être entraînée dans le jeu antisoviétique de Pékin Lors qu'elle a besoin de la stabilité des relations internationales* ».

L'esprit constructif et le réalisme s'expliquent chez les Européens, selon la revue, par l'expérience historique, par les dangers particuliers que court le continent en cas de conflit, par les avantages, économiques notamment, qu'il a retirés de la détente, par le poids qu'il a pris vis-à-vis des Etats-Unis, par l'influence plus restreinte du « *complexe militaro-industriel* » et, enfin, par l'importance des forces de gauche essentiellement communistes, en Europe. L'Institut soviétique des Etats-Unis et du Canada est un peu le laboratoire où se prépare, en partie, la politique étrangère de l'U.R.S.S., l'article d'*U.S.A.* est important par l'état d'esprit qu'il révèle. Il est rare que, dans la presse soviétique, l'Europe occidentale, la Communauté européenne, la politique même de construction européenne soient considérées comme des phénomènes positifs. Sans doute l'auteur ne parle-t-il ni du Marché commun, ni de l'intégration européenne en tant que telle, mais il traite de l'Europe occidentale comme d'une entité autonome, sinon indépendante. Il voit en elle l'amorce d'une « *troisième force* » dans les relations internationales et il parle même — avec quelques précautions de langage — des deux « *centres* » du monde occidental (les Etats-Unis et l'Europe).

Est-ce à dire que les Soviétiques souhaitent la création de ce second pôle du monde atlantique, de ce second « pilier » dont rêvent aussi parfois certains hommes politiques européens ? L'affirmer serait sans doute tirer une conclusion hâtive. Mais il est possible que quelques personnalités envisagent cette hypothèse et surtout les avantages diplomatiques que pourrait en tirer leur gouvernement. Une telle prise en compte d'une Europe indépendante constituerait une réorientation fondamentale de la politique soviétique. Nous n'en sommes pas encore là : pour le moment, l'U.R.S.S n'a nullement renoncé à son dialogue privilégié avec les Etats-Unis.

DANIEL VERNET.

(1) Il s'agit de la coopération entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest.



AMÉRIQUES

Canada

La campagne électorale est dominée par la personnalité controversée du premier ministre

Montréal. — La campagne pour les élections législatives fédérales du 22 mai a commencé le mardi 27 mars, et le ton est déjà donné. Ce qui importe, au public autant qu'aux partis, ce sont les mérites ou les insuffisances des deux principaux protagonistes, M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre et chef du parti libéral, et M. Joe Clark, chef du parti conservateur et leader de l'opposition officielle.

Comme il ne paraîtrait pas sérieux de faire campagne pendant près de cinq semaines sur des questions de personne, même dans un pays qui ignore les conflits idéologiques, libéraux et conservateurs se sont dotés d'un « programme » qui n'est, pour l'essentiel, qu'un recueil de bonnes intentions. Les libéraux ont choisi cinq thèmes : l'unité canadienne, l'approvisionnement en énergie, une *« décennie d'expansion »*, la réduction des dépenses publiques (et la lutte contre l'inflation), *« la sécurité et la qualité de la vie »*. Le second sujet, l'énergie, est une arme que M. Clark a malencontreusement fournie aux libéraux et qui donne le niveau du débat. Depuis 1977, celui-ci a affirmé que s'il devenait premier ministre il rendrait au secteur privé Pétro-Canada, société de la Couronne, créée par le gouvernement fédéral de M. Trudeau pour l'exploitation et le traitement des produits énergétiques.

Il y a quelques semaines, à la suite de l'arrêt des livraisons de pétrole par l'Iran, la société Exxon a répercuté, conformément à une pratique courante, les restrictions sur ses différentes succursales, dont sa filiale canadienne Imperial Oil. A la suite de quoi, du pétrole destiné au Canada a été acheminé vers les Etats-Unis. Les conservateurs ont fait un scandale à la Chambre en demandant ce que le gouvernement libéral entendait faire. Le ministre fédéral de l'énergie a aussitôt ordonné à Pétro-Canada d'acheter directement du brut au Venezuela. M. Clark a été dépeint à cette occasion par les libéraux comme l'*« homme des multinationales »* puisqu'il veut vendre la seule société capable de tenir tête à celles-ci...

De notre correspondant

La plate-forme des conservateurs est centrée sur des questions économiques. M. Clark se propose de doubler en cinq ans le taux de croissance de l'économie en le portant à 5 %, de créer d'ici à 1985 un million et demi d'emplois et de réduire l'inflation et les dépenses de l'Etat. Les libéraux ont évalué le coût de ces projets à 10 milliards de dollars canadiens (1), tandis que les conservateurs affirment que cette estimation est grossièrement exagérée.

M. Clark fait aussi de son mieux pour se donner une allure d'*homme d'Etat*. Il veut se battre pour l'unité canadienne, mais c'est une croisade dont M. Trudeau a le monopole depuis 1968.

« Qui parle au nom du Canada ? »

Le premier ministre s'en va répétant : *« Qui parle au nom du Canada ? »*, proposition lourde de sous-entendus ; elle tend à insinuer que M. Clark serait présomptueux de se mêler de ces questions...

Hormis le cas particulier du Québec, deux provinces au moins, l'Alberta et le Saskatchewan, riches en pétrole, supportent de moins en moins l'autorité du pouvoir central ; elles voudraient faire ce que bon leur semble de leurs richesses naturelles et disposer ainsi librement de sommes considérables. Le Canada, dit en substance M. Trudeau, traverse une crise sans précédent, dont le dénouement est proche. Il faut que les provinces serrent les rangs. Toute la stratégie du premier ministre libéral joue ainsi sur quelques images qui devraient impressionner les populations. Sa notoriété internationale, son expérience, sa forme physique et sa ténacité, son charme, sont mis en évidence pour faire de lui le seul recours possible dans un moment difficile.

C'est clairement *« moi ou le chaos »*. Après un mauvais départ, M. Trudeau s'est admirablement repris. Il a conquis la quasi-totalité des auditoires qu'il a eu l'occasion de rencontrer depuis le début de la campagne. Devant eux et les caméras de télévision, il s'est montré tour à tour cajoleur et plein d'esprit, persuasif et chaleureux. Depuis 1968, où l'on avait créé le mot « trudeaumanie » pour expliquer l'engouement qu'il était capable de susciter parmi les foules, il joue à fond à chaque élection de cette facilité, quitte à en rester aux promesses vagues.

Les conservateurs en sont parfaitement conscients. Ils insistent sur le maigre bilan de la législature qui vient de s'écouler et dont peu d'observateurs contestent la médiocrité. Ils rappelleront qu'arrivé à Ottawa il y a onze ans pour rétablir l'unité du Canada et l'harmonie entre ses deux peuples fondateurs, M. Trudeau a laissé s'installer au pouvoir au Québec un régime indépendantiste. Ils n'auront pas de mal à trouver les chiffres qui montreront les faiblesses de sa gestion économique.

Certes, lorsque M. Trudeau a été réélu en 1974, l'inflation était de 10,9 % et elle est aujourd'hui de 9 %. Mais le taux de chômage était de 6,3 % ; il est désormais de 7,9 %. Le déficit du budget fédéral était de 676 millions de dollars en 1974 ; il a atteint 12 milliards en 1978. Le déficit des comptes courants est passé de 1 milliard 800 millions en 1974 à 5 milliards 300 millions en 1978.

Mais les conservateurs n'ont peut-être pas l'homme qu'il leur faudrait. Les Canadiens paraissent sans illusions sur M. Trudeau, qui n'a guère tenu ses promesses. Mais ils ne sont pas convaincus que son adversaire, même s'il le voulait, soit capable de tenir les siennes.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) *Le dollar canadien vaut actuellement environ 3,70 francs.*

La publication des *Mémoires* de Mme Trudeau ne devrait pas avoir d'incidences sur le scrutin

De notre correspondant

Montréal. — Le quotidien montréalais *The Star* a commencé le lundi 2 avril, la publication d'extraits du livre de Margaret Trudeau *Beyond Reason*. Cette confession autobiographique écrite par la jeune épouse du premier ministre canadien avec l'aide d'un journaliste britannique obtiendra inévitablement un succès de scandale à un moment où M. Trudeau tente de se faire réélire pour la quatrième fois.

Dans son livre, la jeune femme raconte son enfance, sa rencontre avec Pierre-Elliott Trudeau, alors ministre de la justice, ses expériences de la vie en communauté au Maroc dans lesquelles le sexe et le haschich ont joué leur rôle. Bien qu'il soit peu probable que les éditeurs aient laissé subsister des passages franchement indécents ou trop intimes, le texte contient apparemment de nombreuses anecdotes qui pourront choquer les électeurs qui croient encore qui les gouvernants sont au-dessus des passions communes. L'extrait déjà publié raconte ainsi que, la première fois que Margaret a trompé son mari et qu'il l'a appris, prise de remords, elle a voulu se blesser avec un couteau de cuisine et s'est alors attiré de sa part ce commentaire désabusé : *« Vous êtes malade ! »*

Margaret Sinclair a épousé M. Trudeau en 1971. Elle n'avait que vingt-deux ans et il était de vingt-neuf ans son aîné. Ils se sont séparés en 1977, M. Trudeau conservant la garde des trois enfants, que sa femme vient voir de temps à autre.

Jusqu'à présent, M. Trudeau s'est refusé à répondre aux questions concernant son mariage. A moins que le livre ne contienne finalement des révélations fracassantes, il ne semble pas que sa parution gênera beaucoup le premier ministre. L'opinion publique n'est pas très favorable à Margaret, alors que le soin, parfois un peu ostensible, avec lequel le premier ministre s'occupe de ses enfants lui attire la sympathie de ses compatriotes. En outre, Mme Trudeau a renoncé à une tournée de promotion de son ouvrage à travers le Canada. Celle-ci aurait pu l'amener à se trouver dans la même ville que son mari et au même moment... — A.-M. C.

PROCHE-ORIENT

LES PROLONGEMENTS DU TRAITÉ DE WASHINGTON

La visite de M. Begin au Caire s'est terminée dans un climat beaucoup plus détendu

Le Caire. — Plus de vingt ministres, soit les deux tiers des membres du cabinet égyptien, ont assisté, le mardi 3 avril en début d'après-midi, à l'aéroport international d'Héliopolis, dans une ambiance beaucoup plus détendue que celle de son arrivée la veille, au départ de M. Menahem Begin et de sa suite pour Israël. Un seul point noir : le chef du gouvernement égyptien, M. Mustapha Kkalil, était absent. De source officielle, on affirme au Caire que M. Khalil n'a pas démissionné, mais qu'il a boycotté le voyage de M. Begin pour protester contre certains propos et attitudes du premier ministre israélien à son égard (*le Monde* du 4 avril).

Perpétuellement enjoué, souriant, se félicitant sans cesse de l'« *excellente réception* » réservée à la délégation israélienne par « *la belle terre d'Egypte* », célébrant même l'« *amitié véritable* » désormais instaurée entre les deux pays, M. Begin n'a à aucun moment paru affecté par l'absence de son homologue égyptien.

Mardi matin, après avoir passé deux heures à admirer les antiquités pharaoniques au musée égyptien situé sur la principale place du centre ville, le Midan Tahrir, M. Begin a eu la satisfaction d'être pour la première fois chaleureusement et spontanément applaudi par la foule cairote.

La veille au soir, le premier ministre avait été l'objet d'attentions particulières de la part du raïs, qui donnait en son honneur sur la pelouse illuminée du palais de Koubbeh, à Héliopolis, un dîner de gala. La même atmo-

De notre correspondant

sphère, à la fois solennelle et cordiale avec la note *Mille et Une Nuits* d'un ballet oriental, avait régné à Koubbeh lors de la venue au Caire du président Nixon, en 1974. Habituellement le raïs ne donne de dîner officiel qu'en l'honneur des chefs d'Etat. « *Nous avons hautement apprécié que notre premier ministre ait bénéficié d'égards aussi exceptionnels* », ont souligné plusieurs personnalités accompagnant M. Begin. L'une d'entre elles a fait remarquer à des journalistes occidentaux que « *la place très passante jouxtant le palais de Tahera* (résidence de M. Begin) *avait été abondamment pavoisée aux couleurs israéliennes durant tout le séjour du premier ministre* ».

Ancien ministre des affaires étrangères de Golda Meïr, époux d'une Egyptienne de confession israélite, M. Abba Eban a été, selon ses propres termes, « *déjà nommé par les Egyptiens ambassadeur d'Israël dans leur pays. « Dans les magasins, on refusait de me laisser payer. Nous avons vraiment été très bien reçus* », a ajouté M. Eban.

Réouverture de la frontière

Ces attentions illustrent une conviction actuelle des Egyptiens, au premier rang desquels le raïs, suivant laquelle, en multipliant les « *gestes* », en utilisant le sens égyptien de l'accueil et de l'hospitalité — cette fameuse « *courtoisie caressante* » dont a parlé l'écrivain Jean-Louis Bory, — on parviendra peu à peu à « *débloquer* » psychologiquement les Israéliens. Cette « *politique des amabilités* » n'a pas jusqu'ici entraîné de véritables concessions de M. Begin à l'endroit du Caire.

Elle sera néanmoins poursuivie. Le président Sadate l'a indiqué mardi avec éclat. Alors que l'avant-veille! son ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, affirmait encore que les frontières égypto-israéliennes ne seraient pas ouvertes avant neuf mois, délai prévu pour la normalisation des rapports inter-étatiques, le raïs a décidé, contre toute attente, au cours d'une brève réunion avec M. Begin, de « *faire plaisir* » à celui-ci en décrétant que des liaisons terrestres et aériennes entre l'Egypte et Israël seraient librement établies dès la fin du mois prochain. En outre, M. Sadate, à l'occasion de l'évacuation d'El-Arich, chef-lieu du Sinaï, les 26 et 27 mai prochain, rencontrera M. Begin dans cette ville avant de se rendre, en compagnie de ce dernier, à Bersheba, cité du Néguev israélien.

En échange, le raïs n'a même pas obtenu la « *petite phrase* » en faveur des Palestiniens attendue depuis seize mois de la part de M. Begin. Le Caire compte maintenant sur l'opinion publique israélienne, quand elle aura goûté le « *miel de la paix* », pour faire pression sur M. Begin dans un sens favorable à l'extension de cette paix aux autres voisins d'Israël, au premier rang desquels les Palestiniens. M. Abba Eban nous a déclaré, avant de regagner Tel-Aviv : « *Les traités sont révocables. L'Egypte le sait. L'avenir de la paix va vraisemblablement se jouer en Cisjordanie.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le premier ministre israélien : « Ils m'aiment... »

Jérusalem. — « *Ils m'aiment...* » Enthousiaste et euphorique, M. Begin n'a pu s'empêcher de faire cette confidence à son retour, mardi soir, à l'aéroport Ben-Gourion de Lod-Tel-Aviv. En proie à une excitation manifeste, le premier ministre israélien, à sa descente d'avion, ne tarissait pas d'anecdotes sur l'atmosphère de sa visite et particulièrement sur la « *qualité des réactions du peuple égyptien* ». A chacun des ministres qui l'attendaient à la passerelle, M. Begin faisait part de ses premières impressions avec force gestes et exclamations.

M. Begin tenait, de toute évidence, à démentir le fait qu'il n'avait jamais eu bonne réputation en Egypte, et à contredire les commentaires publiés la veille sur le climat pour le moins mitigé qui régnait au début du voyage. La presse israélienne avait souligné que l'accueil avait été « très réservé » et simplement « correct ». Les journaux rappelaient, d'autre part, que plusieurs dirigeants politiques à Jérusalem estimaient le moment de cette visite mal choisi, et que certains auraient préféré ne pas précipiter les choses, afin de ne pas embarrasser outre mesure le gouvernement égyptien, qui doit faire face à l'hostilité du monde arabe.

Au cours d'une brève conférence de presse à l'aéroport, M. Begin a repris la description émerveillée qu'il venait de faire aux membres du gouvernement. « *Nous avons rencontré des milliers, des dizaines de milliers — certains disent même des centaines de milliers — d'habitants du Caire. (...) Ils nous ont applaudis et nous avons vraiment senti à quel point leurs cœurs se sont ouverts.* » M. Begin a mis l'accent sur l'incartade qu'il s'est permise en quittant sa voiture pour prendre un petit bain de foule, malgré la ferme opposition des services de sécurité égyptien et israélien : « *La preuve que j'avais raison : regardez, je suis sain et sauf.* »

Toujours aussi enjoué, M. Begin a déclaré : « *Notre rencontre avec le simple citoyen égyptien a représenté l'aspect le plus important de notre visite. Ils m'ont serré la main, ils ont crié « Shalom ». Ils m'aimaient...* » Et M. Begin a conclu son compte rendu par cette plaisanterie : « *Il y a quarante millions d'Egyptiens, si bien qu'on peut dire que j'ai davantage d'amis en Egypte qu'en Israël.* »

De notre correspondant

Quelques instants auparavant, dans l'avion, le premier ministre avait également manifesté sa bonne humeur en chantant avec les membres de sa suite et les journalistes israéliens qui l'accompagnaient. Puis, renversant les rôles et s'emparant du micro d'un reporter de la radio, il s'était livré à l'interview de ce dernier pour recueillir ses impressions sur ce « *voyage historique* ».

A propos de ses entretiens avec le président Sadate, le premier ministre a indiqué que des « *accords importants* » avaient été obtenus, mais il n'en a rien révélé, précisant qu'il réservait la primeur de ses informations au conseil des ministres, qui devait se réunir ce mercredi matin, et aux membres du Parlement, lors d'une séance extraordinaire de la Knesset, vers midi.

Cependant, le programme des semaines à venir a déjà été publié à Jérusalem :

— Le 8 ou le 9 avril, après la ratification définitive du traité par le Parlement égyptien, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien, chargé des affaires étrangères, se rendra en Israël, et M. Moshe Dayan ira en Egypte pour échanger les instruments de ratification. Ce qui marquera le point de départ de l'application du traité et le début des différents délais prévus dans les textes.

— Le 15 avril, le ministre israélien de la défense se rendra au Caire pour des conversations avec son homologue égyptien, afin de mettre au point les modalités du retrait dans le Sinaï ;

— Le 8 ou le 9 mai, soit un mois après la ratification définitive, les comités ministériels désignés par chacun des gouvernements devraient engager, à Beesherba, dans le sud d'Israël, les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et le territoire de Gaza. Les réunions continueront ensuite alternativement à Beesherba et à El-Arich, lorsque cette dernière ville sera restituée à l'Egypte ;

— Le 26 mai, El-Arich sera officiellement rendue à la souveraineté égyptienne, et le président Sadate devrait se rendre sur place pour assister aux cérémonies organisées à cette occasion ;

— Le 27 mai, M. Begin devrait rejoindre le président Sadate à El-Arich, pour de nouvelles conversations et l'« *ouverture de la frontière* ».

Après les inquiétudes de la veille, l'ensemble de la presse israélienne de mercredi matin a souligné que la visite de M. Begin s'est finalement achevée par un « *succès* », malgré des circonstances délicates pour l'Egypte et le départ des ambassadeurs des pays arabes. Dans ces conditions défavorables, le fait que la grace ait été rompue est, pour l'éditorialiste du *Davar*, le journal de la Histadrout, « *une preuve de sincérité de l'Egypte et de sa détermination à continuer le processus de paix* ».

Pour sa part, le *Jerusalem Post* met en valeur la « *chaleur* » de l'accueil égyptien le dernier jour. « *Cette visite*, écrit l'éditorialiste de ce journal, *est une victoire politique impressionnante pour M. Begin*.

F. C.

A deux mois de la restitution de la « capitale » du Sinaï à l'Égypte

Espoir mêlé d'inquiétude dans El Arich pavoisée...

El Arich. — Le bleu profond de la Méditerranée, le vert cru de l'immense palmeraie qui borde le rivage et le blanc éclatant des sables du Sinaï : tels pourraient être les arguments d'une agence de tourisme qui voudrait profiter de la notoriété d'El Arich après la signature du traité israélo-égyptien. Cette description colorée serait tout à fait vraie, mais incomplète. Derrière les palmiers, la poussière... Il faut ajouter au tableau beaucoup de gris. Celui de la pauvreté d'une ville de quarante mille habitants perdue dans le désert, qui ne semble sortir du demi-coma du sous-développement qu'à l'occasion d'une guerre ou d'une paix.

Comme pour faire oublier cette grisaille, El Arich, aujourd'hui, s'est parée d'autres couleurs — rouge, blanc, noir, — celles des centaines de drapeaux égyptiens hissés sur les toits des maisons ou fixés sur le capot des camions et des taxis. C'est la fête depuis que l'on sait que la « *capitale du Sinaï* » sera rendue à l'Egypte dans près de deux mois, au terme de la toute première phase du retrait israélien. D'autre part, El Arich devrait, selon les souhaits égyptiens, être le lieu des prochaines négociations sur l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

« *Nous donnerons nos vies pour Anouar El Sadate.* » Cette inscription s'étale sur une banderole tendue en travers de l'avenue principale. Partout, des por-

De notre envoyé spécial

traits du raïs peints par les artistes locaux. Les habitants d'El Arich donnent libre cours à leur enthousiasme. Aux Israéliens — venus poser pour la postérité sous un drapeau égyptien — on affirme qu'ils seront « *toujours les bienvenus* ». Si le visiteur est Français, on lui vante l'« *amitié entre Giscard et Sadate* ». La semaine dernière, pendant toute une journée, le 28 mars, la population a célébré la paix par un interminable défilé dans les rues et par des chants et des danses.

Cette liesse était aussi une manière d'effacer pour un temps les difficultés quotidiennes et de croire que la paix annonce un avenir meilleur. Les habitants — Bédouins, Palestiniens et Egyptiens — vivent, pour la plupart, dans des baraques de torchis délabrées. Les très rares bâtiments de béton restent inachevés. Seules quelques rues sont goudronnées, le reste n'est que chemins de poussière sillonnés d'égouts mal odorants, parsemés de tas d'ordures ou de ferraille et survolés par des essaims de mouches. Aux abords de l'agglomération et même dans le centre, gisent les centaines d'épaves rouillées des véhicules égyptiens détruits pendant la guerre de six jours. Sur la plage, derrière la gare abandonnée à un dernier wagon, subsistent — éventrées par les explosions — les ruines des luxueuses résidences secondaires construites, avant 1967, par de riches Cairotes.

après tant d'années de séparation. Personne ici n'a hésité : notre avenir est lié à celui de l'Egypte. » Toutefois, M. Tanger espère, non sans quelque doute, que la frontière restera « *ouverte* » et que les habitants d'El Arich pourront continuer de se rendre « *de l'autre côté* ». Actuellement, six mille personnes travaillent tous les jours en Israël. Cette libre circulation est une nécessité d'autant plus grande que les six entreprises israéliennes implantées à El Arich (une conserverie de poisson et une fabrique de meubles notamment) devront vraisemblablement être rapatriées.

Selim, seize ans, qui a appris l'hébreu au lycée d'El Arich, est employé avec son père dans une société de Tel-Aviv, où il gagne près de 200 livres israéliennes par jour (1 livre = 0,20 franc). « *Je voudrais garder ce travail*, dit-il, *car je ne gagnerai jamais autant en Egypte.* » Mais son cousin Fouad, vingt ans, désapprouve cette attitude. « *Le coût de la vie a énormément augmenté avec les Israéliens*, affirme-t-il, *les produits courants coûteront nettement moins cher sous le régime égyptien. Et puis El Arich va se développer, car notre ville va devenir un carrefour entre Israël et l'Egypte.* »

La plupart de ses camarades sont d'accord, mais certains éprouvent quelque inquiétude et se réconfortent en déclarant qu'ils pourront toujours aller chercher du travail dans les « *pays arabes du pétrole* », ce qu'ils ne pouvaient faire jusqu'alors.

Sur la route des invasions

Située entre Asie et Afrique, El Arich est, depuis les temps les plus reculés, une étape sur la route des invasions. Au cours du dernier siècle, la ville a été occupée successivement par les troupes turques, françaises — celles de Bonaparte en 1799, — anglaises et, plus récemment, par l'armée israélienne, en 1956 puis en 1967. En douze ans, l'occupation israélienne a apporté quelques améliorations au sort des habitants. Les responsables de l'administration militaire soulignent les progrès : il n'y avait que trois ou quatre bateaux de pêche en 1967, il y en a maintenant une vingtaine. Le nombre des véhicules est passé de six à près de deux mille, et la plupart des habitations sont désormais reliées au réseau d'électricité. « *Mais il reste beaucoup à faire* », déclare le maire, M. Ahmed El Tanger, qui attend avec impatience le premier ministre égyptien, M. Moustapha Khalil, dont la visite lui a été promise après le retrait israélien de la ville. « *Le gouvernement du Caire avait déjà fait d'importants efforts en notre faveur avant 1967. Je suis sûr qu'il les multipliera* », précise le maire, qui laisse entendre avoir déjà obtenu des assurances à ce propos : « *De toute façon, nous sommes Egyptiens, nous avons tous de la famille au Caire, que nous allons, enfin, pouvoir revoir*

Dès le lendemain de la signature du traité, l'armée israélienne a commencé à retirer des équipements et du matériel de quelques-unes de ses installations à l'ouest de la ville, qui est continuellement traversée par de lourds convois. Au nord-est la grand-route est défoncée de place en place, là où se trouvent de larges traînées noires et où le goudron a fondu. Les colons israéliens de la région de Yamit, qui doivent évacuer leurs implantations dans le Sinaï d'ici à trois ans, ont tenté, mais en vain, d'arrêter les camions militaires « *en retraite* » en incendiant des pneus sur la chaussée.

FRANCIS CORNU.

Iran

M. Bazargan se félicite de la reprise de l'activité économique

Téhéran (*A.F.P.*). — M. Mehdi Bazargan, premier ministre iranien, a déclaré, mardi 3 avril, que « *la grande roue de l'économie iranienne avait recommencé à tourner* » et que la production du brut iranien était de trois à quatre millions de barils/jour, soit 150 à 200 millions de tonnes par an. Il a ajouté que le gouvernement était résolu à octroyer une autonomie locale aux ethnies, mais ne tolérerait aucun séparatisme.

« *Notre pétrole se vend, les trains circulent à nouveau, le secteur privé repart malgré de grandes difficultés, et les grandes unités industrielles redémarrent avec l'aide de l'Etat* », a-t-il affirmé en brossant un tableau optimiste des perspectives à court terme de l'économie iranienne. Il a annoncé que de grands travaux seront lancés sous peu, notamment dans la construction et les routes, qui permettront d'embaucher un million de chômeurs.

Le premier ministre a toutefois précisé que le gouvernement abandonnera « *tous les projets inutiles ou de prestige* », ou ceux destinés à faire de l'Iran « *le gendarme* » du Golfe Persique ou de l'océan Indien.

D'autre part, dans le Turkménistan iranien, à Gonbad-Eh-Kavous, quinze otages, détenus par le « *commandement provisoire des combattants turkmènes* », ont été libérés « *unilatéralement* ».

On a appris, mardi à Téhéran, que des heurts s'étaient produits, samedi dans le Kurdistan, à proximité de la caserne de la ville de Mahabad. Ils auraient fait deux morts et dix blessés.

Le sud du pays, si l'on en croit les autorités, aurait, lui aussi, été touché par des troubles. Mardi, le porte-parole du gouvernement, M. Amir Entezam, a révélé qu'un « *projet séparatiste* », visant le Khouzistan (sud iranien, en bordure du Golfe), avait été récemment déjoué par les autorités. Avec Abadar et les champs pétrolifères, le Khouzistan, région peuplée d'une minorité de langue arabe, est une des provinces dont le pays tire la plupart de ses revenus.

M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat et du P.C. soviétique, a cordialement félicité, dans un télégramme, l'ayatollah Khomeiny à l'occasion de la proclamation de la République islamique d'Iran, a-t-on annoncé, mardi, à Moscou. « *Je profite de l'occasion pour confirmer que la politique de l'Union soviétique à l'égard de l'Iran est une politique d'amitié sincère et de bon voisinage*, indique-t-il dans le message cité *par l'agence Tass*.

AFRIQUE

La crise tchadienne

OUVERTURE DE LA SECONDE CONFÉRENCE DE KANO

Kano (*A.F.P.*). — La seconde conférence de Kano consacrée à la recherche d'une formule de réconciliation nationale au Tchad s'est ouverte mardi 3 avril.

La délégation tchadienne est dirigée par M. Goukouni Oueddei, président du conseil, et comprend des représentants des quatre tendances formant le conseil.

Les signataires des pays voisins « *participants* » (Niger, Libye, Soudan et Cameroun) sont également présents.

L'ancien président Félix Malloum, qui se trouve au Nigéria depuis dix jours, ne participe pas aux discussions.

[Signataire de l'accord de Kano du 14 mars dernier, l'ancien président Malloum a quitté son pays dix jours plus tard, notamment, semble-t-il, pour échapper au procès politique qu'exigeaient les habitants musulmans de N'Djamena (le Monde du 28 mars).

L'accord de Kano prévoyait notamment la démilitarisation de la capitale du Tchad et la création d'un Conseil d'Etat provisoire jusqu'à la formation d'un gouvernement d'union nationale de transition.]

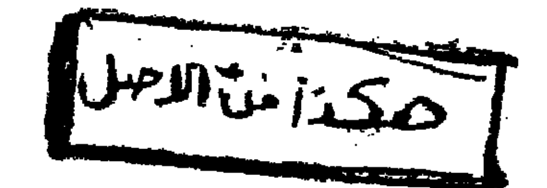
UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE DU TOGO

Après la publication (le Monde *du 27 mars) d'une information concernant la mort d'un militant de l'Union nationale des étudiants du Togo (UNETO), l'ambassade du Togo en France nous adresse la mise au point suivante :* « Le Dr Boukari Kérim est effectivement décédé le 14 décembre 1978. Contrairement à ce qui a été dit, il est mort au centre hospitalier universitaire de Tokoin et non en prison. Arrêté et mis en prison pour détournement de deniers publics alors qu'il était directeur du service des pêches, Boukari Kérim a été gracié par le président de la République et remis en liberté le 26 janvier 1978. Admis à l'hôpital de Tokoin en novembre 1978 pour une douleur à la colonne vertébrale, il devait y succomber le 14 décembre 1978, soit près d'un an après sa libération. »

Ouganda

● *Radio-Kampala* a annoncé mardi 3 avril que le maréchal Idi Amin Dada s'était rendu en tournée à Tororo et à Busia, dans l'est du pays, apparemment pour convaincre ses soldats en fuite de regagner le front. La radio ougandaise a parlé « *d'accueil enthousiaste* », de la population. Le maréchal aurait annoncé son intention de présenter des « *prisonniers de guerre tanzaniens* » et des « *mercenaires* » capturés.

Selon des exilés ougandais, l'artillerie tanzanienne aurait pilonné plusieurs camps militaires au sud-ouest, au nord et à l'est de Kampala, faisant de nombreuses victimes, notamment parmi les soldats libyens. Par ailleurs M. Waldheim, secrétaire général de l'O.N.U. a lancé mardi un appel au cessez-le-feu. — (*Corresp.*)



EUROPE

Espagne

Un succès de la gauche

(Suite de la première page.)

C'est là que la gauche a fait son meilleur score. Au Pays basque et en Andalousie, les partis nationalistes ont, d'autre part, renforcé leurs positions, déjà mises en évidence le 1er mars.

Le parti nationaliste basque (P.N.V.) vient, en effet, en tête en Biscaye, au Guipuzcoa et en Alava. Les partisans de l'organisation séparatiste ETA, regroupés dans la coalition Herri Batasuna, font élire plusieurs conseillers municipaux à Bilbao et à Saint-Sébastien, où leur soutien sera nécessaire pour qu'il y ait un maire du P.N.V. Or la conquête des municipalités est de la première importance pour les nationalistes, qui veulent renouer avec leurs traditions et fonder sur les communes l'organisation politique de leur région : les dirigeants d'Herri Batasuna ont même annoncé qu'ils s'appuieraient sur les résultats des élections municipales pour exiger l'élaboration d'un nouveau projet d'autonomie. Ils veulent que celui-ci soit rédigé par les élus locaux et non, comme le prévoit la Constitution, par les parlementaires qui siègent aux Cortès (Parlement) madrilènes.

En Andalousie, le parti socialiste (P.S.A.) de M. Rojas-Marcos remporte un succès encore plus éclatant que le 1er mars. A Séville et à Grenade, il obtient autant de conseillers municipaux que le P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez. Cette formation nationaliste confirme ainsi son implantation populaire. Si les voix de ses conseillers pouvaient s'additionner à celles du P.C. et du P.S.O.E., lors de l'élection des maires qui se fera à la mi-avril, nul doute que dans la plupart des grandes villes andalouses le premier magistrat serait un élu de la gauche.

Mais le P.S.A. a joué, jusqu'à présent, un jeu pour le moins ambigu. Son succès du 1er mars il le doit, en partie, à l'appui financier fourni pendant la campagne par l'U.C.D., dont le premier objectif était alors de saper le P.S.O.E. dans l'un de ses principaux fiefs. Le P.S.A. a manifesté sa reconnaissance en votant l'investiture de M. Adolfo Suarez, et il espère qu'en contrepartie il pourra former un groupe parlementaire au congrès. On peut donc se demander si le P.S.A. ne sera pas tenté de négocier une nouvelle fois avec le parti centriste et écarter ainsi de certaines grandes mairies andalouses son concurrent immédiat, le parti de M. Felipe Gonzalez. Celui-ci peut néanmoins installer l'un des siens à Almeria et à Malaga en comptant sur le seul appui des communistes, qui enlèveraient, en contrepartie, leur première grande mairie, celle de Cordoue, ville où ils sont arrivés en tête.

Le scrutin du 3 avril a permis d'en finir avec le dernier bastion du franquisme. Les maires et les conseillers municipaux désignés sous le régime antérieur ont survécu, en effet, trois ans et demi à la mort du dictateur. Cette fois, il y avait plus de soixante-neuf mille conseillers municipaux à élire dans un peu plus de huit mille communes. Les résultats du scrutin serviront à calculer le nombre de députés provinciaux échu à chaque parti. Les députations provinciales sont l'équivalent des conseils généraux français. Certains de leurs représentants siégeront dans les gouvernements des régions quand celles-ci posséderont un statut d'autonomie définitive.

Le succès de la gauche, pour être complet, devra se traduire par un accord entre communistes et socialistes. MM. Santiago Carrillo et Felipe Gonzalez y sont-ils disposés ? Les tractations commencent dès le lendemain du scrutin. Elles peuvent provoquer des surprises. Officiellement, les deux partis se disent prêts à discuter. Avant le scrutin, le P.S.O.E. se montrait néanmoins très réservé, il souhaitait négocier « au coup par coup », au vu des résultats. Or, M. Carrillo insiste aujourd'hui sur la nécessité d'un « accord global ». Le candidat communiste à Madrid, l'économiste Ramon Tamames parle d'un « programme commun pour un maire commun », mais le principal intéressé, M. Tierno Galvan, ne tient pas le même langage.

Selon les derniers résultats connus, l'U.C.D. et le P.S.O.E. sont à quasi-égalité de voix dans la capitale et à égalité de conseillers municipaux : vingt-cinq chacun. Les neuf conseillers municipaux du P.C.E. feront donc pencher la balance. Les réticences du P.S.O.E. à traiter exclusivement avec le P.C. sont apparues nettement à Barcelone, où le candidat socialiste, M. Narcis Serra, a déclaré que l'élection du maire pourrait se faire en pactisant soit avec le P.S.U.C. (le parti communiste catalan), soit avec Convergence et Union, la coalition nationaliste de centre-gauche dirigée par M. Jordi Pujol.

Les socialistes sont arrivés nettement en tête dans la capitale catalane, avec quinze conseillers municipaux sur quarante-deux, et, pour obtenir une majorité en faveur de leurs candidats, ils peuvent effectivement choisir entre le parti communiste et la coalition nationaliste, qui ont chacun neuf conseillers. Comme l'habitude, c'est dans la ceinture industrielle de Barcelone que la gauche a glané quelques-uns de ses plus beaux succès : à Tarrasa, à L'Hospitalet et à Sabadell, deuxième grande ville dont le maire sera un communiste.

CHARLES VANHECKE.

R.D.A.

● M. ROLF KULIKE, ingénieur est-allemand de trente-six ans, a été condamné le 19 mars dernier à trois ans et demi de travaux forcés par un tribunal de Berlin-Est, a-t-on appris mardi 3 avril à Francfort. Il lui était reproché de s'être livré à une « *agitation contre l'Etat* ». M. Kulike avait écrit à M. Honecker pour lui demander l'autorisation d'émigrer en R.F.A. et pour protester contre les sanctions frappant « *ceux qui, en R.D.A., entendent déterminer librement leur existence* ». En 1976, il avait déjà été condamné à deux ans de prison pour avoir tenté de s'évader de R.D.A. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● CINQUANTE MILLE JUIFS SOVIÉTIQUES pourraient recevoir en 1979 l'autorisation d'émigrer, affirme le *New-York Times* dans son numéro du 4 avril. Selon ce quotidien, quatre mille autorisations de départ par mois auraient été accordées depuis le début de cette année et, si ce rythme se maintenait, c'est un nombre record de départs qu'on enregistrerait en 1979.

De source proche de l'administration américaine, poursuit le *New York Times*, on indique que cette bonne volonté des autorités soviétiques pourrait être liée aux négociations finales sur les accords SALT-II. — *(A.F.P.)*

La revue « Pouvoirs » consacre un numéro à l'« Espagne démocratique »

La revue *Pouvoirs* a consacré son numéro 8 à « L'Espagne démocratique ». Seize Espagnols et trois Français ont contribué à cette livraison qui apporte de nombreux éléments de réflexion sur la « transition » réussie entre un fascisme vieillissant et une jeune démocratie plus stable qu'on ne le croit généralement. *Pouvoirs* approfondit certains thèmes (armée, Eglise, mouvement ouvrier, etc.) et fournit des documents de référence. Ainsi le texte de la Constitution promulguée le 29 décembre 1978 est-il publié intégralement.

Il est intéressant de constater à quel point les « dogmes » (au demeurant bien vagues) du franquisme ont été non pas niés, mais tout simplement « oubliés » par ce texte fondamental qui prend des accents « américains », dans son préambule, en évoquant le « bonheur » de la nation espagnole.

Le professeur Enrique Tierno Galvan, président d'honneur du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), analyse la Constitution comme la « *cristallisation contradictoire d'un rapport de forces* ». Il rappelle que la Loi fondamentale actuelle « *a été la plus débattue, tant dans la sphère sociale que politique de toutes celles que l'Espagne a connues* ». Même si, « *pour un socialiste marxiste* », la Constitution « *n'est pas satisfaisante sur le plan des idées* », elle répond en quelque sorte, selon M. Tierno Galvan, aux « *conditions objectives de la société espagnole actuelle* ».

A l'autre extrémité du spectre politique, M. Manuel Fraga Iribarne, qui fut ministre de l'information sous Franco et qui est la personnalité la plus en vue de la droite espagnole, propose son opinion sur le processus de retour à la démocratie. Elle n'est pas favorable. « *Je crains fort que la Constitution de 1978 ne souffre du même défaut fondamental que la majorité de nos Constitutions, sans avoir atteint l'éclat idéologique de 1812, la hauteur des débats de 1869, ni les positions dramatiques de 1931* », estime-t-il. M. Fraga, qui a été réélu, jeudi 1er mars, député de Madrid, fait entendre une voix discordante quand il critique la politique du « consensus » telle qu'elle a été appliquée, mais à laquelle il s'est, à sa façon, rallié. Même la droite espagnole est subtile... — D. Dh.

★ *Pouvoirs*, n° 8 : « L'Espagne démocratique », mars 1979, 208 p., 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris. 45 F.

EUROPE

Belgique

Les sociaux-chrétiens flamands menacent d'une crise le gouvernement à peine formé

De notre correspondant

Bruxelles. — Quelques minutes à peine après avoir prêté serment, le nouveau gouvernement a pu constater le mardi 3 avril 1979 que son existence s'annonçait difficile. Constitué cent quatre jours après les élections anticipées du 17 décembre 1978, il paraissait menacé le jour même de sa naissance, et certains milieux politiques n'hésitaient pas à dire que la crise était à nouveau ouverte à la suite de l'absence à la Chambre de tout le groupe social-chrétien flamand du C.V.P., pourtant le principal pilier de la nouvelle coalition.

M. Wilfried Martens, qui a abandonné la présidence du C.V.P. pour devenir premier ministre, avait pris place pour la première fois au banc du gouvernement et paraissait très embarrassé d'être, avec le chef du groupe parlementaire de son parti, le seul représentant du C.V.P. dans le débat pour l'élection du bureau de l'Assemblée.

Le premier ministre rentrait du palais royal, où il avait prêté serment avec les trente-deux membres de son cabinet, vingt-quatre ministres et huit secrétaires d'Etat, dont le rôle linguistique avait été soigneusement équilibré. L'équipe avait été constituée vingt-quatre heures à peine après la désignation du premier ministre. Elle comprend, outre M. Martens, qualifié de « linguistiquement asexué », douze ministres flamands et douze ministres francophones. Il est composé de sept ministres sociaux-chrétiens flamands et quatre francophones, cinq socialistes flamands et six francophones, ainsi que de deux ministres du F.D.F. de Bruxelles. Il y a trois secrétaires d'Etat sociaux-chrétiens flamands et un francophone, un socialiste flamand et deux francophones, ainsi qu'un F.D.F.

Treize ministres et secrétaires d'Etat conservent les portefeuilles qu'ils avaient dans le cabinet sortant. Trois femmes font partie du gouvernement. M. Vanden Bœynants (P.S.C.), le père du gouvernement, qui avait pendant un mois négocié l'accord entre les partis de la nouvelle majorité, est vice-premier ministre et ministre de la défense nationale, postes qu'il détenait jusqu'en octobre 1978 dans le cabinet Tindemans. M. Guy Spitaels (socialiste), ministre du travail dans le cabinet sortant, devient vice-premier ministre et ministre du budget.

Si après la solution de la crise le climat s'est brusquement détérioré, c'est parce que les partis de la nouvelle majorité n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la répartition des principaux postes à la Chambre des représentants, qui élisait mardi après-midi son nouveau bureau. Cinq mandats étaient attribués au C.V.P., le parti social-chrétien flamand, qui sera présidé après le départ de M. Martens par l'ancien premier ministre Tindemans, alors que la formation en avait réclamé six. Pour protester, les députés du C.V.P. ont refusé de participer au vote et le nouveau président de l'Assemblée, M. Charles-Ferdinand Nothomb, chef du parti social-chrétien francophone, a été élu de justesse. A la suite de l'absence du C.V.P., à certains moments, les 107 voix nécessaires à la majorité n'étaient même pas atteintes.

Cette atmosphère fait mal augurer de la suite. Malgré les déclarations apaisantes du premier ministre, M. Martens, et du président de la Chambre, M. Nothomb, qui ont minimisé la portée de l'incident, on s'interroge déjà sur la cohésion de la coalition. « *Si le C.V.P. entame la guérilla dès le premier jour, où allons-nous ?* », disait-on dans les couloirs de l'Assemblée, tandis qu'à la tribune M. Brouhon, chef du groupe socialiste, parlait d'« *une séance de marchandage pas sérieux* » et qu'un autre député se déclarait « *indigné, écœuré et triste* ». A plusieurs reprises, le débat, commencé avec une heure de retard, avait dû être interrompu.

M. Martens, quarante-trois ans, est ministre pour la première fois. Sera-t-il capable de conserver son sang-froid et de tenir la barre d'une main suffisamment ferme dans des circonstances qui s'annoncent particulièrement difficiles ? Le monde politique se pose la question avec une certaine appréhension.

PIERRE DE VOS.

M. Wilfried Martens : un fin politique

Le nouveau premier ministre, M. Wilfried Martens, a été un militant très actif du mouvement flamand, dans sa jeunesse, et les premières années de sa vie politique. Né en 1936, à Sleidinge, élève au collège épiscopal d'Eekloo, près de Gand, où il était dirigeant de la jeunesse catholique, il devient étudiant à Louvain et mène l'agitation antifrançaise à l'exposition de Bruxelles de 1958. A la tête d'organisations étudiantes, il prépare le terrain à l'élimination de l'université francophone de Louvain.

Devenu avocat au barreau de Gand, animateur du Mouvement populaire flamand et des deux principales « marches sur Bruxelles », il entre dans la vie politique en 1962 en adhérent au parti social-chrétien flamand. Après plusieurs passages dans les cabinets ministériels, se spécialisant dans les problèmes institutionnels, il devient président du C.V.P. en 1972.

Très bon gestionnaire, soucieux d'intégrer une Flandre autonome et dynamique dans de nouvelles structures de la Belgique, M. Martens est un des principaux partisans du pacte d'Egmont. Considéré comme progressiste en matière économique et sociale, homme du dialogue avec les socialistes, il a la réputation d'être tenace, calculateur et loyal, ne perdant jamais son flegme.

Les circonstances et sa carrière en font le rival direct de M. Léo Tindemans, dont il a été le collaborateur. Et c'est bien de ce côté, en effet, que viennent les menaces sur le destin politique de M. Martens.

La composition du cabinet

Voici la liste des ministres :

Vice-premier ministre et ministre de la défense nationale : M. Paul Vanden Bœynants (social-chrétien francophone).

Vice-premier ministre et ministre des affaires économiques : M. Willy Claes (socialiste flamand).

Vice-premier ministre et ministre du budget : M. Guy Spitaels (socialiste francophone).

Justice : M. Renaat Van Elslande (social-chrétien flamand).

Affaires étrangères : M. Henri Simonet (socialiste francophone).

Communications : M. Jos Chabert (social-chrétien flamand).

Agriculture et classes moyennes : M. Albert Lavens (social-chrétien flamand).

Santé publique et environnement : M. Luc d'Hoore (social-chrétien flamand).

Finances : M. Gaston Geens (social-chrétien flamand).

Commerce extérieur et politique scientifique : M. Lucien Outers (Front démocratique des francophones bruxellois).

Travaux publics : M. Guy Mathot (socialiste francophone).

P.T.T. : M. Robert Urbain (socialiste francophone).

Emploi et travail : M. Roger de Wulf (socialiste flamand).

Intérieur et réformes institutionnelles : M. Georges Gramme (social-chrétien francophone.

Affaires flamandes : M. Mark Galle (socialiste flamand).

Affaires communautaires françaises : M. Michel Hansenne (social-chrétien francophone).

Education nationale néerlandophone : M. Jef Ramaeckers (socialiste flamand).

Education nationale francophone : M. Jacques Hoyaux (socialiste francophone).

Affaires communautaires néerlandaises : Mme Rika de Backer (social-chrétien flamand).

Affaires bruxelloises : M. Léon Defosset (Front démocratique des francophones bruxellois).

Affaires wallones : M. Jean-Maurice Dehousse (socialiste francophone).

Coopération au développement : M. Mark Eyskens (social-chrétien flamand).

Prévoyance sociale et pensions : M. Alfred Califice (social-chrétien francophone).

Fonction publique et réformes institutionnelles : M. Willy Calewaert (socialiste flamand).

Secrétaires d'État

A compétences communautaires :

— *Affaires communautaires francophones :* M. François Persoons (Front des francophones bruxellois).

— *Affaires communautaires néerlandophones :* Mme Rita Steyaert (social-chrétien flamand).

A compétences régionales :

— *Affaires bruxelloises :* M. Guy Cudell (socialiste francophone) ; Mme Lydia de Pauw-Deveen (socialiste flamand).

— *Affaires wallonnes :* M. Antoine Humblet (social-chrétien francophone) ; M. Bernard Anselme (socialiste francophone).

— *Affaires flamandes :* M. Paul Akkermans (social-chrétien flamand) ; M. Daniel Coens (social-chrétien flamand).

Italie

A LA FIN DU QUINZIÈME CONGRÈS DU P.C.I.

M. Berlinguer insiste sur le « nouvel internationalisme »

De notre correspondant

Rome. — Le XVe congrès du parti communiste italien s'est conclu mardi 3 avril au Palais des sports de Rome dans un climat de campagne électorale. Comme prévu, les organes dirigeants ont été reconduits tels quels, avec M. Enrico Berlinguer au poste de secrétaire général, pour « *assurer la nécessaire continuité* » pendant cette période délicate. Ce n'est qu'après les élections anticipées que le comité central — comprenant près d'un tiers de nouveaux membres — « réexaminera » la composition de la direction et du secrétariat.

Comme on le prévoyait également, les statuts du P.C.I. ont été modifiés dans un sens moins dogmatique. Les adhérents ne seront plus invités « *à acquérir et approfondir la connaissance du marxisme et à en appliquer les enseignements dans la solution des questions concrètes* » (ancien article 5). Il leur suffira « *d'accroître leurs connaissances culturelles et politiques, d'approfondir l'étude de l'histoire et du patrimoine d'idées du P.C.I. et de tout le mouvement ouvrier et révolutionnaire* » (nouvel article 7). Le plus grand P.C. d'Europe occidentale ne se réfère plus qu'à une « *tradition* » ayant « *sa matrice et son inspiration dans la pensée de Marx, de Engels et qui a eu une impulsion historique à partir des idées innovatrices et de l'œuvre de Lénine* ». C'est à la demande insistante de certains catholiques que la révision de l'article 5 avait été décidée.

Réaffirmation du compromis historique

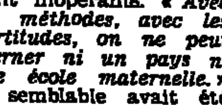
Aucune surprise non plus à propos des « thèses » préparatoires du congrès (*le Monde* du 12 décembre 1978). Elles ont toutes été approuvées avec quelques amendements, ainsi que le programme du parti pour les élections européennes. Les rapports de M. Berlinguer ont bénéficié, eux aussi, d'un vote à l'unanimité, dans l'esprit du « *centralisme démocratique* » auquel le P.C.I. réaffirme son attachement.

Deux conclusions se dégagent nettement de ce quinzième congrès. La première est que le P.C.I. ne renonce pas au « compromis historique » : il préconise toujours l'unité des communistes, des catholiques et des socialistes pour transformer la société italienne — quitte à insister davantage sur l'unité de la gauche. La seconde conclusion — d'ailleurs liée à la première — est que l'ensemble de la planète a besoin d'une entente de ce genre : il faut « *un nouvel internationalisme* », qui ne comprendrait pas seulement les partis communistes, mais toutes les forces de progrès pour instaurer la paix et la justice dans le monde.

Hormis ces deux points essentiels, les historiens ne retiendront pas grand-chose du discours de clôture prononcé, mardi 3 avril, par M. Berlinguer : des propos assez creux ne visant qu'à réveiller un patriotisme de parti et à lancer la campagne électorale. Tout y est passé : les femmes, les jeunes, les anciens, l'excellente qualité de ce congrès, sa franchise, sa liberté, son unité... « *Aux prochaines élections, il faut réduire les suffrages de la démocratie-chrétienne et augmenter la force globale des partis de gauche* », a dit M. Berlinguer, en demandant aux socialistes de ne pas se situer « à mi-distance » de la D.C. et du P.C.

Les faiblesses de ce discours sont celles du congrès lui-même. Le P.C.I. n'a pas voulu faire un bilan approfondi de ses deux années et demie d'association à la majorité parlementaire. Seuls, quelques orateurs l'ont effleuré, comme M. Giorgo Napolitano, membre de la direction, qui s'est habilement débarrassé de son image « droitière » l'espace d'un discours. « *Nous avons vécu,* a-t-il dit, *une expérience très importante, quoique fatiguante et par certains aspects ingrate, qui nous a exposés à beaucoup de risques, mais de laquelle nous sommes sortis enrichis. Pour la première fois, nous nous sommes mesurés avec les problèmes réels du gouvernement et de l'Etat.* »

Ni M. Berlinguer ni les délégués n'ont précisé, d'autre part, ce qu'ils entendaient faire au gouvernement. L'expérience précédente leur avait pourtant démontré qu'il ne suffit pas d'être au sommet de l'Etat pour le changer. Que pourraient faire demain quatre ou cinq ministres communistes contre tous les centres de pouvoir démocrate-chrétien. Le leitmotiv de ce congrès, « *Entrer au gouvernement* », a souvent ressemblé à un slogan électoral pour rejoindre l'opposition sans perdre trop de plumes et y exercer un rôle constructif.



Enfin, les délégués du P.C.I. ont balancé entre deux attitudes contradictoires : s'enfermer dans une citadelle pour retrouver leur « identité de communistes », ou s'ouvrir davantage à la société en cherchant à affronter de manière originale des problèmes nouveaux. Plusieurs orateurs, comme le maire communiste de Turin, M. Diego Novelli, ont insisté sur le fait que les anciens dogmes sont inopérants. « *Avec les vieilles méthodes, avec les vieilles certitudes, on ne peut plus gouverner ni un pays ni même une école maternelle.* » Une idée semblable avait été exprimée, de manière plus théorique, par M. Pietro Ingrao, président de la Chambre des députés. On l'a beaucoup applaudi, mais M. Berlinguer ne s'en est guère inspiré dans son discours de clôture.

Une charte des partis progressistes

Plus que jamais, le P.C.I. est soucieux de continuité. Cela ne l'empêche pas d'avancer à petits pas. Son secrétaire général s'exprime à la manière vaticane : chaque fois qu'il introduit une nouveauté, il prend soin de la présenter comme le rappel d'une chose déjà dite. Et chaque fois qu'il se sépare un peu plus des thèses soviétiques, il s'estime obligé de rendre hommage à la révolution d'Octobre et à ses descendants. On finit par s'y perdre un peu.

Malgré mille précautions, le secrétaire général du P.C.I. a innové à propos de la Chine. Certes, ce pays n'est pas mis sur le même plan que l'Union soviétique, mais il est qualifié de « *grand pays socialiste* », et on lui fait une fleur en condamnant l'invasion vietnamienne au Cambodge. La présence au congrès de l'ambassadeur chinois à Rome a été le signe que quelque chose se débloque, peut-être, de ce côté-là. N'a-t-il pas invité une délégation communiste italienne à se rendre à Pékin ?

Le congrès a soigneusement évité de dénoncer plus que de coutume la situation intérieure des pays de l'Est. Cela a permis à M. Berlinguer de revenir, dans son discours de clôture, sur le « *nouvel internationalisme* », en le précisant. Selon lui, « *il ne correspond plus au temps actuel de parler, dans un sens strict, d'un mouvement communiste international* ». Les P.C. doivent appartenir à « *un regroupement plus vaste et plus varié, visant la transformation et l'unité du monde* ». Outre les partis communistes, ce regroupement comprendrait « *des partis socialistes et sociaux-démocrates, des mouvements de libération nationale, qu'ils soient ou non au pouvoir et se référant aux idéaux les plus divers* ».

Selon M. Berlinguer, « *il peut arriver, et il arrive, qu'un parti communiste, un Etat socialiste se trouvent plus proches d'un parti, d'un mouvement progressiste populaire ou d'un gouvernement démocratique non communiste, que d'un autre parti communiste ou d'un Etat socialiste* ». Le secrétaire général du P.C.I. a avancé une proposition inédite qu'il veut d'abord soumettre à ses camarades des autres P.C. : « *Elaborer une sorte de charte qui définisse les principes, les orientations et les objectifs d'une stratégie unitaire de la paix et du développement dans le monde.* »

On ne voit pas bien pour le moment comment ce « nouvel internationalisme » pourrait se traduire dans les faits. Vœu pieux ? En tout cas, projet à long terme, comme l'est d'ailleurs le compromis historique. Habitués aux longues marches, les communistes italiens ont démontré, une fois de plus, avec leur quinzième congrès, qu'ils sont patients et pragmatiques.

ROBERT SOLÉ.

Pologne

Le cardinal Wyszinski a reçu trois représentants de l'opposition

Varsovie (*A.F.P., U.P.I.*). — Le cardinal Stefan Wyszinski, primat de Pologne, a, pour la première fois, accordé audience, dimanche 1er avril, dans son palais de Varsovie, à des représentants du Comité d'autodéfense sociale (KOR), le plus important groupe de l'opposition politique polonaise.

Cette rencontre, que les porte-parole de l'épiscopat se sont refusés à confirmer et qui avait, selon des sources dissidentes, « *un caractère purement privé* », fait suite à l'incursion très brutale, le 21 mars, d'une cinquantaine d' « *étudiants indignés* » dans l'appartement de M. Jacek Kuron, l'un des dirigeants du KOR, où devait se dérouler un cours de l' « université volante ».

Le cardinal se serait engagé, au cours de cet entretien, à intervenir auprès des autorités pour que cesse « *la répression qui frappe en ce moment les dissidents* ».

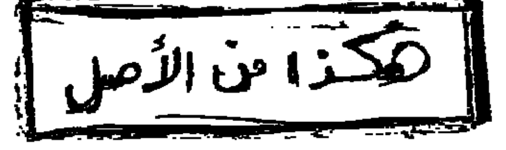
∴

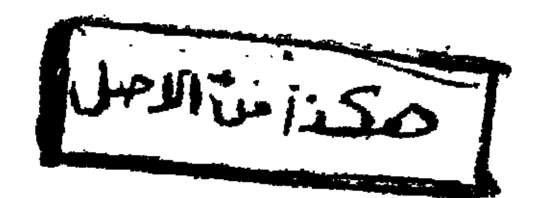
L'« université volante », créée au début de l'année 1978 par une soixantaine de scientifiques, d'écrivains et d'artistes, avait connu depuis un essor important : sept cents personnes ont déjà suivi, dans six villes différentes, près de cent cinquante cours organisés dans des appartements privés et portant sur l'histoire contemporaine, la sociologie ou l'économie.

Depuis le mois de janvier, les actions répétées de « civils », que l'opposition soupçonne fort d'appartenir à la police, avaient pratiquement réussi à paralyser le déroulement de cet enseignement parallèle, auquel le cardinal Wojtyla avait accordé, peu avant d'être élu pape, sa protection, notamment en prêtant des locaux ecclésiastiques de Cracovie.

Selon la KOR, cette aggravation de la répression s'expliquerait par la prochaine visite de Jean-Paul II, qui doit avoir lieu du 2 au 10 juin, et avant laquelle le pouvoir civil souhaiterait réaffirmer son autorité en mettant au pas une opposition dont l'audace n'a cessé de croître depuis les dernières émeutes ouvrières du mois de juin 1976.

Le soutien que le chef de la puissante Eglise catholique polonaise apporte au KOR ne peut que renforcer sa détermination à développer ses activités. On notera toutefois que le cardinal Wyszinski s'est gardé de recevoir les animateurs les plus politisés de ce mouvement, MM. Kuron et Michnik. C'est à l'une des plus célèbres actrices polonaises, Mme Mikolajska, à un membre de l'Académie des sciences, M. Kielanowski, et à l'une des victimes de l'incursion dans l'appartement de M. Kuron, M. Wujec, qu'il a accordé audience.





Le Monde

politique

LA CRISE ENTRE LE POUVOIR ET LE R.P.R.

M. Raymond Barre s'efforce de justifier son soutien à la liste de l'U.D.F.

Jusqu'à présent, la seule réaction officielle aux critiques et aux menaces formulées lundi soir par M. Jacques Chirac, à l'adresse du gouvernement et du président de la République, est venue de M. Raymond Barre. Dans une déclaration en forme de mise au point faite mardi après-midi 3 avril à l'hôtel Matignon, quelques minutes seulement après le déjeuner auquel il avait été convié, à l'Elysée, en compagnie des présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat, le premier ministre a répliqué au président du R.P.R., *mais il l'a fait sur un seul point.*

Accusé par M. Chirac, tout à la fois *de se livrer à d'inadmissibles « attaques personnelles »*, de prendre *les dirigeants gaullistes pour des « débiles mentaux »*, d'acculer la population, par sa politique, à un infernal dilemme — *« ou le désespoir ou la révolution »*, — d'ignorer totalement *« les vœux émis par la nation au travers des bulletins de vote »* et de revenir *« aux pratiques de la IVe République »* en décidant de soutenir aux élections européennes la liste de l'U.D.F. contre celle de la formation la plus importante de sa majorité parlementaire, M. Barre n'a retenu, en effet, que ce dernier grief.

Il a expliqué son silence sur les autres par son souci de *« ne rien faire qui puisse compromettre l'unité de la majorité »* et de ne pas envenimer davantage la polémique. Cette explication apparaîtra fort singulière aux dirigeants gaullistes, qui reprochent justement au premier ministre d'avoir aggravé la situation, dimanche soir, en s'en prenant directement à la personne du maire de Paris, dont il a condamné l'« outrance », l'« enflure », la *« légèreté » et « l'éloquence du menton »*, alors que, la veille, *M. Chirac, dans son discours* de la porte de Champerret, avait évité toute agression personnelle à l'égard du chef du gouvernement.

Pour justifier sa prise de position en faveur de la liste conduite par Mme Veil, M. Barre avance cinq arguments. Il affirme que cette liste ne sera pas celle de l'U.D.F., mais une *« liste d'union »*. Il souligne que son engagement est conforme à l'esprit des institutions, puisque cette liste sera celle qui correspondra le mieux, *par ses options*, aux orientations européennes définies par le président de la République et suivies par le *gouvernement. Il argue aussi de la* solidarité gouvernementale en faisant *valoir son « estime » pour* Mme Veil, mais ajoute qu'il agit autant *« comme citoyen » qu'en qualité de premier* ministre.

Enfin, argument majeur à ses yeux, *M. Barre estime que sa prise de position* n'est pas incompatible avec sa fonction de chef de la majorité parlementaire dans la mesure où, dit-il, les élections européennes ne concernent pas la politique intérieure de la France. Sur ce point, le premier ministre se trouve en total désaccord non seulement avec toutes les formations politiques, y compris l'U.D.F., qui attend le scrutin du 10 juin pour connaître sa « pointure » exacte au niveau national, mais aussi avec la majorité des électeurs. Du moins, si l'on en croit le sondage de la SOFRES publié mercredi 4 avril par *le Figaro*, selon lequel 54 % des personnes interrogées indiquent que leur vote tiendra compte avant tout des considérations de politique intérieure.

En fait, il semble qu'il importe moins à M. Barre de nier certaines *évidences que de s'employer à nouveau*, sans lésiner sur les moyens, *à faire porter à M. Chirac, et à lui* seul, l'entière responsabilité de la division de la majorité. A cette fin, le premier ministre, qui se déclarait, dimanche 1er avril, au micro d'Europe 1, peu enclin à tenir le rôle de Sganarelle, ce personnage des farces de Molière spécialisé dans les emplois multiples, n'hésite pas aujourd'hui à courir le risque d'être taxé de tartuferie.

ALAIN ROLLAT.

MEFIEZ VOUS ! VOUS RISQUEZ DE ME VOIR PARTIR A TOUT MOMENT.

konk

(Dessin de KONK.)

« Les élections européennes ne concernent pas la vie politique intérieure de la France »

réaffirme le premier ministre

Commentant les propos tenus lundi soir 2 avril par M. Chirac au micro d'Antenne 2, en réponse aux déclarations que lui-même avait faites dimanche soir 1er avril au Club de la presse d'Europe 1, M. Barre a fait, mardi après-midi, à l'hôtel Matignon, la déclaration suivante :

« Si j'ai fait une mise au point après un certain nombre de déclarations — ce que l'on appelle l'appel de Cochin, l'interview publiée dans le Monde *(1), une lettre aux militants (2), le discours de Champerret — je n'ai pas l'intention de poursuivre un débat polémique avec le chef de la plus importante formation de la majorité.*

» En ce qui concerne la déclaration que j'ai faite concernant mon engagement personnel à propos des élections européennes, je voudrais rappeler très clairement qu'en premier lieu je n'appartiens à aucune formation politique. Et si j'ai de la sympathie pour une formation politique qui a soutenu avec courage, loyauté et amitié le gouvernement et le premier ministre, je ne lui appartiens pas. Par ailleurs, la liste que dirigera Mme Veil est une liste d'union, qui comportera des personnalités très diverses ; certes, elle sera soutenue par une importante formation de la majorité, mais elle sera une liste d'union. De surcroît, les élections dont il s'agit ne sont pas des élections concernant la vie politique intérieure de la France. Lorsque les élections législatives ont eu lieu, j'ai adopté une attitude qui a consisté à soutenir tous les candidats de la majorité soutenant sans équivoque l'action du président de la République. Dans le cas qui nous préoccupe, il s'agira d'une élection au scrutin proportionnel et il serait étonnant que tous les Français aient le droit d'exprimer leur sentiment et que le premier ministre n'ait pas la possibilité de le faire.

» Si j'ai choisi de soutenir la liste qui est dirigée par Mme Veil, c'est d'abord parce que cette liste est dirigée par un ministre du gouvernement que j'ai l'honneur de diriger et pour qui j'ai la plus grande estime. C'est aussi parce que cette liste soutiendra sans équivoque la politique européenne qui est définie par le président de la République et qui est conduite par le gouvernement. Je ne crois pas que cela puisse constituer le moindre retour à la IVe République. Je crois au contraire que sous la Ve République l'attitude que j'adopte comme citoyen et comme premier ministre est dans le droit fil des principes qui doivent inspirer l'action de quelqu'un qui souscrit aux orientations fondamentales de la politique étrangère de la France. Je n'en dirai pas plus, car je suis convaincu qu'un certain nombre de déclarations et que certains comportements ne sont utiles ni à la majorité, à l'unité de laquelle je suis attaché, ni à la France. »

Invité à répondre plus précisément aux critiques adressées par le président du R.P.R. à la politique économique et sociale du gouvernement, M. Barre a ajouté : *« Je ne commenterai pas des propos de ce genre. J'ai fait dimanche soir une mise au point alors que je m'étais donné pour règle de ne pas répondre aux attaques, je ne poursuivrai pas dans ce domaine, car je ne veux rien faire qui puisse compromettre l'unité de la majorité au niveau de l'électorat, au niveau des formations parlementaires qui soutiennent l'action du gouvernement. En ce qui me concerne je respecte les principes qui régissent les institutions de la Ve République. »*

A propos de son engagement en faveur de la liste soutenue par l'U.D.F., le premier ministre a également précisé que les autres membres du gouvernement ne seraient pas tenus de suivre son exemple : *« L'engagement que j'ai pris est un engagement à titre personnel ; je suis premier ministre, c'est vrai mais c'est un engagement personnel. A chacun d'agir selon sa conscience. Je le répète : il ne s'agit pas d'élections qui ont pour but de déterminer la forme et l'organisation future de l'action des pouvoirs publics en France. Il s'agit d'une élection qui porte sur l'élection de représentants français à l'Assemblée européenne, et comme nul n'ignore que j'ai consacré quelques années de ma vie à la construction de l'Europe, au temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou, et que, de surcroît, je soutiens les orientations du président de la République, qui à mon avis ne s'écartent pas de celles de ses prédécesseurs, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas en tant que citoyen prendre position. »*

(1) *Le Monde* du 1er mars.

(2) Il s'agit de la lettre que M. Chirac a adressé le 27 mars aux adhérents du R.P.R. (*le Monde* du 30 mars).

M. Labbé : un faux pas

M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R. et président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré, mercredi 4 avril : *« Les propos tenus par M. Barre pour justifier sa position me paraissent remplis d'innocence. Le premier ministre ne peut pas se considérer comme un Français moyen. En outre, il est curieux de dire que ces élections ne sont pas des élections françaises. »* M. Labbé estime qu'en apportant son soutien à la liste de l'U.D.F., M. Barre *« a tout de même fait un faux pas »*. *« En effet*, a-t-il dit, *notre liste comprendra un quart ou un tiers de députés qui ont toujours soutenu la politique de M. Barre et qui seront privés de son appui. La seule attitude convenable pour un homme qui a toujours prétendu se tenir à l'écart de la politique politicienne, c'était de rester en-dehors de cette campagne. Le choix qu'a fait M. Barre est désagréable vis-à-vis du R.P.R. »*

Le conseiller politique du R.P.R. a précisé que cette question n'avait pas été évoquée au cours du déjeuner qui avait réuni, mardi à l'Elysée, le premier ministre et les présidents des groupes de la majorité. Mardi matin, M. Labbé avait déclaré au micro de France-Inter :

« Je ne vois pas pourquoi le président de la République demain, et le premier ministre hier feraient, ou font, un choix sur l'une des deux listes. C'est effectivement une situation assez grave. C'est aussi une clarification. Parce que maintenant nous savons où nous en sommes, nous savons où nous allons. »

M. Labbé avait également indiqué : *« Nous avons un double devoir, c'est un devoir de critique et un devoir de vérité. Alors ce n'est pas toujours facile. Nous ne sommes pas toujours compris, mais nous continuerons à agir de cette sorte parce que nous pensons que c'est indiscutablement ce qu'il faut faire, comme l'a dit Jacques Chirac lundi sur Antenne 2. Nous allions à un véritable désastre. Alors, nous ne sommes pas des Cassandre. Nous ne sommes pas des prophètes de malheur. Nous constatons des faits à l'heure actuelle et nous constatons aussi qu'il y a un certain nombre de leçons que nous venons de recevoir, notamment après les élections cantonales. Nous devons en tirer les conséquences. Et les conséquences, ce n'est pas de renverser le gouvernement. C'est simplement d'obtenir enfin qu'on nous écoute, qu'on nous entende, qu'il y ait un certain nombre d'infléchissements. (...)*

M. FOURCADE : consterné.

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, vice-président de l'U.D.F., a commenté, mardi 3 avril, les propos tenus par M. Jacques Chirac la veille à l'émission *Cartes sur table* d'Antenne 2. Il a évoqué la politique de relance préconisée par le président du R.P.R. et a déclaré : *« En 1974 et 1975, la nocivité de cette politique a été démontrée, et c'est pourquoi le débat de lundi m'a consterné quant au fond. On n'a pas le droit de dire qu'avec une relance massive de l'investissement et de la consommation on atténuera le chômage : dire qu'il faut changer fondamentalement de ligne et que ce changement de fond ne serait pas celui proposé par les dirigeants socialistes me paraît faux. »*

Il a aussi noté : *« Essayer d'attaquer le président de la République et le gouvernement en des termes aussi violents sur l'existence d'une troisième voie en matière de politique économique, n'est pas sérieux. »*

N.D.L.R. — En 1974 et 1975, M. Fourcade était ministre de l'économie et des finances dans le gouvernement de M. Chirac.

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a estimé, mardi 3 avril à Europe 1, à propos des déclarations de M. Chirac, que ce dernier *« est impatient pour tout »*.

Interrogé sur le soutien de M. Raymond Barre à la liste U.D.F. pour les élections européennes, le ministre de l'environnement a répondu : *« Il aurait été préférable, comme l'avait demandé le président de la République, qu'il y ait une large liste rassemblant tous ceux qui approuvent, dans la majorité, la politique européenne du gouvernement. M. Chirac n'en a pas voulu. Croyez-vous que le premier ministre puisse rester spectateur, lui qui est spécialiste de l'Europe, et qui en a si souvent parlé avec le général de Gaulle ? »*

LE DÉJEUNER DES PRÉSIDENTS DES GROUPES DE LA MAJORITÉ A L'ÉLYSÉE

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué, mardi après-midi 3 avril, que le déjeuner, qui réunissait ce jour-là autour du chef de l'Etat le premier ministre et les présidents des groupes parlementaires de la majorité s'était déroulé *« dans une atmosphère cordiale et coopérative »*.

Etaient présents, outre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, respectivement présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée nationale, Marc Jacquet, président du groupe R.P.R. du Sénat, et Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe U.D.F. de cette Assemblée.

M. Hunt a rappelé : *« Ce déjeuner avait pour objet de vérifier les conditions dans lesquelles a été préparée la session parlementaire. Tous les participants ont constaté que ce travail de préparation avait été bien fait, et que l'examen des textes et le choix des débats retenus correspond bien aux préoccupations des parlementaires. »*

M. Chinaud a indiqué, de son côté, que ce déjeuner avait un caractère *« technique »* et s'était déroulé *« dans une très bonne atmosphère »*.

M. MITTERRAND : SI M. CHIRAC EST COHÉRENT...

M. François Mitterrand a déclaré mardi 3 avril au micro de France-Inter, à propos des prises de position de M. Chirac :

« Que veut donc et que peut faire M. Chirac ? Comme il dispose de la capacité, il a la clef dans la serrure, il peut à tout moment renverser le gouvernement avec simplement quarante-six députés, et il en a cent cinquante-cinq. Il est absolument le maître de cette législature. Alors, pendant encore deux ans, dire : attention, je vais faire un malheur ? Cela risque de lui nuire.

» En vérité, je pense que M. Chirac est pour l'instant dans une période d'incertitude. Il a des velléités, il n'a pas encore une volonté, à moins que cette volonté, s'il l'a, n'ait besoin, ce qui arrive généralement dans la vie politique, de procéder par étapes. Voilà pourquoi je continue de penser que les élections législatives sont certaines au lendemain de l'élection du futur, du nouveau président de la République, et qu'elles sont possibles avant, si M. Chirac est cohérent. »

« L'HUMANITÉ » : M. Chirac triche.

Laurent Salini commente, dans *l'Humanité* du mercredi 4 avril, la démarche du président du R.P.R. *« Un opposant, M. Chirac ?* demande-t-il. *Allons donc ! Il n'élève la voix que pour mieux préparer les consultations électorales dont il redoute un affaiblissement du pouvoir giscardien. »*

L'éditorialiste poursuit : *« Mis à part les calculs politiciens et l'approche de la campagne présidentielle, M. Chirac craint comme la peste le glissement de ses électeurs vers les forces populaires. Il connaît les ambiguïtés de son parti. Il sait à quoi aspirent ces petites gens pour qui le R.P.R. est encore un peu héritier du gaullisme (...).*

» Il triche avec les siens. Il triche avec la tradition gaulliste de certains des siens. Il veut abuser ceux qui se souviennent que la France n'est elle-même que par son peuple. Le gaullisme n'est plus qu'un masque. »

U.D.F. 1 : procès d'intention et tentatives d'affolement

Dans l'éditorial d'*U.D.F. 1*, lettre quotidienne d'information de l'Union pour la démocratie française, on lit mercredi 4 avril :

« Depuis quelques jours, l'état-major du R.P.R. multiplie à l'égard du président de la République, du chef du gouvernement et de l'U.D.F. des attaques fondées sur des outrances, des procès d'intention et des tentatives d'affolement. L'U.D.F., qui se veut sereine, refuse d'y répondre. Nous sommes persuadés, en effet, que les Français rejettent cette escalade d'agressivité dans laquelle on voudrait entraîner les deux grandes familles de la majorité. Si celles-ci demeurent unies, rien ne pourra empêcher que le choix de société qui leur est commun ne soit approuvé par la majorité des Français dans les scrutins où ce choix sera mis en jeu. Nous continuons de penser que tout doit être fait pour maintenir notre entente. »

La lettre de M. Lecanuet à M. Chirac

Dans son numéro du 4 avril, *U.D.F. 1* publie la lettre que M. Jean Lecanuet a adressée le 30 mars dernier à M. Chirac. Voici ce texte :

« Monsieur le président,

» Dès la semaine dernière, j'ai fait connaître, au cours d'une conférence de presse, la nécessité d'établir l'union des deux grandes formations de la majorité sur des bases nouvelles.

» Les Français qui nous ont fait confiance exigent, à juste titre, cette union. Ils savent que la sauvegarde du choix de société qu'ils ont approuvé en 1974 et 1978 en dépend. Je suis convaincu qu'ils désapprouvent les polémiques qui risquent d'apparaître comme une discorde, préjudiciable aux institutions.

» C'est pourquoi l'U.D.F. se refuse à entrer dans une querelle interne à la majorité qui, en s'amplifiant, pourrait compromettre les chances d'une solide et bonne entente. Ce péril me confirme dans le sentiment qu'il est devenu urgent de rétablir l'accord profond de la majorité dans le respect de nos différences.

» A cette fin, je vous renouvelle mon offre d'une rencontre à votre convenance, après les audiences que le président de la République nous donnera prochainement. Par la suite, pourraient se dérouler des entretiens périodiques auxquels assisteraient les principaux dirigeants de nos mouvements.

» Dans l'espoir que vous répondrez favorablement à cet appel, je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

» Signé : Jean LECANUET.

» P.S. — La demande que je vous adresse s'inspire d'une profonde conviction. Toutefois, je suis conscient que cette lettre risquerait de faire l'objet d'interprétations contraires à mes intentions si je la rendais publique au moment où se tiendront vos assises nationales.

» Dans ces conditions, je ne la communiquerai à la presse que mardi ou mercredi prochains, de manière à vous laisser un délai utile de réponse et à donner ainsi toutes ses chances au rétablissement de l'entente dans la majorité. »

LE PRÉSIDENT DE L'U.D.F. : dangereux et inacceptable.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a commenté mardi matin 3 avril au micro d'Antenne 2, les propos de M. Chirac. Il a notamment déclaré :

« Il est dangereux et inacceptable que la majorité, sous les coups de boutoir de M. Chirac, présente un visage aussi divisé. (...) Je suis convaincu que M. Giscard d'Estaing, s'il se représente, l'emportera en 1981. Je suis convaincu que M. Chirac a tort de poser dès maintenant le problème de l'élection présidentielle. Mais je me refuse à alimenter la querelle au sein de la majorité. (...) Si M. Chirac veut rendre plus compliqués encore les problèmes de la France, il n'a qu'à continuer. »

Evoquant la décision de M. Barre de soutenir la liste conduite par Mme Veil, M. Lecanuet a déclaré : *« L'appui du premier ministre va à la liste qui est le reflet de la politique du gouvernement, orientée par le chef de l'Etat. Ce n'est donc pas une prise de position partisane. »*

La Lettre de la Nation : le président du R.P.R. n'est pas un valet qu'on sonne

Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* du 4 avril :

« Je suis convaincu que le président de la République est lui-même si convaincu de la justesse des propos de Jacques Chirac qu'il a, depuis longtemps, prévu de remplacer à la tête du gouvernement, début 1980 au plus tard, le préposé à la purge par un préposé aux rubans roses. Reste à savoir si, d'ici là, il y aura encore des rubans à distribuer. « Vraisemblablement pas », dit Jacques Chirac. Et c'est là qu'il est gênant, d'autant plus que ce qu'il dit, il le prouve.

» Raymond Barre, qui dit le contraire, est bien empêché d'en faire autant. Il s'en tire donc en assénant des vérités premières ou prétendues premières qui ont pour principal avantage de ne pas se prêter à démonstration, et en feignant de croire que Jacques Chirac n'a rien dit.

» Faute de pouvoir contredire Jacques Chirac dans les faits, on lui reproche ses « mauvaises manières ». Ce qui est plutôt drôle, comparé aux manières dont on use tant avec lui qu'avec le R.P.R.

» Le plus beau est la réaction de l'Elysée qui se dit douloureusement surpris « qu'un ancien premier ministre annonce à la télévision les sujets qu'il a l'intention d'aborder lorsque le chef de l'Etat lui accordera audience ». C'est une vraie farce. Le président de la République fait publier dans un journal son intention et ses raisons d'inviter Jacques Chirac, sans en avoir prévenu celui-ci. Et il serait indécent que cet invité, par voie de « petites annonces » fasse savoir pourquoi il répondrait à une invitation qu'il n'a toujours pas reçue ? Le président du R.P.R. n'est pas un valet qu'on sonne. Et il a d'autant plus le droit de parler « avant » qu'il n'a jamais parlé « après », et que, en outre, ce qu'il dit, il l'avait déjà écrit au président de la République. »

● *Nominations de sous-préfets :* M. Gérard Thiant, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Lure en remplacement de M. Gilbert Belin nommé sous-préfet de La Châtre. M. Paul Roncière, sous-préfet d'Avallon, est nommé directeur du cabinet du préfet de la région du Nord. M. Alain Benon, directeur du cabinet du préfet de l'Aube, est nommé secrétaire général de l'Ariège en remplacement de M. André Lachaize nommé chargé de mission auprès du préfet des Hautes-Alpes.

● *La situation au sein du conseil municipal d'Antony.* — A la suite de la démission de M. Jacques Pietri (P.S.), adjoint au maire d'Antony (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 4 avril), le maire de cette ville, M. André Aubry (P.C.), précise que son adjoint s'est retiré pour *« raisons de santé »*, ainsi qu'il l'a précisé dans une lettre. La délégation de l'urbanisme, qui avait été confiée au groupe socialiste, lui reste acquise. Dans une déclaration commune, les groupes P.C., P.S., P.S.U. et M.R.G. du conseil municipal d'Antony, se félicitent, en outre, du bilan *« largement positif »* de leur action, et réaffirment leur volonté de poursuivre ensemble l'application de leur programme.

● ERRATUM. — Dans le tableau de répartition des mandats sur les différentes motions présentées au congrès socialiste de Metz (*le Monde* du 3 avril), une coquille a altéré un pourcentage. Dans l'Hérault, le nombre de mandats obtenus par la motion de M. Pierre Mauroy est bien de neuf ; en revanche, le pourcentage des voix obtenues par la motion n'est pas de 14,8, mais de 4,8.

● *M. Yves Guéna*, ancien conseiller politique du R.P.R., a déclaré mardi 3 avril à France-Inter : *« Je me considère en réserve du R.P.R., et je n'exclus pas, si les circonstances changent, de reprendre des responsabilités au sein du R.P.R. »* Il a ajouté : *« La politique faite actuellement par le gouvernement n'est pas bien perçue dans le pays. Il faut pour le moins changer le discours et le comportement et ne pas oublier le côté humain et social. »*

M. Guéna a précisé enfin qu'il approuvait les positions européennes de M. Jacques Chirac et qu'il soutiendrait la liste conduite par le maire de Paris.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Fin de la prépondérance maritale dans les régimes matrimoniaux

Le Sénat a entamé mardi 3 avril l'examen en séance publique du projet de loi tendant à assurer l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux. Ce texte complète la réforme de 1965 qui avait mis fin à la prépondérance absolue du mari, en lui retirant notamment l'administration des « biens propres » de la femme. Le mari conservait néanmoins, dans le régime en vigueur, une sensible prééminence, ayant seul le pouvoir d'administrer les « biens communs ».

Le projet gouvernemental vise à abroger cette séquelle du statut d'infériorité de la femme mariée dans notre droit civil. Notons qu'il est maintenu en droit fiscal. On a constaté toutefois, au cours de la discussion générale de ce texte, une certaine réticence de la part de la commission des lois devant le caractère restrictif du système de cogestion, préconisé (« gestion conjointe ») par le gouvernement. Celui-ci, en effet, en restreignait le champ d'application « aux actes de disposition les plus graves » (Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine) ; certaines aliénations de biens communs pouvant être effectuées sous le régime dit « de la gestion concurrente » qui donne pouvoir et signature au premier des époux qui intervient.

« *La solution du gouvernement*, a déclaré le rapporteur, M. Pierre MARCILHACY (non-inscrit, Charente), *présente le grave défaut de laisser l'avantage au plus prompt des deux époux. Vous imaginez*, dit-il, *la surprise et les désagréments pour l'autre !* » La commission des lois demande donc que l'accord des deux époux soit nécessaire (gestion conjointe) pour tout acte de gestion visant notamment à aliéner un bien commun. Elle distingue les « *actes d'administration* », qui ne requièrent que le pouvoir d'un époux (gestion concurrente), des « *actes de gestion* », qui impliqueront l'accord du couple.

M. Alain PEYREFITTE, garde des sceaux, après avoir souligné l'importance du texte en discussion et indiqué les inégalités maintenues par le régime en vigueur, inégalités qui peuvent créer de sérieuses dificultés dans la gestion des biens professionnels lorsque les exploitations agricoles, artisanales ou commerciales sont composées de biens communs, déclare : « *Le gouvernement a écarté la solution de la cogestion, qui eût obligé les époux à intervenir systématiquement tous les deux ; il a aussi écarté la « bilatéralisation » des biens réservés, qui aurait eu, notamment, des conséquences injustes pour les femmes sans profession. Il a choisi le régime de la gestion concurrente pour les actes ordinaires, assorti de la gestion conjointe* [cogestion] *pour les actes les plus graves.* » « *Le système retenu*, précise-t-il, *conduit à une égalité* réelle *et non pas* formelle. *Il permet à la femme mariée d'administrer et* d'engager *une masse de biens sans qu'il y ait lieu d'en considérer l'origine. Il s'agit là d'une promotion pour la femme au foyer, tout comme pour celle qui, ayant une activité rémunérée, gagne moins d'argent que son mari. Or c'est le cas le plus courant.* »

Le mécanisme du pouvoir concurrent, dit-il, fonctionne déjà pour l'entretien du ménage ou l'éducation des enfants, chaque époux ayant, dans ces domaines, pouvoir de passer seul les contrats. Il existe aussi en matière d'autorité parentale ou d'indivision.

La réforme implique la suppression des biens réservés de la femme, mais leur existence et leur consistance, estime le ministre, étaient souvent difficiles à prouver. La nouvelle législation, en revanche, protégera les salaires.

« *Ce projet*, conclut M. Alain Peyrefitte, *institue pour la première fois en France une égalité de décision entre les époux. Il serait bien entendu aventureux de prétendre que l'égalité contenue dans le texte se traduira demain par une parfaite égalité dans les comportements. Mais la loi, en ce point, pourra hâter un peu l'évolution des mœurs. Car on sait que les idées des Français sont souvent en avance sur leurs comportements !* »

Mme PERLICAN (P.C., Paris) estime que le projet en discussion marque un progrès, mais souhaite l'amender « *dans le sens d'une cogestion plus affirmée* ».

M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) approuve la réforme mais souligne deux faits : « *Le régime le plus simple, celui de la séparation des biens, est aussi le plus égalitaire, et cependant c'est le moins utilisé. Au cours de l'union, les époux ont tendance à renforcer par tous les moyens l'existence de la communauté des biens.* » « *La réforme en cours*, remarque-t-il, *qui intéresse l'ensemble des ménages, a été hâtée par le problème particulier des femmes partageant l'activité professionnelle de leur mari.* »

M. GEOFFROY (P.S., Vaucluse) annonce que son groupe « *s'associera à cette réforme courageuse, dans le texte bien équilibré proposé par M. Marcilhacy au nom de la commission des lois* ».

Dernier orateur dans la discussion générale, Mme Monique PELLETIER, ministre délégué à la condition féminine, souligne que la loi a progresivement donné à la femme l'égalité des droits pour toutes les décisions qui concernent l'éducation des enfants et le mode de vie du ménage, y compris, le 11 juin 1975, le droit de choisir le domicile conjugal. « *Est-il normal* ajoute-t-elle, *que la loi n'autorise pas une femme mariée à donner une villa ou un studio en location, à vendre une vache ou une action ?* »

Le ministre indique que le projet du gouvernement renforce le caractère communautaire du régime légal adopté par 90 % des époux ; il est aussi, dit-elle, « *parfaitement égalitaire* ». C'est enfin un régime de protection du patrimoine familial, puisque les actes de disposition les plus graves imposent une gestion conjointe. Mme Pelletier, toutefois, ne veut pas étendre ce régime de cogestion à la totalité des « actes de disposition ». Elle évoque ensuite la revendication des femmes d'agriculteurs, qui réclament un statut, et annonce que la loi d'orientation agricole en cours d'élaboration prévoit que la qualité d'exploitant sera reconnue à chacun des époux. De même, sera mis en place le statut de « conjoint collaborateur » pour les épouses de commerçants et d'artisans. « *Ce projet*, conclut-elle, *parachève l'évolution du droit civil en matière d'égalisation juridique de la femme, dans le souci de l'indépendance et de l'autonomie réciproque des deux époux.* »

Les sénateurs ont repris, mercredi après-midi 4 avril, l'examen d'une réforme dont tous paraissent admettre la nécessité.

ALAIN GUICHARD.

Les bureaux des commissions de l'Assemblée nationale

Les six commissions permanentes de l'Assemblée nationale ont procédé, mardi 3 avril, à l'élection de leurs bureaux. L'opposition a demandé, comme chaque année, que cette élection permette la représentation proportionnelle des groupes. Devant le refus de la majorité, les commissaires socialistes et communistes n'ont pas pris part aux votes. L'accord conclu entre les deux groupes de la majorité, en avril 1978, ayant été confirmé, la répartition des présidences et des vice-présidences n'a pas été modifiée, hormis le passage de M. Alain Mayoud (U.D.F.-P.R.) de la commission des finances à la vice-présidence de la commission de la production et des échanges, en remplacement de M. René de Branche (U.D.F.-P.R.), qui siège désormais à la commission des finances.

● Affaires culturelles, familiales et sociales : M. Henry Berger (R.P.R.) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Jean Briane (U.D.F.-C.D.S.), René Caille (R.P.R.), Jean Delaneau (U.D.F.-P.R.) et Antoine Gissinger (R.P.R.).

● Affaires étrangères : M. Maurice Couve de Murville (R.P.R.) a été réélu président. Vice-présidents : MM. René Feït (U.D.F.-P.R.), Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.), et Jean Seitlinger (U.D.F.-C.D.S.).

● Défense nationale : M. Marcel Bigeard (app. U.D.F.) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Jean-Marie Daillet (U.D.F.-C.D.S.), René Tomasini (R.P.R.) et Raymond Tourrain (R.P.R.).

● Finances : M. Robert-André Vivien (R.P.R.) a été réélu président et M. Fernand Icart (U.D.F.-P.R.) rapporteur général du budget. Vice-présidents : MM. Henri Ginoux (U.D.F.-C.N.I.P.), Pierre Ribes (R.P.R.) et Maurice Tissandier (U.D.F.-P.R.).

● Lois : M. Jean Foyer (R.P.R.) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Henri Baudouin (U.D.F.-P.R.), Maurice Charretier (U.D.F.-P.R.) et Jacques Piot (R.P.R.).

● Production et échanges : M. Michel Durafour (U.D.F.-rad.) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Jean Bégault (U.D.F.-C.D.S.), Maurice Cornette (R.P.R.), Xavier Hamelin (R.P.R.) et Alain Mayoud (U.D.F.-P.R.).

LES NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Au lendemain des élections cantonales, les représentants des départements qui siégeront au conseil régional d'Ile-de-France ont été élus. Les conseils généraux de chaque département choisissent six d'entre eux, pour les représenter au conseil régional. Voici les nouveaux élus :

Yvelines : M. Pierre Régis (R.P.R.) ;

Hauts-de-Seine : Henry Wolf (U.D.F. ;

Essonne : Gérard Lefranc (P.C.), Francis Despierre (P.S.), René Sanvoisin (P.S.), Jean-Marc Bernard (P.C.) ;

Seine-Saint-Denis : Mme Madeleine Cathalifaud (P.C.) ; MM. Claude Favretto (P.C.), André Renard (P.C.) ;

Val-de-Marne : M. Laurent Cathala (P.S.), Mme Odette Denis (P.C.) ;

Val-d'Oise : M. Christian Jessen (M.R.G.) ;

Seine-et-Marne : MM. Marc Bareyre (M.R.G.), Robert Le Foll (P.S.), François Hanrot (P.S.), Lionel Hurtebize (P.C.), Mme Martine Noël (P.S.), M. Victor Prudhomme (div. gauche).

La majorité conserve 102 sièges (contre 108 dans l'ancienne assemblée) et la gauche en gagne 6, elle compte 62 sièges (contre 56).

[Les élus de Paris n'ont pas changé puisque la capitale n'est pas concernée par les élections cantonales. Les édiles parisiens, qui sont en effet à la fois conseillers municipaux et conseillers généraux — Paris est une ville et un département, — ne sont soumis à renouvellement qu'à l'occasion des élections municipales.]

● *La Fédération des républicains de progrès (F.R.P.)*, que préside M. Jean Charbonnel, maire de Brive, précise que les gaullistes d'opposition qui ont critiqué l'attitude du président de la F.R.P. lors de l'élection du président du conseil général de Corrèze ne représentent que « *trois militants et trois conseillers municipaux sans mandat de leur association, dont un seul appartient d'ailleurs à la F.R.P.* ».

APRÈS LES ÉLECTIONS

De la difficulté d'être candidate

« Empêcheuse de tourner en rond »... et décidée à le rester

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — Sur sept mille cent six candidats aux élections cantonales, il n'y avait que six cent quatre-vingts femmes, soit 9,56 % (*le Monde* du 29 mars). Parmi celles-ci, en Vendée, une infirmière à domicile, Mme Madeleine Lelièvre, quarante-cinq ans.

En trois ans, elle a participé à trois élections : les municipales en 1977, les législatives en 1978, et cette année, les cantonales. « *Je me présente à tous les scrutins pour que l'électorat s'habitue à voter pour une femme* », déclare cette mère de famille de quatre enfants qui, depuis près de dix ans, essaie de défendre la cause des femmes. Ni féministe ni de gauche, elle se situe dans le courant majoritaire... Rien en cela qui puisse, apparemment, constituer un cas. Et pourtant...

Cette candidate qui veut moraliser la vie politique a connu de sérieux ennuis en 1978, lors de la campagne des législatives. A cette époque, un tract diffamatoire avait été distribué en Vendée contre celui que l'on considérait comme le « *député le mieux élu de France* », M. Vincent Ansquer, ancien ministre. Ce dernier avait porté plainte contre X pour diffamation et injures publiques, le 9 mars 1978, à trois jours du premier tour. Candidate, elle aussi, dans la quatrième circonscription, Mme Lelièvre, après enquête, avait été inculpée le 24 avril, à 8 heures du matin. Le soir même, l'ancien ministre de la qualité de la vie avait retiré sa plainte. « *J'ai été victime d'une odieuse machination* », déclare Mme Madeleine Lelièvre.

Une lettre adressée au garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, est restée sans réponse. Au mois de novembre dernier, à l'occasion de la visite de Mme Giscard d'Estaing en Vendée, Mme Lelièvre a remise à l'épouse du chef de l'Etat une missive lui demandant de se pencher sur son cas. Elle n'a reçu qu'une réponse administrative et polie de son secrétariat. « *Il faut abolir la loi du 29 juillet 1881, qui place l'inculpé dans l'impossibilité même de prouver son innocence*, souligne Mme Lelièvre, *est-il normal qu'un citoyen, après avoir été montré du doigt, se trouve, soudain purement et simplement, abandonné par la justice ?* ».

Au lendemain du second tour des cantonales, elle a déposé, auprès du tribunal administratif, une demande d'annulation des élections dans le canton des Herbiers, en mettant en cause un tract distribué « illégalement », affirme-t-elle, par l'un de ses adversaires, M. Louis Cousseau (mod. maj.), lequel a été élu.

Elle a également donné sa démission de l'U.D.F. qui avait préféré accordé son investiture à un autre candidat, M. Jean Bonnet, qu'elle a pourtant devancé, après s'être maintenue, au second tour : « *Je suis pour la majorité mais je ne comprends pas qu'elle se ligue ainsi contre moi. Mes vrais ennemis s'y trouvent* », ajoute, dépitée, Mme Madeleine Lelièvre qui ne craint pas de se proclamer « *empêcheuse de tourner en rond* ».

Mais elle ne se décourage pas pour autant. Dans ce bocage vendéen, où la routine modèle encore parfois les consciences, elle sait que le combat des femmes est et sera encore difficile. Pendant six ans, elle a été la seule conseillère municipale de la ville des Herbiers, qui compte 17 000 habitants. « *Je me suis toujours élevée contre les hommes qui manquaient de courage. Ils m'en veulent et n'accepteront jamais de me voir prendre des responsabilités.* »

Après ses trois premiers combats électoraux (dont le dernier lui a permis de recueillir 33 % des suffrages exprimés), Mme Lelièvre est décidée à ne pas renoncer : « *Je finirai par gagner* », assure-t-elle. Et cette infirmière aux idéaux bien enracinés, de conclure sans baiser le ton : « *J'étais modérée, on est en train de me faire devenir enragée* ».

HERVÉ LOUBOUTIN.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE P.F.N. SE VEUT LE SEUL REPRÉSENTANT DE LA DROITE FRANÇAISE

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N. (Parti des forces nouvelles, extrême droite), a précisé, lundi 2 avril, au cours d'une conférence de presse, que ce mouvement se considère comme le seul représentant de la droite française pour mener le combat électoral du 10 juin prochain.

Le P.F.N. présente, en vue de cette échéance européenne, une liste des candidats sous le sigle de l'Eurodroite (*le Monde* du 1er mars). Ce groupement rassemble notamment, outre le P.F.N., le M.S.I. (Mouvement social italien) et le parti espagnol Fuerza Nueva.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), avait proposé aux formations de l' « *opposition nationale* » de s'unir en vue du scrutin européen. Il avait invité M. Tixier-Vignancour à participer à un colloque du Front national.

M. Tixier-Vignancour a indiqué à ce sujet que la liste de l'Eurodroite, qu'il conduit, est « *ouverte* », mais il a précisé : « *Nous ne pouvons accepter d'être convoqués par d'autres pour parler de l'Europe.* »

Le porte-parole du P.F.N. a également souhaité que les membres du CNIP hostiles à la liste conduite par Mme Simone Veil rejoignent celle de l'Eurodroite. Il a enfin annoncé que « *le grand rassemblement de la droite européenne* » se tiendra à la porte de Champerret à Paris, le 26 mai prochain.

Un comité de soutien de l'Eurodroite vient d'être constitué autour du prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme, au sein duquel figurent notamment deux écrivains, MM. Alain de Benoist et Virgil Gheorgiu.

● *Le bureau national du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans* dénonce, à la suite des prises de position du Parti des forces nouvelles et du Front national en faveur de la présence de représentants de la communauté islamique sur les listes des élections européennes (*le Monde* du 30 mars), « *toutes les manœuvres électoralistes et la pêche aux voix faite par certains* ». Il « *récuse par avance toute candidature présentée au nom de la communauté des Français musulmans* » et se refuse à donner des consignes de vote.

M. MALAUD CONDUIRA UNE LISTE DE « TENDANCE LIBÉRALE »

M. Philippe Malaud, député (non-inscrit) de Saône-et-Loire, a indiqué, le 3 avril, qu'il conduira, pour les élections européennes, une liste de « *tendance libérale* », composée d'élus nationaux ou locaux, de représentants d'associations et de professions intéressées par la construction européenne.

Cette liste, a précisé l'ancien ministre, « *s'efforcera de dégager les véritables objectifs européens de la consultation du 10 juin, de plus en plus perdus de vue par des partis dont la seule préoccupation semble être de faire prévaloir, à cette occasion, leurs positions sur des problèmes intérieurs et de régler les comptes qui les opposent* ». Vice-président du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), M. Malaud a évoqué l'appui qui pourrait être donné à cette liste par cette formation « *dont plusieurs membres ont déjà accepté, à titre personnel, d'y figurer* ».

Un désaveu de M. Motte

M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants et paysans, a désavoué, mercredi matin, l'initiative de M. Malaud. Il a publié la déclaration suivante : « *L'aumône faite à la presse par M. Philippe Malaud concernant une troisième liste qu'il dirigerait à l'occasion des élections européennes ne saurait engager ni le président ni le comité directeur du CNIP.* »

● *Le mouvement Jeune République* (chrétien de gauche, fondé par Marc Sangnier) préconise le vote blanc lors des élections européennes au motif que « *l'opération actuellement en cours s'inscrit dans la logique du développement capitaliste qui veut briser les frontières nationales pour planifier les marchés* » et que « *l'intégration européenne sur le plan économique et militaire risque de relancer la guerre froide et de compromettre la volonté d'émancipation des pays sous hégémonie soviétique* ».

● *M. Jean Royer*, député d'Indre-et-Loire, maire de Tours, nous prie d'indiquer qu'il n'a « *jamais reçu la moindre invitation du Front national* » (cette formation a annoncé qu'elle avait invité un certain nombre de personnalités, dont M. Royer, à un colloque international européen). Il rappele qu'il a « *toujours gardé ses distances et son indépendance vis-à-vis de tout parti, qu'il soit de droite ou de gauche* ». (*Le Monde* du 24 mars.)

LE MOUVEMENT DU « RECOURS » ENVISAGE UNE « CAMPAGNE DE CENSURE » CONTRE LA LISTE DE L'U.D.F.

Plusieurs centaines de rapatriés d'Afrique du Nord ont participé dimanche 1er avril, à Bordeaux, au congrès national du Recours (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés). Les dirigeants du mouvement, MM. Guy Forzy, Claude Laquière et Jacques Roseau, y ont dénoncé l'« *esprit restrictif* » avec lequel sont appliquées les dispositions de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, soulignant notamment que certaines familles « *risquent d'être condamnées sous peu à une véritable clochardisation si leurs indemnisations sont systématiquement amputées du montant de leurs dettes d'installation, sans aucun aménagement parallèle de ces prêts* ».

Ils ont invité les rapatriés à se considérer « *de nouveau mobilisés* » et ont annoncé « *une reprise énergique de l'action si aucune mesure d'apaisement n'est obtenue du gouvernement dans les prochains jours* ». Les dirigeants du Recours, comme ils l'avaient fait à l'occasion des élections municipales en 1977, puis aux législatives en 1978, brandissent la menace de « *sanctions* » contre le gouvernement aux élections européennes. Ils indiquent ainsi qu'ils pourraient pratiquer une « *campagne de censure systématique* » contre la liste de l'U.D.F. conduite par Mme Simone Veil.

● *Le conseil national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche*, réuni dimanche 1er avril, à La Rochelle, a estimé que le bilan des élections cantonales permet « *d'envisager avec optimisme la présence d'une liste M.R.G. pour les élections européennes* ».

● *Les bouilleurs de cru* ont annoncé, dimanche 1er avril, à l'Isle-sur-le-Doubs, au cours du congrès de leur fédération régionale de Franche-Comté, qu'ils envisageaient de présenter une liste aux élections européennes. En dépit de la date, il ne s'agit pas d'une farce : les petits distillateurs et leurs familles estiment représenter 6 millions d'électeurs en France. Toutefois, leur projet, dont il sera débattu le 22 avril à Vitré (Ile-et-Vilaine) à l'occasion du congrès national des bouilleurs de cru, semble avoir peu de chances d'être suivi d'effets en raison de l'importance de l'engagement financier que suppose la campagne électorale. — (*Corresp.*)

CANTONALES

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les leçons du scrutin

Tout le monde est d'accord sur un point : c'est l'opposition qui a gagné la bataille des élections cantonales. Mais si le constat est unanime, les interprétations qui en sont faites et les analyses qu'il suscite, en revanche, sont très diverses. Chacun tire du scrutin une ou plusieurs leçons particulières.

L'UNITE, organe du P.S., publie naturellement un bulletin de victoire : « *On disait le P.S. miné par ses divisions internes,* y écrit Gérard Le Gall. *Pour peu qu'il fût atteint par d'autres maux que ceux qui sont inhérents aux difficultés de la pratique démocratique, il sort transfiguré de la compétition et réalise un score jamais atteint par le socialisme en France. Les quelques Cassandre qui, au sein du parti, eussent volontiers sacrifié le débat interne sur l'autel d'une efficacité électorale prétendument menacée seront comblés : ils ont eu l'un et l'autre !* »

Plus nuancé, l'hebdomadaire central du P.C., *FRANCE NOUVELLE*, note que les résultats font « *apparaître une distorsion frappante entre la région parisienne, où le P.C. recule presque partout, et la grande majorité des départements de province, où il progresse* », mais il souligne que, globalement, le parti « *amorce un redressement : c'est en effet la première élection nationale depuis 1967 dans laquelle l'influence communiste, non seulement se maintient, mais connaît une légère progression.* »

Dans *DEMOCRATIE MODERNE*, M. André Diligent estime, au nom du C.D.S., qu'il y a « *quelque chose de pathétique* » dans le succès de l'opposition : « *Comment qualifier autrement cet attachement apparent d'une moitié de l'électorat à l'unité de la gauche quand, semaine après semaine, les états-majors communiste et socialiste s'acharnent à la réduire en cendres ?* » Pour M. Diligent « *le vote des cantonales a été un vote de réaction, un vote d'inquiétude, nullement un vote pour l'union de la gauche devenue un fantôme* ».

Irène Allier, dans le *NOUVEL OBSERVATEUR*, note que le « *score médiocre* », réalisé par les formations de la majorité, a pour effet essentiel « *de conforter Chirac dans sa stratégie de conflit avec le pouvoir : autrement dit,* écrit-elle, *Chirac ne reste dans la majorité que pour empêcher la gauche d'accéder au pouvoir. Jusqu'à quand ? C'est désormais la question qu'on se pose, même à l'Elysée. Y a-t-il là de quoi faire sortir Giscard de son attentive immobilité ? Sûrement pas. Il regarde la mouche s'agiter, en espérant qu'elle se prendra dans sa toile. Et cela, apparemment, pourrait lui réussir, si l'on en croit tel sondage d'intention de vote pour les élections européennes, qui donnerait jusqu'à 29 % des voix à l'U.D.F., et 15 % seulement au R.P.R. (27 % au P.S., 3 % au M.R.G. et 17 % au P.C.). De quoi, si les choses se confirment, rabattre la superbe de Chirac.*

» *Mais les deux hommes sont irrémédiablement condamnés à gouverner ensemble. Le maire de Paris ne peut rien contre l'armure institutionnelle qui protège le chef de l'Etat. Et Giscard, lui, ne peut rien qui risquerait de faire s'écrouler un édifice majoritaire devenu fragile.* »

Pour l'instant, toutefois, « *l'avertissement contenu dans la victoire de l'opposition* » sert le président du R.P.R., estime Claude Jacquemart dans *VALEURS ACTUELLES* : « *Cela lui permet de parler haut. D'autant que cet avertissement est appuyé par les nouvelles menaces pesant sur l'économie.* »

Michèle Cotta établit, dans *LE POINT*, un parallèle entre la position du chef de l'Etat et celle du premier secrétaire du P.S. : « *Les élections européennes affaibliront peut-être considérablement, le 10 juin prochain, communistes et R.P.R. Pourtant, quel que soit le nombre de leurs voix, Chirac et Marchais n'en conserveront pas moins le pouvoir suprême : celui d'empêcher l'élection de leur partenaire, fût-ce en favorisant celle de leur adversaire. Qui peut dire qu'ils ne l'utiliseront pas ? Mitterrand, lui, en a déjà fait l'expérience en mars 1978. V.G.E. voudrait bien ne pas en prendre le risque en 1981.* »

REFORME, l'hebdomadaire protestant, s'interroge surtout sur le comportement de l'électorat de l'opposition : « *Il faut introduire la notion de temps : une poussée à gauche locale peut précéder un renversement national de majorité de quelques années, le temps que la majorité des électerus osent franchir le pas décisif, ou que les partis de gauche donnent de meilleures garanties sur leurs capacités de gouverner.*

» *A moins que ne s'établisse un équilibre durable, les Français souhaitant à la fois confier la gestion locale du quotidien à la gauche et le gouvernement de l'essentiel à la droite. A moins encore que le reflux idéologique de la gauche ne se traduise d'ici quelque temps par des échecs électoraux généralisés. La prévision est difficile, car les élections ne montrent pas immédiatement l'évolution des grands courants politiques, tout comme la houle cache parfois les lames de fond.* »

Selon Pierre Pujo, directeur politique d'*ASPECTS DE LA FRANCE*, organe de l'Action française, le pouvoir a perdu la confiance de l'opinion et ne peut espérer la retrouver « *qu'à condition de faire preuve de fermeté et de décision autrement qu'en qu'en paroles, et cela dans tous les domaines* ».

MAINTENANT le dernier-né des hebdomadaires, créé par des communistes contestataires, préfère « *mettre l'accent sur cette contradiction nouvelle, qui peut produire des choses intéressantes, entre une gauche divisée, certes, mais qui peut s'enraciner de plus en plus au niveau local, et une droite toute à la fois forte et fragile. Encore faut-il se donner les moyens de cet enracinement,* déclare Danielle Kaisergruber ; *en somme, que les partis de gauche se mettent à faire vraiment de la politique non politicienne, de la politique « en grand et en petit »*.

Arlette Laguiller, en revanche, affirme que les travailleurs ne doivent pas attendre pour poursuivre leurs luttes : « *Nous ne sommes peut-être pas d'ores et déjà prêts à la grève générale, mais sachons tout de même qu'on ne se défend contre les patrons et les hommes politiques à leur service, surtout en ces temps de crise, qu'en allant résolument de l'avant... pas en attendant passivement les échéances électorales* », écrit-elle dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste).

C'est aussi le point de vue de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), dont l'hebdomadaire, *ETINCELLE*, souligne à l'intention des travailleurs : « *Finalement, ces élections resteront sans lendemain, sans aucune conséquence sur une situation politique et sociale dont elles donnent un reflet. Par contre, elles peuvent peser sur un rapport de forces entre appareils et à l'intérieur de ceux-ci.* »

Tout le monde se donne rendez-vous... aux élections européennes !

A. R.

PRÉCISIONS

ESSONNE. — M. Bonningue (P.C.F.), maire d'Epinay-sous-Sénart, qui avait été devancé de 23 voix lors du second tour des élections cantonales dans le canton de Brunoy par M. Lobry (U.D.F.), a déposé un recours auprès du tribunal administratif de Versailles.

MOSELLE. — M. Jacquart, élu conseiller général dans le canton de Metz-2, est membre du parti républicain et non du C.D.S.

ILLE-ET-VILAINE. — M. Amis, arrivé en quatrième position dans le canton de Louvigné-du-Désert, nous précise qu'il était candidat sans étiquette et non R.P.R. comme nous l'avions noté dans *le Monde* du 20 mars. M. Amis, qui bénéficiait localement du soutien de la formation gaulliste, était considéré comme R.P.R. par le ministère de l'intérieur.

Le Monde

société

Manifestations de soutien aux deux Basques emprisonnés à Marseille

Plusieurs manifestations de soutien à MM. Miguel Goicoechea Elorriega et Martin Apaolaza Azcargorta, les deux militants basques — dont la cour d'appel d'Aix-en-Provence devait examiner, mercredi 4 avril, la demande d'extradition présentée par le gouvernement espagnol (*le Monde* du 31 mars), — ont eu lieu mardi 3 avril. A Bayonne, des manifestants se sont rendus dans la soirée à la gare et se sont installés sur les voies, interrompant le trafic ferroviaire pendant une heure. A Marseille, plusieurs avocats et personnalités espagnols ont participé à un meeting de soutien à la cause des deux hommes, détenus à la prison des Baumettes, après avoir été assignés à résidence à Valensole (Alpes-de-Haute-Provence) avec quinze autres réfugiés basques.

D'autre part, plusieurs mouvements de gauche, organisations humanitaires et groupes féministes, appellent à un rassemblement devant le palais de justice d'Aix-en-Provence, ce mercredi 4 avril, pendant l'examen de la demande d'extradition.

Libres opinions

La démocratie n'est plus ce qu'elle était

par GISÈLE HALIMI (*)

« L'Espagne fait désormais partie des pays à institutions démocratiques », déclarait, récemment, M. J. François-Poncet, ministre des affaires étrangères (1). Conséquence brutale de ce *satisfecit* : les Espagnols ne seront plus désormais, chez nous, des réfugiés politiques. D'où retrait des cartes et suppression d'un statut considéré comme caduc.

Deux réfugiés politiques basques, Miguel Goicoechea et Martin Apaolaza, sont ainsi arrêtés, le 13 mars. Le premier juge d'instruction de Madrid demande leur extradition. Pourquoi ? Parce que « *à ce qu'il paraît* » *(sic)*, dit le mandat d'arrêt, ils seraient impliqués dans le meurtre de deux gardes civils, le 25 septembre 1978, à Saint-Sébastien. Pour conforter l'apparence et faire volume, le dossier comprend des photos des lieux, des corps, de la voiture, quelques pièces de forme et un extrait de la Constitution espagnole. C'est peu et c'est beaucoup, pour demander aux juges français de livrer ces militants à la justice espagnole.

Une justice, pour eux, Basques, d'occupation. Le peuple basque se veut autonome, indépendant. Ou, à tout le moins, sujet d'autodétermination. Une langue originale, une culture superbe, une économie développée, le tout farouchement cimenté par un vouloir-vivre collectif, ne fait-il pas un peuple ? Un peuple dont l'histoire se confond avec celle de la liberté. Guernica, Burgos, sang, torture, répression..., mais, toujours et partout, un seul cri : vivre libres ! Hier, contre le fascisme franquiste, aujourd'hui, contre l'Etat centralisateur. Si Juan Carlos était tant soit peu gaullien, il n'hésiterait guère : « *Mais qu'ils choisissent donc, ces fichus Basques !* », gromellerait-il de l'air que vous savez.

Officiellement, cela s'appelle un *référendum*. Parce que la réponse risque d'être un « oui » franc et massif à une identité si longtemps niée, la question ne sera pas posée. Attentats, répression. D'où la spirale, l'engrenage, les arrestations, la torture. La torture qui semble bien être devenue une pratique courante dans les commissariats d'Euskadi. Amnesty à Londres et la Ligue des droits de l'homme à Paris voient s'accumuler les dossiers. Il ne suffit pas à un gouvernement — la France — de décréter la démocratie à l'étranger — en Espagne — pour qu'elle passe dans les faits et bénéficie à chaque individu.

Une infraction à caractère politique — c'est-à-dire *à mobile politique ou formée dans un but politique* (2) — empêche l'extradition des inculpés. C'est la règle. Pour la tourner, certains gouvernements défigurent le politique. Ils le maquillent en droit commun. Le meurtre de deux gardes civils par un commando de l'ETA, par exemple, est assimilé à un assassinat crapuleux ou à un braquage de truands. Fabien, en 1941, avait tué un officier allemand dans le métro. Pour le poète Eluard, c'était le « *terroriste à l'œil juste* ». Pour Pétain, un criminel immonde (3).

Autre « anomalie » de taille dans la demande d'extradition : le texte le plus important qui justifie la poursuite — la loi sur le terrorisme — a été promulgué le 28 décembre 1978, *soit trois mois après les faits*. « Anomalie » qui revient à gommer tout simplement un principe fondamental de droit : la non-rétroactivité des lois répressives. Ce n'est plus seulement de justice qu'il s'agit, mais de civilisation.

Goicoechea et Apaolaza, affaiblis par la grève de la faim, attendent la décision de la cour d'Aix. Ils ont toujours nié toute participation à l'attentat de Saint-Sebastien. Mais ils ont en même temps proclamé bien haut leur engagement dans la cause basque. Leur dignité de militants est en soi la donnée sur laquelle s'articule tout ce ballet judiciaire. Une démocratie réclame-t-elle des opposants politiques réfugiés à l'étranger ? Une démocratie requise de le faire ne doit-elle pas, par la voix de ses juges, refuser de les livrer ?

La décision des magistrats d'Aix-en-Provence va peser tout son poids, ici et ailleurs. Elle pourrait être un label de civilisation, de respect des droits de l'individu. Ou le contraire.

(*) Avocat au barreau de Paris.

(1) Communiqué du ministère des affaires étrangères du 30 janvier 1979.
(2) Cf. arrêt du Conseil d'Etat du24 juin 1977.
(3) Télégramme de Pétain à Hitler, le 9 décembre 1941 : Les lâches attentats font horreur à tous les Français ».

INFORMATION JUDICIAIRE OUVERTE APRÈS L'ACCIDENT DU PARIS-BREST

Une information a été ouverte le 3 avril par le parquet de Versailles à propos de l'accident du train express Paris-Brest qui avait, la veille, provoqué la mort de trois personnes sur le passage à niveau gardé de La Verrière, près de Rambouillet, dansles Yvelines. Cette information a été confiée à M. Max Ducomte, premier jupe d'instruction.

Le garde-barrière a été remis en liberté dans la soirée du 3 avril, après avoir été gardé à vue et entendu pendant vingt-quatre heures dans les locaux de la police judicaire. Il soutient qu'il n'a commis aucune faute, mais que l'accident est dû à une défaillance des signaux sonores et lumineux annonçant l'arrivée du train.

Trois témoins dignes de foi (un policier qui se trouvait sur place, le conducteur du Paris-Brest et le chauffeur de la camionnette heurtée par le train) affirment toutefois que les barrières étaient ouvertes lorsque les deux voitures se sont engagées sur le passage à niveau avant d'être fauchées par l'express.

UN AVOCAT PARISIEN INCULPÉ DE RECEL DE MALFAITEURS

Mᵉ Bernard Dessaix, vingt-huit ans, avocat stagiaire au barreau de Paris, vient d'être inculpé de recel de malfaiteurs par M. Antoine Champenois, juge d'instruction à Nanterre. L'avocat a été écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Mᵉ Dessaix « *qui est inscrit au barreau depuis 1976 et à propos duquel aucun incident n'avait eu lieu jusqu'à ce jour* », précise Mᵉ Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, est accusé d'avoir porté assistance à deux malfaiteurs en fuite après avoir participé, le 22 mars dernier, à une tentative de hold-up contre une agence de la B.N.P. à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Le 22 mars, la police, arrivée très vite sur les lieux, avait ouvert le feu. L'un des malfaiteurs, Jean-Claude Brunin, trente-six ans, avait été blessé et arrêté. Brunin avait depuis quelques mois Mᵉ Dessaix comme avocat. L'enquête de la police aurait permis d'établir que ses deux complices ont bénéficié de l'aide de l'avocat pour échapper aux recherches. Le conseil de l'ordre des avocats a chargé Mᵉ Mario Stasi d'assurer la défense de son confrère.

APRÈS LA MANIFESTATION

L'un des « casseurs » pourrait comparaître devant une cour d'assises

Mardi 3 avril, le bras de la justice s'est, comme la veille (« le Monde » du 3 avril), lourdement abattu — quatre condamnations à des peines d'emprisonnement — sur six jeunes gens accusés d'avoir participé, le 23 mars, à Paris, aux violences qui ont eu lieu lors de la manifestation des sidérurgistes. Davantage encore qu'au cours de la première audience, on a senti ce qu'avaient de fragile des témoignages recueillis dans le feu de l'action, de troublant le rôle de certains policiers, et d'inquiétant pour les droits de la défense la procédure des flagrants délits, qui valait aux six prévenus de comparaître devant la vingt-troisième chambre correctionnelle. Le tribunal a estimé au cours de l'audience, qui a donné lieu à divers incidents, que l'un des « casseurs », accusé d'avoir blessé assez sérieusement deux policiers, devait être traduit devant une cour d'assises. Celui-ci, M. Georges Croissant, qui a décidé de faire appel, a été inculpé ce mercredi 4 par M. Gabriel Choucroun, juge d'instruction, de violences à agent avec préméditation. Il risque dix ans de réclusion criminelle.

M. Paul Malibert, premier substitut, a pu, comme la veille, réclamer, pour certains prévenus, l'indulgence du tribunal. Il sait maintenant que, derrière une apparente indifférence, le président, M. Christian Jacquet, veille. On en a eu la preuve lors de la comparution de M. Georges Croissant, sur lequel pèsent les plus lourdes charges. Sympathisant communiste, dit-il, M. Croissant s'était rendu à la manifestation de la C.G.T. avec plusieurs camarades, étudiants en arts plastiques comme lui.

Il est accusé d'avoir brisé le bras d'un gendarme, qui a fourni une attestation, d'en avoir blessé un autre à la gorge, à l'aide d'une gouge de sculpteur, qu'il porte en permanence sur lui et dont il se sert pour travailler. Si les faits qui lui sont reprochés (mais qu'il nie) sont exacts, M. Croissant ne manque pas de sang-froid : il est resté cinquante minutes, avant d'être interpellé, sur les lieux de son « crime ». Circonstance aggravante aux yeux du ministère public, il déclare être, « en gros », d'accord avec deux tracts distribués au cours de la manifestation et trouvés en sa possession. L'un a trait à la lutte de vacataires de l'enseignement public, l'autre est signé de « mineurs en lutte ».

Le tribunal était persuadé de tenir, enfin, un prévenu de poids : la défense, ulcérée par les jugements rendus la veille, ne l'entendait pas ainsi. A peine le premier témoin à charge — un gendarme — introduit, Mᵉˢ Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen bondissent de leur banc. Les dépositions de ce témoin, expliquent-ils, ne figurent pas dans le dossier. Il s'agit, étant données les circonstances, d'une atteinte aux droits de la défense. Le tribunal doit ordonner un supplément d'information.

Après deux interruptions de séance et à la stupéfaction générale, M. Jacquet et ses assesseurs, sérieusement mais courtoisement pris à parti par les deux avocats, se déclareront incompétents. Les faits, affirment-ils, ne relèvent pas d'un tribunal correctionnel. Il s'agit d'un crime ; l'accusé doit comparaître devant une cour d'assises. Le tribunal, estiment certains avocats, a surtout voulu sanctionner la pugnacité de jeunes confrères, auxquels le ministère public avait adressé au début de l'audience, à propos d'un incident mineur, une mise en garde que Mᵉ Mignard avait jugé « *inadmissible* ».

Dans un communiqué publié ce mercredi 4 avril, Mᵉ Louis-Edmond Pettiti, bâtonnier de Paris, s'étonne que la décision de placer M. Croissant sous mandat de dépôt criminel « *ait eu lieu sans intervention orale préalable du ministère public et de la défense* », et que les avocats n'aient pu plaider la mise en liberté provisoire.

La malchance et l'arbitraire

Georges Croissant s'est un peu tassé sur son banc à l'énoncé de cette décision. Celle-ci ne comporte pas que des aspects négatifs : son dossier va être confié à un juge d'instruction, ce qui n'est pas le cas lorsqu'un prévenu fait l'objet d'une procédure de flagrant délit. Au vu des décisions rendues la veille, il aurait été condamné à plusieurs années d'emprisonnement. Dans quelques mois, lorsqu'il passera en jugement, si la cour d'appel en décide ainsi, les esprits et l'opinion se seront peut-être calmés.

L'audition de Didier Dheilly, 20 ans, « pion » dans un lycée d'enseignement professionnel de Rambouillet (Yvelines), montre que tout n'est pas très clair dans la façon dont ont été interpellés certains « casseurs ». Sympathisant C.F.D.T., Didier Dheilly a été arrêté par des gardiens de la paix infiltrés, en civil, dans la manifestation, pour avoir frappé avec un pied de table en fer un membre du service d'ordre de la C.G.T., qu'on n'a pas retrouvé, accusation que l'inculpé nie farouchement. Des collègues de travail, militants C.G.T., sont venus témoigner de leurs excellents rapports avec lui. Dans leur lycée au moins, les deux confédérations marchent la main dans la main. Qu'aurait fait Didier dans cette galère ?

Pour prouver la fragilité des témoignages des deux policiers qui ont interpellé Didier Dheilly, Mᵉˢ Thierry Fagart et Teitgen ont lu en chœur leurs dépositions, suscitant les rires de la salle. Elles sont en tous points identiques. Difficile d'admettre que les deux témoins ne se sont pas concertés. Peut-être pour être sûrs de ne pas perdre le fil des événements qui se sont déroulés, tout le monde l'admet, dans une extrême confusion.

M. Patrick Ruel, professeur agrégé d'anglais et collaborateur régulier du quotidien *Libération*, est venu apporter de l'eau au moulin des avocats, qui considèrent que les interpellations de ce soir-là sont, pour la plupart, le fruit de la malchance ou de l'arbitraire. Victime d'une charge de police que rien ne justifiait, il a été embarqué dans un car d'où on l'a fait descendre à la nuit tombée. Des dizaines de manifestants se trouvaient avec lui. M. Ruel, qui a été relâché vers 2 heures du matin, conserve de la désignation des « casseurs », par un groupe de policiers chargés de les « reconnaître », le souvenir d'une loterie. Le tribunal a relaxé Didier Dheilly au bénéfice du doute. Il est le seul.

Roger Martin, 29 ans, magasinier sans emploi, constitue, lui aussi, une exception : il est venu en train de Longwy, porteur d'une fronde et d'un sac rempli de cailloux que des policiers, qu'il ne visait pas particulièrement, prétend-il, se souviennent d'avoir reçus. Mᵉ Daniel Voguet a fait habilement remarquer que l'arrestation de Roger Marin provoquait une certaine émotion à Longwy, où des affiches le défendant ont été placardées sur les murs. La crainte d'un « nouveau Denain », où il n'apparaît pas que beaucoup de manifestants aient été poursuivis, n'a guère impressionné le tribunal : dix mois d'emprisonnement, dont six avec sursis, et 500 francs de dommages et intérêts.

Trois autres inculpés ont été assez sévèrement condamnés : André Tulet, 20 ans, agent administratif — dont le père, gardien de la paix, est venu témoigner à la barre en sa faveur, — pour avoir lancé des pierres contre des policiers, à quinze mois d'emprisonnement, dont huit avec sursis ; Laurent Poey, 24 ans, surveillant d'externat, trouvé en possession d'une fronde dont il se serait servi, à deux ans, dont un avec sursis ; Marc Bourdon, 29 ans, soudeur intérimaire, déjà condamné pour falsification de chèques, pour avoir frappé des policiers avec une barre de fer, à dix-huit mois ferme.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Plusieurs centaines de lycéens ont défilé, mardi 3 avril à Paris*, de la station de métro Arts-et-Métiers à la place de la Bourse, pour protester contre le jugement rendu la veille par la vingt-troisième chambre correctionnelle à l'encontre de « casseurs » de la *manifestation* du 23 mars (*le Monde* du 3 avril) et critiquer les déclarations du président de la République sur le droit de manifestation.

Un grand nombre de participants venaient du lycée Paul-Valéry, où l'un des condamnés, Gilles Desraisses, est élève (*le Monde* du 30 mars). Les professeurs de ce lycée, qui se sont mis en grève jusqu'au jeudi 5, ont pris contact à l'échelon académique avec les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves pour organiser une nouvelle manifestation le même jour.

CORRESPONDANCE

« Je commence à avoir honte de rester neutre »

Un de nos lecteurs parisiens, M. Gilles Moinot, nous a adressé à propos du jugement des « casseurs » du 23 mars la lettre suivante :

Deux ans, trois ans, le tout sur la base d'un rapport de police « corrigé ». J'allais oublier les sursis !

Les verdicts tombent pendant que la justice finit de s'effondrer. Que dire devant ces peines aberrantes, que dire surtout devant notre impuissance sinon notre résignation ? Parce que c'est finalement de cela qu'il s'agit ici, de savoir si nous baissons les bras devant des simulacres de jugement ou si, nous aussi, nous en arrivons à ramasser des pavés dans la rue.

Les espoirs s'amenuisent, je veux dire ceux que nous pouvions avoir en tant qu'hommes et femmes, cherchant simplement à comprendre, à expliquer, parfois à convaincre. Nous avons cru aux vertus du raisonnement, à tout ce que l'on nous a raconté sur la puissance des mots et des idées. Nous avons cru à la force de la discussion, des divergences ou de la contestation, en oubliant innocemment que jamais, ni à droite ni à gauche, nous n'avons eu vraiment droit à la parole.

Alors vient un moment où l'innocence confine à la bêtise, aujourd'hui, maintenant. Quand desceller une grille qui n'existe pas vaut, au marché judiciaire, quinze mois dont sept avec sursis. Quand un premier ministre affiche avec mépris ses certitudes potelées à des travailleurs en survie. Quand l'existence, à tous les niveaux, se jauge au seuil de tolérance de l'inacceptable.

Chacun pour soi. Les débordements seront canalisés, les défenses légitimées. Tout le monde à sa place, dans le rang, sous contrôle. Tant pis pour les bavures ou les lampistes, tant pis pour nous. Nous qui ne voulons ni du rabotage, ni de la diversion, ni de la violence dite aveugle, nous qui refusons les méthodes de nos adversaires pour ne pas leur ressembler.

Je commence à avoir honte de rester neutre, de toujours protester sans agir, d'essayer finalement d'adapter le carcan à ma taille. Les bouffées d'air se font plus rares au fur et à mesure que la pourriture libérale avancée est plus nauséabonde. Pour enterrer le cadavre, peut-être faudra-t-il un jour se décider à se salir, arrêter de prendre des gants.

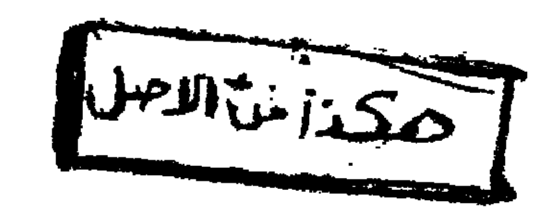
UN SURVEILLANT DE PRISON ÉCROUÉ POUR COMPLICITÉ D'ÉVASION

M. Régis Druti, vingt-cinq ans, surveillant à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, a été inculpé, mardi 3 avril, de « connivence par gardien en vue d'évasion » par M. Gilles Bouloue, juge d'instruction à Evry. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes. M. Druti est accusé d'avoir facilité la tentative d'évasion de Claude Brigand, trente-neuf ans, le 25 mars dernier (« le Monde » du 27 mars).

Le surveillant a reconnu avoir rencontré à plusieurs reprises l'épouse du détenu, Mme Nadine Brigand — écrouée depuis à Fleury-Mérogis pour complicité d'évasion — et avoir reçu de sa part 5 000 francs pour remettre à Claude Brigand un revolver 11,43 chargé et deux lames de scie.

● *Les cogérants des établissements Michelin*, MM. François Michelin et François Rollier, ont été relaxés, lundi 2 avril, par le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Ils étaient poursuivis pour avoir refusé, au mois de janvier 1978, d'accéder à une demande de convocation du comité central d'entreprise

هكذا من الأصل



DU 23 MARS

Le Syndicat de la magistrature s'inquiète de la manière dont ont été réalisées les « interpellations préventives »

Le 23 mars dernier à l'aube, quelques heures avant la manifestation dans Paris des sidérurgistes de Lorraine et du Nord, la police procédait à quatre-vingt-quatre interpellations. Cette opération a donné lieu, de la part du Syndicat de la magistrature, à la prise de position suivante :

L'opération a pour but, dit-on, de prévenir les incidents que pourraient provoquer les intéressés lors de la marche sur Paris organisée par la C.G.T. On a pensé un instant que pour réaliser ces « *interpellations préventives* » les policiers avaient mis à profit la bienveillance avec laquelle les juges leur reconnaissaient le droit de détenir une personne pendant *plusieurs heures* pour contrôler son identité. Le procédé utilisé a été tout autre et il est véritablement confondant.

Le 22 mars 1979, veille de la manifestation, une information est ouverte contre X... par le procureur de la République de Paris visant la recherche des auteurs de certains faits commis lors de la manifestation « autonome » du 13 janvier précédent à Saint-Lazare. Elle constitue une bien curieuse réponse à la demande des avocats des « casseurs » de Saint-Lazare qui, lors de l'audience de flagrant délit, en janvier dernier, avaient sollicité en vain le renvoi de l'affaire pour ouverture d'une information. En vain, car M. Jacques Goulesque, représentant du ministère public, avait alors affirmé solennellement qu'aucune information ne serait ouverte pour ces faits.

Le dossier de cette information-surprise est confié à M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris. Surviennent alors, dit-on, des événements bien surprenants. Est-il exact que le directeur de la police judiciaire se soit rendu en personne dans le bureau du juge pour solliciter de façon pressante la délivrance d'une commission rogatoire ? Est-il exact que le juge, surpris par la singulière démarche de ce dignitaire, et entrevoyant l'usage qui pourrait être fait le lendemain de sa commission rogatoire, se soit rendu dans le bureau du premier vice-président chargé de l'instruction ? Est-il exact que ce haut magistrat lui ait alors vivement conseillé d'accéder à la demande policière, sous peine de se voir accuser lui-même d'être complice des casseurs à venir ? Toujours est-il que le juge d'instruction délivre à la police judiciaire une commission rogatoire générale lui donnant le pouvoir de procéder à toutes actions, auditions, perquisitions et saisies utiles à la manifestation de la vérité.

Cette commission rogatoire est immédiatement diffusée à six cents exemplaires, pas un de moins, et le lendemain, à 6 heures du matin, les policiers investissent brutalement plusieurs dizaines de domiciles privés, s'y livrent à des perquisitions et conduisent quatre-vingt-quatre personnes dans leurs locaux. Celles-ci, considérées fictivement comme suspectes d'avoir commis les faits du 13 janvier, sont placées en garde à vue, mesure levée subitement en fin de journée, peu après que les derniers incidents de la marche sur Paris eurent pris fin.

Le scénario judiciaire est impeccable à ceci près que ces gardes à vue non fondées constituent autant de détentions arbitraires. Le juge d'instruction, dont personne ne croira qu'il pouvait ignorer l'usage qui serait fait de sa signature, a pourtant couvert l'opération. Il est vrai que, pour justifier celle-ci devant les magistrats, la police aurait soutenu que les personnes visées détenaient des listes de juges contre lesquels étaient envisagés des attentats.

Les réponses de M. Ducret...

M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, estime que le Syndicat de la magistrature présente les faits de manière tendancieuse et *même erronée sur certains points.*

Certaines informations permettant de croire que les « casseurs » de Saint-Lazare comptaient mettre à profit la manifestation du lendemain pour recommencer, un dossier des interventions nécessaires pour prévenir de tels faits fut transmis au parquet. Le juge d'instruction délivra une commission rogatoire, « *non pas en six cents exemplaires, mais en quarante-deux exemplaires,* précise M. Ducret : *un pour chacun des six « squatts » et des trente-cinq domiciles concernés. Deux cent cinquante policiers ont participé à l'opération* ». M. Ducret précise qu'il est allé chercher lesdites commissions rogatoires, le soir du 22 mars, « *afin d'organiser les opérations du lendemain* ».

M. Ducret pense que le Syndicat de la magistrature a fait une confusion entre le nombre des commissions rogatoires délivrées et le nombre d'inspecteurs présents, le 23 mars, dans certains quartiers de Paris éloignés de la manifestation : « *les « casseurs » nous ont habitué à opérer souvent loin des déploiements de police en uniforme. La police judiciaire envoie donc des groupes dans divers quartiers « chauds » de Paris afin de prendre en flagrant délit les « casseurs » éventuels* ».

M. Ducret dément d'autre part avoir évoqué, le 22 mars, la détention par certaines personnes visées de listes de magistrats contre lesquels étaient envisagés des attentats, « *pour la bonne raison que je ne le savais pas : j'ignorais qu'on trouverait de telles listes le lendemain. Mais il est de fait que dans l'un des domiciles perquisitionnés, nous avons trouvé une telle liste, ainsi que celle de hauts dignitaires le l'armée, des explosifs et des armes. Cette découverte a d'ailleurs donné lieu à l'ouverture d'une information distincte* ».

... de M. Corneloup...

M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, confirme la venue du directeur de la police judiciaire dans son bureau, non pas pour demander la délivrance d'une commission rogatoire, mais pour prendre celle qui venait d'être délivrée : « *Au vu du dossier du parquet, le magistrat décide ou non de délivrer une commission rogatoire. Le magistrat ne peut être l'objet de pression. Le juge d'instruction est un homme seul qui décide seul.* » Quant aux six cents exemplaires de la commission qui auraient été diffusés, M. Corneloup précise qu'il « *ignore le nombre exact* », ayant simplement, comme le prévoit la loi, « *autorisé l'exécution sous forme de photocopies* ».

Il lui semble également abusif d'affirmer que ces interpellations étaient « *préventives* », « *des confrontations avec des commerçants du quartier Saint-Lazare ayant eu lieu au cours de la journée du 23 mars et l'exploitation des résultats de la commission rogatoire ne pouvant intervenir qu'ultérieurement, lorsque la justice aura en main tous les éléments.* »

... et de M. Diemer

M. Jean-Georges Diemer, premier vice-président chargé de l'instruction, estime qu'« *il n'y a pas lieu de répondre* » au sujet de l'attitude qu'on lui prête. « *Je n'interviens pas dans le déroulement des informations judiciaires,* précise M. Diemer. *Je ne donne pas d'avis sur la délivrance des commissions rogatoires, qui appartient au seul magistrat chargé du dossier.* »

Le gouvernement pourrait prendre l'initiative d'un «débat non académique» sur la peine de mort

MM. Pierre Bas, député (R.P.R.) de Paris, et Bernard Stasi, député (U.D.F.) de la Marne, respectivement président et vice-président du comité d'étude parlementaire pour l'abolition de la peine de mort, ont été reçus à leur demande, mardi 3 avril, par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. A l'issue de l'entretien, qui a duré environ une heure, MM. Bas et Stasi ont fait savoir qu'ils avaient confirmé au ministre de la justice leur désir « *de voir venir en discussion dès la présente session parlementaire les propositions de loi tendant à l'abolition de la peine de mort* ». Ils lui ont demandé des précisions sur les positions qu'il a prises récemment à Rome (nos dernières éditions du 3 avril), où il a envisagé comme transition possible *une suspension de trois ans de* l'application de la peine de mort.

« *M. Peyrefitte,* ont déclaré ses interlocuteurs, *rappelant sa position de principe favorable à l'abolition, a indiqué que, sous réserve de l'accord du conseil des ministres, il prendrait l'initiative d'un débat non académique dans le courant du mois de juin. Ce débat permettra au gouvernement d'exposer ses intentions de façon précise, de connaître les sentiments et de recueillir les avis et propositions de la représentation nationale, notamment en matière de peine de remplacement. Ce débat, où le problème de la suppression de la peine de mort en France sera largement traité, doit être la première étape sur la voie qui doit conduire dans un proche avenir à la suppression de la peine de mort en France.* »

M. Pierre Bas, pour sa part, estime que la dernière partie de cette déclaration est aussi le reflet des sentiments de M. Peyrefitte, « *ce qui veut dire,* ajoute-t-il, *qu'entre moi qui demande l'abolition immédiate et le ministre qui est partisan de l'abolition, mais par étapes prudentes, à la manière du schlitter des Vosges descendant son bois, une possibilité d'accord apparaît aujourd'hui si le gouvernement s'engage véritablement sur la voie de l'abolition* ».

Cependant, M. Bas admet volontiers que ce n'était pas s'engager que de s'en remettre à l'initiative des présidents des groupes de la majorité à l'Assemblée, MM. Claude Labbé (R.P.R.) et Roger Chinaud (U.D.F.) pour proposer un débat, de surcroît informel. Mais, dit-il, si le gouvernement accepte une discussion sur un projet de suspension et un texte précis, ce seront là effectivement des mesures nouvelles. « *Encore faudra-t-il,* a-t-il ajouté, *que le calendrier du gouvernement ne soit pas étendu sur une durée excessivement longue. Ce qui m'inquiète, c'est la lenteur de la procédure. Ma proposition initiale est en effet du 8 mai 1978. Elle n'a pas encore été rapportée devant la commission compétente de l'Assemblée nationale. (...) Ce qu'il faut, c'est en tout état de cause un butoir à la procédure, et à notre avis ce butoir doit être le 15 septembre 1979. Si à cette date aucun projet de loi gouvernemental pour l'abolition ou pour la suspension n'est déposé devant le Parlement, je renouvellerai devant la commission des finances, puis devant l'Assemblée nationale mon amendement de suppression des crédits du bourreau.* » (En septembre 1978, M. Bas avait déjà déposé un amendement en ce sens.)

Cinq inculpations dans l'affaire de la Bourse de commerce de Paris

L'enquête sur les plaintes qui dénoncèrent en 1974 ce que l'on nomma le « scandale de la Bourse du commerce » débouche enfin, après de volumineuses expertises comptables, sur des inculpations d'escroquerie et d'abus de confiance notifiées par M. Bernard Peyrat, le magistrat chargé d'instruire l'affaire.

Des commissionnaires agréés de la Bourse du commerce et des remisiers dépendant d'eux, en fait sinon en droit, semblent s'être livrés à des opérations d'achat et de vente à terme de marchandises telles que sucre et cacao, sans que leurs clients leur en aient donné l'ordre, alors qu'ils sont astreints à n'intervenir qu'en exécution de mandats précis.

De tels soupçons s'expliquent par le fait que des ordres pouvaient être passés par téléphone, sans laisser de traces.

Les clients auraient risqué des sommes allant de 20 000 francs à 800 000 francs, en accordant la plus entière confiance aux remisiers (intermédiaires qui assurent la liaison avec les courtiers) et sont rémunérés par une ristourne sur les courtages (*remises*).

Le malheur, c'est que les opérations leur auraient été, le plus souvent, défavorables... En définitive, plus de deux cents plaignants se sont manifestés.

Le magistrat instructeur — succédant à M. Raymond-Maxime Leclerc, qui fut d'abord chargé du dossier — a inculpé, d'une part M. Jacques Maurer, commissionnaire agréé, et MM. Michel Lestage et Maurice Nataf, remisiers, qui ont choisi Mes Brisac et Laurent Fréaud pour assurer leur défense, d'autre part, M. Roland Charbit et son fils, M. Richard Charbit, dirigeants de la société de commission Cicomap, assistés de Me Pierre Véron.

D'autres inculpations sont attendues, mais toutes les personnes impliquées affirment s'être conformées à la réglementation.

SCIENCES

L'ACCIDENT DE LA CENTRALE

La situation d'alerte est pratiquement terminée dans la région de Harrisburg

De notre correspondant

Washington. — Avec la disparition de la bulle de gaz qui inquiétait tant les responsables et le refroidissement progressif du réacteur, la situation d'alerte est considérée comme pratiquement terminée dans la région de Harrisburg. Il n'en va pas de même à la centrale elle-même, où le problème du nettoyage du réacteur défaillant reste entier. Un niveau exceptionnellement élevé de radiations — des dizaines de fois la dose mortelle — a été enregistré dans l'habitacle, et l'on se demande comment et dans combien de temps il sera possible d'y accéder. Le sénateur Hart, qui siège à la commission qui s'occupe des problèmes nucléaires à la Chambre haute, a même estimé qu'il serait peut-être préférable d'abandonner purement et simplement *l'installation qui deviendrait un « mausolée de 1 milliard de dollars. »*

Si l'ordre d'évacuation préventive des femmes enceintes et des enfants d'âge préscolaire dans un rayon de 8 kilomètres autour de la centrale n'avait pas été rapporté mardi soir 3 avril, la situation revient progressivement à la normale dans la région. Les habitants qui étaient partis se loger ailleurs — leur nombre est estimé par les diverses autorités entre 50 000 et 250 000 — sont rentrés chez eux par milliers depuis lundi. Les plans d'évacuation en masse n'ont certes pas été abandonnés, mais l'on estime maintenant qu'aucune mesure de ce genre ne sera nécessaire.

A aucun moment d'ailleurs, rappelle-t-on, la radioactivité dans la région n'a été jugée dangereuse. C'est surtout la crainte de fuites incontrôlées, vu l'état incertain du réacteur et les dangers d'explosion, qui avait inspiré les extrêmes précautions appliquées sous le coup de l'accident. Mardi, en tout cas, des mesures effectuées à proximité de la centrale ont indiqué une radioactivité dix fois moindre que celle qui avait été enregistrée dans la même région après les retombées de la dernière explosion nucléaire chinoise.

Le public retient pourtant de l'incident une autre leçon : les installations nucléaires ne sont décidément pas *« comme les autres »* et l'incertitude qui s'y attache — tant en ce qui concerne leur fonctionnement que la nature des risques encourus — impose des sauvegardes particulières. Après tout, la fameuse bulle de gaz n'était apparemment pas prévue dans les divers scénarios d'accident envisagés, et elle s'est évanouie sans que les experts puissent vraiment expliquer pourquoi. Pendant deux jours, entre vendredi et dimanche, toutes les autorités du pays ont donné l'impression qu'elles étaient impuissantes à maîtriser de mystérieuses forces à l'œuvre dans un cylindre de béton. Quel que soit le bien-fondé de ces impressions, elles ne seront pas dissipées par les habituelles professions d' « optimisme technologique », dont on est si friand ici.

Ce malaise *« de type nouveau »*, se renforce d'un autre élément : une erreur humaine, celle d'un opérateur qui a débranché pendant quelques minutes le système de refroidissement de secours, semble avoir largement contribué à aggraver l'accident. Où va-t-on si l'homme est devenu une « gêne » pour les machines qu'il a fabriquées ? C'est pourtant la conclusion à laquelle est parvenue la Commission de réglementation nucléaire, qui a conseillé lundi aux responsables des autres centrales du même type de *« veiller à ce que les opérateurs n'entravent pas le fonctionnement automatique des dispositifs de sécurité sans raison valable »*.

De longues et minutieuses enquêtes vont maintenant être entreprises pour examiner les causes de l'accident et en tirer les enseignements. M. Carter devrait annoncer sous peu la nomination d'une commission spéciale, mais le Congrès tiendra lui aussi ses *« hearings »* (enquêtes publiques). On peut s'attendre à une contre-attaque des responsables de l'industrie nucléaire, qui, arguant de leurs *« vingt années sans incident grave »*, tenteront de minimiser cet « accroc » et surtout démontreront l'importance de cette source d'énergie pour le pays. Déjà, la précaution élémentaire que serait l'arrêt des sept réacteurs du type Babcock-Wilcox actuellement en fonctionnement poserait de graves problèmes d'approvisionnement dans certains Etats. La Caroline du Sud notamment, qui dépend du nucléaire pour 47 % de sa consommation d'électricité, possède trois installations de ce type. Pour sa part, M. Schlesinger, ministre de l'énergie, s'est dit toujours partisan de soumettre au Congrès le projet de loi écarté l'an dernier visant à réduire de moitié les délais de construction des centrales nucléaires. L'origine de l'accident a été une erreur humaine, a-t-il expliqué en substance, elle ne devrait donc pas remettre en cause la qualité des équipements. En outre, le projet vise à raccourcir les délais bureaucratiques, non les légitimes procédures visant à assurer la sécurité.

La libération des prix du pétrole ?

Le président Carter fera connaître ses plans énergétiques au cours d'une allocution télévisée jeudi soir. Ce discours, qui a été renvoyé à plusieurs reprises en raison de la paix israélo-égyptienne et de l'accident de Pennsylvanie, annoncera selon toute probabilité la libération progressive des prix du pétrole. Selon une version publiée par le *New York Times*, et confirmée dans ses grandes lignes par les responsables, le prix du *« vieux pétrole »* (exploité avant 1973), serait porté d'ici à 1981 de son prix actuel de 5,85 dollars le baril à celui de 12,85 dollars, le *« nouveau pétrole »* passant à 15,85 dollars, un prix équivalent à celui du marché mondial.

M. Carter demanderait en même temps au Congrès de voter une taxe sur le profit supplémentaire des compagnies : son produit servirait à financer la recherche sur l'énergie et serait partiellement redistribué aux contribuables les plus défavorisés. Contrairement à ce qui était initialement prévu, la Maison Blanche renoncerait à faire du vote de cette taxe une condition de la libération des prix. Le Congrès avait réservé en 1977 un très mauvais accueil à un impôt du même genre, mais l'on espère que la forte hausse des prix du brut — une hausse qui serait très forte dès sa première phase en juin prochain — aura sur le public un effet de choc suffisant pour décider le législateur à limiter les profits importants réalisés par les compagnies pétrolières.

MICHEL TATU.

Les États-Unis à la conquête des

(Suite de la première page.)

Une fois encore, l'Amérique, que l'on croyait repue, retrouve la fraîcheur d'âme des pionniers. Aucun pays au monde ne dispose d'autant de pétrole, de gaz, de charbon, de centrales nucléaires et de barrages géants. Pourtant, aucun pays du monde ne se lance avec autant de hardiesse, d'imagination et de moyens, à la conquête du soleil.

Bien entendu, les écologistes ont été les premiers, il y a dix ans déjà, à prôner ce qui est à la fois une alternative politique et une nouvelle aventure technologique. Ils ont réussi à persuader les syndicats et même ceux du personnel nucléaire de constituer avec eux, le plus légalement du monde, un lobby solaire. Celui-ci, installé comme il se doit à Washington — à l'ombre du Congrès, — emploie vingt-cinq permanents et dispose d'un budget annuel de 1 million de dollars (4,5 millions de francs).

Première manifestation et premier succès du « solar lobby » le 3 mai 1978 : Jimmy Carter en tête, vingt-cinq millions d'Américains ont participé aux festivités de la Journée du soleil.

Deuxième opération : l'édition d'un remarquable livret de 40 pages intitulé *Pour une Amérique solaire*. Ce n'est rien moins qu'un programme complet, argumenté, chiffré et référencé, proposant à l'opinion publique un objectif pour l'an 2000 : couvrir le quart des besoins énergétiques des Etats-Unis à partir de ressources renouvelables.

Nul anathème jeté au nucléaire, nul appel non plus à une « mobilisation générale ». Une politique nationale *raisonnable* dépensant en vingt ans l'équivalent d'une année de crédits militaires (50 milliards de dollars) permettrait d'y parvenir. *« Si notre programme était adopté*, conclut la brochure, *c'est l'Amérique qui conduirait le monde vers le futur solaire. »*

Compte tenu de la crise énergétique mondiale, des malheurs du nucléaire et de la situation politique intérieure aux Etats-Unis, le lobby solaire a de bonnes chances de parvenir à ses fins. Dans la course à la présidence, qui doit se jouer l'an prochain, les options énergétiques des candidats joueront, pour la première fois, un rôle peut-être décisif.

Jerry Brown, gouverneur de Californie, se vante déjà des réalisations solaires de son Etat. Jimmy Carter laisse dire qu'il souhaiterait installer des capteurs sur le toit de la Maison Blanche.

Une centaine de membres du Congrès le poussent à mener une politique plus vigoureuse en faveur des énergies renouvelables. L'an dernier, de sa propre initiative, le Sénat a majoré de 20 % les *créwdits solaires* demandés par le ministère de l'énergie, qui est jugé, sur ce point, trop timoré.

En 1979, les sommes dépensées par les services publics américains pour les énergies alternatives se montent à 560 millions de dollars (2,5 milliards de francs, soit treize fois plus qu'en France). En 1980, on table sur 750 millions de dollars, mais le président Carter a promis de pousser jusqu'à 1 milliard de dollars.

A ce rythme, la part des énergies renouvelables dans la consommation américaine pourrait s'élever à 7 % en 1985, à 15 % et même 25 % à la fin du siècle. Ces perspectives redoublent l'excitation des chercheurs et attisent les espérances de ceux qui comptent gagner de l'argent sur ce nouveau marché.

Jusqu'à présent, ce sont surtout les laboratoires des universités, des administrations comme la NASA et des grandes compagnies qui ont profité des contrats de *recherche et de démonstration* distribués par le ministère de l'énergie. Mais de petites firmes privées, de plus en plus nombreuses (on cite le chiffre de *quatre cents* pour les photopiles et les capteurs solaires), se lancent dans la bagarre. Et déjà, selon la bonne tradition américaine, fleurissent les *succes stories*.

Deux millions et demi de logements équipés en 1985

Celle de Solarex, par exemple, fondée il y a cinq ans par deux émigrés hongrois qui, après avoir fait leurs classes dans l'industrie spatiale, se sont aventurés dans la fabrication des photopiles. Une voie apparemment sans espoirs puisqu'à l'époque une photopile de 1 kilowatt valait 500 000 dollars. Les cristaux de silicium (métal très abondant) ont la merveilleuse propriété de transformer la lumière en électricité, mais ils sont très difficiles à discipliner. Les ingénieurs de Solarex ont trouvé une astuce technique (le silicium utilisé est semi-cristallin) qui a fait chuter la *photopile de 1 kilowatt* à 10 000 dollars. Objectif : en ramener le prix à 2 000 puis à 500 dollars vers 1985. Dès lors s'ouvrirait un fabuleux marché. *« Songez*, disent les patrons de la firme, *que deux milliards et demi d'hommes ne sont pas reliés à un réseau électrique. Et qu'ils ont besoin de courant... »*

Solarex, dont la petite usine de Rockville (près de Washington) *occupe deux cents techniciens* en blouse blanche, est déjà le numéro un des fabricants de photopiles avec 40 % de la production mondiale. Depuis sa création, sa croissance est de 100 % par an ! Elle vient de s'allier avec son homologue français Leroy-Somer. Du coup, en quelques semaines, trois autres sociétés américaines de la même spécialité ont passé des accords avec des groupes français.

La photopile, c'est séduisant, mais, pour l'instant, le moyen le plus économique d'utiliser Phoebus, c'est tout simplement de lui faire chauffer de l'air ou de l'eau. Sur le toit d'un gros élevage de poulets, à Villarica, en Georgie, les chercheurs de l'Institut de technologie d'Atlanta ont étendu *300 mètres carrés d'isolant* peinturluré en noir et l'on recouvert d'une feuille plastique transparente. Un ventilateur aspire l'air ainsi chauffé et le souffle sur les treize mille poussins qui caquètent

LE COMITÉ ÉCONOMIQUE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON DEMANDE LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE A PORT-LA-NOUVELLE

Le comité économique et social du Languedoc - Roussillon, que préside M. Philippe Lamour, a émis, mardi 3 avril, un vœu demandant la construction d'une centrale nucléaire à deux réacteurs de 1 300 mégawatts sur le site de Port-la-Nouvelle *(Aude)*. Le comité justifie sa demande par l'accroissement de la consommation électrique dans la région, *« plus rapide que dans l'ensemble du pays »*.

En raison des délais de construction de la centrale, le comité suggère l'achèvement prioritaire de la ligne de 400 000 volts, en cours d'installation, *« pour éviter la rupture d'approvisionnement en électricité, notamment dans les secteurs de Perpignan et de Montpellier »*.

Il demande, en outre, la poursuite des activités des Houillères des Cévennes, le développement des recherches sur l'énergie solaire et l'utilisation des ressources géothermiques de la région.

SCIENCES

NUCLÉAIRE DE THREE-MILE-ISLAND ET SES RÉPERCUSSIONS

Des incidents techniques sans doute aggravés par des erreurs humaines

Voici, selon les renseignements *recueillis* auprès de leurs collègues américains par les experts français du département de sûreté nucléaire du commissariat à l'énergie atomique, quel a dû être le déroulement technique des incidents *qui se sont* succédés, la semaine dernière, à la centrale de Three-Mile-Island.

Mis en service en décembre 1978, *le réacteur en cause* avait déjà fonctionné deux mois à pleine puissance. Mercredi 28 mars à 5 heures du matin (heure française), alors *qu'il fournissait 98 % de sa puissance* nominale, les vannes alimentant en eau les turbo-pompes du *circuit secondaire, chargées de fournir de l'eau*, sous forme liquide, aux générateurs de vapeur, se sont brutalement fermées. Cet incident, dont *la cause ne paraît pas encore* connue, est qualifié par les experts français d'*« assez classique »*. Pour éviter que les générateurs de vapeur, qui *évacuent* la puissance thermique fourni par le circuit primaire, ne s'assèchent (toute l'eau étant *transformée en vapeur*), *un circuit* d'alimentation de secours des générateurs de vapeur existe ; il s'est très normalement mis en route. *Malheureusement*, les vannes correspondantes ne se sont pas ouvertes. Celles-ci étant, comme les vannes *des turbo-pompes, commandées par* des circuits d'air comprimé, il n'est pas exclu que ces deux incidents sur des vannes, survenus au départ, *soient liés.*

Le turbo-alternateur, qui n'était plus alimenté en vapeur, s'est automatiquement arrêté. Les générateurs de vapeur se sont, en quelques *secondes, asséchés.* La puissance du réacteur, qui n'était dès lors plus normalement évacuée, a fait fortement monter en pression *l'eau du* circuit primaire.

La pression dans ce circuit est, en temps normal, fournie par un pressuriseur, sorte de gigantesque *« bouilloire » close, au sommet de* laquelle l'eau est sous forme de vapeur. La partie supérieure dispose d'une vanne *de décharge, automatique,* qui s'ouvre en principe dès que la pression dépasse une valeur limite, de façon à éviter une surpression trop forte qui endommage*rait le circuit. Cette* manœuvre automatique est *« rare »*, mais estiment les experts, *« arrive de temps en temps »*. En principe toujours, la vanne se *referme* dès que la pression redescend à un niveau normal.

Une vanne coincée

La brutale montée en pression du *réacteur a, très normalement, provo*qué l'arrêt automatique de celui-ci par la chute des barres de contrôle ; la vanne de décharge du pressuriseur s'est *ouverte, mais est restée* coincée en position ouverte, alors même que la chute suffisante de la *pression aurait dû la refermer. Cette* anomalie est sans doute due, estiment les experts, au fait que cette vanne est normalement conçue pour fonctionner au contact de vapeur, alors que c'est de l'eau qui s'en échappait. Cette eau du circuit pri*maire radioactive s'est déversée dans* un ballon de décharge ; mais celui-ci, normalement prévu pour accueil*lir les condensats du trop-plein de* vapeur largué par la vanne du pressuriseur, a vite été plein : une membrane d'éclatement a cédé, libérant *plusieurs milliers de litres d'eau* radioactive du circuit primaire dans les fonds du bâtiment étanche qui contient le *réacteur.*

Le circuit primaire commençant *ainsi à se vider par le pressuriseur*, le cœur du réacteur s'est trouvé partiellement asséché, ce qui a provoqué la *fissuration* de certaines des gaines *métalliques* qui entourent le combustible, et a libéré dans l'eau du circuit des produits radioactifs. *Tout à fait normalement*, un système d'injection de secours d'eau à haute pression prévu pour limiter cet assèchement s'est mis en route envoyant *de l'eau « neuve », sous pression*, dans le circuit.

Quelques minutes plus tard, l'opérateur arrête ce système. Analysé *après coup, ce geste a peut-être été* une erreur. Mais, compte tenu des éléments d'information dont il disposait alors, et de la rapidité des évé*nements, il semble avoir été assez* logique de la part de l'opérateur : celui-ci constatait, en effet, que la vanne *de décharge* du pressuriseur était toujours ouverte, ce qui laissait penser que la pression du circuit était nettement trop élevée, et le fonctionnement de l'injection de secours contribuait précisément à augmenter la pression. L'analyse de cet épisode de l'accident permettra sans doute de voir s'il n'y a pas là, *au niveau des procédures* ou des automatismes, quelque chose à modifier.

Le circuit primaire s'est donc par*tiellement vidé, jusqu'à ce que* la vanne du pressuriseur se referme enfin automatiquement. Les techni*ciens ont alors pu commencer à* reprendre le contrôle du refroidissement, en n'utilisant toutefois qu'une seule « boucle » du circuit primaire *sur les deux : en effet*, un des deux générateurs de vapeur montrait des signes légers de fuites radioactives *antérieures à l'incident, polluant le* circuit secondaire. Tout au début des événements, c'est un peu de cette eau du circuit secondaire, qui, *à l'arrêt des vannes d'alimentation* des pompes, s'était échappée (par l'ouverture de soupapes), dans *l'atmosphère, produisant un premier* jet de vapeur aperçu par des habitants proches de la centrale.

Douze heures après le début des incidents, le réacteur, dont 10 à *20 % des éléments combustibles* sont endommagés, était ramené à des conditions considérées comme « normales » : 30 bars (trente fois *la pression atmosphérique*) et 120 °C dans le circuit primaire. Peu après, on découvrait (sans doute en raison de mesures *anormales*) *la présence*, dans le haut de la cuve du réacteur, de cette « bulle » de gaz qu'il aura fallu près de cinq *jours pour faire disparaître.*

A ce moment-là, quelques heures *après l'incident*, les *émissions* de produits radioactifs dans l'atmosphère auraient pu se limiter à la première émission, très faiblement *radioactive*, d'eau du circuit secondaire. Mais les responsables de la centrale décidèrent de vidanger à *l'extérieur du bâtiment du réacteur* une partie de l'eau qui en occupait alors les fonds. Ont-ils craint que cette eau n'endommage certains *équipements, ou les règles de fonc*tionnement fixées par la commission de réglementation nucléaire prévoient-elles une telle vidange à *partir d'une certaine hauteur d'eau ?* Toujours est-il que cette manœuvre fut entreprise : plus de 40 000 litres *de cette eau radioactive furent* envoyés dans un bâtiment auxiliaire pour traitement. On découvrit alors que la pompe mise en *œuvre avait* un joint défectueux : d'où une *pollution* importante de ce bâtiment annexe, par des gaz radioactifs qui, *filtrés de leurs éléments les plus* dangereux (iode notamment), s'échappaient dans l'atmosphère. On *décida ensuite de renvoyer les liquides* dans l'enceinte du réacteur, ce qui dut encore provoquer de nouvelles émissions *radioactives* ; ce sont, semble-t-il, ces *« bouffées de gaz »*, vendredi 30 mars, qui inquiétèrent sérieusement les responsables *politiques.*

Neutraliser l'hydrogène

La présence d'hydrogène dans le *bâtiment du réacteur, qui a toujours* gardé son étanchéité, n'a pas inquiété les experts français, en dépit des *alarmes* courant à ce *sujet aux* Etats-Unis : ils soulignent que cet effet est prévu et qu'existent justement des dispositifs destinés à neu*traliser cet hydrogène, par voie cata*lytique, en le recombinant avec de l'oxygène pour donner de l'eau. *Ceux-ci furent mis en œuvre lundi.*

Plus généralement, les experts du C.E.A. reconnaissent qu'il n'est pas exclu que des incidents, dans les centrales françaises, aboutissent au *« même résultat »*, en passant probablement par des stades différents, notamment du fait de la différence *de conception des générateurs de* vapeur. Ils soulignent, toutefois, que l'accident de Three-Mile-Island est resté *« largement à l'intérieur des condition de sûreté »* et considèrent que la sûreté *« a très bien joué son rôle »*. En particulier sur les trois barrières interposées entre le combustible et l'environnement, une seule (une partie des gaines du combustible) a cédé : le circuit primaire et l'enceinte de confinement du réacteur sont toujours intacts.

Il reste que la « complication » qu'a représentée la présence de cette importante bulle de gaz dans *la cuve du réacteur* n'était pas pré*vue* dans les analyses habituelles de sûreté.

Certes, comme le soulignent les *experts, il n'est pas possible, même* avec l'aide des ordinateurs, d'imaginer toutes les séquences accidentelles possibles. L'accident de Three-Mile-Island a *montré* que l'*ensemble* des dispositifs a bien joué son rôle : seuls huit ouvriers, semble-t-il, ont *reçu des doses de rayonnement qui*, inférieures à la norme annuelle, sont légèrement supérieures aux doses que les règlements permettent pour *un trimestre d'exposition profession*nelle. Et cet accident a été moins important que l'accident « de référence » pris en compte à la conception des centrales : celui-ci prévoit la *rupture franche d'une conduite prin*cipale du circuit primaire, et prend en compte la rupture de toutes les gaines entourant le combustible, par *assèchement* total du cœur du réacteur. Dans ces circonstances encore, les réacteurs sont prévus pour conte*nir la radioactivité.*

L'accident de Harrisburg a été grave, et, de l'avis des experts, amènera sans doute, en France comme ailleurs, à *« repenser un certain nombre de choses et à accroître encore la sûreté du nucléaire »*. Mais il n'est même pas exclu, dans la mesure où le *circuit primaire n'aurait pas trop* souffert, que le réacteur de Three-Mile-Island puisse être un jour remis en route. Après tout, souligne-t-on au C.E.A., *un réacteur graphite-gaz*, à Saint-Laurent-des-Eaux, a connu, en 1969, une fonte partielle du *cœur : il est toujours en service.*

XAVIER WEEGER.

RÉACTEUR A EAU PRESSURISÉE

Pressuriseur
Cuve
Turbine
VAPEUR
EAU →
Générateur de vapeur
Alternateur
Cœur
Condenseur
EAU ←
EAU
Pompe
Circuit primaire
Pompe
Circuit secondaire
Enceinte étanche

Ce schéma montre, de manière simplifiée, les circuits principaux d'un réacteur à eau sous pression (P.W.R.).

Les éléments combustibles placés dans le cœur du réacteur, et au sein desquels se produisent les réactions nucléaires, sont baignés par *l'eau du circuit primaire*, mue par des pompes. La pression est assurée par un pressuriseur. L'eau passe, à l'intérieur des générateurs de vapeur, dans des centaines de tubes. Au contact de ceux-ci, l'eau du circuit *secondaire, entraînée par des turbo-pompes, se vaporise, et cette* vapeur vient alimenter les turbo-alternateurs qui produisent le courant électrique. Ces circuits d'eau sont équipés de très nombreux dispositifs, non représentés : vannes, prises de mesures, dispositifs de purge, ballons de dégazage, etc. L'ensemble du circuit primaire et une partie du secondaire sont enfermés au sein d'une enceinte étanche qu'abrite le bâtiment réacteur.

énergies nouvelles

à l'*intérieur*. Le *fermier*, lui, est ravi. Il économise de 20 à 25 % sur sa note de gaz. A Terraset, au contraire, dans la banlieue chic de Washington, des capteurs solaires à eau *ont été disposés* sur une école ultra-sophistiquée, conçue pour économiser l'énergie *au maximum*. Elle est semi-enterrée, climatisée, munie d'une pompe à chaleur, le tout entièrement automatique et, si besoin est, commandé de chez lui par le directeur de *l'école*. *Economie* : 30 000 dollars par an.

Le ministère de l'énergie pousse à fond l'industrialisation et la commercialisation des chauffe-eau et chauffages solaires. Il voudrait équiper deux *millions et* demi de logements d'ici à 1985. Des déductions fiscales allant jusqu'à 2 200 dollars (10 000 F) sont accordées aux volontaires. Une circulaire oblige toute administration fédérale construisant ou rééquipant des bâtiments à envisager l'installation d'un *système* solaire.

Dans le domaine des centrales aussi, les *Etats-Unis* ont l'intention de garder le leadership. Sur le campus de l'Institut de *technologie de Georgie*, à *Atlanta*, on peut voir cent cinquante miroirs mobiles concentrer les rayons *du* soleil sur une chaudière juchée en haut d'une tour. La puissance électrique est *encore* modeste, mais les expériences se poursuivent depuis deux ans. Trois autres *centrales* au moins sont prévues en *différents* points du territoire américain, respectivement de *1,6*, 2 et 10 mégawatts. Elles fourniront toutes du courant en 1981, alors que la centrale solaire *française* Themis, d'une puissance de 2 *mégawatts* ne commencera à tourner qu'en *1982*.

Quant aux chercheurs de la NASA, ils font, comme *d'habitude*, des rêves grandioses. Ils étudient pour le compte du ministère de l'énergie, *la possibilité* d'édifier une immense centrale dont les 60 kilomètres carrés de photopiles seraient *placés* en *orbite* autour de la Terre par la fameuse navette spatiale, qui commence ses essais à *Cap*-Kennedy. Sa *puissance* serait équivalente à celle d'une centrale nucléaire : 5 000 mégawatts !

On va parler de tout *cela* au congrès *international* sur l'énergie solaire qui s'ouvre, fin mai, à Atlanta. Trois mille personnes y sont attendues. *Dans le* hall d'exposition, quarante firmes françaises ont retenu des stands, et le professeur *Félix Trombe*, le père *fondateur* du solaire, recevra une décoration. Après les alliances industrielles conclues par-dessus l'Atlantique, voilà qui *confirme* que, *si* les *Etats-Unis* sont en tête dans la course au *solaire*, la France vient encore en seconde position.

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

LES MOULINS A VENT DE LA NASA

LE VAISSEAU PROGRESS-5 S'EST SÉPARÉ DE LA STATION ORBITALE SALIOUT-6

Le vaisseau Progress-5, amarré depuis le 14 mars à la station orbitale Saliout-6, s'en est séparé le mardi 3 avril, après que les cosmonautes *Vladimir Liakhov* et Valeri Rioumine l'eurent déchargé de sa cargaison, puis rempli *de matériel* usagé. Avant son largage, les moteurs de Progress ont été mis à feu à deux reprises, le 30 mars et le 2 avril, pour corriger la trajectoire de Saliout-6. *Comme ses prédécesseurs*, Progress-5 va être dirigé vers la Terre et se *désintégrera en* entrant dans l'atmosphère au-dessus d'un océan.

En orbite depuis cinq semaines, les cosmonautes *ont passé le plus* clair de leur temps à réparer la station Saliout, maintenant *vieille de dix-huit* mois. Ils ont aussi fait nombre d'expériences, dont certaines pour des laboratoires *français* (*le Monde* du 28 mars). Ils ont, en particulier, passé près d'une semaine pour *vider* un réservoir de combustible qui s'est détérioré et aurait pu provoquer une grave panne *s'il avait été* utilisé. Le contenu de ce réservoir a été transféré dans les deux autres réservoirs de *Saliout-6*.

La suite prévisible de la mission devrait être l'arrivée *dans* Saliout-6 *d'un nouvel* équipage, où figurera probablement un non-Soviétique (Bulgare, Cubain, *Hongrois, Mongol* ou Roumain). Un journal de l'armée populaire est-allemande annonce qu'un cosmonaute *de chacune* de ces nations devrait aller en orbite d'ici à 1981, avant le premier vol d'un astronaute *de* l'Europe de l'Ouest à bord de la navette spatiale et du Spacelab, qui n'aura pas lieu avant juillet 1981.

MÉDECINE

QUATRE MILLE ÉTUDIANTS ONT MANIFESTÉ A PARIS CONTRE LE PROJET DE RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Quatre mille étudiants ont manifesté à Paris de la faculté de médecine de la rue des Saint-Pères au ministère de la santé et de la famille, le mardi 3 avril, pour demander le retrait *du projet de réforme* des études médicales. Quelques délégations étaient venues des C.H.U. de province, comme Lille et Angers.

Des tracts ont été distribués à la population pour expliquer les raisons du mécontentement des étudiants : *« Le renforcement des sélections*, pouvait-on lire notamment, *n'est fondé sur aucune analyse des besoins de santé de la population. Il s'inscrit dans le cadre politique d'austérité du gouvernement et s'inspire davantage d'un prétexte d'élitisme qui recouvre des considérations corporatistes que d'un souci authentique des besoins de santé de la population.* » Les étudiants, à cet égard, soulignent que la France, cinquième puissance économique, est au *quatorzième* rang de la densité médicale, que la durée de travail hebdomadaire des médecins est de cinquante heures en moyenne et que le temps moyen d'une consultation ne dépasse pas quinze minutes.

Pour l'instant une quinzaine de *facultés sont en grève* et dans certains C.H.U. comme celui de la Pitié-Salpêtrière les étudiants ont bloqué les caisses de paiement, entraînant la gratuité des *consultations.*

A l'académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR PIERRE DESGREZ

Lors de la séance du 3 avril, l'académie de médecine a élu dans sa quatrième section, le professeur Pierre Desgrez, en remplacement du professeur Bernard Halpern, décédé.

[Né le 6 janvier 1909, à Paris, Pierre Desgrez a fait ses études aux lycées Henri-IV et Saint-Louis, puis aux facultés de médecine, des sciences et de pharmacie de Paris.

Docteur en médecine et pharmacien, il devient professeur agrégé en 1946, et, en 1958, professeur à la faculté de médecine de Paris. Biologiste des hôpitaux en 1961, il est *également directeur* de recherches à l'Institut d'hydrologie et de climatologie, depuis *1955*.

Ses travaux et recherches dans le domaine de l'hormonologie, de l'immunologie, *de* la biochimie générale vue sous l'angle physiologique et pathologique ont donné lieu à de nombreuses publications.

Le professeur Desgrez est membre de l'académie de pharmacie.]

ÉDUCATION

Mme Saunier-Séité devant les cercles universitaires

LA LOI D'ORIENTATION A FAIT « LE JEU DU MARXISME ET DU GAUCHISME »

« Le bilan brutal et heureux de la décennie 1968-1978, c'est l'extinction définitive des fausses lumières venues de l'Est. L'université se libère des idéologies, des catéchismes, des interdits politiques. » Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a ainsi analysé, au cours d'un colloque organisé à Paris, le 31 mars, par les Cercles universitaires (1), le renouveau qui, selon elle, s'exerce dans l'enseignement supérieur depuis quelques années.

S'adressant à près de deux cents universitaires, de tous rangs et de toutes disciplines, qui se veulent des « *militants libéraux* », selon l'expression de M. Jean-Marie Benoist, maître-assistant au Collège de France, le ministre a commencé par faire un bilan très sombre de l'Université telle qu'elle l'a trouvée lors de sa nomination. *« Il y a trois ans encore, l'Université étouffait sous l'empire de l'utopie totalitaire. »* La loi d'orientation, selon elle, loin d'être une « *recette-miracle* », a, au contraire, par son libéralisme, « *permis toutes les licences et fait le jeu du marxisme et du gauchisme* ».

Heureusement, Mme Saunier-Seïté est arrivée et a « *entrepris depuis trois ans les réformes qui relèvent le défi du progrès technologique* ». Pour assurer ces transformations, il fallait des maîtres compétents, Mme Saunier-Seïté a donc obtenu « *pour les meilleurs, un train inespéré de promotions* ». Au passage, le ministre a rappelé que la loi ne permet pas de mensualiser les enseignants vacataires, comme certaines universités envisagent de le faire.

Pensant qu'elle avait fait de l'administration centrale un « *facteur de changement* », qui met en place des règles, les fait respecter et évalue les résultats, Mme Saunier-Seïté a insisté sur la nécessité « *d'utiliser les fonds publics avec vigueur et efficacité* ». Avant de définir ainsi son rôle de ministre : éclairer le milieu universitaire et l'aider à se transformer. Cette tâche, a-t-elle conclu, avec force et sans émotion, implique « *la certitude d'être impopulaire. Je l'ai été et je le suis encore devant un certain nombre de Français* ».

Les applaudissements ont alors éclaté dans la salle.

SERGE BOLLOCH.

(1) Les Cercles universitaires, association créée en mars 1977, déclarent regrouper trois mille enseignants et intellectuels d'inspiration libérale qui se reconnaissent dans l'action conduite par le président de la République.

RÉUNI EN CONGRÈS A BORDEAUX

Le SNES demande à la FEN d'organiser une grève générale et une « puissante manifestation nationale »

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — « Nous demandons à la Fédération de l'éducation nationale de décider l'organisation d'une puissante manifestation nationale s'appuyant sur la grève générale des personnels de l'enseignement public, de la recherche et de la culture. » M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du Syndicat nalonal des enseignements de second degré (SNES), a conclu en ces termes le rapport d'activité qu'il présentait mardi 3 avril aux cinq cent cinquante délégués réunis en congrès jusqu'au 5 avril à Bordeaux. La FEN retiendra-t-elle cette proposition de son deuxième syndicat par le nombre d'adhérents, après celui des instituteurs ? Rien n'est moins sûr, d'autant que les relations sont difficiles entre la direction de la Fédération, proche des socialistes, et celle du SNES, o ùles militants communistes prédominent.

Si le mal de vivre des enseignants n'est pas une invention d'observateurs pessimistes, si la condition enseignante est si lourde à porter en 1979 qu'elle n'incite guère à l'enthousiasme débridé, alors le SNES est vraiment représentatif de son milieu. La part d'autosatisfaction affichée par la direction du syndicat n'a pu suffire à ranimer aux premiers jours du congrès de Bordeaux une ferveur que l'on sent vacillante.

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas. Le rapport d'activité (1) présenté par la majorité Unité et action (U.A., tendance dominée par les communistes, même si des socialistes en font partie) énumérait les résultats obtenus : maintien des professeurs certifiés et agrégés dans le premier cycle, intégration à la fin de 1978 de plus de cinq mille professeurs techniques adjoints dans le corps des certifiés, révision du calendrier des examens — B.E.P.C., baccalauréat — de manière à moins amputer les vacances qu'en 1978... Mais la politique de « redéploiement », qui n'est pas abandonnée par le ministère de l'éducation, entraîne des fermetures de classes, et la revalorisation du métier d'enseignant est toujours pour demain.

Les courants d'opposition à la direction du SNES ont pu justifier leur désapprobation du rapport d'activité : la tendance Unité, indépendance et démocratie - Rénovation (U.I.D. - R. plus socialisante que socialiste disent ses adversaires), en affirmant, par la voix de M. Jacques Estienne, que le SNES « *encourage une agitation stérile qui laisse les mains libres au gouvernement* » ; la tendance Ecole émancipée - Rénovation syndicale (héritière de l'anarcho-syndicalisme), en regrettant que « *l'union de la gauche ait servi pendant des années de substitut à une stratégie des luttes* » ; M. Jean-Jacques Marie, au nom de l'Union pour le SNES aux syndiqués (UPSAS) (proche du Front unique ouvrier et des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste), en brocardant les organisateurs de manifestations du samedi après-midi « *au moment où il n'y a personne au ministère de l'éducation* » (2).

La stratégie de l'action syndicale a pesé sur la discussion du rapport d'activité. La direction du SNES n'a cessé de mettre en cause la majorité de la FEN. « *Pourquoi*, a demandé M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général adjoint du SNES, *la direction U.I.D. de la FEN a-t-elle combattu toutes les actions menées par le SNES depuis la rentrée ?* » M. Claude Viéra, membre du bureau fédéral de la FEN, a reconnu : « *Nos relations ne sont pas bonnes.* » Pourtant le SNES ne souhaite pas une quelconque rupture, et son secrétaire général a lancé « *solennellement* » un appel à la FEN pour qu'elle organise « *une puissante manifestation nationale s'appuyant sur la grève générale des personnels de l'enseignement public de la recherche et de la culture* ».

A la FEN, qu'il accuse de « *vivre dans la logique de la crise* », de se laisser entraîner sur le terrain de négociation choisi par le gouvernement, et qu'il condamne d'avoir signé avec le ministère de l'éducation un relevé de conclusions sur la formation professionnelle des jeunes (*le Monde* du 17 février), le SNES oppose la tactique de harcèlement du pouvoir politique.

Ces divergences se trouvent encore attisées par une perte d'audience du syndicat. Selon M. Camy-Peyret « *entre 1976-1977 et 1977-1978 il y a eu un recul de 6 899 syndiqués, soit 7,5 %. Cela nous préoccupe, même si le nombre d'ipésiens, d'élèves des centres pédagogiques régionaux a considérablement diminué, même si plus de 6 000 maîtres-auxiliaires sont devenus professeurs d'enseignement général des collèges* ». Actuellement le nombre d'adhérents est de 80 124. Il pourrait atteindre 88 000 à la fin de l'année scolaire. Mais il était de 92 000 il y a deux ans. De plus, aux élections professionnelles, les listes du SNES ont reculé cette année par rapport à 1975 de 2,58 % dans l'ensemble (*le Monde* du 31 mars). Il est de surcroît significatif que lors du vote du rapport d'activité qui précède, à la base, le congrès et donne les mandats aux délégués, il y ait eu 7 318 suffrages exprimés de moins qu'en 1977, ce qui pourrait ajouter à la baisse du nombre d'adhérents un désintérêt chez une partie de ceux qui restent.

Ce phénomène n'est pas propre au SNES. Il atteint les centrales ouvrières depuis la défaite de la gauche aux élections législatives de 1978. Il n'est peut-être pas étonnant qu'un syndicat de travailleurs intellectuels où le taux de syndicalisation est relativement élevé le ressente plus vivement encore.

CHARLES VIAL.

(1) Le rapport d'activité a été adopté par 26 648 mandats sur 46 196 suffrages exprimés, soit 57,68 % (59,69 % en 1977) ; 23,98 % des voix se sont portées contre (22,60 %) et 18,34 % (17,70 %) ont voté l'abstention. Le nombre des suffrages exprimés à baisser de 7 218 par rapport à 1977.

(2) Allusion à la manifestation nationale du 27 janvier à Paris (« le Monde » du 30 janvier).

CARNET

Naissances

— Isabelle et Yves CHAULET ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexandre,
le 2 avril 1979.
119, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis THAUMIAUX, Caroline et Guillaume, sont heureux d'annoncer la naissance de
Anne-Sophie,
Sofia, le 20 mars 1979.
Ambassade de France,
Sofia (Bulgarie).

Fiançailles

— M. Pierre ARPELS et Mme Denis MESNAGER, née Pascaline Hollande.
M. Jean DAUMEN et Mme, née Michelle Montagnier,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Caroline et Bruno.

— M. Gérard CALAFAT et Mme, née Françoise Goetschel.
M. Serge DASSAULT et Mme, née Nicole Raffel,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Laurence et Thierry.

Mariages

Jean-Pierre LAMELIN et Paula J. de ZWART
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité à La Haye, le 31 mars 1979.
Les Gillières, 38540 Heyrieux.

Décès

LE PÈRE BOSC

Le Seigneur a rappelé à Lui, le mardi 3 avril 1979, le
Père Robert BOSC,
jésuite.
De la part de sa communauté du Ceras - Action populaire, 15, rue Raymond - Marcheron, 92170 Vanves, de sa famille et de tous ses amis.
Ses obsèques auront lieu le vendredi 6 avril, à 10 h. 15, en l'église Saint-Rémy, 17, place de la République, à Vanves (92).

[Né en 1909 à Tours, fils de médecin, le Père Robert Bosc entre à dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus, où, très tôt, il s'intéresse aux questions internationales : il fait une partie de ses études littéraires en Angleterre et se trouve en Allemagne au lendemain de la guerre 1939-1945. Il y œuvre pour la réconciliation. Il participe à la fondation de Pax Christi et entraîne de nombreux jeunes sur les « routes de la paix ».

Parlant plusieurs langues, il conduit régulièrement des groupes ou fait des séjours d'études aux Etats-Unis, en Union soviétique, en Amérique latine et en Chine. Professeur de relations internationales à l'Institut d'études sociales (Institut catholique de Paris), dont il est un moment le directeur, il enseigne aussi dans de nombreux pays étrangers. Fidèle aux très nombreuses amitiés qu'il a su nouer dans le monde et formé aux disciplines des sciences sociales, il se passionne de plus en plus pour la confrontation de l'Evangile avec les cultures et les religions non occidentales.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont « Guerres froides et affrontements » (Aubier, 1973), « Evangile, Violence et Paix » (Centurion, 1975), « Lettres à une amie soviétique » (Cerf, 1976). Il avait en préparation un ouvrage sur « Expérience chrétienne et Extrême-Orient ».]

— Mlles Catherine et Florence Alheinc,
M. Frédéric Alheinc,
Mme Grange-Alheinc, leur mère,
Mme Roger Alheinc,
Le colonel et Mme Monmasson,
Les familles Alheinc, Farran, Grange, Hintzy,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Michel ALHEINC,
docteur en droit,
diplômé des sciences politiques,
président-directeur général de la SERAC,
directeur de la Hénin SOFINCO.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 31 mars à Chamalières (Puy-de-Dôme) et l'inhumation le même jour à Mouret, Allanche (Cantal).
5, rue de Saint-Senoch, 75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du
marquis d'AUTHIER de SISGAW,
avocat honoraire,
ancien membre de la branche française de la Société des Cincinnati,
survenu à Marseille, le 28 mars, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.
De la part de son fils, Joseph d'Authier de Sisgaw, commissaire-priseur à la résidence de Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Pol BIBETTE,
née Marguerite Decloux,
survenu le 3 avril 1979, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 5 avril, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Vincennes.
De la part de :
M. et Mme Jacques Sigal, ses enfants,
Mlle Marie-Françoise Sigal, sa petite-fille,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue de Montreuil,
94300 Vincennes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Elie Briançon,
Le docteur et Mme Charles Exbrayat,
Le docteur Madeleine Exbrayat,
M. et Mme Henri Merland,
M. et Mme Louis Blache,
M. et Mme Jean Briançon,
sa sœur, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ses neveu et nièce,
Les familles Ferrier, Romeas, parents, alliés et amis,
font part du décès de
M. Louis-Émile EXBRAYAT,
survenu dans sa quatre-vingt-treizième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église réformée d'Annonay, le mardi 27 mars 1979, et l'inhumation au cimetière de Freycenet-de-Saint-Jeures (Haute-Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Charmenton, 07100 Annonay.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Jeanne LEMAN,
survenu à La Verrière, le 24 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
365, rue des Pyrénées, Paris (20e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre ORDONNEAU,
née Estelle Dupuich,
survenu à Paris le 26 mars 1979.
De la part de :
M. Pierre Ordonneau, son époux,
Mme Victor Dupuich, sa mère,
M. et Mme Jean-Pierre Dutet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Demargne et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme François Dupuich et son fils,
M. et Mme Eugène Dupuich et leurs enfants,
Du docteur et Mme Paul Ordonneau et leurs enfants,
son frère et son beau-frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Lassaigne, Grand, Malleville, Puymaly, Faucheux.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lamonzie - Montastruc (Dordogne).

— Apremont, Versailles, Annecy.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. François PERRIN,
pieusement survenu le 28 mars 1979, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église d'Apremont (Savoie).
De la part de :
Mme François Perrin,
M. et Mme Max Perrin et leurs enfants, Thierry et Véronique,
Mlle Marie-Reine Perrin,
Et toute sa famille.

— Mme Marcel Rock, son épouse,
M. Georges Rock, son père,
M. et Mme Thierry Kuhn et leur fils Olivier,
M. et Mme Jean-François Rock et leur fille Charlotte,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean-Jacques Rock, son frère,
Les familles Bouret, Seguinlol, Lalande, Laplé, Larivière, Verguine, Pernet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel ROCK,
survenu en son domicile le 3 avril, à l'âge de cinquante-trois ans.
Priez pour lui.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 avril 1979, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, sa paroisse, où l'on se réunira à 13 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.
8, boulevard André-Maurois,
75016 Paris.

— Marie-Thérèse et François Roussely, Vincent et Mathieu, ont la tristesse de faire part du décès de leur père et grand-père,
Marcel ROUSSELY,
survenu le 2 avril 1979 à l'hôpital Saint-Antoine.
La cérémonie religieuse, célébrée le 6 avril en l'église de Belvès, sera suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Julien-de-Lampon (Dordogne).
5, allée du Moulin-Vert,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
La Peyrière, 24170 Belvès.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Haik SARKISSIAN,
née Hripcimée Vartanian,
survenu le 2 avril, dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de :
M. et Mme Aram Sarkissian,
Mlle Annick et M. Philippe Sarkissian,
Et de la famille.
Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
53, rue des Thermes,
95830 Enghien-les-Bains.

— M. et Mme Maurice Sarrut,
Mlle Hélène Sarrut,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert SARRUT,
née Marguerite de Lapierre,
survenu le 1er avril 1979, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
L'inhumation a eu lieu à Valleraugue (Gard), dans la plus stricte intimité.
« Le soir venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive. »
Marc, IV, 35.
44, allée des Lauriers-Roses,
66700 Argelès-sur-Mer.
107 bis, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Emmanuel SAVIDAN,
survenu le 20 mars 1979.
De la part de son épouse, née Tamara de Malkowsky, et de toute la famille.
Lech-An-Traou,
22260 Pleubic-du-Trieux.

— Mme Jacques Sitbon,
M. et Mme Jean Sitbon,
Mme Clément Assous,
Les familles Samama, Assous, Solal, Zana,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur très cher
Jacques SITBON.
Une pensée est demandée pour son fils
Philippe SITBON,
décédé il y a quatre ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 5 avril au cimetière de Bagneux, porte principale à 11 heures.
12 bis, rue de la Villette,
Paris (19e).

— Mme Félix Sztulman,
Le docteur et Mme Henri Sztulman, leurs enfants David, Paul et Aude,
Le docteur J. Sztulman,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Félix SZTULMAN,
ingénieur I.C.T.,
survenu le 25 mars 1979 en son domicile.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 27 mars au cimetière israélite de Portet-sur-Garonne.
16, rue Léon-Soulié,
31400 Toulouse.
Le Village, 31130 Pin-Balma.

Erratum

— Dans le décès du
docteur Antoine LAPORTE,
paru dans nos éditions datées 4 avril 1979, il fallait lire :
médaillé militaire
et non médecin militaire.

Remerciements

— Mme Maurice Catelas,
M. et Mme Bernard Catelas et leurs enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très regretté
M. Maurice CATELAS,
remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Communications diverses

— « Après la signature du traité de paix israélo-égyptien. » Conférence-débat avec Aryeh Shapir (Mapam Israël) au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 5 avril, à 20 h. 45, 17, rue de la Victoire, Paris (9e).

Visites et conférences

JEUDI 5 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., cour du musée de Cluny, Mme Allaz : « Les thermes de Lutèce à Cluny ».

15 h., 3, rue de l'Oratoire, Mme Bacheller : « La fondation de l'ordre des oratoriens ».

15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux : « Le XVIIIe siècle au musée Cognac-Jay ».

CONFERENCES. — 15 h., Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Van Eyck ».

15 h., 107, rue de Rivoli, M. Gaborit : « Les arts précieux à l'époque romane ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, M. Pillet : « Science-fiction nouvelle vague ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. André : « L'autre Einstein : l'univers, le champ, la conscience ».

21 h., 6, square Rapp, M. Kretzulesco Quaranta : « Les allégories de Versailles » (Institut italien).

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

SUITE ALLEMANDE - LES VOIX

Une rencontre avec Hans Magnus Enzensberger

par YVONNE BABY

L'iceberg de La Havane et autres apocalypses

Poète, essayiste, Hans Magnus Enzensberger est né en Bavière et il a presque cinquante ans. Il n'appartient à aucune institution, il est un écrivain « free lance », et il vit actuellement entre Munich et l'Italie. Son dernier livre est un long poème, le Naufrage du Titanic, *une comédie, qui vient de sortir en Allemagne.*

Connu surtout en France pour ses essais, notamment Crime et politique *(1964),* l'Allemagne, l'Allemagne entre autres *(1967) et* Détails, *détestablement traduit par* Culture ou mise en condition ? *(1962), Hans Magnus Enzensberger est aussi l'auteur d'un roman-documentaire,* le Bref Eté de l'anarchie *(1972) et de plusieurs recueils de poésies dont le plus récent est* Mausolée *(1975). La revue* Change *en publie des extraits dans son numéro de mars* l'Allemagne, en esquisse.

« VOUS me mettez dans une situation curieuse : vous êtes venue rencontrer celui que j'étais, il y a quinze ou vingt ans. L'écart est inévitable, il est dû aux délais de diffusion puis de traduction littéraires. Parmi ces références datées (1), je me reconnais mal, mais des confrontations utiles surgiront peut-être. Un écrivain, je crois, ne peut rien renier.

Retournons — pourquoi pas ? — à ces anachronismes, en somme à l'histoire. Dans les années 1950-1960, quand j'ai écrit sur l'Allemagne, *toucher à notre identité* c'était encore toucher une plaie *ouverte — le temps a recouvert* ces plaies d'une sorte de peau dure mais certaines déformations restent. Je demeure marqué par le fascisme, la guerre, les catastrophes allemandes, et faire des comptes avait été alors pour moi un besoin vital.

Après la guerre, les Allemands ont ressenti une inquiétude profonde, et permanente : ils ne savaient vraiment pas qui ils étaient. De nos examens, la « Question allemande » devenait source unique, là nous avons cru découvrir la clé pour comprendre la politique et les grands problèmes de l'époque, à partir de là, nous avions l'idée que pourrait s'élaborer un projet social. Espoirs vite biffés, l'Allemagne d'Adenauer ne s'attachait qu'à reconstruire, restaurer, réaffirmer son économie. Temps mornes, philistins, où la seule force des choses rendait les intellectuels marginaux, et où je vois peu à puiser. La mode de ces années m'ennuie et me fâche. Pour le carrousel du rétro, l'industrie culturelle essaie désespérément d'en tirer un dernier suc.

Le manque d'une révolution

Le jeune homme que j'étais avait cependant affaire avec deux *problèmes dont personne ne pouvait* aisément se débarrasser : les « années obscures » (l'euphémisme préféré de l'après-guerre pour désigner le fascime) et *la* division du pays. Face au passé, j'avais donc le choix entre deux attitudes : s'accuser ou moraliser. L'une ne m'intéressait pas, je considérais l'autre insuffisante, et, avec la volonté de trouver les garanties politiques et économiques pour éviter une rechute, j'ai entrepris des recherches sur le capitalisme allemand, etc. Quant à la séparation de l'Allemagne, j'en imaginais les périls, je songeais aux risques d'une guerre civile en période de guerre froide. Nous avons été quelques-uns à proposer une politique de détente (Ostpolitik). Lorsque nous avons publié en 1966 le *Catéchisme de la question allemande*, on nous a insultés. Cette brochure pourrait être maintenant un document officiel de Bonn.

Tout cela fut légitime, et même indispensable, bien que j'en mesure aujourd'hui la portée relative. Néanmoins, à l'époque, l'idée de l'Europe me semblait déjà importante, et irritante celle d'être comme *condamné* aux *querelles* allemandes. Notre « spécificité », je sentais qu'on devait cesser de l'aborder en termes arriérés et, m'interrogeant *sur* les causes de l'éternel retard allemand, j'ai abouti à cette évidence, que n'ignore plus aucun historien : l'Allemagne n'a pas fait une révolution bourgeoise. Ce particularisme demeure actuel. Comment expliquer sinon les absurdités et les contradictions qui affectent la vie de l'Etat fédéral, par exemple le « Berufsverbot » (2), l'auto-censure, la juridiction politique ? Et cette démocratie qu'on nous a presque infligée après la guerre, nous l'avons absorbée en bons élèves, mais elle n'a jamais pu devenir une *seconde nature. Les libertés ne* peuvent probablement pas s'offrir ni se prescrire, et ne s'acquièrent que dans la révolution. L'Allemagne communiste souffre d'une même absence historique : elle aussi a sauté une étape, a manqué 1848.

La leçon des catastrophes

Puisque vous mentionnez, par coïncidence d'actualité, le phénomène d'*Holocauste*, je vous dirai que j'y vois — par-delà cette *résurgence du passé allemand* toujours trop facilement assimilé au fascisme — l'apparition classique d'un fantasme-revenant. *Deux faits me frappent :* le fantasme déborde le cadre national (Français et Italiens ont été ainsi amenés à une révision de leur propre histoire) et le revenant à l'apparence de « Processed food » (nourriture industrielle). Je suis donc assez sceptique sur la profondeur et le poids de ce qu'on nous présente comme un « examen critique ».

Tout à coup me vient un soupçon : et si les maîtres du spectacle, *dans leur désir d'émotions* fortes, n'avaient découvert que *le substitut du western ou du* policier ? Que tant de films, de livres, *de documents n'aient été*, en trente ans, que d'aussi vains témoignages, voilà qui montre, et nos limites, et celles de l'opération *Holocauste*. Opération qui n'est d'ailleurs pas sans analogie avec le cas Soljénitsyne : alors qu'on le connaissait dès les années 50, le stalinisme a dû prendre la forme romancée du best-seller pour capter l'attention générale.

Je crois que nous aurons à vivre avec une multitude de ces fantasmes. Leur race est en explosion démographique car le refoulement est, plutôt que hasard, nécessité dans notre organisation sociale. Contre lui, tous les médias sont impuissants — l'impérialisme a beau avoir été analysé cent mille fois, les pays riches continuent d'exploiter les pays pauvres. Je ne veux pas déceler partout des fantasmes, mais, dans ce mouvement des Français pour nous, je crois que le refoulement joue un rôle. Et une part de ce qu'évite ou renie votre tradition, votre culture, peut-être la projetez-vous en Allemagne ? Regardez combien d'aspects divers dans ces projections, pensez, par exemple, à la passion des wagnériens français pour Bayreuth, au goût des surréalistes pour le romantisme allemand, à la fascination de Jean Genet pour les beaux SS, à l'engouement maintenant pour notre nouveau cinéma.

L'Allemand inspire toute une mythologie très ambiguë. L'Allemand, c'est l'Autre, avers et face *cachée. L'Allemand, c'est le barbare*, cette espèce de vandale *chargé de violence, et c'est l'anti-*Français associé au nocturne, à l'irrationnel, à l'inconscient. Attirance-répugnance, auprès de cette image empreinte de sadomasochisme, la *réalité* semble plus banale. Dans la démesure même, il existe ce que Hannah Arendt appelait « la banalité du mal » : en son sein réside la véritable énigme. Mais ne péchons pas trop par idéalisme, dans l'intérêt de la France pour l'Allemagne les faits économiques interviennent pour beaucoup. Et tandis que l'imagerie culturelle plane dans la superstructure, dans la stratosphère, les banquiers, les industriels, et peut-être même les militaires et *les policiers, s'entendent pour* créer une Europe à leur manière. D'un processus *qui nous dépasse*, nous intellectuels, sommes peut-être hélas ! les dupes.

Dupes, oui, toujours dupes, il y a pour nous deux façons notoires de l'être : en surestimant notre marginalité, en nous prévalant de notre différence. Autrement dit, ou bien notre condition nous coupe des vrais marginaux — ceux qui ont moins de liberté, moins d'argent, moins d'espace social. Ou bien la nature de notre activité nous isole et nous confine — un *intellectuel* serait souvent plus « productif » s'il était capable de *renoncer à la notion* conventionnelle de singularité. Mais nous qui vivons dans le milieu culturel de la gauche, n'oublions pas que nous sommes en minorité. L'intelligentsia se recrute dans l'industrie comme dans les appareils gouvernementaux et judiciaires, à I.B.M. comme au « Bundeskriminalamt » de Wiesbaden, en train de mettre les biographies de notre population sur ordinateur. Pour ne pas parler de l'armée allemande, qui *a toujours eu ses* intellectuels.

En ce qui me concerne, je peux dire que je retrouve chez les autres la plupart de mes idées, de mes angoisses, de mes désirs. C'est le *gage* de leur validité. Mon privilège est de pouvoir examiner, *interroger ce matériau* commun. Je suis le spécialiste d'une curiosité que ne peut se permettre celui qui travaille huit heures dans un bureau ou dans un atelier. Si je peux dire tout cela, c'est en particulier grâce à des faits et à des événements précis, à cet extraordinaire imprévu des années 67-68. Mes propos d'essayiste et de poète (repris toujours jusqu'alors par une même famille d'esprit) se sont révélés utiles à une immense minorité de gens que nous n'aurions jamais imaginé rencontrer. A Berlin, en 1967, des étudiants iraniens, des ouvriers espagnols *des apprentis* imprimeurs, des anciens communistes, et des futurs non insérés ont envahi nos bureaux de rédaction nos salles de réunion, nos appartements. Evidemment, c'était une chance rare, c'est plutôt l'exception que la règle.



Couverture de l'édition italienne de « Mausolée ».

Le fait d'être comme les autres *s'apprend surtout dans les catastrophes* — positives autant que négatives. Pour ma part, j'ai traversé trois catastrophes historiques, dont la première a été la guerre. Je me souviens des bombardements de Nuremberg où s'est écoulée mon enfance. En sortant des caves et des abris, en trouvant des maisons détruites par le feu, les distinctions tombaient, les barrières sociales n'existaient pratiquement plus. Paradoxalement, en plein nazisme, je découvrais la solidarité. Et les gens — dont l'existence était réduite au niveau le plus élémentaire — se passaient de tout appareil étatique. Je dirais, à la fois pour mettre au point et pousser le paradoxe, que nous avons vécu des journées *entières d'une société* sans classes. Mon père était ingénieur, nous *habitions à la limite* d'un quartier résidentiel, réservé à des gens bien nés, et d'un « slum » presque médiéval. Entre ces deux quartiers, il n'y avait eu aucun lien en période de paix.

Pour université le marché noir

A seize ans et demi, j'ai dû devenir soldat, et je suis allé dans le Wurtemberg. La fin de la guerre était déjà assez visible, j'avais toujours des vêtements civils à portée de la main, pour disparaître avant qu'on puisse me faire prisonnier. C'est ce qui est arrivé, et j'ai pu revenir chez moi à pied. Il n'y avait ni trains ni voitures, il n'y avait que les Américains. Le pays était dans une totale anarchie, ce qui m'attirait, *malgré* la misère. Mais il n'était plus question de solidarité, *il ne s'agissait que de se* procurer un sac de charbon, un pantalon et quelques œufs.

De cette deuxième catastrophe, j'ai appris une chose très importante : voir le capitalisme. *Mon* université, c'était le marché noir. Et *je n'avais pas besoin de lire le Capital* — que j'ignorais d'ailleurs à ce moment-là — pour être un bon étudiant. Troisième et dernière catastrophe, l'époque 67-68 a été la plus positive : je pouvais profiter plus amplement de mon expérience et mes contacts avec les autres relevaient davantage d'une redécouverte.

Ainsi, grâce à ces années d'euphorie, je me suis à nouveau *aventuré, j'ai pu explorer* la vie, délivré de ces contraintes, de ces impuissances qu'engendre notre société. Pourtant, dans l'action politique comme dans toutes les interventions qui engagent un intellectuel, j'avais constamment l'impression que quelque chose m'échappait. Y réfléchissant, une fois la fête finie, je me suis arrêté à l'idée de progrès. Cette idée centrale (dont la gauche traditionnelle s'estime le porteur historique), nous ne l'avions guère mise en cause. Or nous aurions dû au moins voir qu'on ne pouvait plus l'expliquer ni la défendre naïvement, et que ses contradictions internes devenaient de plus en plus destructives. J'ai alors décidé d'aborder le progrès et *découvert que* je n'avais qu'une voie possible : la poésie.

(Lire la suite page 18.)

(1) Il s'agit en particulier de *Culture ou mise en condition ?* (éd. Julliard, « Lettres nouvelles ») et de *l'Allemagne, l'Allemagne entre autres* (éd. Christian Bourgois).

(2) On désigne sous ce nom, qui signifie littéralement « *interdictions professionnelles* », un ensemble de mesures visant à interdire aux personnes soupçonnées d'extrémisme (de gauche ou de droite) d'accéder à la *fonction* publique ouest-allemande. Ces mesures ont été vivement combattues par la gauche de la R. A. depuis leur adoption, en janvier 1972. Le gouvernement du chancelier Schmidt a récemment décidé de les alléger sensiblement (*le Monde* du 20 janvier).

SUITE ALLEMANDE - LES VOIX

Une rencontre avec Hans Magnus Enzensberger

(Suite de la page 17.)

Je suis retourné à la littérature, mais différemment. Les poèmes présentés dans un recueil comme une série d'instantanés ne me convenaient plus. M'étant heurté aux limites du discours théorique, j'avais compris que la poésie est le langage de celui qui ne comprend pas. Dans les années 70, je me suis donc consacré au problème qui m'obsédait, m'embarrassait, et j'ai été entraîné vers l'épique. Mes poèmes racontent des drames, j'avais redécouvert la ballade, le livre a pour titre *Mausolée*. C'est une archéologie du progrès à travers trente-sept de ses héros : le premier est un maître horloger de la Renaissance italienne, le dernier Guevarra. Et on croise Leibnitz, Piranèse, Guillotin, Blanqui, Bakounine. Toutes les figures appartiennent à la race blanche, il n'y a aucune femme dans ce livre. C'est un livre sans issue, car dans tous ces hommes monstrueux, tragiques et profondément malades, nous nous reconnaîtrons peut-être. Oui, nous-mêmes, pris inextricablement dans les mailles d'un processus historique — le progrès — dont nous sommes, mêlés, protagonistes et victimes.

Une interrogation sur l'utopie

On pourra parler bien sûr de mégalomanie mais je préfère ce risque à la modestie de celui qui fabrique des petits objets d'art parfaits. *Le Naufrage du « Titanic »*, ce travail que j'ai entrepris après *Mausolée*, va plus loin dans la même direction. C'est un poème qui tend à ressusciter l'épopée, forme littéraire éteinte en Allemagne depuis à peu près un siècle.

Le thème — colossal — du *Titanic* est né d'une interrogation sur l'utopie, cette dimension de l'imaginaire collectif qui, dans ces années 70, aussi mornes que les années 50, semble presque annulée — chez nous et dans le monde. Il y a déjà longtemps, c'est vrai, que l'utopie s'est éloignée de nous autres Européens. Accompagnant cet éloignement — dans le temps et dans l'espace — les points de référence que prenaient les mouvements révolutionnaires occidentaux devenaient de plus en plus exotiques : l'Union soviétique d'abord, puis la guérilla en Amérique latine, ensuite le Vietnam et la Chine. Exemplaires, par leur pouvoir de mobilisation, ces images avaient dépassé le cadre de l'économie politique, ne s'étaient pas bornées aux changements dans les rapports de propriété et, dans le cas de la Chine, avaient paru indiquer la recherche d'une connivence entre les hommes, sans précédent. Les faits ont démenti brutalement cette espèce de fuite idéologique, hors de notre propre contexte. Après coup, il est facile de voir que cette tentative de s'inventer une réalité finit par creuser en soi un vide, et tôt ou tard se paie cher.

Je n'ai pas été plus sage que les autres, je tiens à le dire. Passer par là m'a été nécessaire, ce n'était pas une bêtise tout court. Mon expérience a été Cuba, j'y ai vécu un an, merveilleux, traumatisant — une sorte de naufrage. Un soir, à La Havane, j'ai vu l'iceberg, apparition peut-être bizarre dont je ne peux entièrement me convaincre qu'il s'agissait d'une seule hallucination. En 1970, à Cuba, j'ai commencé à écrire *le Naufrage du Titanic* quand, par accident ou en raison d'une mystérieuse logique de la poste cubaine, le manuscrit du poème s'est égaré. Il m'a fallu quelques années pour le reconstruire, puis je me suis mis à l'élaborer, à le refaire sous la lumière de toutes les défaites, de toutes les catastrophes collectives et personnelles qui se sont produites dans cette dernière décennie.

Les paramythes (mythes populaires) et les grands mythes ne me servent que comme véhicules, quoique je veuille tout de même les raconter, à ma manière. Les poètes épiques ont d'ailleurs toujours repris des histoires connues. Je prétends surtout que le naufrage du *Titanic* n'est pas un événement achevé.

Le navire continue à s'effondrer, et la catastrophe est peut-être notre ultime utopie. Et peut-être que l'apocalypse (utopie négative) n'est que l'autre face de l'idée que les hommes se font de leur libération. Me voici donc revenu à ce que je vous disais des catastrophes historiques : luttant pour la survie, l'homme a toujours révélé des qualités insoupçonnées et s'est montré capable de réactions imprévues, de ruptures avec les codes dont il demeure prisonnier dans la normalité des temps agréables.

Je réclame le droit du poète

Je ne veux pas faire de romantisme apocalyptique, car les grands chocs peuvent aussi bien provoquer le cannibalisme et la régression la plus abominable. Je veux seulement dire que ces chocs, dont je parle, sont des moments de vérité, au-delà de tout optimisme ou pessimisme. Comme tout le monde, je suis sensible au charme de la vie tranquille. Ce qui ne m'empêche pas de voir où cette vie tranquille va logiquement aboutir, à quoi elle va aboutir : à la catastrophe, c'est-à-dire à l'inconnu.

Cela étant, je ne suis pas un prophète. Je ne réclame que le droit du poète, le droit nié aux philosophes, aux professeurs, aux intellectuels — le droit à l'ignorance. C'est encore un privilège, le dernier peut-être. Car ce langage des poètes se distingue de celui des sociologues et des politiciens par le fait qu'il nous permet de parler de ce que nous ne savons pas. Ce n'est pas une garantie, au contraire. Mais le poème reste l'unique lieu où, dans le mensonge systématique, la divination fugace du possible peut apparaître parfois, rarement. Et se cacher. » — Y. B.

« Et beaucoup de choses comme sur les épaules un fardeau de l'échec sont à conserver »

(HÖLDERLIN)

Heiner Müller est né en 1929 à Eppendorf, en Saxe, et vit à Berlin-Est. Dans les deux Allemagnes, il est vu comme l'auteur le plus important depuis Brecht. Ses pièces sont jouées davantage en République fédérale qu'en République démocratique. En France, c'est Bernard Sobel qui, le premier, a monté une de ses pièces : Philoctète.

Il y a eu ensuite le choc de la Bataille *dans la mise en scène de Karge et Langhoff par la Volksbühne, à la fête de* l'Humanité *d'abord et, l'année suivante, à Villeurbanne et à Saint-Denis. Et les représentations de* Hamlet-Machine *et de* Mauser, *toujours à Saint-Denis, dans l'adaptation et la mise en scène de Jean Jourdheuil* (le Monde *du 8 février).*

par HEINER MULLER

EUGEN GOTTLOB WINKLER, l'un des nombreux allemands « précoces », écrit en 1936, dans un texte sur *Ernst Junger ou le Malheur de la pensée* : *« Entre deux expériences différentes, il ne peut y avoir de débat contradictoire. »* Essayant d'écrire pour le lecteur français quelque chose comme une « lettre culturelle » depuis la capitale de la R.D.A., la vérité de cette phrase m'apparaît. Cette entreprise présente le même degré de difficulté qu'une description de la face cachée de la Lune. Les clichés des médias à propos du socialisme, dissidence et/ou dogme, passent à côté de la réalité. Elle n'habite pas les extrêmes. Ce qui, pour les élites, est de l'histoire, n'a toujours été pour les masses que du travail. Les clichés nourrissent l'appétit de signaux de trahison en provenance du camp au-delà du capitalisme et garantissent la bonne conscience de la consommation, la paix de la corruption.

∴

On m'a demandé à l'occasion, à l'Ouest, pourquoi je reste en R.D.A. Personne ne demanderait à un Français pourquoi il reste en France. Ce qui ne parle pas seulement *en faveur* de l'état de choses dans son pays : un citoyen de la première République française, qui a écrit avec du sang les tablettes qui sont aujourd'hui présentées contre le socialisme, devait vivre et/ou mourir avec cette question, la différence étant une question de ponctuation à la charge de la guillotine. L'incapacité à regarder l'histoire dans le blanc des yeux comme fondement de la politique.

Brecht, lors d'une première discussion avec des étudiants en 1948, après son établissement dans la zone d'occupation soviétique, parla de destruction de l'idéologie comme étant l'objectif de son théâtre pour les vingt ans à venir. Qu'il puisse être utilisé comme pierre à bâtir d'une idéologie ne fait pas de lui le lion édenté que de plus en plus la mode affecte de voir en lui. La pierre travaille dans le mur. Sa tentative de synthèse du réalisme et de la popularité a échoué. Son théâtre n'était pas populaire lorsqu'il était réaliste, il n'était plus réaliste lorsqu'il était populaire.

∴

Le discours sur les problèmes de réception du théâtre en R.D.A. nécessite la prise en considération du contexte que n'élucident pas des notions telles que bureaucratie et censure. Deux expériences allemandes différentes se sont coagulées en deux Etats allemands.

La R.F.A. est une firme, que deux guerres mondiales ont assainie en la rétrécissant, fondée sur le terrain des faits qui n'est autre que le terrain marécageux de l'histoire allemande, et l'identité de sa population est le cours du deutschemark.

La R.D.A., un accouchement par césarienne pratiqué sur des classes, des familles, des individus, avec sur le dos le *Cauchemar de générations mortes*, son terrain l'utopie, avec une population qui ne peut trouver son identité nationale que dans le contexte international, inéluctablement prise dans une structure impériale qui garantit sa présence et colore son avenir. La critique des besoins, premier besoin, devenu concret dans la frontière. Revenant de Francfort dévastée et passant par la vitrine qu'est Berlin-Ouest, dans la blafarde lumière de la gare Friedrichstrasse, je suis content que Rosa Luxemburg, juive de Pologne, révolutionnaire en Allemagne, soit enterrée de ce côté-ci du mur.

∴

La question de Michel Foucault, quelle révolution à quel prix, est une question privilégiée. Lorsque Victor Chlovsky décrit le film d'Eisenstein *Octobre* comme la fin du monde des marchandises devenues images, il sait que cette fin est d'abord vécue par les masses comme restriction de la production de marchandises. La sécurité en matière sociale a son prix. Une population qui est exposée directement, jour après jour, au feu roulant de la publicité pour les merveilles du capitalisme comme jardin clos des délices, ne paie pas avec joie sa contribution à la consolidation de l'avenir.

L'information totale devient un facteur de stabilité et cimente le *statu quo* quand elle ne peut pas être traduite dans une pratique. Le monde des marchandises déborde et, à pleines dents, fait des brèches dans l'avenir comme dans une proie, jusqu'à ce que les trous en apparaissent comme l'image. Quand il n'y a pas d'autre choix, je préfère le cannibalisme des vivants au vampirisme des morts.

∴

L'espace temporel de l'art est entre le temps du sujet et le temps de l'histoire. La différence est un champ de bataille potentiel. La question de Foucault montre ici sa tête de Janus. La fin des élites est inscrite au programme, la situation exige des privilèges. Les privilèges doivent être payés : une des tâches de l'intelligentsia est sa propre critique. Le talent déjà est un privilège, un de ses critères est sa contribution particulière à l'expropriation. Sur cet arrière-plan seulement la critique du système peut devenir productive; et optimisme et pessimisme pareillement perte de temps.

Le danger que des auteurs importants, en écrivant, quittent la réalité de la R.D.A. pour aboutir dans le *no man's land* entre le désir d'affirmation compréhensible de permanents surmenés et le non moins compréhensible besoin de soupape d'un public mécontent et enclin à la corruption, qui tous deux ne peuvent être satisfaits par l'art, ce danger est réel. La politique culturelle et la structure sociale de la R.D.A. produisent plus de talents que ce dont l'Etat peut faire usage. Le surplus, par sa commercialisation en R.F.A., est soustrait à l'usage (dans les deux Etats).

∴

Au Royaume de la nécessité le réalisme et la popularité sont deux choses distinctes, mais le Royaume de la liberté n'approchera pas si l'on n'en tente pas toujours de nouveau la synthèse, que ce soit au Berliner Ensemble sous le regard vigilant des héritiers de Brecht ou à la Volksbühne am Luxemburgplatz sous celui des conseillers municipaux, menacés, l'un, de rigidité académique, l'autre, d'effondrement de niveau. Ou encore à Villeurbanne contre l'aspiration des médias. Le théâtre cherche sa fonction.

La manœuvre actuelle pour y échapper — compromis avec la structure féodale de l'entreprise (théâtrale) — est le mésusage des classiques. Recours à Molière. Shakespeare comme alibi. Un matériau qui rayonne encore est recouvert de patine pour conserver une structure qu'il avait naguère fait éclater. Le théâtre ne trouvera pas sa fonction tant qu'il se constituera sur la base de la division en acteurs et public. Il vit de la tension entre scène et salle, de la provocation des textes.

∴

La pesanteur des masses, condition de la politique dans le capitalisme, en est le correctif dans la société socialiste. L'aveuglement de l'expérience est la preuve de son authenticité. Seule la pression croissante d'expérience authentique développe la capacité à regarder l'histoire dans le blanc des yeux qui peut être la fin de la politique et le début d'une histoire de l'homme. Le pronostic selon lequel la bêtise provoquera encore de terribles tragédies — voir Marx — n'est pas une consolation pour les victimes ; mais nous ne pouvons faire que notre travail, qui a peu de conséquences, et pour les morts, aucune...

Je regrette d'être resté dans la généralité. Il est difficile, hors de toute vie publique et de loin, de ne pas écrire en majuscules. C'est dans le détail que gît le diable, ainsi que Hegel l'a appris en Prusse. Le théâtre est une projection dans l'utopie, sinon il n'est rien de particulier. Je salue l'arbre solitaire au carrefour avant l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Traduit par J. JOURDHEUIL et H. SCHWARZINGER.

Jacques Lenot, Pascal Dusapin

Nouveaux univers musicaux

EN 1967, Olivier Messiaen faisait mettre au programme du Festival de Royan *Diaphaneis*, d'un compositeur de vingt-deux ans tout à fait inconnu, et, depuis, Jacques Lenot a tenu promesse : la soirée qui vient de lui être consacrée au Musée d'art moderne, et où il présentait une composition de l'année écoulée, en témoigne. Pascal Dusapin (né en 1955) a fait ses débuts le mois dernier *seulement* à Saint-Séverin, au cours d'un concert de l'ensemble 2e2m (*le Monde* du 23 février), et déjà on parle de lui comme de l'un des espoirs de la jeune musique française. C'est à ce titre que Harry Halbreich lui a réservé également un concert tout entier au musée d'art moderne, et cela a permis de faire plus ample connaissance avec un univers sonore qui, s'il se situe dans la descendance de Xenakis, s'en distingue déjà nettement.

L'inspiration de Jacques Lenot, au contraire, a puisé à la source de l'école sérielle — Webern, Boulez, Bussotti, Donatoni, — et s'y rattache davantage peut-être par la couleur que par les procédés de composition, encore que la frontière entre les deux ne soit pas si évidente. Le programme comportait trois des *Allégories d'exil* pour piano, piano et flûte, et pour quatre flûtes, où l'on retrouve cette écriture serrée, volubile, allusive plus qu'affirmative, toujours très soignée, caractéristique de son style. Cependant la *Seconde sonate* pour piano, interprétée avec un grand sens des lignes et des contrastes par Philippe Gueit, s'impose avec beaucoup plus de force, d'abord peut-être parce qu'elle s'attaque de front au problème de la pluralité de mouvements et qu'elle le résout magistralement : après une introduction grave, le premier morceau est rapide, virtuose, tout entier dans la nuance *forte ;* le deuxième, *très lent*, calme, joue sur les sonorités, sur l'espace qui s'épanouit entre les sons et le dernier, *fantasque*, rompant avec l'unité de toucher des précédents, apparaît, avec ses contrastes fréquents, comme une sorte de synthèse. Cela donne à cette sonate à la fois son unité et un visage nettement affirmé.

Un lien d'austérité

The Julian Trio, qui terminait la soirée, est, au contraire, d'un seul tenant, et recherche moins les contrastes que les affinités entre la flûte, le violoncelle et le piano. Cela semble une gageure, compte tenu des différences de timbres si évidentes *a priori*, et pourtant « *les sonorités s'absorbent l'une l'autre, se neutralisent et s'évaporent dans une méditation mystérieuse sur la naissance* ». Ce sont les termes mêmes de l'auteur, et ils rendent compte exactement de cette musique étonnante. Ce n'est pas un hasard, c'est signe qu'il a tout simplement réussi dans son projet, le fait n'est pas si fréquent.

Le concert réservé à Pascal Dusapin, et donné par l'ensemble Ars Nova sous la direction de Philippe Nahon, a permis de réentendre *Lumen* et *Igitur* (1977), créées le 20 février ; *Igitur*, surtout, s'impose par le sens dramatique dont fait preuve cette petite cantate pour voix soprano, six cuivres et six violoncelles, avec ses silences, ses longues tenues et le jeu des timbres, tantôt complémentaires, tantôt antagonistes. Dans *l'Homme aux liens* (1978), sur un texte de Lucrèce également, dont seule subsiste l'enveloppe sonore des mots, la voix de soprano est opposée à trois violons ; par rapport aux œuvres précédentes, on retrouve les mêmes procédés d'écriture : hauteurs en perpétuel glissement, tension vers l'aigu, mais si le traitement est plus radical, c'est un peu au détriment de l'inspiration.

Plus ancien (1976), *Souvenir du silence*, pour treize cordes solistes, fait preuve, au contraire, d'une invention sans cesse renouvelée ; cela sonne merveilleusement, avec un certain brillant même, comme des nuages de traits fugitifs issus des mêmes moules, mais en mutation continuelle. Par deux fois, un silence général donne le signal d'un changement de caractère, mais des éléments déjà entendus viennent bientôt remettre en cause les nouvelles propositions. Pourtant, ce qui frappe, c'est moins la versatilité de la pensée que la rigueur, voire l'austérité, par le biais de laquelle elle s'exprime. Au-delà des différences de langage, c'est là sans doute qu'on trouverait un lien entre des compositeurs aussi différents que Jacques Lenot et Pascal Dusapin.

GÉRARD CONDÉ.

BERNARD FAUCON CHEZ AGATHE GAILLARD

Les plaisirs de l'enfance

BERNARD FAUCON habite rue de la Goutte-d'Or, *dans un quartier qui vit*, où les coiffeurs travaillent même le dimanche, où les portes restent ouvertes, où des musiques chaudes sortent des portes, où les gens bavardent aux fenêtres, où les enfants courent après des chiens dont la laisse *est un morceau de ficelle, où* l'on veut vous vendre trois paires de chaussettes pour *10 F, où l'on procède à toutes* sortes de trocs, de nourriture, de chair, de langage. En haut d'un *escalier sombre et étroit* qu'on ne peut dire que tortueux, un royaume suspendu, qui n'a rien à voir avec la rue, mais qui ne se cache pas derrière *des rideaux, un repaire de maniaque*, qui ne dissimule rien, qui laisse traîner ses secrets, *qui les offre*.

Les murs sont tapissés de velours brun, tendus de nappes *de dentelle. Des corps raides* démantelés, de grands invalides de guerre barrent le passage, *se rééduquent sur des matelas*. Les hommes bleus de Fassianos fument en démultipliant leurs raquettes. Dans son cadre de bois une petite fille s'endort, la joue posée sur une brouette de foin. Un mannequin d'enfant décapité en costume de marin tend *ses bras. Les miroirs* renvoient l'éclat doré du feu qui brûle, son propre visage qui ne s'y arrête pas. *Les tapis* assourdissent les pas : on pourrait imaginer des félins lan*guides, mais ici il n'y a que* des enfants, des mèches blondes sous des casquettes, des yeux *de verre, d'un bleu trop luisant.* Un service à thé de fine porcelaine repose sur une machine *à coudre qui ne sert plus*. Il est quatre heures, on fait chauffer le chocolat, de la vraie *poudre de cacao délayée dans* du lait, qu'on va verser, avec la peau, dans de grands bols blancs, on beurre des tartines, on étale lentement la confiture de fraise totalement liquide, mais aucun enfant n'est là pour cette dînette, juste trois adultes.

L'enfant est là, partout, collectionné : des têtes de cire et de celluloïd alignées, une petite *fille qui rit sous son globe de* verre, et dessiné sur des affiches, photographié sur les *publicités des magazines, bordé* dans la terre d'un bac à fleurs. Hors de la famille, le corps de l'*enfant* est un bien rare, une photo, un souvenir illicite. On écoute les vieux 45 tours de *Johnny Hallyday*, et en riant une voix monumentale, retrouvée à *la brocante, qui donne des* conseils d'allaitement aux jeunes mères. Dehors le linge bat sur *les étendoirs, et, un peu plus* loin, des visages noirs apparaissent sur le balcon et regar*dent, sans agressivité, ce monde* étranger, cette enfance cultivée, qui survit.

L'adulte ne collectionne pas seulement l'enfance : il la porte sur lui, comme un vêtement sur sa peau. Le tricot de corps en coton, le jean et les tennis, la petite cravate rouge, l'avion taille-crayon attaché à la boutonnière. Bernard Faucon a vingt-huit ans, mais l'enfance se *re-présente dans les moindres* attitudes, dans les cheveux de Peter Pan, dans le profil de *Pinocchio, dans la démarche* d'un prince de conte de fées, comme un mode de vie, une *douceur délibérée, hors du* temps. Les photos d'un de ses amis, Jean-Claude Larrieux, le *montrent déguisé en curé*, endormi avec son frère, parmi tous ses mannequins d'enfants lors*qu'il les photographie*, au chevet de sa grand-mère, autour de la table familiale, avec son père *et sa mère* qui tiennent une maison de santé pour enfants dans le Luberon.

La joie flambe

Dans le grenier-cagibi, entre les mannequins aux vêtements effilochés et aux ongles de bois, des angelots de cimetière volent au travers de couronnes de lauriers argentées. *Sur son étagère*, le crâne musical attend d'être remonté pour claquer des dents. A terre, *les premières* peintures, un autoportrait d'enfant bizarrement grave, un *Christ de pierre collé sur un* paysage sombre, et les peintures d'il y a quatre ans, aqua*tiques, translucides*, des enfants qui émergent des vagues.

Et voilà que l'adulte, le fou d'*enfance, montre* ses photos dans une manipulation presque rituelle : il installe le visiteur près d'une fenêtre, il l'assied sur un chapiteau de colonne tronquée, sur une *dalle funéraire* recouverte d'un petit coussin de velours, et il dispose sur la table basse deux feuilles de papier immaculées qui vont servir *de fond*, de présentoir, comme un écran blanc, aux photos qu'il prend délicatement *par les bords et dont il sait* trouver la durée exacte d'observation, de découverte, à la joie *qu'elles provoquent, attentif au* plus léger clignement de la paupière. Mais ces photos ne *peuvent pas lasser* : chacune repropulse un bonheur et un coloriage nouveaux, un souvenir de plaisir, une impatience.

Ces mannequins qu'il collectionne, qu'il garde prisonniers, poings et mains liés, têtes et corps détachés, arrachés aux devantures des bonneteries de fonds de provinces, et qu'il habille et déshabille avec soin, *Bernard Faucon en vivait pratiquement* avant la vente des images en les troquant sur les marchés, il vendait les adultes, *gardait les enfants*. Il en possède ainsi près de deux cents, entreposés dans la maison de ses parents, près d'Apt, où il va travailler trois mois pendant *l'été* et deux fois quinze jours pendant l'hiver.

Une seule prise de vue lui prend parfois huit jours, car il *s'agit d'une vraie mise en scène* dont il est à la fois le décorateur, le costumier, l'accessoi*riste, l'opérateur*. Image fixe de mouvements, théâtre en plein air, dessin « animé », tableau mort-vivant. Eclairage de cinéma avec projecteurs et réflecteurs. *Le « champ » est parfois contrôlé* sur une centaine de mètres, comme pour ce champ de bataille napoléonien, *ce charnier de* hussards enfantins d'où émerge, entre les flammes, un véritable enfant *aux joues salies et aux* vêtements déchirés. Bernard Faucon est autre chose qu'un *photographe : un inventeur* d'images, un opérateur de fantasmes, un cinéaste immobile.

Le vêtement est le premier outil, après le choix des *modèles*, de cette création : il le déploie avec le même soin fétichiste. Shorts et barboteuses, tee-shirts rayés ou à motifs imprimés marins, survêtements de sports, *pyjamas*, chandails rouges tricotés par la mère. Il faut, si possible, que les socquettes *blanches descendent* et tire-bouchonnent sur les chaussures à lacets. Faucon met en *scène le jeu et les vacances* de l'enfant, jamais la punition ou la culpabilité. Son univers est tiré des illustrations des *Signes de piste* et des *Club des cinq*. Il retrouve très précisément ce qui fait plaisir à l'enfant, ce dont il rêve, ses moments *de joie pure. Comme* c'était gai, vraiment, de boire du diabolo à la paille, de trouver *une fève dans la brioche, de* déballer de leurs papiers multicolores de petits chocolats, de *prendre des photos avec un* appareil sans pellicule trouvé dans une pochette-surprise, de *se laisser glisser sur le toboggan*, de rêver qu'on vole avec le cerf-volant, d'aller à la pêche aux *crevettes*, de manger des cerises à l'arbre et de sentir leur rougeur cœur-de-pigeon monter à ses joues, de jouer avec des allumettes et de mettre le feu !

La menace rôde

Le feu brûle dans les photos de Bernard Faucon : dans ce faux *champ de bataille napoléonien*, accroché aux torches qui éclairent les parois d'une *grotte où peut surgir un dinosaure*, couvrant le corps d'un enfant immolé. Le feu et la *simulation* brûlent. « *On va tourner un film* », dit Faucon à ses petits amis, et les voilà dans *une grange, avec des projecteurs*, une caméra sur pied, un petit chef qui donne des indi*cations à un enfant nu et à un* mannequin enlacés dans la paille. La joie flambe sous les bannières nautiques où l'on agite des drapeaux tricolores, sur les estrades pleines de guirlandes. La menace rôde aussi : les enfants morts gardent le *sommeil de l'enfant* dont le sang continue de voyager, mais, soudain, un bras de cire se *pointe sur la tempe avec un* petit pistolet noir. Qui rêve à qui ? Quelle imagination sécrète l'*autre ? Quels sont les vrais* fantômes de l'histoire ?

Faucon met rarement en scène de très *beaux mannequins* : à l'hyperréalisme morbide de la cire, il préfère l'abstraction des *mannequins des années 50 et* 60, en plastique et en celluloïd. Ses couleurs sont volontairement excessives, tocs, pétantes comme celles des illustrés, ou, *au contraire, d'une pâleur presque* fanée, comme celle des chromos. La perversion de *l'image est de mêler parfois* aux mannequins de vrais enfants et d'en faire leurs proies, *ligotés à des totems de serpentins* ou reconstituant une Cène orgiaque, étendus sur une *nappe, le corps parsemé de* fleurs, de raisins, de sucreries et de tranches de pastèques. Dans la nuit, deux enfants s'abritent sous un grand imperméable, le feu de camp brille dans leurs yeux : l'émoi le plus simple.

Bernard Faucon *avait exposé* une première série de ses photos chez Loplop, il y a trois ans. Son travail s'est élargi, s'est enrichi depuis, a pris des proportions « grand spectacle » et *semble encore loin de l'épuisement*. Les quarante photos qu'il présente chez Agathe *Gaillard ont été tirées par* Michel Fresson, selon le procédé « quatre couleurs » inventé *par son grand-père*, qui leur donne un grain, une subtilité, une *douceur* adéquats.

HERVÉ GUIBERT.

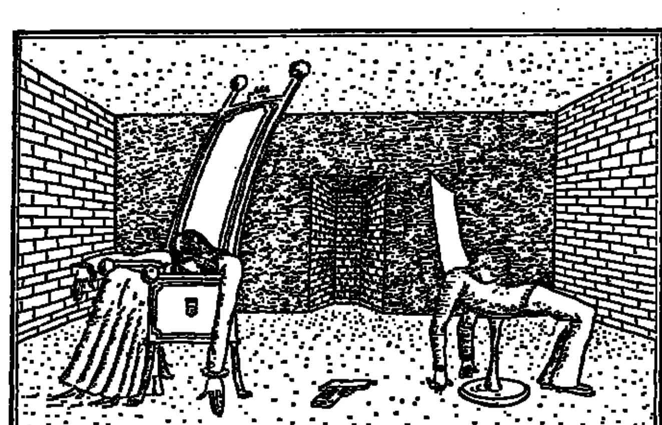
★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e. Jusqu'au 28 mai.







une sélection



« La Madriguera », vu par Bonnaffé.

cinéma

LA MADRIGUERA DE CARLOS SAURA

...ou « la Tanière ». Inédit en France, un film sorti en Espagne en 1969 juste après **Peppermint Frappé**. Superbe et terrifiante, Géraldine Chaplin observée par le cinéaste qui tout au long de ses films a exorcisé le couple (« cette solution mauvaise mais la seule contre la solitude »). Ici la femme de Saura, la fille de Charlot, se fait l'épouse d'un mari maître et père, punisseur : Teresa prisonnière d'une existence détournée, somnambule en fuite dans les reliques de son enfance.

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE D'ETTORE SCOLA

Des hommes de justice jouent au jeu de la justice, le jeu tourne au procès, l'amusement au cauchemar, le réalisme au fantastique, avec une fantastique distribution et la fantaisie amère d'Ettore Scola.

Le Navire Night, de Marguerite Duras : lecture poétique par deux voix invisibles, l'auteur et Benoît Jacquot, d'une impossible histoire d'amour dans un « réel » transcendé. **La Mouette**, de Marco Bellocchio : la pièce de Tchékhov recréée par la sensibilité et la passion du réalisateur des « Poings dans la poche ». **L'Echiquier de la passion**, de Wolfgang Petersen : la fièvre des échecs aux limites de la paranoïa. **Messidor**, d'Alain Tanner : deux jeunes filles lancées à l'aventure dans une Suisse hostile. **Voyage au bout de l'enfer**, de Michael Cimino : l'Amérique douce-amère face au Vietnam, le film le plus discuté de 1979. **Roberte interdite**, de Pierre Zucca : une adaptation intelligemment fidèle de Pierre Klossowski.

théâtre

DISPARITIONS A LA TEMPÊTE

Richard Demarcy a transporté à Vincennes sa mer bleue, ses navigateurs insensés partis à la chasse au snark, et les froids délires de Lewis Carroll. La folie gagne, on plane dans une féerie infernale.

PÉPÉ A L'AQUARIUM

Didier Bezace s'interroge sur la vieillesse, tourne autour de cet état mystérieux qui pourrait être celui de la sagesse, qui est celui de l'inutilité dans les sociétés de production, qui est l'âge des regrets, des impuissances et aussi l'âge des rires cruels.

Le silence et puis la nuit à **Essaïon** : les monstres superbes de Jean Bois, leur gaieté mortelle, leur poésie rageuse.

L'Opéra de quat'sous aux Bouffes du Nord : l'éternelle chanson des amours ratées et des ambitions, la violence des jeunes allemands en colère.

L'Etoile du Nord au Montparnasse : démontage et remontage du divertissement et de ses fascinations.

Dominique Lavanant à la Cour des miracles : attention, femme dangereuse. Elle a pour elle l'humour et l'intelligence.

Maître Puntila et son valet Matti au TEP : l'éternelle histoire du valet et du maître et la morale connue, qui veut que jamais l'huile ne se mélange à l'eau.

musique

LE MARCHAND DE VENISE

Résurrection, salle Favart, d'un opéra de Reynaldo Hahn (le Jean Santeuil de Proust) sur le **Marchand de Venise**, jamais repris depuis 1935. La merveilleuse comédie de Shakespeare, avec son terrible Shylock, devait convenir au talent exquis, aux mélodies empreintes de rêve et d'humour de l'auteur de **Ciboulette**. Avec la nouvelle Mélisande, Michèle Command (à partir du 11 avril).

MESSES RIVALES

L'Orchestre national et l'Orchestre de Paris rivaliseront de pompes liturgiques, le premier avec la **Missa solemnis** de Beethoven, dans le cadre imposant de Notre-Dame, sous la direction de Lorin Maazel (le 5 avril, 20 h. 30), le second avec le **Requiem** de Berlioz, dirigé par Daniel Barenboïm, avec Stuart Burrows et le magnifique chœur d'Arthur Oldham (Palais des Congrès, le 5, à 20 h. 30, et le 6, à 19 h. 30). A l'affiche de l'Orchestre de Paris également un délicieux concert de musique de chambre Schubert (Champs-Elysées, le 9) et un programme Haydn, Mozart, Berlioz, avec le pianiste anglais Clifford Curzon (Champs-Elysées, le 11 et le 12, à 20 h. 30).

PLEINS FEUX LYRIQUES

Opéra partout en France cette semaine, la palme allant peut-être à Toulouse, qui présente à la fois **Salomé**, avec la belle Karen Armstrong et L. Spiess, mise en scène de H. Ronsse et décors de B. Montresor (Halle aux grains, les 7 et 12) et la **Grande-Duchesse de Géroistein**, dans une mise en scène, qui n'engendrera pas la mélancolie, de Robert Dhéry, avec Régine Crespin (Capitole, les 6, 8, 10 et 11), tous deux sous la direction de Michel Plasson. A Bordeaux, on retrouvera Gabriel Bacquier dans **l'Elixir d'amour** (les 6, 7 et 8) : on fera un détour par Bruxelles pour **Carmen**, mise en scène de Lavelli (les 6, 8, 10, etc.), tandis qu'à Nancy la foule des **Maîtres Chanteurs** envahira la petite scène (les 5 et 8). A l'Opéra, reprise des **Vêpres siciliennes** avec Arroyo et Raimondi (le 5, à 19 h. 30) et de **Cosi fan tutte** (les 6 et 9, à 19 h. 30).

A NOTER : J. Menuhin (Pleyel, le 5) ; Mozart par Lily Kraus (Champs-Elysées, le 6) ; Sibelius, Mozart, Bruckner, par l'Orchestre Philharmonique, dir. P. Berglund, avec P. Reach (Pleyel, le 6) ; Musique russe, par l'Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus. (Arras, le 6 ; Caudry, le 7 ; Calais, le 9) ; œuvres de Birtwistle, Grisey, Stravinsky, par l'Ensemble intercontemporain, avec le chœur J. Alldis, dir. P. Boulez (Th. de la Ville, le 9) ; Quintette de cuivres de la Royal Shakespeare Company (Saint-Merri, le 9).

expositions

GOYA AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

— Lire notre article page 21.

RETROSPECTIVE SAUL STEINBERG A LA FONDATION MAEGHT

Un dessinateur, un peintre et un conteur, par le trait et par les couleurs, d'histoires drôles, mais pas seulement drôles. Une rétrospective consacrée au premier des dessinateurs d'humour de l'après-guerre, inventeur intarissable d'un genre auquel ses contemporains doivent beaucoup. De tous ses pairs (dont il est souvent le père spirituel), Steinberg est le seul capable d'inventer un style pour exprimer une idée.

LES ANNÉES 30 AU MUSÉE DE SAINT-ÉTIENNE

Une exposition qui, pour la première fois, offre un panorama de toutes les tendances artistiques en France dans ces années inquiètes et incertaines, dérivant vers la catastrophe mondiale

ERNEST PIGNON A L'ARC

Un producteur d'images-chocs pour les murs, les palissades, les escaliers du métro, qui donne sa force de dessinateur, de metteur en pages, de metteur en scène, à la rue, à la ville, à l'homme.

Ils donnent... au Musée des Arts décoratifs : des meubles, des objets, des dessins, des livres... Un hommage aux donateurs qui, depuis dix ans, ont enrichi le musée de la rue de Rivoli. **L'Enlèvement des Sabines**, au musée du Louvre : une toile de Poussin et sa lecture par un peintre d'aujourd'hui, Avigdor Arikha.

Chardin, au Grand Palais : femmes au regard distrait, natures mortes proches de la vie, perfection du métier et ton grave.

variétés

CAROLE LAURE ET LEWIS FUREY A BOBINO

Tendresse, violence, folie par un couple fascinant, sensible, formé d'un poète et musicien et d'une comédienne et chanteuse.

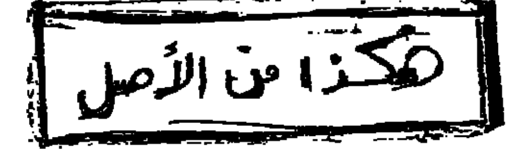
PATRICK FONT ET PHILIPPE VAL AU THÉATRE DE DIX-HEURES

L'humour sans aucune retenue et le langage libéré de toutes les conventions d'un duo de jeunes chansonniers qui ont une belle agressivité.

jazz

MUHAL RICHARD ABRAMS

L'un des fondateurs de l'A.A.C.M. (Association for advancement of creative music) enfin en piano solo à Paris. Trente ans d'activité musicale à la pointe de la recherche et toujours au cœur de la tradition (Chapelle des Lombards).



AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Goya à rebours

ON n'enferme pas Goya dans une formule, pas plus que dans l'espace mesuré d'un musée. C'est un génie trop universel, et quantitativement trop fécond, pour qu'une exposition, si vaste soit-elle, en puisse épuiser la richesse. Celle que nous propose le Centre culturel du Marais a du moins le mérite de réaliser la synthèse d'une œuvre multiforme et de nous plonger dans les ombres et les lumières, le réel et le surréel de l'univers goyesque. Pour nous offrir le plus souvent des pièces rares dont certaines *n'ont jamais été* vues à Paris et d'autres ne l'ont pas été depuis 1970, Jacqueline et Maurice Guilland ont mis à contribution les collections privées et publiques du monde entier, y compris le Louvre : vingt-trois peintures plus deux *autoportraits à l'huile*, trente-neuf dessins, cent vingt-quatre gravures, cinq miniatures. Plus encore que le *nombre*, le choix et la qualité méritent d'attirer même les initiés.

Ainsi retrouve-t-on, non sans joie, parmi des tableaux jalonnant les étapes d'une longue carrière, les portraits de la comtesse duchesse de Benavente, protectrice de l'artiste, de Ferdinand VII, despote buté représenté sans tendresse, la trogne de Tío Paquete, *saint Pierre repentant*, venus de Madrid, de Santander, de Lugano, de Washington, l'émouvante *Femme endormie*, sœur, dirait-on, de la *Maja vestida*, du musée de Dublin. Et l'on découvre d'autres portraits, dont un (prêt anonyme) assez ébouriffant de la reine Marie-Louise, et des jeux d'enfants, et deux corridas qui sont sans doute de la main de Goya...

Est-il nécessaire de rappeler que leur qualité varie d'une épreuve à l'autre... et que leurs reproductions mécaniques sont tout juste capables de servir d'aide-mémoire à un œil exigeant ?

Le vent de folie qui emporte dans son tourbillon les *Disparates* (« Extravagances ») semble avoir au préalable secoué un graveur septuagénaire hanté par ses songes, révolté contre l'absurdité ambiante. Selon l'écrivain d'art Enrique Lafuente Ferrari, le meilleur connaisseur de Goya — auteur de la plupart des textes qui font du catalogue un ouvrage exhaustif, — l'interprétation psychanalytique de ces visions qui ont suscité tant d'hypothèses « *serait un chemin praticable et digne d'être tenté* ». La folie, tous les visages de la folie.

Les planches proviennent de différentes sources, en bonne partie du British Museum et de l'Ecole polytechnique de Zurich. Elles permettent d'utiles confrontations. On comprendra, devant *Disparate de Bobo* (« Folie du niais »), en comparant l'eau-forte avant aquatinte (Fondation Jacques-Doucet, Bibliothèque d'art et d'archéologie) avec la planche *définitive* (prêt anonyme), ou devant les deux états, avant et après le même traitement, de *Disparate desenfrenado* (« Folie effrénée »), pourquoi les fonds sombres envahissent la plus grande surface : afin de mettre en valeur, d'intensifier l'éclat des blancs, qui tiennent le rôle principal, de privilégier les personnages, le Bobo, la cavalière, dans *leur* lumière. Celle qui émane du dedans.



Désastre 3 : « La même chose ».

Les *Désastres de la guerre*, que Goya a éternisés en témoin halluciné — « J'ai vu cela », intitule-t-il l'un deux, — réservent au visiteur, *non*, au spectateur cheminant donc à contre-courant, un choc d'une autre nature mais tout aussi traumatisant. Ces scènes de misère et de carnage, qui prouvent, hélas ! que l'époque contemporaine n'a pas le monopole des atrocités, sont gravées dans toutes les mémoires. En voici les épreuves les plus belles, qui proviennent à peu près toutes de la Fondation Doucet, magnifiquement contrastées, aquatinte ou pas — à l'exception de *Madre infeliz*, « une des meilleures de la série » (Madrid, B.N.), cette femme morte ou évanouie qu'on emporte et que sa fillette suit en pleurant, et de l'allégorie finale, *Voici la vérité*, prêtée par le musée de Brême. On remarquera notamment, en opposition aux taches claires, les effets granuleux de l'emploi de la résine d'*Il est mort, on n'y pouvait rien*, ainsi que les grattages accentuant la luminosité des femmes « chauffées à blanc » s'échappant *A travers les flammes*.

C'est en revanche du cabinet des estampes de notre Bibliothèque nationale que sont sorties les quinze eaux-fortes dont douze aquatintes de la *Tauromachie*, encore un spectacle sanglant, bien sûr, mais dans l'arène l'affrontement de l'homme et de la bête est un noble combat et la mise à mort élevée à la hauteur du sacrifice. Ce nouveau thème dans l'œuvre gravé de Goya, qui n'a pas attendu l'âge de soixante-huit ans pour partager avec le peuple espagnol son enthousiasme quasi-religieux et célébrer en peintre *ce culte*, s'accorde comme les autres avec son goût du tragique. Hors série, signalons l'épreuve unique de *Torero habile* (Madrid, B.N.). Pour quelle raison Goya a-t-il abandonné cette eau-forte, puisque l'arrière-train du taureau est inachevé ? Là comme ailleurs, pourtant, on relève l'emploi systématique de l'aquatinte pour ombrer tout ce qui n'a pas trait aux deux protagonistes.

Et puis on est en droit de rattacher à cette série, aussi dramatique que ses sœurs, la toute dernière eau-forte, le taureau étant gravé à la pointe sèche, *Embogado* (le vieux torero), prêt de l'Albertina de Vienne. En 1828, aux portes de la mort, l'artiste montre que jusqu'à la fin, à Bordeaux ou à Madrid, les corridas l'ont passionné.

Passion qu'il devait cependant fixer par un autre procédé, dès qu'il découvrit, en 1819, la lithographie et ses possibilités de nuances infinies. De nouveau, à peine en possession de cette technique, il en tire des merveilles. « *Crescendo final de l'œuvre* de Goya, le vieux maître prend congé de la vie sur un fortissimo éblouissant », écrit Lafuente. Aux côtés des ultimes corridas, « les taureaux de Bordeaux », dont nous sont offertes quatre *estampes de la Fondation Doucet*, des pièces d'inspiration différente attestent une égale maîtrise chez ce « Michel Ange de l'horrible », selon Victor Hugo, tel ce *Moine*, épreuve unique où les mouchetures s'achèvent en noir absolu, tel *l'Outrage*, scène de viol aussi dramatique que celles des *Désastres* (envoi du musée d'Etat de Berlin).

Le Michel-Ange de l'horrible

Voilà de quoi éblouir, dès l'entrée, le curieux qui va s'engager dans le dédale sophistiqué des galeries où un éclairage scrupuleusement réglementaire révèle pas à pas le trésor des gravures. Maurice Guilland en a conçu le plan, la mise en scène plutôt — et la mise en condition du visiteur. Il a voulu créer un choc émotionnel en présentant côte à côte l'eau-forte (épreuve de l'Albertina, de Vienne) et le dessin préparatoire, plume et sépia (British Museum) du *Garrotté*, où, du premier coup, dès 1788, Goya atteint à la perfection et à *l'horreur sacrée*. Sa première « *vraie* » gravure, avant le *Paysage avec bâtiment et arbre* (Bibliothèque nationale de Madrid) dans une épreuve unique.

Ce début tonitruant semblait annoncer le déroulement normal de l'œuvre gravé, où l'artiste s'est surpassé. Pas du tout. On nous propose un *flash back*, une sorte de renversement chronologique, un itinéraire raisonné qui débouche, après nous avoir fait passer en revue les différents thèmes de *Goya* groupés en séries célèbres, sur les *Caprices*, qui contenaient déjà toutes les manières *ultérieures*. *En tirages* triés parmi les meilleurs.

Et l'on finit par le commencement. Oui, tout Goya se trouve déjà dans les *Caprices* : satire bouffonne et cruelle des mœurs et de la société, des superstitions et des super-superstitions persécutrices, sorcières et maquerelles, chassés-croisés de l'amour et de *la mort*.

Mais alors Goya, au nom de la raison, dont « le sommeil engendre des monstres » (« nés viables », ajoutait Baudelaire, qui a laissé sur cette série des pages définitives), fustigeait la démence qui, vingt ans plus tard, n'aura plus ce garde-fou. Un choix des plus belles aquatintes nous est fourni par maints musées, de Los Angeles, de Londres, de Budapest, de Copenhague, sans omettre la B.N. de Madrid ni la *collection Prouté*. Entre autres raretés voici une épreuve unique, *Femme en prison* (« Parce qu'elle a été sensible »), remarquable par les contrastes de ses pans coupés architecturaux.

Songes de la raison

Est-ce tout ? Qu'on se détrompe. Une nette coupure dans l'enchaînement de l'exposition, un « espace-temps » symbolisé par des sièges géants les pattes en l'air, indique au visiteur qu'il va changer de registre. Un couloir garni de documents, d'agrandissements, ménage une pause indispensable pour raviver l'intérêt qui pourrait être émoussé, et il convient d'insister sur l'originalité *d'une présentation qui* n'a négligé aucun détail. Ainsi est-on prêt à aborder les dessins, *ébauches ou œuvres achevées, où* le génie de Goya sous toutes ses faces, réaliste ou caricatural, hanté de terrifiants cauchemars, se déchaîne à nouveau. Avec un des joyaux du British Museum, le portrait de Wellington, sanguine et mine de plomb. Et ces *Femmes à l'église* au-dessus desquelles un rond blanc, apparu au cours des travaux de restauration, représente peut-être la lune.

Enfin, longuement commentées dans le catalogue par Mrs Eleanor Sayre, *du musée de Boston*, des précieuses miniatures, sur cuivre et sur ivoire, précèdent les cinq autoportraits, parmi lesquels le « classique » de 1815, celui de profil à la casquette de 1824 et extraordinaire apparition de l'auteur planant au milieu des grimaçants « songes de la raison », dans le dessin préparatoire de l'image-clé des *Caprices*. Tous trois du musée du Prado. *Goya*, toujours là, sous ses traits ou par personnages interposés, d'une *obsédante présence*.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre culturel du Marais, 26-28, rue des *Francs-Bourgeois*, jusqu'au 16 juin.

Une exposition, deux livres

Le nouveau réalisme

UNE exposition et deux livres évoquent l'épopée d'un mouvement artistique des années 60 : le « nouveau réalisme ». Sa vie fut brève, mais sa résonance durable en *cette période du développement* industriel dont il fut l'illustration — par dérision, glorification ou *simple constat. Le nouveau réalisme* s'est intéressé aux objets du quotidien contemporain, dont il a prétendu *révéler* les valeurs sensibles, il a manipulé les *déchets* de cette société de production dont l'environnement urbain était comme la nouvelle nature, *les a enveloppés de* magie et d'ésotérisme.

Le nouveau réalisme est né d'une crise. Après l'art abstrait, quoi ? s'interrogeait Pierre Restany, qui fut le théoricien du *mouvement. L'art vit de renou*vellement et de ruptures. Il a besoin, de temps à autre, de *faire table rase des systèmes en* cours. Que pouvait appeler l'agitation de l'abstraction lyri*que ? Précisément, un besoin de* silence. Après le besoin d'expression foisonnante.

En ce temps-là, les musées, à Paris, n'avaient pas la fonction culturelle qu'ils remplissent *aujourd'hui. Ils n'organisaient* pas autant d'expositions temporaires, n'offraient pas aux artistes autant de tribunes. Ce rôle était plus positivement assumé par les galeries, sur les deux rives de la Seine. L'art y était plus marginal. On n'y vendait pas, comme c'est souvent le cas de nos jours, un art déjà constitué et mis sur le marché. On contribuait à le créer. Il voyait le jour dans de petites échoppes où régnaient les camaraderies et les coteries.

La galerie du 3, rue des Beaux-Arts, était de celles-là. Iris Clert, qui y joua les égéries de groupes d'artistes hétérogènes, vient de publier ses souvenirs de marchande d'art d'avant-garde. *Ne venant ni du monde des* musées ni de celui des affaires, elle ne s'était embarrassée d'aucune tradition. La vie de bohème, de la Coupole à la rue des Beaux-Arts, était une règle ; l'innovation en était une autre. C'est ainsi qu'elle vit un jour apparaître ce *jeune judoka* revenant du Japon, à l'allure sportive et au regard brûlant, *qu'un critique d'art nommé Pierre* Restany avait appelé Yves le Monochrome. Yves Klein peignit *des tableaux tout bleus, tout rou*ges, tout orange ou encore tout dorés. Un espace de couleur *uniforme* où un bleu intense et pur qui convient si bien à la méditation métaphysique finit par devenir son image de marque, le bleu Yves Klein.

Pierre Restany, qui fut le com*mentateur* d'Yves Klein, publie, dans la collection « 10-18 », les textes qui, à l'époque, ont ac*compagné* la venue au monde du nouveau réalisme, soutenu son existence et fourni les concepts que les artistes ont, en quelque sorte, illustré par leurs œuvres.

Tout est art

La rétrospective de la galerie Mathias Fels nous montre par *l'exemple les « accumulations »* d'Arman qui symbolisaient la production de masse, les « com*pressions » de César qui en* montraient la version résiduelle, les « lacérations » d'affiches de *Hains et Rotella qui font* l'archéologie des images de la ville, et les tableaux cartes postales *de Martial* Raysse qui tournent en dérision cet art populaire de la société industrielle. Avec les *reliefs de déjeuner* de Spoerri, les machines à peindre abstrait de Tinguely et les peintures tachistes au revolver de Niki de Saint-Phalle, le mythe *dada était réactualisé*.

*Dans les années 20, il s'agis*sait d'une négation révolutionnaire ; dans les années 60, on *pourrait plutôt parler d'une glo*balisation du fait artistique qui s'approprie tous les objets industriels. « *Tout est art* », dit un aphorisme de Ben, qui joue les guérilleros néo-dada des mouvements d'avant-garde. Yves Klein avait assumé le premier grand nettoyage par *le vide*, vide dont il avait fait une exposition chez Iris Clert, dans une *galerie où il n'y avait rien d'au*tre à voir que ses murs fraîchement repeints de blanc. La *galerie était vide, mais, ce jour* d'avril 1958, la rue des Beaux-Arts était pleine de curieux que la police avait fini par évacuer. De son côté, Arman l'avait rempli... *de déchets*. Et Jean Tinguely y avait fait résonner ses *machines en folie qui tracent* mécaniquement dans l'espace une invisible écriture abstraite.

Du livre de souvenirs d'Iris Clert aux textes théoriques et historiques de Pierre Restany, *on retrouve* souvent les mêmes faits relatés de deux points de vue différents. D'où leur intérêt *comparé*. Ici, une femme raconte sa vie de « galérienne » d'avant-garde, et il lui arrive de vendre la *mèche* d'un milieu où le canular côtoie souvent le sérieux. Avec elle, on pénètre dans les coulisses, dans la cuisine de l'art où se mijotent les coups parisiens et où, comme dans un grand restaurant, il vaut mieux ne pas passer du côté *des marmites si l'on* ne veut pas gâcher son plaisir esthétique. Là, le processus de mythifi*cation des travaux artistiques* et la liaison complice entre le critique et l'artiste, l'un étant le *mentor* de l'autre. La finalité des avant-gardes est d'aller au Musée. Il a fallu une décennie au nouveau réalisme pour y entrer. Le voilà qui garnit un peu plus sa *bibliothèque*.

JACQUES MICHEL.

★ Le nouveau réalisme, exposition Galerie Mathias Fels, 138, boulevard Haussmann.

★ *Le Nouveau Réalisme*, de Pierre Restany, 311 p., Editions Ch. Bourgois, coll. « 10/18 », 17 F.

★ *L'Artventure*, d'Iris Clert, Edition Denoël, 352 p., 58 F.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
RENÉ MAGRITTE. Rétrospective. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.
ATELIERS AUJOURD'HUI 14 : Jean Ricardon et Hubert Munier. Jusqu'au 14 mai.
JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.
OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 16 avril.
LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.
LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.
Centre de création industrielle
LE TEMPS DES GARES (5e étage). — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.
LA MESURE DU TEMPS. — Jusqu'au 23 avril.
ARCHITECTURE PUBLIQUE A L'ETRANGER. Promenoir. — Jusqu'au 7 mai.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 11 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F. Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 6 avril. Jusqu'au 30 avril.

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Grand Palais, porte H, tous les jours, de 10 h. à 19 h. (359-52-49). Entrée : 12 F. Jusqu'au 10 avril.
DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.
L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.
PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte ancienne ; Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.
JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.
ERNEST PIGNON-ERNEST : Interventions images. — ANTONIO RECALCATI : Huile sur toile. — LE LIVRE, LA POESIE : les éditions G.L.M. — Arc Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 avril.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

ILS DONNENT... AUX ARTS DÉCORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.
LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE. Grand prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.
AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES. — Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (522-23-31). Sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 27 mai.
SALON DES SURINDEPENDANTS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). De 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 19 avril.

VENISE : UNE CIVILISATION DU LIVRE (XVe - XVIIIe siècle) : Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30, poste 2210). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Du 6 avril au 7 mai.
QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES. Illustration du livre pour enfant jusqu'au début du vingtième siècle. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juin.
VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 avril.
SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.
POULBOT. Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.
ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et ven., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.
A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.
TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

CENTRES CULTURELS

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. Dessins flamands et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.
ANDRE VOLTEN, sculptures. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 avril.
DAVID LEVINE. Caricatures. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 5 mai.

LARS OLOF LOELD : Fais l'or toi-même, peintures, objets, sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim. : de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mai.
GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 juin.
ARTISTES CONTEMPORAINS : Saussois, Katz, Bekking, peintures, Bertrand, sculptures. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

CERAMIQUE POPULAIRE DE LA VENETIE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Mairie annexe du dixième arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 19 avril.
LES ETAINS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.
ESPACE CLOS. Peintures contemporaines. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 15 avril.
L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du troisième arrondissement, place d'Italie. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er mai.
LA PEINTURE SOUS VERRE. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 12 avril.
ROLF ESCHER - VERENA VERNUNFT, eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 20 avril.
JEAN BATAIL, REGIS DEPARIS, QUEFFURUS, VITO TONGIANI. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.
LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE. — Crypte de Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.
L'AUTRE REALITÉ. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.
KA-TY DESLANDES, soies, toiles, collages. - SALVATORE PARISI, terres cuites. - SOURCES D'ENERGIE, de l'organique au spirituel. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). De 9 h. à 21 h. Jusqu'au 29 avril.
LA DEPORTATION DES JUIFS EN FRANCE. — Mairie du 10e arrondissement, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin. De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

GALERIES

LE NOUVEAU REALISME. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 14 avril.
ARMAN, CESAR, BARELIER, CLEMENT. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 28 avril.
LA SCULPTURE EST UNE FETE : Balladi, Cadiou, Patkai, Subira-Puig, Waldberg, etc. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82).
CENT MASQUES CONTEMPORAINS DU GUATEMALA. — Atelier d'art public, 36, rue Serpente (325-37-51).
ŒUVRES CHOISIES DES XIXe ET XXe SIECLES. — Art moderne, 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-64-70). Jusqu'au 28 avril.
MARIELLE RABOURDIN - DOMINIQUE LENFANT. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 9 avril.
LE DIX-SEPTIEME SIECLE, à travers les écoles flamande, hollandaise, italienne et espagnole. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 31 mai.
ART PUBLIC-ART MONUMENTAL. Propositions et réalisations. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 21 avril.

MALAVAL, BALADI, CAROTENUTO, PONS, etc. — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 14 avril.
STEVE JOHN - JOHN DEOM, dessins. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 21 avril.
BELLMER, DOMINGUEZ, MAN RAY. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 14 avril.
LES TRAVESTIS DU REEL. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 15 avril.
GEORG BASELITZ. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.
MORITZ BAUMGARTL. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 21 avril.
GUNVOR BERGQUIST. Pastels. — Le Lieu Dit, 171, rue Saint-Jacques. Sauf dim. et lundi, de 15 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 7 avril et du 17 avril au 5 mai.
ANDRE BRASILIER. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.
GIORGIO DE CHIRICO. Œuvres majeures de l'atelier du peintre. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 5 mai.
COUTY. — Galerie K. Granoff 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 10 avril.
HORTENSE DAMIRON. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 28 avril.
DEGOTTEX. Toiles nouvelles. — Galerie Jean-Fournier, 22, rue du Bac (261-19-41). Jusqu'au 15 avril.
MICHEL DELABORDE : rêve-mémoire. — Photographies. FNAC, 136, rue de Rennes. Jusqu'au 5 mai.
CECILE DEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.
DORNY. Sculptures et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (033-73-49). Jusqu'au 28 avril.
HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.
DUNOYER DE SEGONZAC. Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.
MAX ERNST. Gravures, lithographies. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 12 avril.
FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 31 mai.
FILLIOU. Dessin sans dessein. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-08). Jusqu'au 14 avril.
FOLON. Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-52-22). Avril.
GHERTMAN. Fusains, toile et papier. — Galerie D. Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 22 avril.
ALBERTO GIACOMETTI : les murs de l'atelier et de la chambre. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 10 mai.
ANNIE GRAMAIN — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 14 avril.
HANS HARTUNG. Peintures et œuvres sur papier, 1976-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 28 avril.
EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'à fin mai.
JEAN HELION. Toiles récentes. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 28 avril (fermée du 11 au 17 avril).
HOSIASSON. Peintures et gouaches 1959-1960. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 21 avril.
JOSEPH KOSUTH. Texte/contexte. — Galerie E. Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 21 avril.
HEINRICH KUHN. Vintage prints. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 21 avril.
ROBERT KUSHNER. The dance, the kiss... — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mai.
ISADORE LEVY. Peintures. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 14 avril.
ANNE MADDEN. — Galerie D. Speyer, 6, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 20 avril.
CHARLES MARQ. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 20 avril.
MERKLEN. Pièges à humain, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (730-79-76). Jusqu'au 18 avril.
FRANCINE MILLO. Textiles. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 14 avril.
NIKOS (cycle mec art). — Galerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 22 avril.
RECALCATI. Mines de plomb et encres de Chine. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 28 avril.
PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 5 avril.
DENIS RIVIERE. — Galerie C. 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mai.
NORMAN ROCKWELL. Affiches. — Artcurial 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 1er mai.
T.-A. STEINLEN (1859 - 1923). Dessins et peintures. — Galerie Lignel, 46, rue de Verneuil (261-17-82). Jusqu'au 24 avril.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. La céramique du Beauvaisis : argiles du Bray et techniques de fabrication. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 30 avril.
CRETEIL. René Laubies, peintures 1949 - 1979. F. Werthmann, sculptures 1949 - 1979. — Maison des arts A.-Malraux. Jusqu'au 30 avril.
ERMONT. Tapisserie, art textile. Théâtre P.-Fresnay, rue Saint-Flaive (959-26-13). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 avril.
GARCHES. La ville fantastique, de Piranèse à nos jours. — Centre culturel municipal, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.
LE VESINET. Familièrement inconnues..., architectures, Paris, 1848-1914. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 18 avril.
MARLY-LE-ROI. Formes et matières. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 26 avril. — Maurice Rocher. Galerie A.-Blanc, 30, Grande-Rue (958-47-92). Jusqu'au 29 avril.
MONTREUIL. L'enfant au dix-neuvième siècle. — Salle F.-Léger, bibliothèque R.-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (854-85-66). Jusqu'au 1er mai.
NOISY-LE-GRAND. L'activisme hongrois, 1918-1926. Salle G.-Philippe, 20-22, rue Emile-Cossonneau (935-00-77). Jusqu'au 22 avril.
ORLY. La peinture populaire de Corée (peintres anonymes des XVIIIe et XIXe siècles) — Moon-Shin. — Sculptures et encres de Chine, 1968-1978. Galerie d'art de l'aérogare d'Orly-Sud. Jusqu'au 23 avril.
PONTOISE. Eloge du petit format (collection P. Bourrut). Jusqu'au 15 avril. — Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00).
VILLEPARISIS. Gaitis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

EN PROVINCE

BORDEAUX. J.-B. Audat, E. Bugarin, D. Gauthier, A.-M. Pécheur, Y. Reynier. — Les Fauves et le fauvisme. — C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.
CHALON-SUR-SAONE. Etienne-Jules-Marey (1830-1904). La photographie du mouvement. — Musée N. Niepce. Jusqu'au 16 avril.
DIEPPE. Gouast. Château-musée. Jusqu'au 10 juin.
FLAINE. Jiri Kolar. — Centre d'art (90-80-01). Jusqu'au 27 avril.
GORDES. Equilibre instable : Alma, vêtements sculptés, Ikuo, bijoux. — Moulin des Bouillons, route de Saint-Pantaléon. Jusqu'au 28 avril.
GRENOBLE. L'affiche politique au vingtième siècle : Gesgon, Cieslewicz, Grapus. Jusqu'au 22 avril. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (25-05-45). — Kulhanek, Woodburn, années 20. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 30 avril. — Trésors cachés du musée de Grenoble. Atelier d'information, Grand-Place (09-56-36). Jusqu'au 30 avril.
LE CREUSOT. Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot. — Château de la Verrerie (08-01-11). Jusqu'en août.
LE HAVRE. Encadrement et dorure sur bois. — Musée du prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (47-14-01). Jusqu'au 15 mai.
LYON. Poteries anglaises contemporaines, vingt peintures d'artistes d'aujourd'hui. — Musée des beaux-arts, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 15 avril. Gasquet. Images acryliques. — Galerie K, 25, quai de Bondy. Jusqu'au 3 mai. — Fluxus et chaos : une histoire qui n'a pas d'importance. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache (28-62-08). Jusqu'au 6 mai.
MARQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.
MARSEILLE. François Bret, peintures et dessins, 1967-1979. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 mai.
METZ. Art et Histoire de l'Iran avant l'Islam. — Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 13 mai.
MONTPELLIER. Olivier Brice : le musée et la mort. — Musée Fabre. Jusqu'au 30 avril.
MONTBELIARD. Messagier, maintenant 2. Musée.
NANCY. Daum, cent ans de verrerie d'art. — Musée des beaux-arts, place Stanislas.
NANTES. Art textile contemporain : Claire Rado, C. Lepoitevin. — Château des ducs de Bretagne. — A. Le Bras : Dessins précis pour voyeurs méticuleux. — Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Avril.
NICE. La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 1er mai. — Peinture et sculpture du dix-septième siècle. — Musée Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). — « Créatis », la photographie au temps présent. — Galerie de la Marine, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). De l'or au bronze, cinq cents monnaies françaises et européennes — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Jusqu'au 1er mai. — Vie et mort au bord du Nil. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégard (51-30-00). Jusqu'au 13 mai.
NIMES. Albert Mathieu (1894-1962) : peintures et dessins. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule.
RENNES. Henri Hayden (1883-1970). Rétrospective. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 mai.
J.-J. Pauvert, éditeur. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 12 mai.
SAINT-ETIENNE. Les années 30 en France. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Paul Steinberg. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 avril.
SAINT-QUENTIN. Marc Favresse. — Musée A.-Lécuyer. Jusqu'au 16 avril.
STRASBOURG. Peintures sous verre d'Alsace. — Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas. Jusqu'au 22 avril.
TOULON. Edward Steichen (1879-1973). Photographies. — Musée, 20, boulevard Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 22 avril.
TOURCOING. De Monte, Gamarra, Grisor, Klasen, Segui. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 6 mai.
TROYES. Jean Dubreuil, peintures des dix dernières années. — Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux. Jusqu'au 14 avril.

هكذا من الأصل

Coup d'feel

Coup d'feel, le dernier disque de Catherine Lara ne ressemble à aucun autre.

"Je crois bien que c'est mon premier disque" dit elle-même Catherine Lara. "J'avais l'impression qu'il fallait une nouvelle musique, une pulsion de rythmes". Le résultat a de quoi surprendre.

Seule la voix n'a pas changé. Des musiciens recrutés aux quatre coins du monde se sont retrouvés au Studio Morin Heights, au cœur du Québec. Ils ont réussi à fusionner leurs musiques, du jazz au classique, en passant par le punk, le blues, le rock n'roll, le tango, le folk. Voilà pour la couleur musicale, étonnante. Les textes sont signés comme toujours *Alain Boublil* auquel sont venus s'ajouter Jean-Pierre Ferland (*"Éblouis-moi"*) et Catherine Lara (*"Toi, ma mère"* et *"Les orties"*).

Écoutons Catherine Lara pour comprendre la magie qui se dégage de son disque :

"On n'a jamais écrit un seul arrangement pour ce disque. Chaque musicien y a apporté sa couleur. Il faut dire que s'il s'agit, dans la plupart des cas, de très grands noms, ce sont tout de même des gens à qui on ne laisse généralement que très peu de latitude. On les oblige toujours à jouer note pour note ce qui est inscrit sur leurs feuilles. On ne leur permet que très rarement d'avoir recours à leur imagination, à leur talent, à leur énergie. On ne fait habituellement appel qu'à leur technique extraordinaire. Cette fois-ci, c'était différent. On leur a laissé toute la latitude qu'ils pouvaient espérer. C'est sûrement la raison pour laquelle le résultat est si extraordinaire. C'est un disque fait d'énergie et de cœur.

Malgré tout cet espace que nous leur donnions, chaque musicien s'est contenté de "bien remplir son couloir". Personne n'a essayé de voler la vedette à personne. Même, finalement, nous avons laissé tomber plus de choses que nous n'en avons gardé. Nous n'avons conservé que le strict minimum, l'essentiel, mais je crois qu'il n'y a de place pour rien d'autre. Nous travaillions, poursuit Catherine Lara, pendant des heures interminables. Nous ne finissions jamais une session avant le petit jour. On allait dormir un peu, on sortait dehors respirer, regarder cette neige bleue qui entourait le studio et qu'on aurait mangée, puis, vers 13 h 30, nous nous remettions à l'œuvre. Il est difficile d'expliquer tous les liens qui nous ont unis pendant l'enregistrement de l'album. Il y avait quelque chose de magique".

CATHERINE LARA

Coup d'feel

Sur disque et cassette
CBS 83586

COUP D'FEEL. CATHERINE LARA. CBS

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 5, à 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes ; les 7 et 10, à 19 h. 30 : ballets ; les 6 et 9, à 19 h. 30 : Cosi fan tutte ; le 8, à 18 h. 30 : concert de musique de chambre (Leclaire, Mozart, Bartok).

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 6, 7, 8 et 9, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; le 4, à 14 h. 30 : Ruy Blas ; le 8, à 14 h. 30 ; le 11, à 20 h. 30 : l'Avare ; le 10, à 20 h. 30 ; le 11, à 14 h. 30 : les Femmes savantes.

CHAILLOT (727-81-15). Relâche.

ODEON (325-70-32), les 4, 5, 6, 7 et 8, à 20 h 30 ; le 8, à 14 h. 30 : Coriolan

PETIT ODEON (325-70-32), les 4, 5, 6, 7 et 8, à 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; (L.), 21 h. 30 : Tohu-Bohu.

T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 5, à 20 h. 30 : Claude Nougaro ; le 7, à 14 h 30 : films.

PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 4, 6 et 7, à 20 h. 30 ; le 8, à 15 h. : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-11-12) (mardi) : Débats ; le 5, à 18 h 30 : Science-fiction, nouvelle vague ; à 19 h. : littérature (A Dhotel) ; le 9, à 18 h. : matériaux et bruits ; — danse : les 4, 5, 6 et 9, à 20 h. 30 ; les 4 et 7, à 14 h. 30 : atelier chorégraphique.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Rose de Noël.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 4, 5, 6, 7, 10 et 11, à 18 h. 30 : le Ballet-Théâtre français de Nancy ; les 4, 6, 7 et 10, à 20 h. 30 : les Chemins de fer ; le 9, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez.

CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation ; les 4, 7, 8, 9, 10 et 11, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; Théâtre du Jardin, les 7 et 8, à 16 h. ; les 10 et 11, à 14 h. 30 : Contes des 1001 nuits Magiscope.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), les 4, 5, 6 et 7, à 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam. 18 h. 30 : Madame le Rabbin.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. et dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Culotte.

ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires. — II (D.), 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Opéra de Quat'Sous.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Pépé. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Disparitions.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (Mar.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : le Cadeau.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30, mat. le 5 à 14 h. : le Roi Lear (dern. le 7). — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang (dern. le 7). — Resserre, Mime-Parade, jusqu'au 7, 20 h. 30 : Clown-Kompanie ; à 21 h. 45, le 4 : D. Stein. — Le 5 : Het Klein Pantome Theater. — Le 6 : J. Di Giacomo. — Le 7 : Hoste Sabbatini.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim., 15 h. : le Tour du monde en 80 jours.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Remarie-moi.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : le Navire Night.

ESSAION (278-46-42), I (D.), 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II (D., L.), 20 h. 30 : le Rachat.

FACULTE DE PHARMACIE (325-04-26), le 6, 21 h. : Rimbaud 1980.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 12 h. 30 : Une saison en enfer. — I (D.), 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir Rose Selavy ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — II (D.), 18 h. 30 : Une heure avec F.-G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case vide.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : l'Etoile du Nord.

OBLIQUE (355-02-94), les 5, 6, 7, à 16 h. : Peinture sur bois.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53). — I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II : les 4, 7, à 20 h. 30 ; le 8, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; les 5, 6, 10, à 20 h. 30 : Harold et Maude.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout.

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Albert et son pont.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Laurence.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. ; sam. 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Spectacle « La biche ».

RANELAGH (288-64-44) (D., L.), (D., L.), 20 h. 45 : Bertrand ; En

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIe Reich.

STUDIO-THEATRE 14 (539-88-11) 22 h. : Chopelia. pleine mer.

THEATRE 18 (293-60-42) : Labiche jusqu'au 7).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 15 : Arlequin superstar.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), jusqu'au 7, 20 h. 15 : la Foraine ; le 4, à 22 h. 30 : Sur la bande à côté de la plaque.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.

TROGLODYTE (326-02-87) (D., L.), 19 h. 45 : J'aurais tant voulu parler d'amour ; mer., 14 h. 30 ; dim., 15 h. 30 : Gugozone.

VALHUBERT (584-30-60), mer., ven., sam., à 21 h. ; dim., à 15 h. : les Petits Oiseaux (dern. le 8).

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

Dans la région parisienne

BONNEUIL, M.J.C., le 6, 1 h. : Bijou, rock.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B., les 4, 5, 20 h. 30 : le Philanthrope.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, les 4, 5, 6, 7, 21 h. : Soleil, pays de brouillard.

COURBEVOIE, Maison pour Tous, le 5, 20 h. 30 : Wino, rock. Le 6, 20 h. 30 : Jipsy, acid rock.

CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 7, 20 h. 30 : Théâtre d'ombres chinoises Yueh-Lung. II : le 7, 20 h. 30 : Murray Louis Dance Company.

DOURDAN, Gymnase, le 6, 21 h. : Tri Yann.

EVRY, Agora, le 5, 21 h. : Orchestre de l'Ile de France, dir. : P. Dervaux, sol. : A. Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).

FONTENAY-LE-FLEURY, Centre P.-Neruda, le 6, 21 h. : Cobelmec ensemble. Salle de l'Hôtel de Ville, le 7, 21 h. : Chœurs J. Alldis (Tallis, Bruckner, Stravinsky, Schubert, Britten).

GENNEVILLIERS, Théâtre, jeu., ven., sam., 20 h. 30, dim., 17 h. : l'Echange.

ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C., le 5, 20 h. 30 : B. Benoit.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal, le 6, 21 h. : M.-P. Belle.

MALAKOFF, Théâtre 71, 21 h. : le Revizor (dernière le 7).

MONTREUIL, TEM, 20 h. 30, dim., 16 h. (dernière) : les Années mortes. Salle des fêtes, le 7, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez.

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 4, 20 h. : Mike Oldfield.

RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos, les 6, 7, 20 h. 30 : Poèmes percussions Lubat-Renaud.

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 4, 21 h. : Bijou, rock.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, le 4, 20 h. 30 : Giovanna Marini.

SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie, les 5, 7, 21 h. : M. Robine, Bouzouki et compagnie.

SARTROUVILLE, Théâtre, le 4, 21 h. : Chorégraphies en liberté.

SAVIGNY-SUR-ORGE, M.J.C., le 7, 20 h. 30 : la Nef des sorcières.

VILLE-D'AVRAY, Château, le 4, 21 h. : A. Motard, J. Ridoret, J.-C. et M. Tavernier (Bartok, Stravinsky, Petit).

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (mar., sam., dim. soir) 21 h., mat. dim. 18 h. : C'est l'an 2000, c'est merveilleux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.

LES BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice. — II : 22 h. 30 : A. Valardy.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I : 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. J., V., S., 23 h. 15 : les Jumelles. — II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L. et le 4), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : Dominique Lavanant ; (D., L.), 21 h. : P. Piche ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Adieu papa ; 22 h. : Font et Val.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 19 h. 30 : A. Lugand (dernière le 7) (D.), 21 h. 15 : le Président.

NOUVEAU CHIC PARISIEN (627-28-09) (D.), 21 h. : l'Objet de mes hommages.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. : J.-P. Réginal.

LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.

LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique... magnifique.

SELENITE (033-53-14) (Mar.). — I : 20 h. 30 : Dominique Denis ; 22 h. Y'a d'la joie. — II : 21 h. : la Raison des raisons ; 22 h. 30 : Salut Paname.

LA SORBETIERE (272-68-49), mer., V., S., 21 h. 30 : Quel cirque.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Bonjour, ça va ?

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.

LA TANIERE (337-74-39), J. V., S., 20 h. 45 : D. Leberre ; 22 h. 30 : G. Mechin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Concerts

Voir aussi les salles subventionnées.

MERCREDI 4

SALLE ROSSINI, 20 h. 30 : gala de l'Association mondiale pour l'enfance et la paix (Mozart, Poulenc, Granados).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir C. Abbado, London Symphony Chorus (Mahler).

THEATRE DU RANELAGH, 20 h. 30 : A. Ciccolini (de Séverac, Chabrier).

CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. 30 : Concert GERM, Ensemble Neue Horizonte de Berne (Huber, Schneider).

EGLISE DE BILLETTES, 20 h. 45 : Ensemble médiéval et Ensemble Grégorien de Versailles (Victoria, Plaint-Chant)

TROGLODYTE, 22 h. : Duo Horreaux-Tréhard (Scheidler, Castelnuovo-Tedesco).

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 18 h. : R. Cagneux, carillon.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : L. Blanchard, S. Bartrop, E. Meningang (« la Servante Maîtresse »).

LUCERNAIRE, 21 h. : K. McClure, D. Comtois-Cahen (Bach, d'Anglebert, de Boismortier).

JEUDI 5

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 4.

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Berlioz).

RANELAGH, 20 h. 30 : Trio Ravel (Mozart, Ravel, Mendelssohn).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; chœur de Radio-France, dir. J. Jouineau (Beethoven).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : J. Menuhin (Beethoven, Debussy, Schubert).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble polyphonique et Orchestre de chambre de Versailles (Bach).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Deller Consort (Purcell).

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (G. de Machaut).

CENTRE MANDAPA, 21 h. : K. Ghosh, M. Roy Choudoury (musique de l'Inde du Nord).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : R. Bates, orgue.

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.

HOTEL GALLIFET, 18 h. 30 : Otteto Pollifonico Patavino (musique italienne des seizième et dix-septième siècles).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 4.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 4.

VENDREDI 6 AVRIL

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30, voir le 5.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : L. Kraus (Mozart).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h., voir le 5 : Hôtel Gallifet (musique de l'Ecole Vénitienne des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. P. Berglund, sol. P. Reach (Sibelius, Bruckner, Mozart).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Formation de Chambre du Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. J. Komives, sol. A. Meunier (Milhaud, Finzi, Sato, Boone, Stravinski).

RANELAGH, 20 h. 30, voir le 4 (Massenet, Bizet, Rossini, Liszt).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 4.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 4.

SAMEDI 7 AVRIL

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : E. Coppens, T. Villetorte, O. Gerschwindt (musique contemporaine).

RANELAGH, 18 h. 30 : Ensemble Densité 5 (Dutilleux, Lemeland, Constant, Bartok, Kieffer).

LA FORGE, 18 h. 30 : A. Lemeunier et A. Dezkallah.

RADIO-FRANCE, 16 h. : B. Engerer (Schubert, Schumann, Chopin, Ravel).

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Verlet, P. Séchet (Bach, Haendel, Vivaldi).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 4.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 4.

DIMANCHE 8 AVRIL

LA FORGE, 18 h. 30, voir le 7.

CONCIERGERIE, 17 h. 45, voir le 7 (Bach, Marin-Marais, Rameau).

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : A. Isoir (Guilmant, Vierne, Tournemire).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : M. Guyard (Bach, Messiaen).

LUCERNAIRE, 17 h. 30 : Ensemble Perceval (Le Jeu de Robin et de Marion) ; 21 h. : R. Dyens (musique latino-américaine).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : H. Max (Bach, Froberger, Frescobaldi, Buxtehude).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : M. Grall-Ménet (Bach, Alain, Langlais).

LUNDI 9 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : les Solistes de l'Orchestre de Paris, avec D. Barenboïm, C. Curzon (Schubert).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Trio Deslogères, Ondes Martenot (Ives, Tessier, Chaynes, Guinjoan).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Quintette de Cuivres de la Royal Shakespeare Company (musique du XIIIe au XXe siècle).

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 8.

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 4.

MARDI 10 AVRIL

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Orchestre J. Barthe, dir. J.-P. Lorré (Pergolèse, Haydn).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Chambre du Wurtemberg, dir. J. Faerber, sol. M. André (Bach, Respighi, Telemann, Janacek, Albinoni).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30, voir le 4.

LUCERNAIRE, 21 h., voir le 8.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Danse

RANELAGH (288-64-44), les 3, 6, 8 à 18 h. ; les 7, 10 à 20 h. 30 : Calck Hook Dance Theater.

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 4, 6, 9 à 20 h. 30 : W. Piollet et J. Guizerix.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

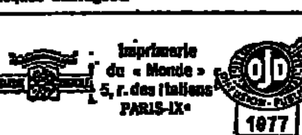
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe









U.G.C. BIARRITZ - U.G.C. OPÉRA - MIRAMAR - CAMÉO
et dans les meilleures salles de périphérie

VICTOR LANOUX VALÉRIE MAIRESSE JEAN CARMET

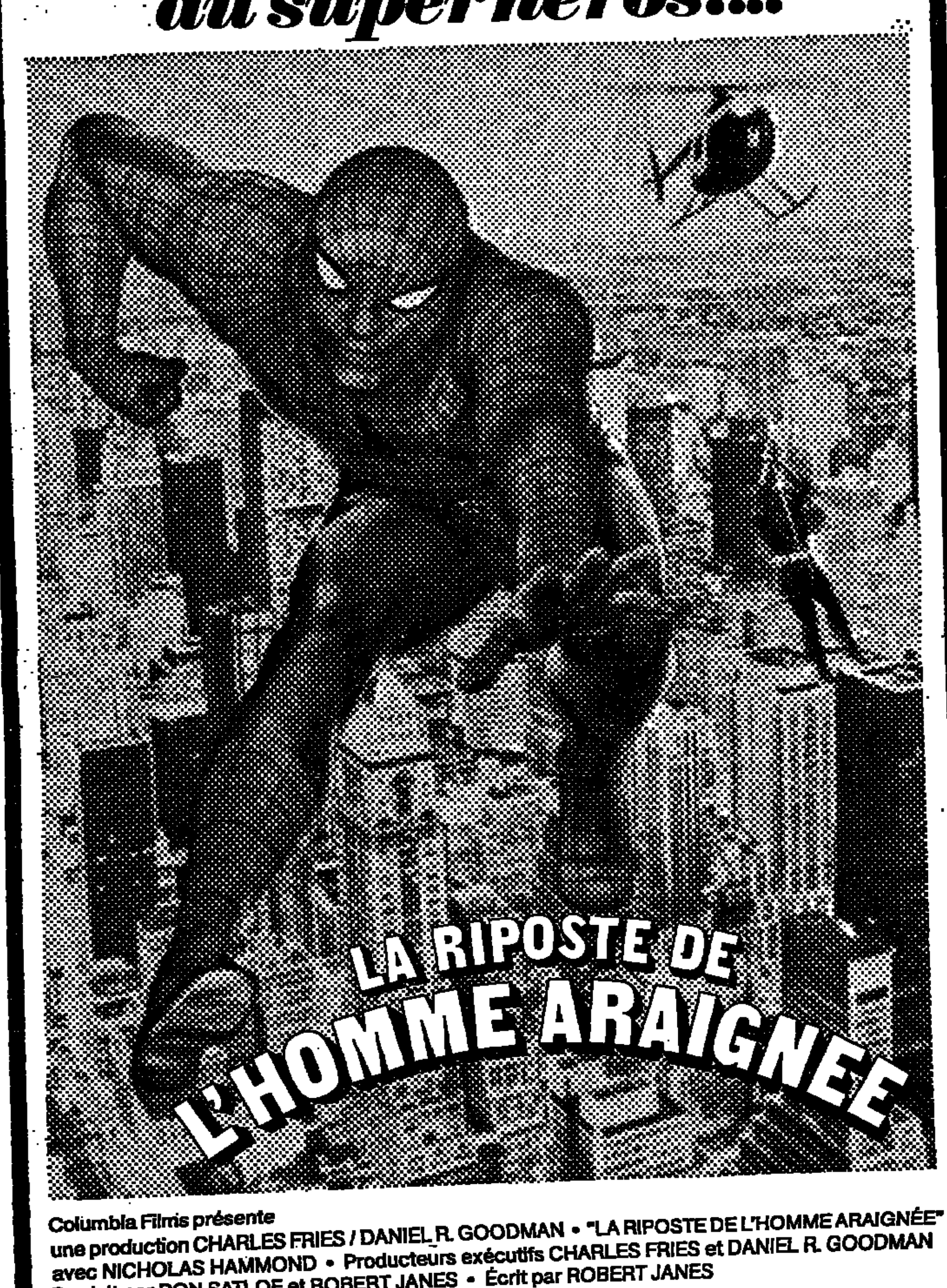
UN SI JOLI VILLAGE...
ou
"un salaud si sympathique..."

un film d'ETIENNE PERIER

Un film exceptionnel... Un récit très fort... des comédiens admirables. Pierre BILLARD - LE POINT

PARAMOUNT CITY TRIOMPHE VO et VF • PUBLICIS ST GERMAIN VO • PARAMOUNT OPERA VF
CAPRI GDS BLDS VF • PARAMOUNT MAILLOT VF • PARAMOUNT ORLEANS VF
CONVENTION ST CHARLES VF • PARAMOUNT MONTPARNASSE VF • PARAMOUNT MONTMARTRE VF
PARAMOUNT GALAXIE VF • PARAMOUNT BASTILLE VF
PARAMOUNT ELYSEES 2 La Celle St Cloud • PARAMOUNT La Varenne • PARAMOUNT Orly
ARCEL Corbeil • CYRANO Versailles • ALPHA Argenteuil • ULIS Orsay • FLANADES Sarcelles
ARTEL Villeneuve • ARTEL Nogent • MELIES Montreuil • CARREFOUR Pantin

Le plus grand exploit du super héros!...



Columbia Films présente
une production CHARLES FRIES / DANIEL R. GOODMAN • "LA RIPOSTE DE L'HOMME ARAIGNÉE"
avec NICHOLAS HAMMOND • Producteurs exécutifs CHARLES FRIES et DANIEL R. GOODMAN
Produit par RON SATLOF et ROBERT JANES • Écrit par ROBERT JANES
Réalisé par RON SATLOF

Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM
"L'HOMME ARAIGNEE" est la propriété de Marvel Comics Group
Ce matériel MARVEL est sous licence de Marvel Comics Group © 1978 - Tous droits réservés.

U.G.C. BIARRITZ (v.o.) - U.G.C. ERMITAGE (v.o.) - U.G.C. ODÉON (v.o.) - UGC OPÉRA (v.f.) - BRETAGNE (v.f.) REX (v.f.) - CAMÉO (v.f.) - MAGIC-CONVENTION (v.f.) MISTRAL (v.f.) - 3-MURAT (v.f.) - U.G.C. GARE DE LYON (v.f.) - U.G.C. GOBELINS (v.f.) - PARLY-2 - VÉLIZY Complexe - CRÉTEIL Artel - ROSNY Artel - ENGHIEN François - PANTIN Carrefour

Un film-fleuve qui peut faire penser à "Guerre et Paix" de Tolstoï...
RÉMO FORLANI/R.T.L.

Michael Cimino peut désormais se ranger parmi les nouveaux grands du cinéma américain...
ROBERT BENAYOUN/LE POINT

Le film le plus perturbant que nous ayons vu depuis des années. C'est une raison de le voir sans attendre.
MICHEL PEREZ/LE MATIN

... laisse, littéralement, le souffle coupé... De ces films rares dont l'effet physique persiste longtemps après la projection.
FRANÇOIS FORESTIER/L'EXPRESS

EMI FILMS présentent
ROBERT DE NIRO dans
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER
THE DEER HUNTER
UN FILM DE MICHAEL CIMINO



9 NOMINATIONS POUR LES OSCARS

INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS. AVERTISSEMENT. La Commission de Contrôle souligne que ce film, interdit aux seuls mineurs de 13 ans, comporte cependant trois scènes d'une violence qui peuvent être éprouvantes pour des sensibilités non adultes ou fragiles.

Salle Gémier (727 81-15). CHAILLOT
Le belvédère
d'Odön von Horvath. Création en France
Théâtre Eclaté d'Annecy

LA CLEF
avec CAROLE LAURE et LEWIS FUREY
l'ange et la femme
un film de GILLES CARLE

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

STUDIO 28 10, rue Tholozé 606.36.07
FESTIVAL
JANE FONDA STORY
Tous les jours à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h :
Mercredi 4 : BARBARELLA
Jeudi 5 - PIEDS NUS DANS LE PARC
Vendredi 6 : CAT BALLOU
Samedi 7 : LES LIAISONS COUPABLES
Dimanche 8 : KLUTE
Lundi 9 : Relâche
A 15 h, 17 h, 19 h :
Mardi 10 : LA RUE CHAUDE
avec avant-première à 21 h 30

STUDIO BERTRAND 29, rue Général Bertrand - 783.64.66
2 GRANDS FILMS au même programme :
« THEM »
(Des monstres attaquent la ville)
« L'ULTIME RAZZIA »
de Stanley KUBRICK

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 548.62.25
A 14 h, 16 h, 18 h :
LE FESTIVAL JEUNESSE
— LE PETIT CHEVAL BOSSU
— LES NOUVELLES AVENTURES DU CHAT BOTTE
— L'ILE AU TRESOR
— UN FESTIVAL DE 4 DESSINS ANIMES
Tous les jours à 20 h et 22 h :
UN ACCIDENT DE CHASSE
d'Emile LOTIANOU

LES TEMPLIERS 49, rue de Bretagne 272.94.56
Tous les jours à 21 heures
Samedi-Dimanche 15 h, 18 h, 21 h :
L'HOMME DE MARBRE
LES DAMNÉS

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 h et 24 h :
L'EMPIRE DES SENS
A 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h :
L'ÉCHIQUIER DE LA PASSION

STUDIO GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-Le-Cœur 326.80.25
UTOPIA

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 heures :
MASCULIN FÉMININ
A 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10 et 22 h 10 :
MAIS OU ET DONC ORNICAR
A 24 heures :
LE PRIVÉ

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
CINÉMA AU FÉMININ
12 h 20 : INDIA SONG (Marguerite Duras)
12 h 30 : GIRLS FRIENDS (Claudia Weill)
14 h 15 : MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Coline Serreau)
16 h 15 : LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Danielle Jaeggi)
A 20 h 45 :
LES BURLESQUES DE MÉLIÈS
(au piano dans la salle : Albert LEVY)
Dernier jour lundi 9 avril

LE PARIS - CINÉAC - LES PARNASSIENS - MAISONS- ALFORT - LES 4 PERRAY

UN FILM PRODUCTION MARCEL DASSAULT
LE TEMPS DES VACANCES
Les enfants en raffolent
Les jeunes rêvent de vivre la même aventure
Les parents retrouvent leur jeunesse

Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 AVRIL
15 h., Montage films de M. Linder ; 18 h., Pas à pas : la Guerre au Liban, de R Chahal ; 21 h., Hommage à René Clément : Paris brûle-t-il ?

JEUDI 5 AVRIL
16 h. : le Père tranquille, de R. Clément ; 18 h., Panorama du film ethnographique : les Médecins aux pieds nus, le Nouvel An chinois à Chinatown ; 20 h. : le Temps de la maturité, de S. Shahid-Saless ; 22 h. : le Journal d'un amoureux, de S. Shahid-Saless.

VENDREDI 6 AVRIL
16 h. : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 18 h. : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 20 h. : les Mongols, de P. Kimiavi ; 22 h. : la Planète des singes, de F. Schaffner.

SAMEDI 7 AVRIL
16 h. : la Bataille du rail, de R. Clément ; 18 h. : le Jardin de pierres, de P. Kimiavi ; 20 h. : Général Idi Amin Dada, de D. Schroeder ; 22 h. : le Secret de la planète des singes, de T. Post.

DIMANCHE 8 AVRIL
15 h. : Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. : l'Empire du Soleil, de E. Gras et M. Craveri ; 20 h. : Barrage contre le Pacifique, de R. Clément ; 22 h. : la Conquête de la planète des singes, de J. Lee Thompson.

LUNDI 9 AVRIL
Relâche.

MARDI 11 AVRIL
16 h. : la Forteresse cachée, de A. Kurosawa ; 18 h. : la Chouette aveugle, de K. Deram-Bakhsh ; 20 h. : O.K. Mister, de P. Kimiavi ; 22 h. : la Bataille de la planète des singes, de J. Lee Thompson.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 4 AVRIL
15 h. : Laurel et Hardy ; 17 h. et 19 h. : Cabiria, de G. Pastrone ; 21 heures : Robert Walser, de H.H.K. Schoenherr.

JEUDI 5 AVRIL
15 h., 17 h. et 19 h. : Fantomas, de L. Feuillade ; 21 h., Autoportrait, de H.H.K. Schoenherr.

VENDREDI 6 AVRIL
15 h. et 17 h. : Intolérance, de D.-W. Griffith ; 19 h. : le Trésor des hommes bleus, de E. Agabra ; 21 h. : Daydream, de H. H. K. Schoenherr.

SAMEDI 7 AVRIL
15 h. et 17 h. : le Voleur de Bagdad, de R. Walsh ; 19 h., l'Aigle rouge de Bagdad, de L. Landers ; 21 h. : Regards sur le cinéma expérimental : l'œuvre de H. H. K. Schoenherr.

DIMANCHE 8 AVRIL
15 h. : L'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 17 h. : Aelita, de J.-A. Protozanov ; 19 h. : les Tartares, de F. Lulli ; 21 h. : Regards sur le cinéma expérimental : l'œuvre de H. H. K. Schoenherr.

LUNDI 9 AVRIL
15 h., 17 h. et 19 h. : Barabbas, de L. Feuillade ; 21 h., Regards sur le cinéma expérimental : l'œuvre de H. H. K. Schoenherr.

MARDI 10 AVRIL
Relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.)) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G C. Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 8, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Cambronne, 15e (74-42-96); Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA CIBLE ETOILEE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033 - 20 - 12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ECOUTE VOIR (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (225-41-18) ; Caméo, 9e (246-56-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-93-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Balzac, 8e (561-10-60), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-4?) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40); Pagode, 7e (705-12-15); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (?37-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.o.) (**) : U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G C.-Marbœuf, 8e (225-18-45)
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.) : Quintette, 5e (03?-35-40).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UNE SIMPLE HISTOIRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LE VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44 ; U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-18-45).

Les films nouveaux

CALIFORNIA HOTEL, film américain de H. Ross. — V.o. : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE SKIEUR DE L'EVEREST, documentaire canadien de Y. Miura : Vendôme, 2e (742-97-52).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, film français de J. Yanne : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

BARBE BLEUE, film inédit de G. Ulmer. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

DOUX, DUR ET DINGUE..., film américain de J. Fargo. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

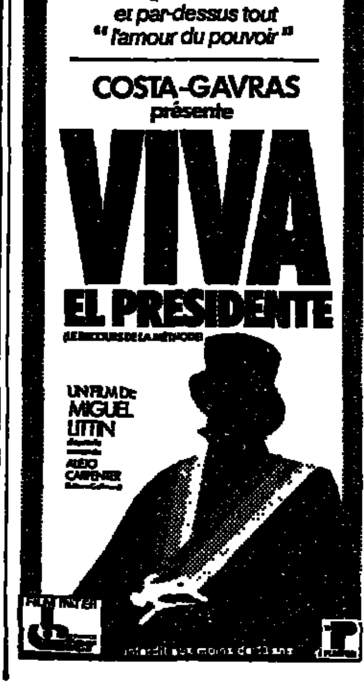
GOLDORAK, dessin animé japonais. — V.f. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-96) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

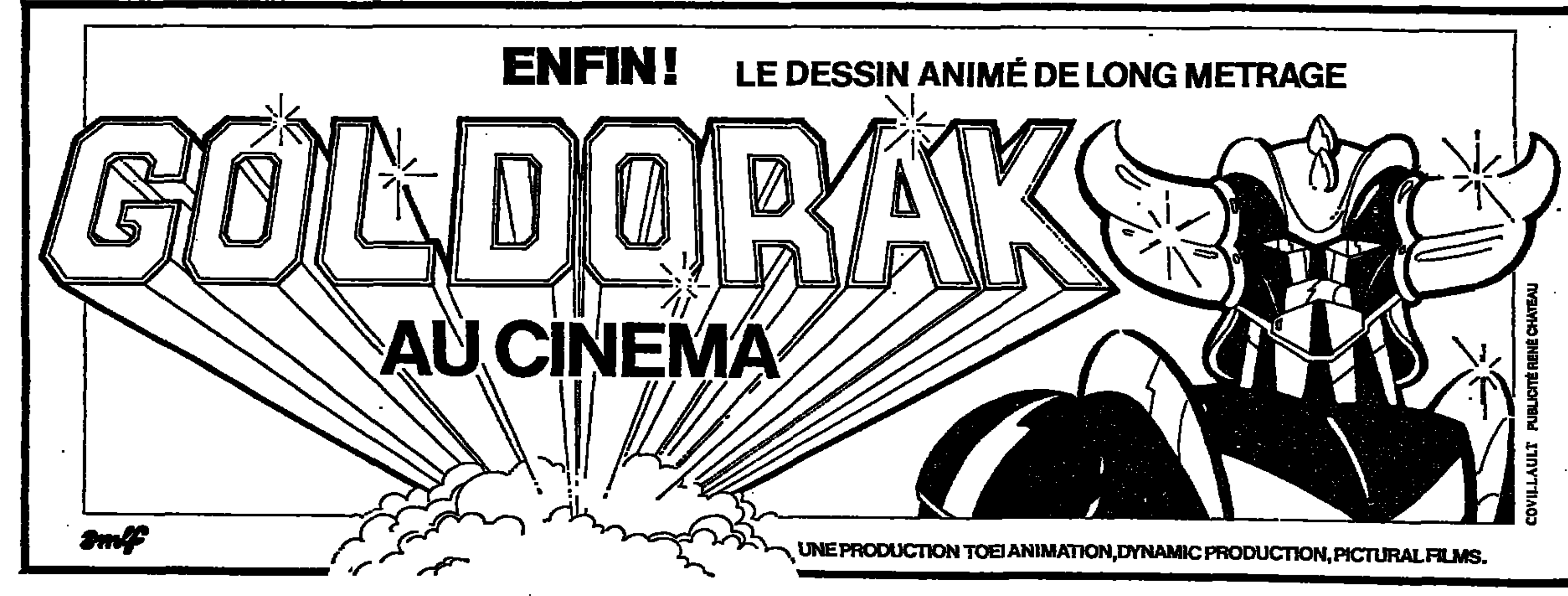
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE, film américain de R. Satlof. — V.o.-v.f. : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CENDRILLON (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. spé.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PIERROT LE FOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
QUOI DE NEUF PUSSICAT ? (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sf mar.
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).





هكذا من الأصل

Cinéma

Les festivals

ASPECTS DE LA CULTURE JUIVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : les Trois Filles ; jeu. : réfugié provenant d'Allemagne, apatride et d'origine polonaise ; ven. : le Serment ; sam. : le Dibbouk ; 24 h. : les Trois Filles ; dim. : le Dictateur ; Un violon sur le toit ; lun. : Mazeltov ; mar. : le Journal d'Anne Frank.

HOMMAGE A LA DANSE, U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), mer. : la Belle au bois dormant ; jeu. : Anna Karénine ; ven. : Roméo et Juliette ; sam. : le Lac des cygnes ; dim. : Spartacus ; lun. : Ivan le Terrible ; mar. : Poème de la danse.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Studio Cujas, 5e (033-89-22), mer., ven., dim., mar. : Nashville ; jeu., sam., lun. : American Graffiti.

J. LEWIS (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. : Papa malgré lui ; jeu., mar. : Artiste et Modèle ; ven. : Un chef de rayon explosif ; sam. : Jerry chez les cinoques ; lun. : Un galop du diable.

HITCHCOCK (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55), mer. : Complot de famille ; jeu. : les Amants du Capricorne ; ven., mar. : Une femme disparaît ; sam. : la Mort aux trousses ; dim. : Psychose ; l'Etau.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Une nuit à l'Opéra ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Monkey Businesse ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : la Soupe au canard.

CINEMA AMERICAIN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : The Missouri Breaks ; 16 h. 30 : Une étoile est née ; 19 h., 23 h. : The Rocky Horror Picture Show ; 21 h. : Portier de nuit.

AVENTURE (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : les Aventures du capitaine Wyatt ; ven., sam. : les Aventures de Robin des Bois ; dim., lun. : les Aventures de Pinocchio ; mar. : le Magicien d'Oz.

M. DURAS, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Musica ; jeu. : Des journées entières dans les arbres ; ven. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; sam. : India Song ; dim. : Baxter Vera Baxter ; lun. : Détruire, dit-elle ; mar. : le Camion.

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : le Cercle infernal ; jeudi : Women ; ven. : les Gens de la pluie ; sam. : Lolita ; dim. : Pour qui sonne le glas ; lundi : les Liaisons coupables ; mar. : Reflets dans un œil d'or.

CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). — I : 13 h. : le Pont de la rivière Kwaï ; 16 h. 05 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : la Vie devant soi ; 20 h. (+ sam., 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 (+ ven., 24 h. 30) : Orange mécanique. — II : 14 h. : Alexandre Newski ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. Casque d'or ; 20 h. : Pourquoi pas ; 22 h. (+ ven., 24 h. 10) : Midnight Express ; sam., 24 h. 10 : l'Œuf du serpent.

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : mer. : Barbarella ; jeudi : Pieds nus dans le parc ; ve. : Cat Ballou ; sam. : les Liaisons coupables ; dim. : Klute ; mar. : la Rue chaude.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.). 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 10 : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 18 h. 10 : Un été 42 ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky Horror Picture Show.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50 (v.o.). — I : 12 h. 50 : la Fureur de vivre ; 14 h. 40 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ve., sam. : 23 h. 50 : Panique à Needle Park — II : 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 30 : Let It Be ; 16 h. : Remember my Name ; 17 h. 40 : les Trois Femmes ; 19 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., 24 h. : Orange mécanique.

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. (sf Mar.).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.

LE CHANTEUR DE JAZZ (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

DESIRS HUMAINS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.

DES PRISONS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. 24 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h, 12 h., 24 h.

HUMOUR EN FUITE (C.M.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LA CECILIA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 h., 22 h.

LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LUCE GUILBEAULT, cinéaste canadienne, Centre culturel canadien, le 7, 14 h. 30

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). 14 h. 15.

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

MON ONCLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), Mar. soir.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98), J., V.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). S., 17 h.

TROIS NOUVELLES DE TCHEKOV (Sov., v. o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis Jouvet (966-20-07) : Superman.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; Le chat qui vient de l'espace.

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : l'Homme en colère ; Voyage au bout de l'enfer ; Goldorak ; le Maître Nageur ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Le chat qui vient de l'espace ; Théorème ; Superman.

LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : Flic ou voyou ; Le chat qui vient de l'espace. — Club YZ : la Riposte de l'homme-araignée ; Doux, dur, dingue.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Coup de tête. — Cinécal (976-38-17) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Damnés.

MANTES, Domino (082-04-05) : Bambi ; Flic ou Voyou ; Et la tendresse, bordel ! — Normandie (477-02-35) : Goldorak ; Woodstock.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Temps des vacances.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Flic ou voyou ; la Riposte de l'homme-araignée ; Le chat qui vient de l'espace ; Doux, dur, dingue.

SAINT - CYR - L'ECOLE (045-00-62) : le Temps des vacances.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L. (963-04-08) : Bambi ; Et la tendresse, bordel !

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Goldorak ; Et la tendresse, bordel ! ; Flic ou voyou ; Voyage au bout de l'enfer.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bambi ; les Givrés ; la Riposte de l'homme - araignée ; Doux, dur, dingue ; les Egouts du paradis ; Flic ou voyou ; V. S., 24 h. : Soleil vert (*). — C2L (950-55-55) : Et la tendresse, bordel ! — Club (950-17-96) : Astérix et Cléopâtre ; Un second souffle ; Remorques ; la Règle du jeu ; Le fond de l'air est rouge.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : l'Amour en fuite.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Doux, Dur, Dingue ; les Héroïnes du mal (**).

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; la Riposte de l'homme-araignée ; Doux, Dur, Dingue ; Bambi.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bambi ; Flic ou Voyou ; la Riposte de l'homme-araignée.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Flic ou Voyou ; C'est jeune et ça sait tout ; Et la tendresse, bordel ! ; Bambi ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Goldorak.

GIF, Val-Courcelles (907-44-18) : Coup de tête ; la Ballade des Dalton ; la Fille ; le Voyage de Gulliver.

GRIGNY, France (906-49-96) : Coup de tête. — Paris (905-79-60) : la Frisée aux lardons ; Embraye, Bidasse, ça fume.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Koko, le gorille qui parle ; la Ballade des Dalton ; Panique à Needle Park ; Un été 42 ; The King of Marvin Gardens ; la Légende de Jesse James.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Givrés ; les Héroïnes du mal (**) ; le Choc des étoiles ; l'Homme en colère ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; le Temps des vacances.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : le Choc des étoiles ; l'Homme en colère.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Flic ou Voyou ; Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette ; Goldorak.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Gendarme et les Extra-Terrestres.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Superman.

CHAVILLE (926-51-96) : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; Un si joli village.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Alertez les bébés.

COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : Bako, l'autre rive ; Pain et Chocolat.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : le Gendarme et les Extra-Terrestres.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-83) : L'ouragan vient de Navarone ; Peter et Elliot le dragon.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : Blue Collar ; Un mariage.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Le chat qui vient de l'espace ; Galactica ; l'Invasion des profanateurs.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Doux, dur, dingue.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Flic ou Voyou ; Goldorak ; Studio (749-19-47) : la Fille ; les Egouts du paradis ; Ils sont grands ces petits.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Petit Poucet ; l'Argent des autres ; Confidences pour Confidences ; Gémeaux (660-05-64) : mer. 19 h. et 21 h. : la Chambre verte ; ven., 21 h. : le Bal des vampires ; sam., 21 h. : Zardoz.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : le Gendarme et les Extra-Terestres ; Un mariage.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Soupe au canard ; Une nuit à l'Opéra ; Monkey Business.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : les Egouts du paradis ; Bambi ; Flic ou voyou ; Et la tendresse, bordel ! — Prado : le Continent des hommes-poissons ; jeu. 21 h. : la Femme libre.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Coup de tête ; Parlons-en.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : l'Esprit de famille ; les Egouts du paradis ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.

BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : l'Amour en fuite. — Salle Giono (847-18-27) ven. : Au feu les pompiers ; sam., dim. : l'Horizon.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Goldorak ; Flic ou voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; les Givrés.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Le chat qui vient de l'espace.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Egouts du paradis ; les Givrés ; Bambi ; Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée. Voyage au bout de l'enfer.

ROSNY, Artel (528-80-00) : Voyage au bout de l'enfer ; la Cible étoilée ; les Egouts du paradis ; Et la tendresse bordel ! ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Superman.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : la Poussière, la Sueur et la Poudre.

CACHAN, Pléiade (665 - 13 - 58) : l'Adoption ; la Carapate ; l'Incompris (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Flic ou voyou ; le Choc des étoiles ; California Hotel ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Goldorak.

CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79), dim., 17 h. : le Charbonnier ; mar., 21 h. : Chronique des années de braise.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bambi ; les Givrés ; le Maître Nageur ; Voyage au bout de l'enfer ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; les Egouts du paradis. — La Lucarne : Nosferatu, fantôme de la nuit.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Le chat qui vient de l'espace ; Bugsy Malone.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bambi.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Doux, dur, dingue ; Bambi ; la Riposte de l'homme-araignée.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Flic ou voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; le Temps des vacances ; l'Homme en colère.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; le Maître-nageur ; les Givrés. — Port : Et la tendresse ?... bordel.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Doux, dur dingue ; la Riposte de l'homme-araignée.

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Flic ou voyou ; le Choc des étoiles ; l'Homme en colère ; Et la tendresse ?... bordel ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Goldorak.

VILLEJUIFS, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Molière ; Le ciel peut attendre.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; Le chat qui vient de l'espace.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Doux, dur, dingue ; la Riposte de l'homme-araignée ; le Choc des étoiles ; Et la tendresse ?... bordel. — Gamma (981-00-03) : Bambi ; Flic ou voyou ; l'Homme en colère ; le Maître-Nageur.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Flic ou voyou ; Goldorak ; Bambi ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Flic ou voyou ; Goldorak ; Doux, dur, dingue ; Et la tendresse ?... bordel ; le Voyage au bout de l'enfer ; Bambi. — Marly : California hôtel.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rond-Point (986-96-31) : la Petite.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : les Bidasses en vadrouille.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Furie (*) ; Monty - Python, sacré Graal ; Martin et Léa.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Riposte de l'homme-araignée ; Doux, dur, dingue ; Bambi ; Goldorak ; Flic ou voyou.

Variétés

Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. Sam. 15 h. : la Fugue.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim 15 h. et 18 h. 30 : Attention fragile.

RENAISSANCE (208-18-50) (Mer., D. soir), 20 h. 45, mat. Sam. 15 h. 30, Dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

Jazz, pop', rock, folk

ANCIENNE GARE DE LA BASTILLE, le 4, à 18 h. : Gallican ; le 8, à 16 h. 30 : la Cagouille.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Muhal Richard Abrams ; 22 h. 30 : Sugar Blue.

COLLECTIF 28 (584-72-00), les 4, 5, 6, 7, à 23 h. : Bobby Few ; le 9, à 21 h. : Arcane V.

F.I.A.P. (589-89-15), le 7, à 21 h. : Everest.

GIBUS, 22 h., jusqu'au 7 : Cygnus. A partir du 10 : Reporter.

GOLF DROUOT, le 7, à 22 h. : Diamant.

LE PALACE (246-10-87), le 8, à 20 h. et 24 h. : Gloria Gaynor.

LE PATIO, 22 h. : Cat Anderson.

MUSEE D'ART MODERNE, le 4, à 20 h. 30 : Daniel Goyone Trio.

OCTAVE, le 6, à 20 h. 30 : Confreectuel.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 21 h. 30 : A. Mattei, J.-P. Mulot, Cl. Tissendier.

PETIT JOURNAL, le 10, à 21 h. 30 : Quartet de R. Guerin.

POINT VIRGULE, le 8, à 20 h. 30 : Biscuit Roller.

RIVERBOP, 21 h. 30 : P. Catherine Trio (jusqu'au 7).

STADIUM, Bar Totem (583-11-00), 21 h. : J. Bowie, L. Thomas, J. Newton, A. Davis Duo (en alternance).

TANIERE (337-74-39), le 6, à 24 h. ; le 7, à 18 h. 30 : Mischa Lobko.

THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93), 20 h. : Surya, D. Lockwood (jusqu'au 8) ; à partir du 9 : Mama Bea Tekielski ; (D.), 22 h. : The Gardner Berman Quartet.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (L), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : Carole Laure et Lewis Furey.

FORUM DES HALLES (236-26-56), 20 h. 30, Dim., 17 h. : les Garçons de la rue (dern. le 8).

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 21 h. 45 : Isabel et Angel Parra.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Coluche.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 17 h. : Le grand orchestre du Splendid.

OBLIQUE (355-02-94) (L.), 19 h., mat. Mer., 14 h. : S. Alaoui. — (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : F. Bebey.

OLYMPIA (742-25-49), le 4, à 21 h : C. Renard ; le 5, à 20 h. 30 : C. Magny ; le 6, à 20 h. 30 : Gwendal ; le 7, à 20 h. 30 : Los Machucambos ; Los Calchakis ; le 8, à 17 h. 30 : Manitas de Plata ; le 9, à 20 h. 30 : Quilapayun ; le 10, à 20 h. 30 : J.-Y. Luley, J.-R. Caussimon.

PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 6, 7, à 21 h. : S. Lama ; à partir du 10, à 21 h. : Starmania.

PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer., 15 h., Dim. et Sam., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Sylvie Joly.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 23 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE CLAIR DE LUNE F/D.S.L. 24, rue du Pont-Neuf, 1er. 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F Serv. compr. le vendredi : pot au feu des Halles aux 3 viandes, 40 F (tt compris)
CHEZ KATY 508-40-10 17, rue J.-J.-Rousseau, 1er. T.l.jrs	Jusqu'à 22 h 30. Spéc. Marocaines dans cadre typique : Pastilla 35, Méchoui 38. Tagines 28. Couscous 30 à 38 Ses pâtisseries. Menu 24 F.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon. Salle climat. On sert J. 23 h. 30
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e F/dim.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale
LE GABRIELLE D'ESTREES F/D 69, r. des Gravilliers, 3e. 274-57-81	Dans son ancien hôtel, sous ses authentiques et énormes poutres de 1550 Jusqu'à 23 h. Spéc. de viandes : 20 Grillades, 6 Brochettes.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ambiance musicale. Desserts faits maison.
LES JARDINS DU MARAIS 15, r. Charlot, 3e F/dim. 272-08-65	Nouveau plaisir à ne pas manquer. Cadre original, intime, charmant pour apprécier les bienfaits d'une excellente cuisine.
CHEZ JANOU. F/sam. et dim. 33, rue des Tournelles, 3e. 272-28-11	Place des Vosges. Jusqu'à 23 heures dans un authentique bistrot. Cuisine familiale : Rôti de veau charentais au cognac 32. Desserts.
LE GRENIER SUR L'EAU 271-03-39 14, rue du Pont-Louis-Philippe, 4e	Jusqu'à 23 h 30. l'aimable accueil d'une jeune équipe. Cadre 1930 authentique. ambiance feutrée. Cuisine originale. Déjeuners d'affaires.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et d. 37, rue François-Ier, 8e. 359-33-01	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climat. Cuis franç. tradit Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Fricassée de lapereau.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin Desserts faits maison Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28.50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq 1 h. du mat. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv le dimanche
KATOU 359-07-83 79, rue La Boétie, 8e. F/dim.	Jusq. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africain : Tiébou Dieuné Bourakhé. Foufou. Maffé aux gombos et spéc. franç.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	J. 24 h. Cadre nouv au rez-de-chaussée : Brasserie, menu 26 F s.n.c. et carte. Rest gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses Poissons.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r Gal-Lanzerac (Etoile) F/S-D	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron
LOUIS-XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e	Déjeuners Dîners. Soupers après minuit. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés. Rôtisserie Salons.
FLO F/dim. PRO. 13-59 63, rue du Fbg-St-Denis, 10e.	La plus pittoresque brasserie de Paris, ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités Foie gras frais 25 F. BANC D'HUITRES.
LE SALAMMBO 737-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e T.l.j.	Jusq. 23 h. 30. Nouv cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 20 à 36 F, ses poissons et plats du jour. - PARKING proche.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e F/dim.	Jusqu'à 22 h 15. Entrée. Tourteau frais décortiqué 28 F. Salade de foie gras 35 F. Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 80 F.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous Fermé le samedi.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F./dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. (Salon pour réceptions). 227-61-50	Menu 76 F t.c. Déj. d'aff. Dîners. Carte. Coquill. St-Jacques aux cèpes. Foie gras canard chaud aux raisins. Magret. Cassoulet. Paella. Soufflé framboises Fruits de mer. Gibiers de saison Accueil jusqu'à 23 h.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. — Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS. ODE. 79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : saucisson d'oie farci, foie gras de canard, confits, piperades, chipirons à la basquaise. Sa cave. PMR 70 F
LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h 30 Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28.50 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison Ouv le dim
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28.50 F s.n.c. Décor classé monument historique Desserts faits maison Jusqu'à 1 h du matin Ouvert le dimanche
CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog. Invalides F/lundi 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais. Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise », Lapereau sauté au vinaigre de Xérès
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard, 15e	Spécialités italiennes. ouvert tous les jours. Métro Pasteur.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, r. de Vaugirard. Mo Vaugirard	Restaurant-Brasserie. La fine cuisine. les produits de notre Alsace et les huîtres vous y seront servies dans une des plus belles salles de Paris (350 places) Décor alsacien Plat du jour en brasserie env. 22 F
AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande. 325-46-56 F/dim.	Sa carte auvergnate et gothique. Ses poissons, ses viandes. Salons de 15 à 30 couverts. Cellier jusqu'à 100 personnes. Parking Lagrange.

HORS DE PARIS

LE TACOT, à Levallois F/dim. 96, av. Victor-Hugo. 737-49-95/90-77 à 100 m. de la porte d'Asnières	Relais gastronomique. Spécialités à la carte. MENU 50 F vin et service compris Prix étudiés. 10 à 50 couverts. Vendredi et samedi après 22 h. Cave dansante du rock au tango - Guitaristes.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14
9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

GUY 6, r. Mabillon, ODE 87-61
Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978
Feijoada - Churrascos - Camarões

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e
633-62-09
Choucroute - Spécialités

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.)
16, rue du Fg-Saint-Denis (10e)
770-12-06

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE
13, boulev Auguste-Blanqui (13e)
T 588-90-03 Fermé dim et lundi
Soupers aux chand - Foie gras
Poissons - Huîtres - Crustacés

LE LOUIS XIV
8, bd St-Denis, 200-19-90 Fermé lundi-mardi HUITRES, FRUITS DE MER Crustacés Rôtisserie

PINKUS à Montmartre, 17, rue Damrémont 252-17-98
Ouvert ts les jrs jusq 2 h Spéc. fois vol Pinkus (terr poissons).

BRASSERIE - TABAC PIGALLE
Pl. Pigalle. 606-72-90 Choucroute
Bières Löwenbräu
BANC D'HUITRES

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille. 344-32-19
Cadre élégant et confort. T.l.jrs
De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss.
BANC D'HUITRES

WEPLER 14, place Clichy, 14, 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foies gras frais - Poissons

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72
Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes
23, rue de Dunkerque (10e)

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24
80, av Grande-Armée POISSONS
SON BANC D'HUITRES
Spéc de viandes de bœuf grillées

MERVEILLES DES MERS
293-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08
128 bis, boulevard de Clichy (18e)
Son banc d'huîtres - Poissons

LE PETIT ZINC r. de Buci, 6e ODE. 79-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano : Yvan Mayer

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

AU PIED DE COCHON
Le fameux restaurant des Halles
Fruits de mer - Grillades
6, rue Coquillière, 236-11-75 +

MAISON D'ALSACE 39, Ch.-Elys. 359-44-24
Foie gras, Choucroutes. Bc huîtres
Boutique de Produits régionaux
Sa boutique de comestibles

LE GRAND CAFÉ
BANC D'HUITRES REFRIGERES
POISSONS - GRILLADES
4, bd des Capucines - 742-75-77

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Travailler ensemble

Vivre, travailler ensemble, tout partager, ne jamais se quitter de la main, des yeux, d'un pas... Impossible rêve ou réalité banale pour des centaines de milliers d'artisans, d'agriculteurs, de commerçants ? Autrefois, la question ne se posait pas. Etranger au mariage, l'amour depuis a fait des ravages, l'amour et l'ambition.

On en parlait mardi après-midi sur TF 1 (Le regard des femmes), on montrait des exemples. Elle était dans la charcuterie, lui dans la boucherie. Il a pris un commerce, elle l'a suivi. A présent, la voici à la caisse. Lui, il n'est pas loin, il est à l'étal. Il ne s'absente que le temps d'aller aux halles. A la boutique, le patron, c'est lui. A la maison, c'est elle l'employée. Pas rémunérée. Elle ne se plaint pas, notez, une femme doit s'occuper de son ménage, de son foyer, c'est normal.

Normal aussi pour cette violoncelliste, mère de trois enfants, mariée à un violoniste, de renoncer pendant quelques années au coude à coude confraternel et conjugal de l'archet. Quand elle s'y est remise, lui avait pris de l'avance. Est-elle jalouse de son succès ? Non, pas précisément... De ses tournées à l'étranger, ça oui. En revanche, un concert exceptionnel, un moment de plénitude en scène, de joie, d'excitation partagée les rapprochent sur tous les plans.

Enfin, ce couple de maraîchers. Pendant qu'elle fait les marchés, lui s'occupe des lapins. Il leur arrive de se séparer ainsi quelques heures par semaine. Ça leur permet de respirer. D'abord heurtés, agités, tourmentés, leur rapports, l'âge venant, se sont assagis. Les laitues, les poireaux, les radis, cultivés de concert, n'empêchent ni la jalousie ni la colère.

Trois histoires sans histoire. Des histoires, ce genre de situations en amène pourtant. Et souvent. Conflits d'autorité, rivalités professionnelles fréquentes dans les ménages d'avocats ou de médecins, absence totale d'un statut pour les épouses (ou les époux, ça arrive) d'artisans, de commerçants. La présidente de l'association qui les représente citait ce chiffre de l'I.N.S.E.E. : 0,09 % d'entre elles sont salariées. A quoi on vous répondra que, en l'occurrence, l'idée même de rémunération n'a aucun sens. On fait chambre, boutique et bourse communes, un point c'est tout.

Hélas ! non, ce n'est pas tout à l'heure du divorce, rendu très difficile pour les mêmes raisons, du veuvage ou de la retraite. 4 870 F par an, voilà ce que touche un « conjoint collaborateur bénévole ». Vivre, travailler quand on est bien ensemble, pas de problème ; mais quand on ne l'est pas !

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 4 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andreï, avec C. Nobel, M Robbe, N. Jamet, G. Wilson (n° 4).

1815 : la belle épouse de Nicolas, revenue en Russie après la mort de son enfant, fait avancer ses idées progressistes

21 h. 30, Magazine : A la poursuite des étoiles (A quoi rêvent les astronomes), par R. Clarke et N Skrotzky, réal M Ginesy

Reportage dans plusieurs observatoires. Des astronomes évoquent ce qu'ils souhaiteraient — en rêve : débarquer sur Jupiter pour l'un, rencontrer des extra-terrestres pour l'autre Ou plus simplement disposer de télescopes géants... Un débat suit. Divers scientifiques répondent à un enfant et au dessinateur de science-fiction Jean-Claude Forest

22 h. 30, Sports : Football (France-Tchécoslovaquie).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h 35, Les Muppets (avec Ruth Buzzi) ; 21 h 5, Mi-fugue, mi-raison (Jeunes chercheurs et inventeurs)

22 h 20 Magazine Voir

Au sommaire : Allah est grand ; « God save the queen » ; Soldats du feu ; Chasse-neige.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h 55, Tribune libre : Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES HOMMES de D Vigne (1972) avec M Constantin, M. Bozzuffi, H. Silva, A. Infanti, F. Linel, D. Manuel, N Calfan

Un truand corse de Marseille, convaincu qu'il a été « donné » à la police par quelqu'un de sa bande, entreprend une sanglante vendetta à sa sortie de prison.

Exercice de style d'un réalisateur débutant sur l'éternelle « série noire » et l'honneur du milieu.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J London ; 19 h. 30, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Chansons d'idées dans les Allemagnes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h 30, De Baden-Baden. « Symphonie inachevée » de Schubert, « Premier Concerto pour violon » de Prokofiev ; « Concerto pour orchestre » de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, avec B Belkin, violon, dir E Leinsdorf ; 21 h 30, Ouvert la nuit : Extraits de « la Flûte enchantée » ; à 23 h., « Le Procès », de M. Lovano ; 1 h., La fantaisie du voyageur, d'A. Paktnos.

JEUDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; (les analyses de laboratoire) ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Concert en direct de Notre-Dame de Paris, en liaison avec France-Musique : « Missa Solemnis » (Beethoven), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec P. Lorengar (soprano), H. Schwarz (mezzo-soprano), K. Riegel (ténor), M Rintzler (basse), les chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau.

Retransmise simultanément en modulation de fréquence sur France-Musique, cette messe que Beethoven ne mit pas moins de quatre ans à écrire pour l'intronisation de l'archiduc Rodolphe. Magnifique.

22 h., Magazine : L'événement.

23 h. 5, Ciné-première (Vladimir Cosma).

Un compositeur de musique de film parle de son métier.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le prêt-à-porter) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi : Serge Gainsbourg ; 17 h. 25, Fenêtre sur... poème au pluriel ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission des Assemblées parlementaires : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Dramatique : « la Première Paye », d'Y. Laumet.

Pascal, seize ans, tout juste sorti du C.E.T., cherche du travail comme tant d'autres et finit par trouver une « boîte » qui l'embauche à l'essai. Sous le regard extraordinairement attentif d'Yves Laumet.

21 h. 30, Sports : Coupe d'Europe de basketball (en direct de Grenoble).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement pour l'indépendance de l'Europe ; 19 h 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PROIE DES VAUTOURS, de J. Sturges (1959), avec F. Sinatra, G. Lollobrigida, P. Lawford, S. McQueen, C. Bronson. (Rediffusion.)

Combattant en Birmanie pendant la seconde guerre mondiale, un officier américain franchit, de sa propre initiative, la frontière chinoise avec ses hommes, pour une opération de représailles contre des pillards.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la civilisation hellénistique : hellénisme et hindouisme ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50 Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h 45, Questions en zigzag : « les Reines de cœur » de G des Cars ; 11 h. 2, New-York, un melting pot : minorités musicales et musiques des minorités (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. Un livre, des voix : « l'Amant », d'A. B. Yehoshua ; 14 h. 32, Départementales : Bartholdi à Colmar ; 16 h. 50, Libre appel : comment vivaient nos villages

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles » d'après J. London ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le travail et la toxicologie ;

20 h., Nouveau répertoire : « Bon Papa Highirte » d'O Vianna Filho ; 22 h 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : J. Denjean, A. Lutereau ; 14 h. 20, Oratorio : « Saül », de Haendel ; 16 h. 30, Musiques rares : Dvorak ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

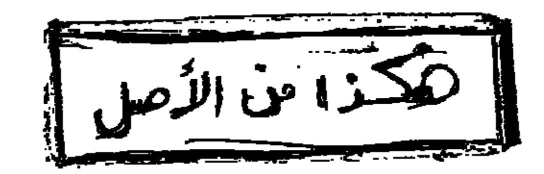
20 h. 30, En direct de Notre-Dame de Paris. « Missa Solemnis » en ré majeur (Beethoven), en liaison avec T.F. 1 ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h., Douces musiques.

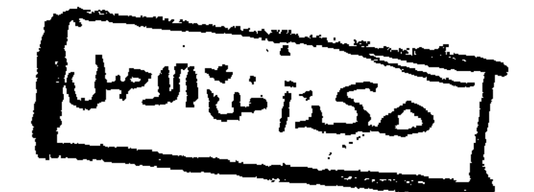
PRESSE

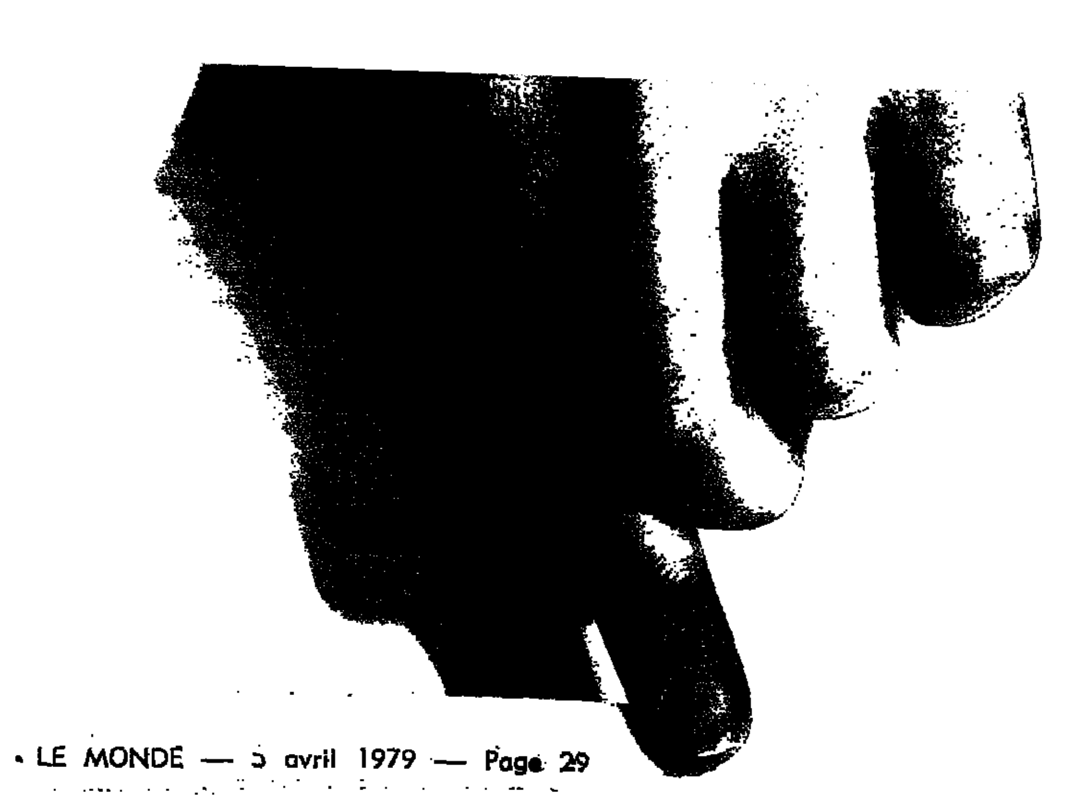
● *M. Robert Scotto*, précédemment rédacteur en chef adjoint du quotidien *l'Est républicain*, devient rédacteur en chef du *Midi libre*, à la place de M. Jean Chautemps, chargé de mission d'éditorialiste ou de reportages qui conserve son titre antérieur.

● *« Le Gai Pied »*, mensuel d'information et de réflexion rédigé par de homosexuels, vient de faire paraître son premier numéro. L'éditorial rappelle les interdictions qui ont frappé l'année passée la presse homosexuelle *(le Monde* du 15 avril 1978) et précise que celle-ci *« veu[t] renaître de ses cendres, nouvell[e] plus informée, plus ironique »*. L[e] numéro s'ouvre sur un titre *« Etre homo en Iran, c'est parti[r] les pieds devant »*. *Le Gai Pie[d]* est en vente dans les kiosque[s] (5 francs) ou sur abonnemen[t] (B.P. 39 75521, Paris Cedex 11









RADIO-TÉLÉVISION

SUR ANTENNE 2

Nouveau report des « Dossiers de l'écran » sur Staline-Trotski

Le film sur Trotski, tourné par Yves Ciampi d'après un scénario de Jean Elleinstein, ne sera pas présenté le 17 avril aux « Dossiers de l'écran » comme cela était prévu. La diffusion de cette dramatique est en effet une nouvelle fois ajournée. La soirée du 17 avril sera consacrée aux femmes battues.

Les « Dossiers de l'écran » sur « Staline-Trotski, pouvoir et révolution », avaient déjà été reportés deux fois, la première à cause des élections cantonales, la deuxième, semble-t-il, en raison du voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., fixé initialement fin mars (*le Monde* du 29 mars).

A la direction d'Antenne 2, on explique que la participation de plusieurs personnes pressenties n'étant pas encore assurée, il a semblé préférable, dans ces conditions, de ne pas prendre le risque d'un « plateau » déséquilibré pour un sujet aussi « délicat ». Si M. Michel Poniatowski a bien confirmé sa présence, MM. Santiago Carrillo et Enrico Berlinguer, respectivement secrétaire général des partis communistes d'Espagne et d'Italie, après avoir donné un accord de principe, réservent toujours leur réponse. Il en va de même pour les représentants du P.C.F. et des organisations trotskistes.

Le voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing en Union soviétique, qui aura lieu finalement du 26 au 28 avril, est-il le motif de cet ajournement ? On le nie à la direction d'Antenne 2, mais, selon d'autres sources, telle serait bien la raison véritable. La direction d'Antenne 2 reconnait que les élections cantonales ont entraîné un premier report, mais conteste que la visite du président de la République, aux dates initialement prévues, ait entraîné ce second report.

Dans cette affaire, on est tenté d'accueillir avec scepticisme les explications officielles. En effet, on apprenait, il y a quelques semaines, qu'un des « Dossiers de l'écran » consacré aux « espions du Kremlin » était ajourné, les responsables de l'émission n'ayant pas, disait-on, fait venir les invités prévus. Aujourd'hui, la direction d'Antenne 2 admet que le voyage présidentiel était (déjà !) à l'origine de cette décision, l'ambassade soviétique étant intervenue pour que le débat fut annulé.

Apparemment, les mêmes prétextes sont utilisés pour justifier le report du *Trotski*, de Jean Elleinstein. Etrange conception de l'indépendance, curieuse idée de la « diplomatie ». — T. F.

D'une chaîne à l'autre

ANTENNE 2 ET EUROPE 1 S'ASSOCIENT POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

● Comme pour les élections municipales de 1977 et les législatives de 1978, Europe 1 et et Antenne 2 s'associeront pour « couvrir » la soirée des élections européennes, le 10 juin 1979, à l'hôtel de Lassey, à Paris. Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte ont fait part de leurs projets au cours d'une conférence de presse le mardi 3 avril, en présence de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Le 10 juin, à partir de 20 heures et pendant la plus grande partie de la nuit, des émissions communes seront réalisées en Eurovision. Les estimations des résultats des élections seront fournies par C.I.I.-Honeywell Bull. Les téléspectateurs d'Antenne 2 et les auditeurs d'Europe 1 pourront entendre les réactions des principaux leaders politiques de la Communauté et recevoir en direct des images de Londres, Bonn, Bruxelles, Rome..., tandis que les téléspectateurs des autres pays européens bénéficieront d'interviews exclusives des leaders politiques français.

Antenne 2 et Europe 1 ont annoncé cinq grands débats entre le 30 avril et le 21 mai, avant la campagne électorale officielle qui commence le 26 mai : Mme Simone Veil, MM. Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais (le 30 avril) ; M. Raymond Barre (à une date non encore précisée) ; M. Helmut Schmidt (le 14 mai) ; MM. Jacques Chirac et François Mitterrand, M. Georges Marchais et Mme Simone Veil (les 16 et 21 mai, l'ordre de ces deux débats n'étant pas encore fixé).

AUGMENTATION DU TAUX D'ÉCOUTE DE FR 3 RADIO-NORD-PICARDIE

● La radio régionale, dont le taux d'écoute était très faible, a longtemps cherché son public. Il semble qu'elle commence à le trouver dans la mesure où elle s'attache aux problèmes concrets et prend un caractère de « radio-service ». Un sondage demandé par FR 3 et Radio-Nord-Picardie révèle que 24 % de la population écoute la radio régionale ; ce résultat est jugé satisfaisant. Il était même inattendu, selon M. Pierre Roubaut, le directeur de la station. La tranche horaire la plus suivie est celle de 7 h. 15 à 8 heures, qui donne un panorama des informations régionales (on dénombre 57,9 % d'auditeurs contre 45,1 % d'auditrices).

Avec la mise en place de nouvelles grilles en janvier, la radio régionale a évolué. Elle est plus mobile et pratique davantage le « direct ». En deux mois, plus de quatre cents personnes se sont exprimées au micro ; on a aussi beaucoup développé la radio-service en direction des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi. Depuis le mois de mars, une émission de quarante minutes est consacrée chaque mois au fonctionnement de la justice avec la participation d'avocats.

D'autre part, à partir du 9 avril, le centre d'Amiens, qui dépend de la station FR 3 - Nord-Picardie disposera d'une heure d'antenne « autonome » chaque matin de 11 à 12 heures. — *(Corresp.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 5 AVRIL

M. Emilio Colombo, président de l'Assemblée parlementaire européenne, est l'invité, en direct de Rome, du petit déjeuner politique de France Inter, à 7 heures.

SPORTS

LA SESSION DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE A MONTEVIDEO

Pékin a peu de chances de rentrer dans la famille olympique avant les Jeux de Moscou

Le Comité international olympique (C.I.O.), réuni à Montevideo (Uruguay), devait reprendre, mercredi 4 avril, le dossier de la réadmission de la Chine, laissé en suspens le mois dernier à Lausanne (« le Monde » du 13 mars). Toutefois, les chances pour Pékin de regagner le mouvement olympique à temps pour participer aux Jeux de Moscou paraissent de plus en plus faibles. Non seulement le président du C.I.O., Lord Killanin, n'a pas réussi à faire négocier directement Pékin et Taïwan, mais encore l'exclusion de Formose de la fédération internationale d'athlétisme — l'I.A.A.F., première fédération olympique dont le siège est à Londres — vient d'être cassée par la Haute Cour de justice britannique.

« L'Association d'athlétisme de la République de Chine à Taïwan a intenté un procès à l'I.A.A.F., faisant valoir que la résolution adoptée par le congrès de Porto-Rico (en octobre dernier), qui réadmettait l'Association d'athlétisme de la République populaire de Chine, avait eu pour effet de priver de son affiliation Taïwan », a indiqué un communiqué de la Fédération internationale. « La Haute Cour a décidé que la partie de la résolution ayant cette conséquence n'était pas justifiée et que l'Association d'athlétisme de la République de Chine à Taïwan devait toujours être considérée comme membre de l'I.A.A.F. et bénéficier de ce fait de tous les droits et privilèges qui y sont attachés », conclut le communiqué.

La commission exécutive du Comité international olympique (C.I.O.), qui sera éventuellement appelé à émettre un avis sur la réadmission de la Chine et la situation de Taïwan, lors de la quatre-vingt-unième session du C.I.O. réunie à Montevideo, en Uruguay, est une sorte de chambre de réflexion et de conseil. Si les recommandations sont émises par ses neuf membres, en général, suivies d'effets, elle n'a aucun pouvoir de décision. C'est en fait aux quatre-vingt-neuf membres du C.I.O. que revient la responsabilité de se prononcer.

Elue par ce collège de quatre-vingt-neuf membres, la commission exécutive a la réputation d'avancer à petits pas, et sa prudence apparaît encore plus lorsque le choix d'une recommandation risque d'engager le C.I.O. dans un imbroglio politique.

Présidée par le président du C.I.O., lord Killanin, la commission exécutive est, autant que possible, le reflet des cinq continents et des divisions idéologiques de la société actuelle. A ses trois vice-présidents — un Brésilien) (major Silvio de Magalhaes Padilla), un Tunisien (M. Mohamed Nzalli) et un Soviétique (M. Vitaly Smirnov), s'ajoutent cinq membres : un Hongrois (M. Arpad Csanadi), un Japonais (M. Masaji Kiyokawa), un Français (M. Jean de Beaumont), un Néo-Zélandais (M. Lance F. Cross) et un Ivoirien (M. Louis Guirandou-N'diaye). Ils sont tous élus pour quatre ans, sauf lord Killanin, élu pour huit ans. Chacun de ces neuf membres répercute — tout en s'en défendant — dans les délibérations de la commission exécutive le courant d'opinion de ses électeurs. Et, bien entendu, la politique, dont le C.I.O. veut pourtant se tenir à l'écart, y joue un rôle de premier plan.

Les règles de bonne courtoisie et le huis clos théorique qui protègent les réunions de la commission exécutive n'arrivent pas toujours à donner complètement le change. A cet égard, tout ce qui divise ou réunit la commission exécutive à propos de la Chine montre, à l'évidence, que le C.I.O., encore plus que par le passé, ne peut ignorer la transformation politique du monde extérieur.

Les Chinois eux-mêmes, dans le même temps qu'ils faisaient leur dossier et leurs statuts à Lausanne, le 10 mars — statuts reconnus conformes au règlement olympique — ont bien fait valoir tout ce qui avait changé dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres nations. Rapprochement avec les Etats-Unis, avec le Japon, renforcement des rapports avec l'Europe, ouverture de marchés commerciaux, etc. Lorsque la délégation chinoise insiste sur le fait que le C.I.O. ne peut plus rester en retrait, et doit donc la reconnaître, elle fait au premier chef allusion à la réalité politique du moment. La demande de réadmission chinoise ne fait que suivre la normalisation voulue par sa diplomatie.

Pour les mêmes raisons, il est tout aussi sûr que les pays de l'Est, et tout d'abord l'Union soviétique, pays organisateur des prochains Jeux d'été en 1980, semblent moins pressés aujourd'hui d'accélérer le retour de la Chine au sein du C.I.O. Le récent conflit sino-vietnamien n'a fait, semble-t-il, que renforcer l'hostilité des nations socialistes, la Roumanie et la Yougoslavie exceptées. Pour beaucoup, l'idée longtemps accréditée que le C.I.O. était une sorte de tour d'ivoire, à l'abri de toutes pressions extérieures et du monde politique, a fait long feu.

Il n'en reste pas moins que les quatre-vingt-neuf membres du C.I.O. font tout leur possible pour sauvegarder une indépendance garante, au demeurant, de ce qui reste de l' « esprit olympique ». Le mode de recrutement choisi pour ses membres, la cooptation, les met, en principe, à l'abri d'influences politiques trop prononcées, et on devrait plutôt prononconsidérer comme des ambassadeurs du C.I.O. dans leur propre pays (1) que le contraire. Lorsqu'on connaît l'asservissement complet de certains comités olympiques nationaux, dans les pays à régime totalitaire mais parfois aussi ailleurs, on se doit sans doute de moins regretter que le C.I.O. n'ait pas recours à la règle beaucoup plus démocratique de l'élection.

Ces réserves exprimées, nul doute que les notables du C.I.O., malgré leur conservatisme, ont bien fait évoluer, et assez rapidement, ce qu'on appelle l'idéal olympique. Le plus grand progrès constaté est la disparition, dans les textes officiels, de la notion d'amateurisme, hypocrisie notoire en 1979, à laquelle n'étaient et ne sont toujours attachés que ceux qui refusent la réalité et les exigences du sport de haut niveau, comme ceux qui n'ont pas compris qu'à sa naissance le mot « amateur » était réservé aux privilégiés de la fortune.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Jusqu'en 1955, les membres du C. I. O. étaient cooptés à vie. Aujourd'hui, leur démission intervient automatiquement dès qu'ils atteignent l'âge de soixante-douze ans.

LE C.I.O.

Le Comité international olympique (C. I. O.) est installé à Lausanne depuis 1919. D'abord installé à la villa Mon repos (1919-1967), le siège du C. I. O. est aujourd'hui au château de Vidy, dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par la ville de Lausanne.

Le C. I. O., dont le directeur est Mme Monique Berlioux, emploie une vingtaine de personnes. Depuis 1960, son budget de fonctionnement est assuré, pour l'essentiel, par les recettes de télévision provenant des droits perçus aux Jeux olympiques. Cent trente-quatre comités nationaux olympiques sont affiliés au C. I. O. Vingt-six fédérations sportives internationales, correspondant à des disciplines inscrites aux Jeux, portent le label olympique, ainsi que sept fédérations internationales reconnues (badminton, base-ball, orientation, roller-skating, softball, tennis de table, tennis). Le C. I. O. tient une session par an durant l'olympiade et deux sessions l'année des Jeux, l'une à l'occasion des Jeux d'hiver, l'autre à celle des Jeux d'été.

La session de Montevideo est la quatre-vingt-unième, la première ayant été réunie à Paris en 1894. Moins fréquents sont les congrès olympiques, dont la périodicité ne donne lieu à aucune règle fixe. Le onzième congrès olympique sera organisé à Baden-Baden en 1981, sept ans après le précédent (Varna) et quarante et un ans après celui de Berlin. Comme la première session, le premier congrès olympique avait été tenu à Paris en 1894.

On dit à Lausanne que lord Killanin, septième président du C. I. O., n'aurait pas l'intention, sauf en cas de crise grave, de se représenter à la présidence du C. I. O. en 1980. Pour l'instant, les trois candidats qui ont le plus de chances de lui succéder sont MM. Samaranch (Espagne), Smirnov (Union soviétique) et Worral (Canada). — F. J.

TENNIS. — *Gilles Moretton, Pascal Portes et Yannick Noah, les « trois petits mousquetaires » du tennis français, n'ont pu passer les seizièmes de finale du tournoi de Nice comptant pour le Grand Prix. Ils ont été éliminés par des adversaires de valeur moyenne.*

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 4 avril 1979 :

DES DÉCRETS

● Instituant une indemnité pour service à la mer en faveur des personnels enseignants, chercheurs et techniques de certains établissements relevant du ministre chargé des universités, et arrêté du 30 mars 1979 fixant les taux de cette indemnité ;

● Portant octroi d'avantages particuliers au titre de la mécanisation agricole en montagne.

DES LISTES

● D'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie en résidence ;

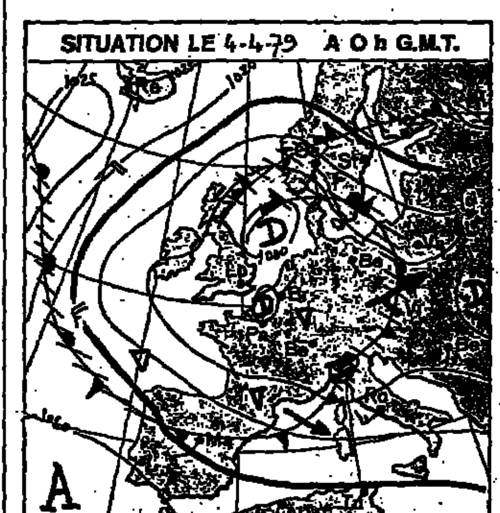
● D'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie à compétence pédagogique.

Concours

● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aude pour le recrutement d'une sage-femme (service administration générale), 14, rue du 4-Septembre, B.P. 832, 11000 Carcassonne.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-4-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.4.79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 4 avril à 0 heure et le jeudi 5 avril à 24 heures :

La zone dépressionnaire qui intéresse depuis plusieurs jours l'Europe occidentale n'évoluera encore que très lentement. L'air froid qui l'accompagne maintiendra donc un temps instable en France au cours de ces deux jours.

Jeudi 5 avril, le temps sera encore assez froid le matin, et l'on notera des gelées dans les régions de l'intérieur. Dans la journée, le ciel sera très variable, des éclaircies alternant avec des nuages d'instabilité, qui donneront des averses localement orageuses et parfois accompagnées de grêle. Ces averses se produiront sous forme de neige au-dessus de 500 mètres et, localement, à plus basse altitude.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront modérés en général, mais assez forts près de la Méditerranée, et parfois forts au large.

Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Mercredi 4 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 999,4 millibars, soit 749,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 16 et 10 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Brest, 8 et 2 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 10 et 2 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 3 (min.) ; Lille, 8 et 0 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille, 15 et 7 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 18 et 7 ; Paris-Le Bourget, 8 et 3 ; Pau, 5 (min.) ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 3 (min.) ; Toulouse, 5 (min.) ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 degrés ; Amsterdam, 4 et —3 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 11 et —2 ; Bonn, 9 et —1 ; Bruxelles, 6 et 0 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 5 et 1 ; Genève, 9 et 2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 9 et 0 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, 4 et 0 ; New-York, 10 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 2 et 0.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 350

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. N'ont pas souvent l'occasion d'exercer leur odorat. — II. Mène une vie de duc ; Qui n'est donc pas assez gonflé. — III. Doit être fourni par celui qui veut être lavé ; Poisson rouge. — IV. A l'origine du réalisme américain. — V. Sur un canal de Belgique. — VI. Rendue par celui qui vient de passer ; Possessif. — VII. Pris ; Souvent difficiles à marier quand ils sont criards. — VIII. Prêtée par celui qui suit. — IX. Annonce une nouveauté ; Deuxième d'une série. — X. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pratique. — IX. Pas épargnée.

VERTICALEMENT

1. Endroits où l'on range les pipes ; Cri qui peut s'élever quand ça flambe. — 2. A une tête très parfumée ; Doit être appelé maître quand il est dans la nef. — 3. Ramène au même endroit ; Abri. — 4. Qualité qu'on peut attribuer à tout ce qui est réservé ; Obtenu. — 5. Se dépose au foyer ; Un vague sujet ; Apparu. — 6. Peut faire l'objet d'une vérification au cours d'une descente. — 7. Envoyée ; Note. — 8. Agissent comme des vagabonds ; Au bord de l'écu. — 9. Se mouiller ; C'est un exercice quand elle est comptable.

Solution du problème n° 2 349

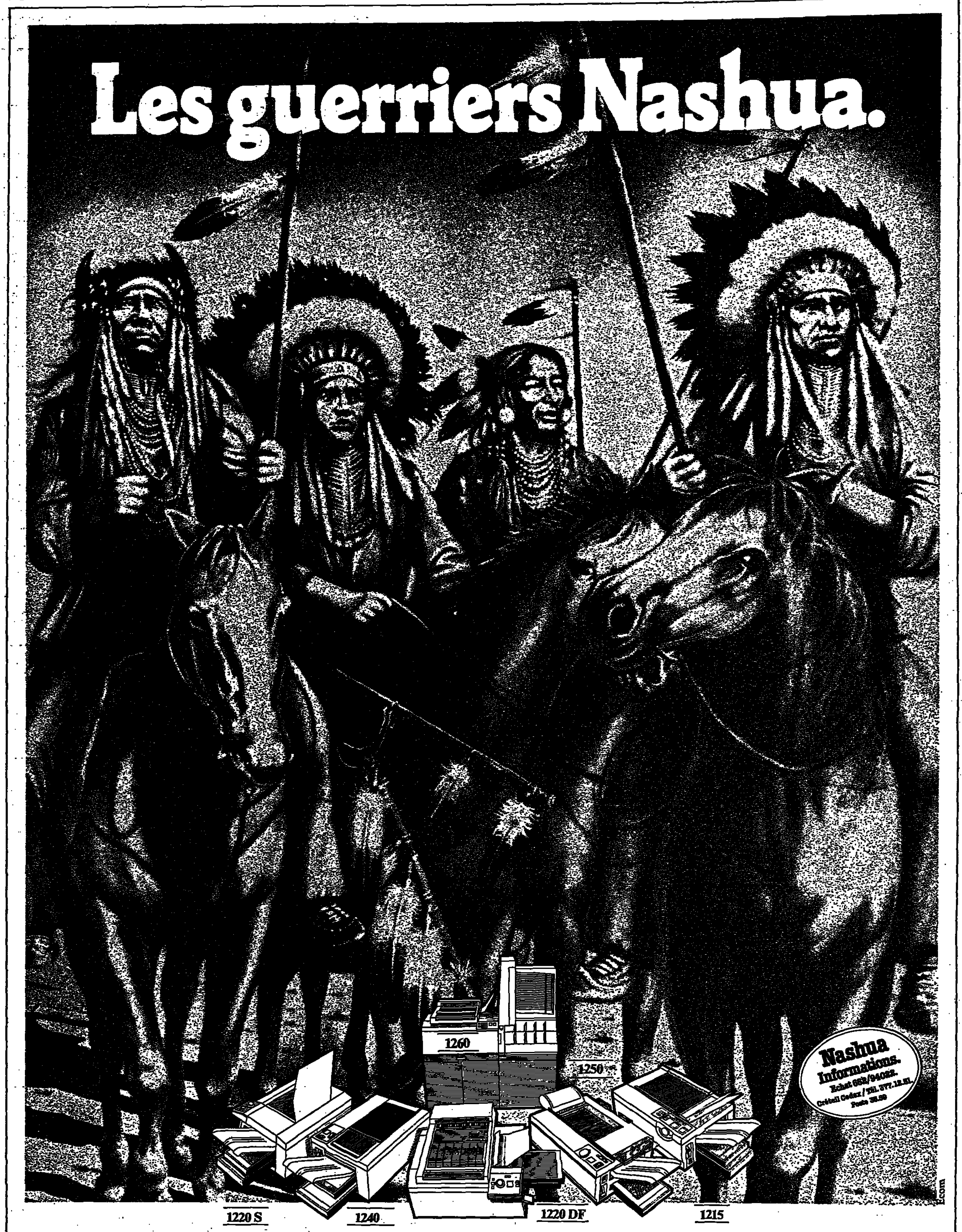
Horizontalement

I. Amorales. — II. Ridicules. — 3. Téocalli. — IV. Ruent. — V. Loi ; Su. — VI. Frais. — VII. Emeut ; Osé. — VIII. Raretés. — IX. Isaïe ; Tu. — X. Eon ; Stèle. — XI. Ite ; Usés.

Verticalement

1. Artillerie. — 2. Mie ; Soi. — 3. Odoriférant. — 4. Ric ; Rual. — 5. Acariâtres. — 6. Lulu ; Tu. — 7. Elle ; Sottes. — 8. Seins ; Seule. — 9. Tubes ; Es.

GUY BROUTY.



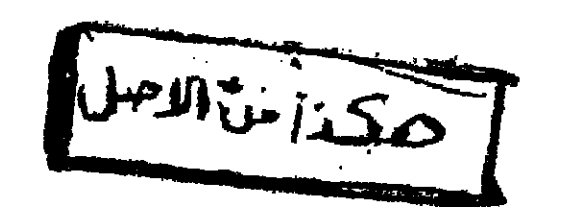
Nashua. En langue indienne, ça signifie confluent des deux rivières. Au confluent de deux rivières du New Hampshire, aux Etats-Unis, il y a une ville qui s'appelle Nashua. L'entreprise de copieurs Nashua y a vu le jour. Et lui a pris son nom. Un nom indien. Les copieurs Nashua ont les qualités des guerriers indiens.

Ils sont fidèles, rapides, économes. Et ils sont six. Six copieurs qui correspondent aux besoins réels de toutes les entreprises. Six copieurs qui bénéficient tous de la même technologie. En 1979, les six guerriers Nashua vont continuer à faire la conquête de la France.

NASHUA/U.S.A.

Les copieurs les plus vendus* en France portent un nom indien.

*Copieurs sur papier ordinaire.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
EN TRÈS FORTE EXPANSION
AU PLAN INTERNATIONAL

Nous pensons que la qualité n'est pas seulement une affaire de contrôle, mais également d'imagination, de persuasion et de méthode.

Nous recherchons un

INGÉNIEUR QUALITÉ

Qui sera chargé de définir et de mettre en œuvre des méthodes modernes de gestion de la qualité.

Ce rôle fonctionnel implique des relations permanentes avec les principaux secteurs de l'entreprise.

Ingénieur diplômé — *de préférence en électronique* —, le candidat devra faire preuve de rigueur dans l'analyse et d'un sens développé de l'organisation.

Une expérience des problèmes d'industrialisation acquise dans un service de fabrication ou de développement est fortement souhaitée.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Envoyer C.V. et prét. à n° 5.962, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), *qui transmettra.*

- Nous sommes un fabricant de produits de grande consommation.
- Notre chiffre d'affaires en progression constante est le reflet de notre dynamisme commercial et de notre volonté de fabriquer des produits de bonne qualité adaptés aux besoins de la ménagère.
- Nous sommes appelés à rechercher un

RESPONSABLE DES FABRICATIONS

Pour notre usine située au CENTRE de la FRANCE.

— Vous avez au moins 30 ans ;
— Vous êtes Ingénieur Electro-Mécanicien de formation et vous avez si possible acquis une bonne expérience des techniques de plastique (soufflage et impression).

Nous vous confierons la responsabilité de la fabrication de l'ensemble de nos produits.
Vous serez responsable des hommes, des matières et du matériel.

Si vous avez le sens de l'organisation et le désir *de réussir dans une société en plein développement*, écrivez-nous en nous faisant part de vos prétentions sous N° 5.988 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01,

---

SMITH KLINE

GROUPE MONDIAL
15000 personnes - 40 filiales - 4,5 milliards de francs de C.A.
représenté en France par les Laboratoires pharmaceutiques SMITH KLINE & FRENCH et GREMY LONGUET
crée 2 nouveaux postes *de premier plan dans le cadre du développement de ses unités de production*

Responsable Magasins et Expéditions

Usine de LIMAY (130 personnes) - près MANTES 78

POSTE :
Organisation et gestion des Services Expédition/Livraison et des Magasins (32 personnes). Liaison avec les différents établissements du Groupe, les transporteurs, l'Administration et la clientèle.

PROFIL :
- Formation Ecole Supérieure de Commerce.
- Connaissances approfondies en gestion de stock et magasinage, ainsi qu'en transports et exportations.
- Expérience souhaitée des systèmes informatisés de gestion des stocks.

Responsable Administratif et Financier

Usine de PESSAC (90 personnes) - près BORDEAUX 33

POSTE :
Services Généraux et Magasins, Personnel, Budget de l'établissement. Supervision fonctionnelle des correspondants financiers et informatiques du Siège détachés à l'Usine.

PROFIL :
- Formation supérieure
- Solides connaissances de comptabilité analytique, d'informatique et de gestion budgétaire.

POUR CES 2 POSTES :
- Lien hiérarchique direct avec le Directeur de l'Usine.
- Expérience industrielle indispensable (de préférence *pharmaceutique ou chimique*).
- ANGLAIS TRES APPRECIE
- Domicile nécessairement à proximité.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata et rémunération actuelle en indiquant le poste souhaité à
DIRECTION DU PERSONNEL - 15 rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX. DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

SK&F GL

CHEF DES VENTES (CAEN)

Notre société, l'un des premiers distributeurs sur la région Normandie, dans le domaine des Produits SURGELES, *recherche son CHEF DES VENTES.*
Vous avez 30 ans minimum, l'expérience de la vente de produits alimentaires, et pouvez justifier d'une réussite antérieure dans la gestion et l'animation d'équipes commerciales.
En liaison avec notre Directeur Général, vous dirigerez notre Service Commercial (prospection, force de *vente, suivi et contrôle des résultats, Publicité, Promotion,...).*
Rémunération motivante et évolutive alliée aux avantages de la position cadre - voiture de fonction -.
Adressez C.V., photo et prétentions à M. Jacques LIESSE - 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS.
Réponse et discrétion totales assurées.

Pour la réalisation d'un projet « Clés en main »
en AFRIQUE de L'OUEST

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

recherche le

DIRECTEUR DE PROJET FRANCE

Ce poste est basé au Siège de l'Entreprise à MONTPELLIER. Il s'adresse à des Cadres de grande expérience, ayant à leur actif des réalisations importantes en FRANCE ou à l'ETRANGER.

Ecrire n° 7.488, « le Monde » Publicité, 5, *rue des Italiens,* 75427 PARIS Cedex 09.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(ESE – ENSTA – SUP'AERO)
(Réf. 187)

5 à 10 ans expérience pour Direction d'un groupe chargé d'études et de développements d'équipements électro-optiques.

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(ESO – SUP'AERO)
(Réf. 188)

Débutant à 3 ans d'expérience.
Intégré dans une équipe chargée d'études et de développements d'optique instrumentale.

Adresser c.v. et prétentions en précisant la référence du poste sous n° 45301 à Havas Contact, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

SUR COTE D'AZUR
COOPERATIVE
BUREAU D'ETUDES
EN DEVELOPPEMENT
RAPIDE
recherche son

RESPONSABLE COMMERCIAL

— Expérience souhaitée en offshore pétrolier ou ingénierie civil.
— Bonne formation commerciale exigée. Anglais courant.
— Déplacements fréqu. France, étranger. Evolution vers poste direction.
— Ouvert à l'esprit coopératif.

Env. C.V. avec photo et prét. à SCOP Océanographie, av. de la *Mer,* 582, route des Vespins, 06800 CAGNES-SUR-MER

Ctre DE GESTION AGRICOLE
CHARTRES
recherche
COMPTABLE - BTS ou IUT
Permis de conduire
Env. C.V. man. et prét. à Cerel La Madeleine - 28024 Chartres.

S.A. INDUSTRIELLE
250 salariés - 2 heures environ Est de Paris
souhaite s'adjoindre

RESPONSABLE DE GESTION

capable d'assumer dans quelques années la

DIRECTION DE L'ENTREPRISE

Poste rattaché directement au PDG, demandant une expérience polyvalente de la gestion et le goût du développement.

Adresser lettre man., c.v., photo et prétent. s/réf. 2392 à Axial Pub., 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



emplois internationaux

EN COTE-D'IVOIRE
Import, Opération Développement Hydro-Agricole
Fruits - Maraîchage
Cultures Industrielles - Vocation Exportation
Phase poursuite Création
Exploitation et Commercialisation

cherche

CHEF SERVICE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Sérieuses références exigées.
Expérience *AFRIQUE Inter-tropicale souhaitée.*

Adresser curriculum vitae manuscrit à Société NORBERT BEYRARD FRANCE 88, rue Pierre-Charron, PARIS-8e.

CONSTRUCTEUR COSTA DEL SOL

cherche

Agents de Vente organisés pour immobilier

EDIFICIOS TOTO S.L.
Torre-del-Mar
(Malaga) Espagne

Importante Société de Recherches Minières recrute pour l'étranger

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DEBUTANTS
Responsables de l'instrumentation sur les chantiers, ils assureront après formation initiale :
- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Envoyer lettre *manuscrite*, C.V. et photo sous réf. 36/170, à CRONOS 39, bd Sakakini 13005 MARSEILLE

Pour importante *usine* production charpente en AFRIQUE du NORD
Plusieurs INGENIEURS
1) En production et fabrication
2) Soudage, *machines* à souder automatiques
3) En méthode : *adaptation* des outils (gestion et analyse).
TECHNICIENS
charpente, chaudronnerie
DIXIT 45, rue Turbigo - 3e 274-22-55

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Société fabriquant et exportant (50 % C.A.) du matériel performant et de conception originale recherche un :

RESPONSABLE PRODUIT au SENS LARGE

— responsable, pour un matériel leader, de la commercialisation (prospection, marketing) et de l'évolution technique, en France puis à l'exportation ;

— nous *demandons*, après une première expérience de vente industrielle, un esprit d'entreprise et autonome, la rage de réussir, une grande disponibilité, un anglais parfait ;

— Rémunération dynamique. Résidence Aix-en-Provence.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous le n° 7.511 à : « LE MONDE » Publicité - 5, rue des Italiens, 75427 *PARIS CEDEX 01.*

Discrétion totale assurée.

URGENT
CHERCHE
AMBULANCIER C.C.A.
Téléph. : 16 (91) 79-28-05

Entreprise Secteur Bâtiment recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
BILING. *ANGLAIS. Connaiss.* exportation indispensable.
Ecrire s/réf. 6592, à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Rech. pour direction école Montpellier
ENSEIGNANTE B.T.S.
Secrétariat + 5 ans *d'enseignement* et enseignante pour *secrétariat médical. Ecr. Havas sous* n° 198146, MONTPELLIER 34000

Groupe d'Experts-Comptables Région Centre, recherche Collaborateurs niveau D.E.C.S., *libérés O.M. Expérience cabinet* Expertise - Comptable souhaitée. *Ecr. n° 7468, « le Monde » Pub., 5, r.* des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra. Joindre C.V.

Usine Savonnerie Bernay (150 km Paris, 50 km mer),
rech. *préférence* mécanicien marine hautement qualifié pour *diriger mécaniciens régleurs* spécialisé dans presse *pneumatique, électronique, machines de* conditionnement. Effectif : 150 personnes. *Logement* assuré.
Ecr. C.V. détaillé, FEBOR, boulevard G.-Milleville, 27300 Bernay.
Tél. : (32) 43-49-81

---

offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ OUEST de PARIS
recherche :

CHEF de PRODUCTION

Niveau Ingénieur A.M. ou équivalent
connaissant instrumentation indispensable
et langue anglaise
Age minimum : 40 ans

Adr. C.V. et prétentions à n° 5.719, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui tr

---

Lamy

recherche le

directeur

de son unité de

formation juridique

Il aura à en assurer la responsabilité sous tous ses aspects : conception, recrutement et animation des intervenants, promotion et *suivi des stages, gestion.*

Ce poste s'adresse à un cadre, 30 ans mini-*mum*, ayant une expérience certaine des problèmes de formation d'au moins 5 ans, titulaire d'une licence ou d'un DES en Droit.

Veuillez écrire sous réf 3175 M,

ORSNOR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

STE PRODUITS CHIMIQUES *(250 personnes) recherche pour* son siège à Paris (Etoile)

CADRE COMPTABLE
NIVEAU BTS
Expérience 3 ans minimum.
Responsable comptabilité générale, suivi budgétaire, *trésorerie.*
Connaissance informatique *souhaitée.*
Placé sous la responsabilité du *Directeur administratif.*
Il aura à animer une équipe *de 3 personnes.*
Adr. C.V. et prét. à n° 5944 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er)

Urgt prépar. au DEUG 1re ann. leç. part. Valéry Mallarmé réf. exigées 5 à 10 h. sem. le soir. Tél. : 483-51-54 - 206-40-68 h.b.

Rech. pour COLLABORATION TRADUCTEUR REVISEUR, ALLE., ANGL., FR., EXPER. En. CV n° T 12 133 M R-Presse *85 bis, r.* Réaumur, 75002 Paris.

Sté de Promotion Immobilière *rech.* CHEF COMPTABLE qualifié ayant connaiss. profession-*nelle. Ecrire C.V. M.* ACKER, 69, rue Lafayette, 75009 PARIS.

LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE (ministère de la culture et de la communication) recherche pour le musée des arts et traditions populaires

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation *supérieure* (droit, gestion...). Expér. professionnelle : *5 ans min.* en gestion administrative et financière.
Age 30 ans au moins.
Qualités requises :
— Sociabilité ;
— Esprit d'initiative ;
— Sens du commandement *et du service public.*
Salaire brut annuel : 60 000 F.
Adresser lettre de candidature + C.V. détaillé : 34, quai du Louvre Bureau de la Formation 75041 Paris Cedex 01

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Vous avez une formation supérieure. Complétez-la chez IBM

Votre titre de jeune diplômé d'une Grande Ecole (scientifique, commerciale...) ou d'une université équivalente atteste votre capacité de maîtriser les techniques informatiques et commerciales.
La formation complémentaire, que nous vous proposons de suivre, est indispensable à votre réussite dans les fonctions d'

Ingénieur commercial
(Division des Systèmes de Grande Diffusion)

Au terme de cette formation de 10 mois environ, votre rôle consistera, à l'intérieur d'un secteur géographique ou économique, à mettre à la disposition des utilisateurs les moyens humains et techniques d'IBM.
Les problèmes qu'il vous sera demandé de résoudre concerneront souvent l'avenir des entreprises, vous aurez donc à démontrer à vos interlocuteurs – généralement des décideurs – le bien-fondé des solutions proposées et à les convaincre.
Les responsabilités attachées à cette fonction sont importantes. Les femmes et les hommes qui auront su faire la preuve de leur aptitude à les assumer disposeront d'atouts leur ouvrant de larges perspectives de carrière et de rémunération.
Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature, accompagnée d'un c.v. détaillé et d'une photo récente.
IBM FRANCE -
M. J. BOUSSARD
Tour Berkeley - Cedex 19
92081 PARIS-LA DEFENSE

IBM

(Nous vous prions de mentionner, si possible, un numéro de téléphone).

HAVAS CONTACT

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
Banlieue Sud-Est
recherche

INGENIEUR-GRANDE ECOLE

(Centrale - Mines – Sup. Aéro - AM+ESE)
pour diriger son Service de Développement

Il aura pour mission de mener à bien, avec la collaboration de nos différents services d'études (Electronique, Physique nucléaire, Optique et Mécanique) l'industrialisation de nos produits en s'attachant à obtenir l'optimum de leur prix de revient.

Le candidat recherché doit avoir encadré des bureaux d'études et de méthodes, à un niveau élevé de responsabilité. Il doit connaître les technologies de réalisation les plus récentes et avoir l'expérience de l'organisation et de la gestion des sous-traitances. La connaissance des techniques de l'analyse de la valeur serait appréciée.

Ce poste de haut niveau ouvre à un candidat de valeur une carrière intéressante au sein d'une entreprise en expansion.

Adresser C.V. et photo à n° 5718 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.



serete engineering

Un des premiers groupes français d'ingénierie, de dimension internationale recherche

.ingénieurs juniors

Thermique – Génie Chimique

.un ingénieur thermicien senior

détaché 3 ans au BRESIL

Ils seront intéressés par des études *d'économie d'énergie et de procédés thermiques.*
Diplômés de Grandes Ecoles avec une spécialisation, ils (Juniors) interviendront d'abord dans le cadre de Services Techniques et pourront, après formation, évoluer vers le projet (Senior) : Conception et réalisation d'installations industrielles de grande dimension.
Mobilité et connaissance de la langue anglaise sont impératives.
Pour l'Ingénieur Senior, le Portugais serait un atout supplémentaire.

Envoyer CV et prétentions sous référence 9426 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02





SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE (DTA)

RECHERCHE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation : Ingénieur Grande École Spécialisation Électronique (Centrale, Supelec, Télécom, etc ...).

Il aura la responsabilité d'un Service Technico-Commercial et sera chargé :

- d'ANALYSER LES PROBLEMES TECHNIQUES des clients dans domaines variés : Défense, Administration, Industries
- DE DÉTERMINER LA CONFIGURATION DES SYSTEMES en liaison avec le Département Technique
- d'ASSURER LE SUPPORT TECHNIQUE des actions de promotion.

Les candidats doivent :

- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse,
- Etre disponibles pour des déplacements en France et à l'Étranger,
- l'Anglais parlé est obligatoire,
- l'Espagnol serait apprécié.

Si vous êtes intéressé par cette proposition et que vous correspondiez au profil du poste, écrivez à : C.A.P.I.C. 18, rue Volney 75002 PARIS sous n° 79032 en envoyant C.V., photo références et prétentions.

Discrétion absolue assurée.

---

ingénieurs d'études

Dans le cadre de l'extension de ses activités :
SYSTEMES D'INFORMATIQUE DISTRIBUEE
La cie Internationale pour l'Informatique Cii Honeywell Bull
recherche :

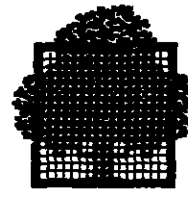
des ingénieurs logiciels

désirant s'intégrer dans des équipes dynamiques pour participer au développement de logiciel de :
– Systèmes à base de mini-ordinateurs, terminaux et réseaux.
– Systèmes complexes à base de moyens et grands ordinateurs.

Les candidats devront justifier d'une formation d'Ingénieur, (option Informatique).

Lieu de travail : Région Ouest de Paris.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitæ, photo et prétentions sous Réf. D 03 à :
Cii HONEYWELL BULL
A 1/267 - B.P. n° 2
78340 - LES CLAYES-SOUS-BOIS.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

.Filiale française d'un important groupe Américain crée pour son siège social à PARIS, le poste de

Controller
120 000 F

Mission : sous l'autorité du Directeur Financier, en liaison avec la comptabilité et l'informatique, le candidat retenu aura en charge :

Le DEVELOPPEMENT des SYSTEMES COMPTABLES et INFORMATIQUES.
AUDIT INTERNE
et liaison avec AUDITS EXTERNES
REPORTING avec la maison mère.

L'homme : 28 ans minimum, de formation supérieure type ESC ou ESSEC complétée par un DECS. Possédant une bonne connaissance de la comptabilité Anglo-Saxonne acquise de préférence dans un cabinet d'AUDIT. Anglais indispensable. Connaissances en informatique appréciées.
Poste intéressant et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 860 M à

Raymond Poulain Consultants
57, av. de Suffren - 75007 PARIS
qui garantit réponse et discrétion.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche
COLLABORATEURS CCIAUX (HME ou FME)
— Très bonne présentation
— Goût contacts à haut niveau
— Formation assurée
— Situation d'avenir.
Tél. pour rend.-vs : 553-20-00 +

Institut de recherche des Transports Arcueil recrute

UN INGÉNIEUR

grande école ou docteur en statistique, formation complémentaire ou techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives très appréciées.
Débutant ou courte expérience.

Adress. C.V. et prétent. à : M. AZEMA, réf. TU, BP 28 94114 ARCUEIL CEDEX.

Laboratoire de recherches industrielles de pointe banlieue parisienne, recrute pour sa section d'étude et mise au point de MATERIAUX et SYSTEMES ECONOMISANT L'ENERGIE dans l'habitat.

Référ. 81/75 :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Ecole supérieure de Physique Chimie-Centrale...)
Expérience en THERMIQUE et MECANIQUE en option PHYSICO-CHIMISTE.

Réf. EN 123 :

AGENT TECHNIQUE

Formation BTS ou BT Option MATERIAUX.

Adr. candid. comprenant lettre manuscrite + C.V. + prétent. en indiquant la référence du poste sous n° 5985 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

Société

TRAVAUX PUBLICS

dimension internationale recherche pour son SERVICE FINANCIER

CADRE ADMINISTRATIF

Ayant expérience service bancaire et financement exportation. Connaissances juridiques souhaitées.
Bonne pratique langue anglaise.

Adr. C.V. prét. + photo à : n° 5670 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche pour son

Service d'Etudes Industrielles
UN JEUNE INGÉNIEUR

Il sera chargé de définir les spécifications de contrôle de matériels électroniques en liaison avec les services études, maquettes et fabrication. Il participera aux négociations concernant ces plans de contrôle avec les différents organismes de l'Administration.

Nous recherchons un INGENIEUR de formation grande école ou équivalent.

Une expérience de 2 à 4 ans en production ou contrôle électronique est souhaitée.

Queqlues déplacements dans nos usines de province sont à prévoir.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo), sous le numéro 4.762. à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, cedex 01, qui tr

---

GRANDE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
recherche pour son Service MARKETING

Ingénieur Grande Ecole +Sciences Politiques ou ESSEC

pour etudes marketing dans le domaine des biens d'équipement électrique.
Recherche d'information technique, économique et commerciale sur des marchés, en vue d'élaborer la politique de développement de certains secteurs.
Lieu de travail : PARIS.
En cas de réussite, ce poste devrait déboucher sous 2 ans sur un poste opérationnel de haut niveau éventuellement en province.
Anglais nécessaire - Allemand souhaité.
Ce poste conviendrait à un ingénieur de 35 ans environ ayant une expérience de 5 ans en biens d'équipement électrique.
Adresser C.V., photo et prétentions à No5806 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Conseiller en relations sociales

recherché par une société de 1800 personnes située en région parisienne.

Il sera appelé à prendre en charge les relations avec les partenaires sociaux ainsi que la politique générale du personnel.
Poste permanent pouvant convenir éventuellement à jeune cadre ayant assuré d'autres fonctions.

Adresser lettre man., c.v., photo et prétentions s/réf. RS à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Importante société de Conseil en Informatique auprès des grandes entreprises privées et publiques recherche pour PARIS

consultants
DE HAUT NIVEAU
(Réf. 181 TA)

Rattachés au Directeur de leur département, ils assureront :
- des missions de conseil,
- l'animation d'équipes sur des contrats importants et difficiles,

et participeront activement à la négociation des contrats et au développement de leur département.

Les deux postes à pourvoir conviendront à des hommes exigeants et dynamiques et concernent l'un le secteur bancaire, l'autre les entreprises industrielles.

De formation supérieure, les candidats devront justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

chefs de projets
(Réf. 182 TA)

Expérimentés dans la conception et la conduite de grands projets informatiques, voulant progresser dans leurs techniques et/ou accroître leurs responsabilités, ils auront de préférence une connaissance du télétraitement et/ou de la mini informatique.

Secteurs d'activité : grandes entreprises, banques, administrations.

Ces postes offrent d'importantes perspectives de développement de carrière au sein de la société et du groupe auquel elle appartient.

Possibilités éventuelles de missions temporaires à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS

- OPTICIENS ESO ou équivalent
- ELECTRONICIENS ESE SUP TELECOMM,
- MECANICIENS-THERMICIENS (Mines, Centrale, AM)

possédant quelques années d'expérience de la conception d'équipements faisant appel à des techniques et des technologies très avancées.

Possibilité de carrière particulièrement intéressante pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et photo à no 5724 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi



DIVISION TEST AUTOMATIQUE (DTA)

RECHERCHE

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation : Grande École
Spécialisation Électronique
(Centrale, Supelec, Télécom, etc ...).

Capables d'assurer la promotion et la vente de systèmes de test automatique dans les secteurs Défense et Aéronautique

Ils auront également à PARTICIPER A L'ANALYSE DES TENDANCES DU MARCHÉ ET A L'ÉVOLUTION DES PRODUITS.

En tant qu' "INGÉNIEURS D'AFFAIRES" les candidats doivent avoir :
- une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de biens d'équipements d'une haute technicité,
- un sens commercial aigu et le goût de la négociation,
- ils doivent être disponibles pour de fréquents voyages en France et à l'Étranger et posséder une parfaite connaissance de l'Anglais, l'Espagnol *serait apprécié.*

Si vous répondez à ces critères, écrivez en envoyant C.V., photo, prétentions et références à C.A.P.I.C. 18, rue Volney 75002 PARIS *sous n° 79031.*

Discrétion absolue assurée

Cabinet International d'Audit
recherche pour Paris

un directeur fiscaliste

ayant une solide expérience en Cabinet ou dans l'Administration, le qualifiant comme conseil fiscal agréé.

- Le candidat sera en mesure de tenir de façon courante *les conversations en anglais* ainsi que de rédiger directement des rapports dans cette langue.
- Une formation comptable du niveau *expertise serait particulièrement appréciée.*
- Rémunération en rapport avec les qualifications exigées. Discrétion absolue.

Envoyer C.V., et prétentions s/réf. 6582 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Jeune société en pleine expansion
Excellente ambiance de travail
recherche

2 Technico-Commerciaux

1) Région parisienne
2) Région Rhône-Alpes

Profil :
- niveau licence ou grande école commerciale
- expérience de la vente et du *leasing-* (*mini-ordinateurs*) de *plusieurs années* (ayant déjà réalisé un important C.A.).

Il sera :
- un homme de terrain

Sa mission :
- développer *notre* réseau commercial
- conseiller les prospects
- placer des installations de protection *électronique*
- *assurer le suivi de la clientèle*

Fixe élevé + commissions

Envoyer C.V. et prétentions à
Knogo France 5, *rue* F. Hélie
75016 Paris sous *réf.* 1479



ITEL INTERNATIONAL

est le plus grand fournisseur mondial d'unités centrales compatibles IBM grands systèmes dont il assure la maintenance. Il commercialise par ailleurs l'éventail complet des services et matériels dont ont besoin les utilisateurs de grands systèmes : achat et vente de matériel IBM d'occasion, logiciels spécialisés, périphériques compatibles etc...

Pour faire face à l'accroissement très rapide de sa clientèle, il est amené à rechercher pour Paris des

INGENIEURS SYSTEMES
Spécialisés sur
grands systèmes IBM

Salaire 100.000 à 150.000 F par an

Ils viendront renforcer l'équipe actuelle déjà très solide pour assurer l'assistance technique à la vente (présentations techniques, benchmarks, études de configurations complexes...) ainsi bien que la maintenance des systèmes installés.

Les candidat (e)s recherché (e)s devront posséder une expérience solide des grands systèmes d'exploitation IBM tel que SVS, VM, MVS/JES, 2/JES 3, et d'autres produits tels que VTAM/NCP, VSAM, TCAM/TSO, IMS.

Les relations internationales d'ITEL nécessitent la connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

ITEL est conscient des difficultés amenées par la croissance rapide des technologies informatiques et assure la mise à jour de vos connaissances techniques par des stages de formation réguliers.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une photo en précisant votre salaire actuel à notre conseil M. HARVEST CARRIERES SERVICES - 19, rue de la Paix - 75002 PARIS ou de l'appeler directement au 742.21.11 pour plus de renseignements

---

La Compagnie Générale de Radiologie (CGR)

offre plusieurs postes d'

ingénieurs électroniciens ou informaticiens

à des candidats issus d'une grande Ecole :
ESE — TELECOM — GRENOBLE ...

Ils ont acquis une expérience de trois ou quatre années dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- *systèmes digitaux rapides*
- microprogrammation *de processeurs de calcul* dans systèmes temps réel
- contrôle de processeurs par microprogrammateurs
- analyse de systèmes temps réel sur mini-ordinateurs
- production de petites séries de systèmes digitaux rapides.

Pour l'ensemble de ces postes, une bonne connaissance de la programmation assembleur sera appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions à
C.G.R. - Département des Affaires Sociales
B.P. 50 - 75755 PARIS Cedex 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Ayant plusieurs clients internationaux
recherche

2 COLLABORATEURS

avec expérience approfondie de l'audite acquise

— *1 COLLABORATEUR* aura une expérience d'au moins 4 ans et aura des responsabilités au sein d ucabinet ;

— LE SECOND aura une expérience de 2 ans acquise dans les même sconditions.

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous n° T 012208 M. 85 *bis*, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SOCIETE D'ASSURANCES VIE INTERNATIONALE
recherche
pour son Département Courtage

cadre commercial

pour promouvoir la vente d'une gamme de produits très concurrentiels *auprès des cabinets de courtage* parisiens.

Ce poste évolutif sera confié à une personne dynamique et entreprenante, agée de 28 ans minimum, *justifiant d'une bonne formation générale* et d'une expérience d'au moins 2 années dans l'assurance.

Adresser CV et prétentions sous référence 3190 à *MEDIA SYSTEM*, 104 *rue* Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

---

transac groupe CGE

pour assurer son expansion
et développer de nouveaux produits, (matériel et logiciel)
recherche

POUR SON SERVICE "SYSTÈMES ET APPLICATIONS"

EN BANLIEUE SUD :

INGÉNIEURS LOGICIELS DÉBUTANTS
(référence 79.623.129R)
Université ou Grande École,
Formation informatique.

ANALYSTES
(référence 79.623.50R)
Langage assemblage sur système temps réel ou langage évolué sur système de mini-gestion.

• POUR RÉALISATION DE LOGICIELS *au sein de petites équipes sur gamme étendue de* terminaux
- saisie et télécommunication
- nouveaux réseaux TRANSPAC, SNA, RTI, etc.

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS
(référence 79.623.47)
De 2 à 4 ans d'expérience en langage d'assemblage sur système temps réel, de préférence sur mini-ordinateur.

• POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ CONTRÔLE QUALITÉ LOGICIEL
- méthodologie de programmation
- *évaluation et validation*
- liaison avec la clientèle
- liaison avec le service documentation.

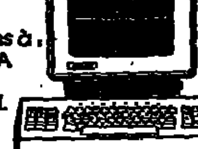
À PARIS :

INGÉNIEURS CHEF DE PROJET
(référence 79.623.128R)
Ayant 4 à 6 ans d'expérience dans les systèmes temps réel,
les candidats auront à :
- définir en collaboration avec le service commercial les spécifications des systèmes à réaliser,
- *coordonner la réalisation de ces projets* avec les différents services opérationnels de la société,

Voyages fréquents,
goût du contact clients.

Le développement rapide de notre Compagnie promet à des candidats dynamiques :
- *un travail varié sur différents produits et différents matériels,*
- des prises de responsabilité au sein de groupes de travail,
- *une évolution d'activité vers des carrières technico-commerciales.*

Prière envoyer
candidature manuscrite
avec photo et prétentions à :
Mme Bonnier, TRANSAC SA
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL



PRIVÉ S.A.
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

— Ayant expérience *UNIVAC 9030* ou équivalent ;
— Connaissant COBOL, GEP 2 et si possible FORTRAN.

POUR MAINTENANCE ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS DE GESTION.

Envoyer C.V., photo et *prétentions*
PRIVE S.A. - 63, rue Victor-Hugo,
94701 MAISONS-ALFORT.

ROWENTA FRANCE
ELECTRO-MENAGER
recherche
dans le cadre de son expansion

AGENT
RESPONSABLE DE SECTEUR
PARIS - ILE-DE-FRANCE

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à ROWENTA FRANCE
41 bis, chemin de Valentin, 25007 Besançon Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
recherche pour PARIS

1 CHEF DE PRODUIT
rattaché au directeur du marketing

- il se verra confier, après une période de *formation*, la *responsabilité* d'un certain nombre de produits
- il devra posséder tout particulièrement une bonne connaissance de l'utilisation des panels, études, statistiques tant dans leur analyse que dans leur mise en œuvre

PROFIL IDÉAL :
- diplôme d'une grande école commerciale
- expérience de quelques années de chef *de produits de grande consommation*
- *goût certain pour le commercial* (voyages fréquents)

Aucune candidature ne sera transmise sans l'accord de l'intéressé

Envoyer CV manuscrit sous référence CHAV



48, rue de Provence
75009 Paris



INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

pour son service qualité à l'établissement d'ORSAY (zone Courtabœuf) (91) :

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN (BTS ou DUT)
(Référence 747.)

Ayant si possible un ou deux ans d'expérience en électronique industrielle.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN NIVEAU III
(Référence 748.)

Possédant le bac technique.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

FILIALE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE MULTINATIONALE
recherche pour son département
CAISSES ENREGISTREUSES

PRODUITS DE TRES HAUTE TECHNICITE INTEGRANT DES MICROPROCESSEURS POUVANT SERVIR D'OUTILS DE GESTION

responsable de la promotion des ventes

aura pour mission de suivre et d'animer les ventes, de négocier les marchés importants, de former *les utilisateurs* et revendeurs, sur tout le territoire français.

Conviendrait à cadre commercial confirmé ayant expérience de la distri*bution de biens d'équipements par* revendeurs et des négociations avec les grandes surfaces. Disponible pour se déplacer.

Adresser C.V. et prétent. sous référence 29M014 69, rue de Monceau 75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

Importante Société de Télécommunications
BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS
recherche

UN INGÉNIEUR CHEF DE PRODUIT

Ayant une *bonne expérience* du Test automatique, des cartes logiques et de la génération de programmes.

LANGUE ANGLAISE EXIGEE.

Déplacements occasionnels dans toute l'Europe.

Envoyer C.V. détaillé (avec *photo et prétentions*) n° 5.360, CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Impte sté rech. pour son agence de VERSAILLES
UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF
connaissances en gestion du personnel appréciées.
Adr. lettre de candidature + C.V., photo et prét. à MONTENAY S.A., 31, rue Vergennes, 78000 VERSAILLES.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES recherche
DIPLOMÉ (E) D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
Bonne culture générale, rigueur, précision exigée pour préparer et suivre le déroulement des études.
Env. C.V., photo et prétent. à n° 6.131, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE D'ETUDES DE MARCHES recherche :
UN JEUNE DIPLOMÉ
NIVEAU MINIMUM DUT INFORMATIQUE
Bnes notions de statistiques.
Salaire de départ 45.850 F annuel.
Envoyer C.V. + photo à n° 5.303, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Les 5 M.J.C. du Val-Maubuée rech. ANIMATEURS mi-temps et VACATAIRES ttes disciplines. Env. candid. et C.V. détaillé à MAISON POUR TOUS DES DEUX-PARCS 5, grande allée du Cor,
NOISIEL 77420 CHAMPS-S/MARNE

ECOLE DE LANGUES recherche
PROFESSEURS
qualifiés expérimentés.
Allemand aux adultes.
Langue maternelle.
Envoyer C.V. et salaire souhaité sous le n° 67006, Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 PARIS

Cie d'ASSURANCES recherche pour son Service
PRODUCTION AUTO
RÉDACTEUR-CORRESPONDANCIER EXPÉRIMENTÉ NIVEAU A.M.
LIEU DE TRAVAIL : 92110 CLICHY
Ecrire avec C.V. et prétent. à M. DUBUISSON LA PROTECTRICE 50, rue Henri-Barbusse 92110 CLICHY Téléph. : 739-91-00

INTERMAN
recrute pour emploi immédiat
INGÉNIEURS CLIMATISATION
Tél. M. LANTOINE : 523-31-50

Laboratoire universitaire ch.
INFORMATICIEN
connaiss. système structure fichiers FORTRAN p. travail PRIME et IBM 370.
Tél. : 336-25-25 poste 48-04, ou se prés. Université Paris-VI Institut de physique du Globe Tr 14-24, 4, pl. Jussieu, Paris-5e

SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE recherche
JEUNE COLLABORATEUR CONFIRMÉ
— Niveau B.T.S.
— Expérience cabinet souhaitée
Envoyer C.V., à IREC, 98, boul. Malesherbes, Paris-17e

Recherchons Jeune Fille
DOCUMENTALISTE
I.N.T.D. ou équivalente avec formation sciences naturelles pour création base de données domaine agro-alimentaire.
Env. CV et prét., à n° 62.385 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmett.

NÉERLANDAIS (E)
Pour traduction à la pige textes publicitaires français-néerlandais, en collaboration étroite avec rédacteur agence de publicité à Paris. Ecrire M. SPITZER-GOTTSCHALK 12, rue Lincoln, 75008 Paris

L'O.P.H.L.M. de BOBIGNY recrute pour une cité de son patrimoine un couple dont la Femme assurerait le gardiennage de la cité et l'Homme les travaux divers tels que : (entretien, travaux de nettoiem.) Salaire de base : 1er poste : 2 476,68 F. 2e poste : 2 373,09 F. Les candidatures sont à adress. à M. le Président O.P.H.L.M. de BOBIGNY, 6, rue du Chemin-Vert à 93000 BOBIGNY avant le 14 avril 1979 au soir.

Collège d'enseignement privé Banlieue Sud proche recherche à compter du 15 août 1979 un Directeur de l'Enseignement (être titulaire d'une licence et avoir enseigné plus de 5 ans dans un lycée technique). Adresser C.V. détaillé manuscrit avec photo à : Collège d'enseignement P.T.T. Boîte postale 87 75462 PARIS CEDEX 10

représent. offre

Importante Sté de diffusion du livre recrute
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
MISSION : développer sa clientèle existante de libraires et grands magasins sur secteur Nord-Est (12 départements)
PROFIL :
— Niveau secondaire.
— Expér. vente souhaitée. Organisé, sachant gérer une clientèle de détaillants, ambitieux et persévérant.
— Résidant sur secteur et voiture obligatoire.
NOUS OFFRONS :
Rémunération motivante. Fixe × 13 mois + primes, indemnités déplacement.
Lettre manuscrite, C.V. prét. et photo à n° 63170 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

Société Cciale produits alimentaires recherche CAPITAUX pr création nouveaux magasins garantis sur fonds commerce taux élevé. Ecr./tél. 885-95-49. Centrale des Produits régionaux 33, r. Pt-de-Créteil 94100 St-Maur.

secrétaires

Importante Société produits chimiques recherche URGENT pour son usine de Mitry-Mory 77 (près Roissy) accès par gare du Nord
SECRÉTAIRE DIRECTION
bilingue allemand IMPERATIF, pour assister responsable commercial. Horaire 8 x 5, 13e mois, cantine.
Ecrire lettre manusc. + C.V. et prét. ss référ. 2290 à INTER PA, B.P. 508, 75066 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Organisme Financier Régional
recherche pour son Siège Social
SECRÉTAIRE de DIRECTION de HAUT NIVEAU
Elle devra intégrer l'Equipe du Secrétariat de la Direction Générale.
Pour cela, elle devra posséder, outre les qualités inhérentes à la fonction (technicité, présentation, imagination) les qualités de relations humaines (adaptation, animation).
Salaire à débattre
Lieu de travail : **Ville Région NORD**
Prière envoyer C.V. et photo n° 05.770, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transm.

CABINET HINFRAY ADMINISTRATEUR BIENS 40, rue du Mont-Thabor, PARIS-1er, Métro Concorde recherche pour SON SERVICE CONTENTIEUX
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
FORMATION JURIDIQUE SUPÉRIEURE
Se présenter ce jour : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit 368-47-84/893-30-02.

perdu-trouvé

St-Mandé, perdu petit caniche abricot, marron clair.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie, restauration industrielles)
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES et Redressement et Développement de Sociétés.
Etudierait toute proposition.
Parle anglais, espagnol, portugais.
Ecrire n° 880 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

INGÉNIEUR RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT
- 12 ans d'expérience recherches.
- Mise au point procédés dans domaine polymérisation.
- Thermodynamique.
- Technologies spéciales.

Excellente culture scientifique. Esprit ouvert. Anglais courant.
Etudierait toutes propositions pour ANIMATION EQUIPE DANS ENTREPRISE DYNAMIQUE
Préférence province.
Ecrire n° T 11.425 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTION OUTRE-MER
INGÉNIEUR CENTRAL LYON (38 ans)
Forte expérience en Afrique
Direction Services Techniques et Usine
Expérience organisation et lancement, connaissances économie et gestion, recherche poste de direction à l'étranger (Côte-d'Ivoire ou autres pays)
Ecrire 08 B.P. 408, Abidjan 08, Télex 31-62 Abidjan.

H. 35 a., lic. droit, exp. compt. mém., 7 ans expérience cabinet, recherche poste en rapport, direct. administr. et financière. Ecr. n° 884, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRICIEN 12 ans expérience, étude et réalisations, installations industrielles haute et basse tension. Equipem., automatismes, etc. Recherche poste vente matériels et appareillages industriels et bâtiment. Ecr. n° 868, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE russe/anglais expérimentée. Diplômée ESIT, 1 an séj. U.R.S.S. rech travx. Tél. SYLVIE : 344-59-27.

Dame 55 ans, bne présentation, désire place GOUVERNANTE chez M. valide, préf. en Seine-et-Mne, pr. gare ou autoc. Logée, nourr., ch. indép. 2 500 net. Réf. contrôlables. Ecr. Schmiedt 3, rue Joseph-Pereire, 77740 COUILLY-PONT-AUX-DAMES.

Capacitaire et licencié en droit, H. 35 a., plus. ann. d'exp. droit des Stés et acceptant, si néces. de se form. à une autre discip. du dr., rech. sit. Ec. Lecourt, r. du Pont-de-Try, 77450 Coupvray.

CADRE, 37 ans, libre de suite, connaiss. compo, impress. typo-offset, façon., photo-trait, maq., exécution, montage et copie, ch. poste à resp. imprimerie labeur Paris Est et banl. Est. Polge J., 14, rue des Amandiers, 93460 Gournay-s/Marne. Tél. 303-55-06.

Représentant commercial agréé désire prendre contact av. Stés voulant réaliser des chiffres d'affaires importants en Afrique, pr toutes catégories de marchandises. Introduit et poursuit vos projets de construction d'usine, vos demandes de marché auprès des gouvernements africains.
Ecr. : M. Mamadou SAM, 9, bd Pagel, Imm. 3, Appt 341, 93450 ILE-SAINT-DENIS (FRANCE)

Franç. 30 a., résid. à New-York, excell. présentation, ch. emploi : Expérience (U.S.A.)
- Directeur et public-relation pr prestigieuse maison prêt-à-porter française.
- Société services pour P.M.E. tentant percée américaine.
- Connaissance effective du marché américain luxe, prêt-à-porter (acheteurs, grands magasins).
- Réelles introductions milieu presse.

Sérieuses références. Disponible rapidement. De passage à Paris.
Téléphoner au 783-22-55 ou écrire n° 891, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

J.H. 22 ans, SERIGRAPHE complet, ch. situation stable. Tél. : 347-14-91, apr. 18 heures.

CADRE SUPÉRIEUR IMMOBILIER
34 a. Lic. en droit, 3 a. exp. bancaire immobil., 6 a. direction puis à direct. gale stés immobil. de vte et construct. ch. poste en rapp. Peut se libér. rapidem. Ecr. M. MARTINEZ 21, r. de Presbourg, Paris-16e.

TRADUCTEUR-INTERPRÈTE
Arabe - Français - Anglais
Exp. confér., org. internation., étudier. tte propos. de poste. Ecrire à DAMERGY FETHI, 45 A, bd Jourdan, PARIS-14e.

J.H. - 25 ANS
O.H.Q. 1 SERRURIER
Pose menuiserie métallique Région parisienne
Ecr. A. TROLLE, 6, rue du Pré-Huard, MONTGÉ 77230.

Traductrice, 23 a., diplôme ESIT, franç., Angl., Russe, ch. emploi mi-temps, édition, organ., etc., trad. gén. et techn Bonne dactylo. Apt. rédaction Ecr. n° 830 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur énergéticien, 26 ans, première expérience dans un centre professionnel, pratique l'angl., ch. ds un trav. d'équipe un poste de rédact. scientif. ou équival. ; appré. aussi un empl d'ingénieur dans les domaines de l'énergie et des éco. d'énerg. Ecr. n° 7253 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MICRO-INFORMATIQUE INGÉNIEUR E.S.E.
53 ans, libre, ttes compétences prouvées ds les applications de l'électronique et de l'informatiq. au matériel scientif., médical, industriel. - Etudierait toute proposition faisant appel à son expérience et à son sens de l'innovation.
Ecrire : M. SIGELLE, 22, rue Emeriau, 75015 PARIS

CONSEILLER JURIDIQUE
DROIT SOCIAL
cherche poste - Etudie toute proposition. — Tél. 464-03-55.

J. F., 28 ans, lic. Anglais et espagnol, diplôme de traduction, niveau B.T.S. secrétariat de direction, ch. situation sur Paris. Ecr. n° 864 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Directeur commercial France et étranger Produits industriels de série 200 MF C.A. 10 ans d'expér. internat. sur 40 pays. Angl., Espagn. parf. courant. Etud. ttes propositions. Ecr. M. CARBONNIER les Gémeaux, pl. Ch.-de-Gaulle, 92400 COURBEVOIE

Tous vos plans 2 cm par m. Chalet, pavill., villa, résid., copropriété, lotissement, GNM, dessinateur. (16-1) 015-51-12.

J.H., 27 ans, dég. O.M. Maîtr. de gestion, contrôleur depuis 3 a. Ch. stage compt. préf. Ouest Ecr. n° 6025 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd 304 PEUGEOT, 1978, 30.000 km. Vert métal. Vitres teint., blacisson, toit ouvr. Px Argus à déb. Tél. après 20 h. : 020-08-29

8 à 11 C.V.

B.M.W. 528-6, 78, noire V.T. 33.000 km. Très belle. 5, av. de la République, 11e Téléph. : 805-78-67

divers

LANCIA AUTOBIANCHI DISPONIBLES SPÉCIALISTE [illegible] 11, rue [illegible] - Paris 5e 336.38.35 +

box-parking

PARKINGS à vendre 114, rue Cardinet, Paris 17e Mardi, jeudi, de 16 à 19 h.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIÉES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Studio tout confort, parkg, 1.200 + chbre. Jeudi 14 h. 30-15 h. 30 rue des Morillons, 61-69, bât. B, escal. 2, ascens. 4, 10e étage.

OPÉRA, SEJOUR + CHAMBRE TOUT CONFORT, TELEPHONE, 1.800 F net. - POR. 03-83.

PORTE CHAMPERRET STUDIO TOUT CONFORT, 800 F + charges. POR. 03-83.

15e - FRONT DE SEINE Immeuble neuf, Sté pptaire, loue directement appartements de standing, cuisine équipée.
2 P., 50 à 71 m², 2.860 à 4.100 F
3 P., 97 à 123 m², 5.000 à 7.400 F
4 Pièces, 125 m², 7.800 F/mois, chg., parkg, tél., télex compris. Renseignem. le jeudi, de 10 h. à 18 heures - 775-80-35.

16e. 38, G.-MANDEL. Pr hme, chb. indép. vide, ét. nf, tt cft, dches, s/jd., pour 1 an 750 par m. tt c. S/pl. J. 5, V. 6, 13-14 h.

Beaubourg. Studio et duplex nf, tt cft, ds imm. 17e restauré av. asc. 149, r. St-Martin, 11-19 h., tous les jours ou 878-41-65.

Région parisienne

Part. loue 3 pces, cuis., 65 m², confort, métro Gentilly, 1er étg. Ecrire ou tél. (73) 92-03-18. Mme Evaux Yv., 3, Imp. Ste-Philomène, 63000 Clermont-Ferrand. - Libre 1er avril.

locations meublées Offre

Région parisienne

VILLIERS-S.-M. Mais. 7 pces, jardin tt cft. 5.000 F mensuel. Tél. 588-33-48.

locations non meublées Demande

Paris

Mutation 1er mai dame fonction. ch. location 2 ou 3 p., cuisine, s. de bs, 55-60 m² - 958-28-42.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02.

Part. rech. Appart. tout confort, région **CHOISY-LE-ROI** TEL. : 820-18-62.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers garant. par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

hôtels-partic.

PRES GARE MAISONS-LAFFITTE Charmante maison toit Mansart 7 pces princip. Beau jardin. SOLEIL - 1.000.000 F
LARGIER 265-02-97

constructions neuves

à Deauville
si votre choix se porte sur la qualité - **visitez**
le Castel Saint-Clair
une luxueuse résidence de véritable style normand en plein centre, à 200 m du casino
et votre décision sera prise
Nous vous accueillerons sur place : 54, rue du Gal Leclerc, les samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Tél. : (31) 88.09.75 pour visiter votre appartement livrable en juin 79. Renseignements à Paris : Tél. : 261.56.52

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse 150 m GARE D'ASNIERES 3 et 4 PIECES LOGGIAS. Très ensoleillé. Vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau Pic tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseign. 359-63-63. LIVRAISON EN COURS

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
chambres studios 2, 3, 4 pièces. Nouveau prêt Pic. S/pl. jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi de 14 heures à 19 heures. Télph. : 359-63-63 — 788-41-45. LIVRAISON EN COURS

viagers

NICE viager placem. sûr, 3 p. 92 m2, gd cft, asc., superbe c., 200 000 + 1 500 mois pendant 10 a., RAMON, profess. NICE, 6, pl. Gare-du-Nord (93) 51-33-52.

Occupé femme 81 ans. BEAU 2-3 p., très bel imm. PIERRE Me LAMARCK, 118 000 F + 1 000 F/. VIAGERS F. CRUZ, 8, r. La Boëtie, 8e. T. 266-19-00.

Vendez rapidement. Conseil, Expertise, indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

9e résid. occupé, bel apprt angle p. de t. 200 m2, 1er ét., asc., 8 P. + 2 ch. serv., 2 caves, profess. 250.000 cpt + rente sur 1 tête 75 ans. Ecr. n° 7246 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

l'agenda du Monde

Artisans

Exécution rapide : plomberie, carrelages, sanitaire, dépannage, travail soigné. Téléphone : 378-81-98.

Exécution rapide : peinture, papiers peints, moquette, tentures murales, vitrification, travail soigné. Prix modérés. Téléphone : 906-81-96.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, électricité, menuiserie, tentures, peinture, moquette, blindage de portes. — TRU. 08-75.

Bateaux

COTE D'AZUR, à vendre yacht 18 m., état neuf, 7 couchettes, 2 moteurs gasoil sans turbos, 340 chevaux chacun, vitesse de croisière 20 nœuds, double démarreur pneumatique, consommation 90 litres à l'heure, ancré à Marina, baie des Anges, 06-Villeneuve-Loubet. Prix à débattre. Téléphone, Paris : 566-64-87, ou 566-64-57.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Cours toutes matières, tous niveaux par diplômés grandes écoles. IEPC. Tél. : 224-17-95.

Instruments de musique

La meilleure sélection, à Paris, de pianos droits et à queue se trouve chez : DANIEL MAGNE, auteur du « Guide pratique du piano » et expert conseil qui pourra guider votre choix BOSENDORFER-GROTRIAN STEINWAY-IBACH-EUTERPE-PLEYEL SEILER-RAMEAU... avec garantie 10 ans, pièces et main-d'œuvre, livraisons, entretien et service après-vente dans toute la France. Crédit personnalisé, courte et longue durée. DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome. — Paris (8e). Téléphone : 522-30-90, 522-21-74.

Beau PLEYEL, 1/4 queue, 1930, rare, style Louis XVI, marqueterie, 6 pieds, 30.000 F. 535-17-04.

Meubles

Par Autorisation Préfectorale
LIQUIDATION TOTALE
pour cessation de commerce
MEUBLES SALON
les plus grandes marques, 15, place de l'Eglise, Rueil-Malmaison. Tél. 967-05-96. Ouvert tous les jours même le dimanche.

Moquettes

SUPER SOLDES 30 à 60 %
moquette synthétique et laine stock 30.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

Psychanalyse - Psychothérapie GROUPE I.C.S. 770-22-34, 584-07-21, 236-26-79, appt 2015, 8, av. de Choisy (13e)

Psychologie

Analyse psychologique, étude de la personnalité. — Ecrire à : L. Donain, Carrefour de Fer, 47150 MONFLANQUIN.

Psychologue Conseil Diplômée, entretiens individuels de conseils et de soutien psychologiques. Téléphone : 707-95-58.

Répondeur téléphonique

RÉPONDEURS
avec ou sans interrogation à distance. - Téléphone : 574-11-15.

Stages

Jeunes apprentis (es), nous proposons stages de bijouterie, du 9 au 13 avril, 8 h. 30-13 h. et 14 h.-16 h.30, 450 F tous frais compris. - Téléphone : 797-58-86.

Théâtre

Jévaben Mohr, metteur en scène, crée un théâtre, cherche acteurs, actrices, comédiens, comédiennes (début. et non début.), bénév. au début. Séances prélim. ts les soirs, à 20 h. précises, jusqu'au 8 avril, au 83 bis, rue Notre-Dame-des-Champs. A PARIS.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Philatélie

Achète collections timbres, vieilles lettres. - Brumant, 18, rue Germot, 03200 VICHY.

Pour les jeunes

ETUDES - SPORTS - LOISIRS, Angleterre, Ecosse, Irlande et tous pays. Club A. : 354-01-73.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.02.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42



CELIBATAIRES
Désormais, vous pouvez rencontrer – grâce à une Etude Psychologique préalable – des partenaires dont le caractère, l'affectivité et même la sexualité sont compatibles avec les vôtres.
C'est la chance fantastique que vous offre ION.
Le monde change, changez aussi votre façon de découvrir celle que vous cherchez pour la vie.
ION INTERNATIONAL
Institut de Psychologie fondé en 1950
- ION FRANCE (MO 48), 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.85 +
- ION RHONE-ALPES (MOR 48), 35, avenue Rockefeller, 69003 LYON - Tél. 54.25.44

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

GRÈCE
découvrez une petite île et ses traditions en apprenant à tisser lirettes et tapisseries (kilims) à l'ancienne... Egalement stages teinture végétale et voile. Logement et loue jolie maison traditionnelle, 4-5 Personnes, petite île grecque, 1 mois, 1.200 F. Tél., H. B., 261-50-85, poste 321 ; soir, 524-04-29, ou écrire à : Delanty, Symi, Dodecanese, GRÈCE.

5 KM. CANNES, appt 3 P., tout cft, 4 pers., à louer, avril à sept. Cavalier, 3, r. Docteur-A.-Schweitzer, 13006 Marseille. T. : (91) 79-35-79, (93) 46-71-64.

Deauville, près 2 Pièces, cuisine, bains, face mer, jardin, vacances Pâques, 1.200 F, 15-6 au 26-7 900 F semaine. - 033-98-61.

Août en montagne, gd chalet, tt cft, 10 à 15 pers. Vars-Ste-Marie, Htes-Alpes. Tél. : (42) 23-42-17.

Vosges, 600 m., vac. print., chalet 4 pers. 900 F; 8 pers. 1.200 F. Werlé, 88240 Bains. (29) 36-31-71.

SKI DE FOND en refuge dans le massif de l'OISANS, face à la MEIJE. Initiation et perfectionnement mois d'avril. Renseignements : Centre montagnard, 38520 BOURG-D'OISANS. Tél. : (76) 80-02-83 et 80-71-55.

6 jrs art, histoire en Sud-Aveyron : Larzac + égl. rom. + chât. Andrieu, 12400 VABRES.

STAGES EN PROVENCE dessin, peinture, travail artisanal du bois. « Les Compagnons du XXe siècle », 84210 Venasque. Téléphone : (90) 66-03-64.

Lot, 9 km. Cahors, propr. 2 ha, panorama, tt conft, mai - juin et juillet. Tél. : (23) 61-02-17.

10 km TOURS Part. loue au mois juin à octobre, maison ds belle propr. camp., tout conft, garage. Tél., après 18 h. : 227-77-61.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La hausse des tarifs aériens : + 7 % sur l'Atlantique nord + 5 % sur le Proche-Orient

La hausse des tarifs aériens — passagers et fret — décidée le 3 avril à Genève après *plusieurs jours de discussions par l'Association du transport aérien international* (IATA) variera de 5 à 7 % selon les réseaux. Elle ne sera donc pas de 5 % en moyenne comme cela avait été annoncé. Ces tarifs sont *en principe valables jusqu'au* 31 mars 1980 pour ce qui concerne les passagers et jusqu'au 30 septembre 1979 pour ce qui concerne le fret.

Sur l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, *l'augmentation des tarifs est de 7 %* sauf entre l'Atlantique sud d'une part, l'Afrique, l'Europe et le Proche-Orient d'autre part où elle n'est que de 5 %. A l'intérieur de l'Europe, *elle est de 7 %. Sur l'Algérie et la* Tunisie, entre l'Europe et le Proche-Orient et à l'intérieur du Proche-Orient, *elle est de 5 % sauf vers* Israël où l'augmentation est de 7 %. Entre l'Europe et l'Afrique et à l'intérieur de l'Afrique, la hausse est *de 7 % à l'exception de l'Afrique de* l'Ouest où elle n'est que de 5 %. En Asie, en Australie et dans le *Pacifique, le relèvement est uniformément* de 7 %.

Les gouvernements vont maintenant homologuer ce relèvement des tarifs. *Ceux-ci seront ensuite publiés par* chaque compagnie régulière, qui devra exprimer en monnaie locale cette hausse libellée dans l'unité de *compte de l'IATA. Ces nouveaux* barèmes entreront en vigueur le 1er mai prochain, mais les billets vendus *avant le 9 avril prochain* — même pour des voyages postérieurs au 1er mai — seront facturés aux anciens prix.

Ces majorations sont dues à l'enchérissement des produits pétroliers. Selon l'IATA, l'augmentation du prix du carburant depuis décembre 1978 *devrait entraîner une majoration* des coûts des compagnies de plus de 2,2 milliards de dollars en 1979.

Le prix du carburant, qui se *situait autour de 44-46 cents américains* le gallon (1 gallon = 3,80 litres) en décembre 1978, devrait atteindre 65,4 cents en moyenne en 1979 et 68,5 *cents en mars* 1980.

Les observateurs remarquent une certaine similitude entre les décisions de l'IATA et celle de l'OPEP. Les *membres des deux organisations* semblent avoir adopté le même système de fixation des prix : un « menu à la carte » avec une hausse « *officielle* », *modulable selon* les participants et les régions concernées.

CIRCULATION

LES EXAMINATEURS PROPOSENT UN NOUVEAU PERMIS

Le Syndicat national des inspecteurs, cadres et administratifs du *service* national des examens du permis de conduire et l'Association de défense de l'enseignement de la *conduite automobile ont présenté* le 2 avril, au cours d'une conférence de presse, leurs propositions pour la création *d'un nouveau permis* de conduire. Ils proposent que le candidat soit seul au volant dans une première voiture et soit suivi dans une seconde voiture par un examinateur, qui *lui donnerait ses instructions* par radio. Un film de l'épreuve permettrait à l'examinateur *de prendre sa décision sans contestation.*

D'autre part, les auto-écoles sont *soumises* au paiement de la T.V.A. à compter du 1er janvier 1979. Cette augmentation, de 18 %, se répercutera sur le tarif des cours le 1er juillet.

ENVIRONNEMENT

M. d'Ornano inaugure à Caen un nouveau réseau de contrôle automatique de la pollution de l'air

Dix-huit cents « renifleurs » dans l'Hexagone

Caen. — Rouen et Le Havre, Fos, Dunkerque, et maintenant Caen, sont dotés d'un réseau de contrôle automatique de la pollution atmosphérique. D'ici trois ans, Cherbourg, Nantes, Marseille, Lille, Valencienne, Lens et Béthune devraient suivre. Ce *sont ainsi quelque* 70 millions de francs que l'Etat aura investis dans la lutte contre la pollution de l'air. C'est ce qu'a annoncé, vendredi 30 mars, à Caen, *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, mais aussi nouveau président du *conseil* général du Calvados, à l'occasion de l'inauguration du système mis en place dans l'agglomération caennaise.

En fait, cela fait de nombreuses années que *les laboratoires* départementaux d'hygiène se préoccupent de mesurer la qualité de l'air. Il existe actuellement plus de mille huit cents capteurs, répartis dans cent onze réseaux couvrant quatre cents communes de quarante agglomérations. Dans la plupart des cas, les relevés doivent être faits par des agents qui circulent d'un point d'observation à un autre. Cela ne permet pas une vision instantanée *et globale de la situation*. D'où l'istallation, depuis quelque temps, sous l'impulsion du ministère *de* l'environnement, de réseaux automatiques. Le principe en est partout identique. Un certains nombre de capteurs d'air sont répartis dans l'agglomération. *Ils enregistrent* l'acidité forte, c'est-à-dire les oxydes de soufre, de chlore ou d'azote *rejetés* dans l'atmosphère par les combustions de l'industrie, des chauffages collectifs ou des voitures, mais aussi les quantités de poussières en suspension et les teneurs en *monoxydes de carbone* et en hydrocarbures. Tous les capteurs, ainsi qu'une station météorologique, sont reliés à un ordinateur central qui établit des moyennes et qui visualise *le tout* sur une carte de l'agglomération.

De notre correspondant

Lorsque le réseau de mesures a accumulé suffisamment de renseignements *sur la situation locale* et que celle-ci l'impose, il peut être transformé en système d'alerte. C'est ce qui a été *fait* à Rouen et au Havre. Lorsque la pollution atmosphérique atteint un seuil critique ou lorsque les conditions météorologiques (*inversion de température, faiblesse* des vents) laissent craindre qu'il ne soit atteint, le service de l'industrie et des mines peut obliger les industriels à brûler des fuels moins chargés en *soufre*. Un tel système devrait aussi prochainement fonctionner à Fos.

Mais même sans cela la simple observation permet des progrès sensibles ; les inspecteurs des *installations classées peuvent délimiter* des zones de protection spéciale où il est en permanence interdit de brûler ces fuels trop chargés en soufre. Elle permet surtout de localiser les sources importantes de pollution atmosphérique et d'agir sur leurs responsables.

Les réseaux dont le matériel est payé par l'Etat (1.185 million à Caen, somme qui devrait doubler d'ici à 1980 pour son équipement total), sont gérés par des associations *regroupant services* officiels, collectivités locales et industriels. Ce sont elles qui payent les frais de fonctionnement (330 000 F à Caen où quelques communes se montrent réticentes).

Les réseaux de contrôle automatique de la pollution ont déjà porté leurs fruits. D'après M. d'Ornano, « *pour la lutte contre la pollution de l'air comme pour celle contre la pollution de l'eau, nous sommes sur le bon chemin* ». Des crédits sont débloqués, pour la future agence de l'air installée à Metz, avant *même que toutes les difficultés* juridiques liées à sa création aient été réglées. Le ministre a indiqué que les émanations de dioxyde de soufre ont diminué de 30 % entre 1971 et 1977, celles de monoxydes de carbone de 60 % entre 1973 et 1976, et que les émissions de poussière, qui étaient de 1 223 000 tonnes en *1970, sont redescendues à 810 000* en 1975.

Reste la détermination des *« seuils d'alerte » de ces* réseaux automatiques. Pour l'instant, les responsables s'efforcent surtout d'« écrémer les pointes » en tenant compte, disent-ils, de normes établies par *l'Organisation* mondiale de la santé. Mais manifestement tout cela est encore très *empirique*. Ainsi les seuils à partir desquels s'allument les clignotants rouges d'alerte peuvent varier d'une saison à l'autre et d'une ville à l'autre. Il est surprenant que *la détermination* de ces taux de pollution réputés dangereux appartienne aux seuls ingénieurs *des mines* et que des médecins, par exemple, ne soient pas associés à des mesures qui concernent avant tout la santé des populations.

THIERRY BRÉHIER.

ANCIENS COMBATTANTS

● *Aux anciens combattants volontaires de la Résistance.* — La Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés communique : « *En raison des longs délais nécessaires à la délivrance de la carte de combattant volontaire, les anciens combattants peuvent bénéficier rétroactivement de leur pension anticipée (avec effet du 1er janvier 1974 au plus tôt) s'ils déposent leur demande non plus avant le 1er janvier 1977 mais avant le 1er janvier 1980.* »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un colloque au Sénat

PEUT-ON DÉCENTRALISER L'ÉTAT ?

Peut-on décentraliser et comment décentraliser les services publics et les ministères ? Tel était le thème du colloque organisé vendredi 30 et samedi 31 mars au Sénat par l'Institut français des sciences administratives.

Bien que *l'action des pouvoirs publics ait permis de* décentraliser en vingt ans dix-sept mille emplois en province, notamment à Bordeaux, *Nantes*, La Rochelle, *la région* Ile-de-France, et surtout Paris, concentre encore la plupart des emplois tertiaires. *Une nouvelle fois ce* constat a été fait au cours du colloque, notamment par Mme Jacqueline Nonon, ancienne déléguée à la *condition féminine, qui a estimé que* finalement, sa mission avait été un échec pour la simple raison que toute *initiative, toute décision, devait* être prise à Paris. M. Bertrand Cuny, directeur à la DATAR, a expliqué *les objectifs des responsables. de l'aménagement du territoire.*

Pour lui, la décentralisation des grandes administrations est l'un des objectifs prioritaires de la DATAR. *Il indique que quatre* conditions sont nécessaires pour réussir ce pari. Il faut en premier lieu développer le secteur tertiaire en province, *seule garantie* pour maintenir l'emploi dans certaines régions au cours des prochaines années. La *seconde condition : il est primordial* d'installer en province des écoles ou des instituts de recherche ou de haut niveau, comme cela a été *fait dans la région* de Toulouse. La troisième condition, c'est que « *l'Etat doit donner l'exemple* », en faisant appliquer *toutes les décisions* prises. Enfin les régions doivent mettre en valeur leur patrimoine local afin d'encourager la décentralisation.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Mo HALLES Imm. caractère rénové, classé **STUDIO** entrée, kitchenette, salle d'eau, w.-c. PRIX INTERESSANT - Tél. 15, rue MONTMARTRE Mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

PALAIS-ROYAL 75 M2 3e étage. Superbe living, idéal célibataire, impeccable. BARBIER, 260-78-80.

2e arrdt.

HALLES Plein soleil Immeuble 17e. Petit triplex de caractère tout confort, charme fou, 4e étage. A voir. Tél. : 233-62-46.

EXCELLENT PLACEMENT Quartier HALLES **2 PIÈCES - TT CONFT** Livrable fin 79, luxueux, ascenseur. 270.000 F. AVEC 50.000 F compt. Tél. : 325-63-00.

4e arrdt.

26, rue des TOURNELLES Près PLACE DES VOSGES RESTAURATION DE QUALITE Du STUDIO au 4 PIECES DUPLEX av. JARDIN. S/place ts les jrs, 14 h à 18 h. 274-57-69.

MARAIS Bel immeuble XVIIe Grande surface 220 m2 sur 2 nivx à aménager, division possible. - 293-62-16.

MARAIS ELEGANT DUPLEX 3 pièces, 85 m2, jardin 90 m2. Dans bel hôtel XVIIIe rénové. MICHEL & REYL - 265-90-05.

PRÈS PLACE DES VOSGES Luxueuse rénov. 2 Duplex, 3e et 4e, 74 et 89 m2. Vte directe env. 8.500 F/m2. S. place - 271-59-52.

MARAIS. Charmant 2 P., 50 m² à réaménager, jolie vue, soleil. Tél. 293-62-16.

5e arrdt.

RUE DE LA HARPE. GD 4 P. tt cft, sur rue et cour, imm. caractère - 280-26-23.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

6e arrdt.

ST-GERMAIN 120 m2 4 pièces dans très bel hôtel particulier XVIIIe siècle, soleil, calme, ascenseur, bien équipé. Tél. 550-70-74, heures bur.

7e arrdt.

UNIVERSITE SOLFERINO **150 m2 SUR JARDIN** Luxueuse rénovation. ODE. 43-70

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER Magnifique 2 pièces, cuisine, bains, 40 m², 5e étage, ascens., chauffage central, vue impren. sur jardin - 567-22-88.

8e arrdt.

FRIEDLAND IMM. PIERRE DE TAILLE 1er ETAGE. ASC. Gde CLARTE **8 PIECES** + 3 chbres service PROF. LIBERALE A rénover, poss. par nos soins **PRIX 1.350.000 F** Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : **7, AV. DE FRIEDLAND** ou Tél. 723-96-85

Près ETOILE, duplex tt conft, 3 P. caractère, 4e sans asc., 490.000 F. S/pl. samedi, 7, villa Wagram-St-Honoré ou 227-34-71.

9e arrdt.

TRINITÉ 3 P., s. de bains, cuis., clair, soleil, imm. Pierre, 75 m2, 350.000 F. Visite sur place jeudi 5 avril de 11 à 16 h., 9 bis, rue Pigalle.

11e arrdt.

VOLTAIRE, sur av. Parmentier, 3 p., entrée, cuis., wc, s. bs, débarras, 12 m² balc., 310.000 F. Tél. : 379-86-35.

12e arrdt.

DAUMESNIL BEL ANCIEN 3 p., cuis., conft, sur RUE. 370.000 F. - 346-1176.

GARE DE LYON Pptaire vd direct. 85 M2 tt cft + terrasse 13 m2, impeccable. Urgent cause départ retraite. Prix très intéressant. Renseignements. 278-41-56.

Quai de la Rapée, 4 P., cuis., 105 m², grand conft, 3e ét. sur Seine, 610.000 F - 280-67-82.

Pte DOREE Récent - Pierre de taille - Gd studio Tt confl. 193.000 F. - 344-03-43.

Bon 12e. Imm. 1975 - Beau **4 P.** Tt cft. Et. élevé. Park. Prix total 415 000 F Propriétaire - 766-49-94

3 P. DUPLEX - Imm. neuf Charme - 14 h./19 h. 78, rue de WATTIGNIES

13e arrdt.

SAINT-JACQUES Imm. récent., liv., 2 chbres, 80 m2, 410.000 F. 227-07-06.

A V. 1 P.-cuis 14 m², 6e étg., ss asc, pl. Italie, ss cft, 70.000 F Tél. 587-31-90 après 20 heures.

14e arrdt.

RUE EMILE-DUBOIS 11 étg., beau 2 P., gds balc., VUE SUR PARIS, parking, 449.000 F - 397-88-15.

15e arrdt.

Plus que 3 appartements à vdre près du PONT MIRABEAU, 14, rue du Capitaine - Ménard, dans un imm. d'excellent stdg. STUDIO avec très belle terrasse 24 m² + 2 appts de 4 P. dont 1 en DUPLEX, dernier étage. Surface 113,50 m². Tél. : M. TOUITOU, 622-35-05.

15e ARRDT 52, RUE MADEMOISELLE STUDIOS et 2 Pces DUPLEX avec jardins privatifs. Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30. Sauf mercredi et dimanche. SEFRI-CIME - 538-52-52.

16e arrdt.

AV. RAPHAEL Sél., 3 chbres, 2 bains, service, park. 380-45-10.

SOLEIL - CALME Superbe appart. de réception, 4-5 chbres, 300 m2, rénové. 551-68-39, LE MATIN.

PLACE D'IÉNA Luxueux 6 P., 230 m2, box, 2 ch. service, parfait état. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

AVENUE FOCH, 325 m² Appt luxueux, boiseries, imm. pierre de taille. - 567-22-88.

Dans villa MONTMORENCY atelier d'artiste, duplex 200 m², travaux à prévoir, 3 chambres, 3 bains, jardin. Tél. 325-82-66 de 9 heures à 12 heures.

17e arrdt.

PLACE CHARLES-FILLION **2 P.** tout confort, imm. neuf, calme, soleil. - 325-32-77.

St-Ferdinand, pr. Grande-Armée Prop. vd appt style 38m² tt cft, étg. élevé, bel imm., asc., soleil. T. 574-02-53 soir, 575-11-33 jour.

18e arrdt.

18e. Dans IMMEUBLE RECENT 10e étg., studio tout cft, parkg, 165.000 F - 766-04-17.

MAIRIE 18e - Imm. neuf **2 P.** Prix très intéressants 280-23-25

19e arrdt.

FACE BUTTES-CHAUMONT ds imm. tout conft, grand stdg, appt r.-de-ch., tr. clair, 95 m², livg dble, 2 ch., cuis., s. bs, dch., 2 wc, exc. ét. Not. 247-12-17

Mo CRIMEE, 28, rue de l'Ourcq, propriétaire vend dans bon imm. pierre appts de 2 pces libres pouv. être réunis, soleil, calme. Prix très intéressants. Tél. : 520-13-57 ou sur place 13 h. à 15 h. Sam., dimanche, lundi.

20e arrdt.

BUZENVAL face Mo pr. square, 2 P., tt cft, 43 m² + terrasse, 65 m² - 310.000 F - 346-11-76.

78 - Yvelines

Fourqueux (2 km S. St-Germain) part. vd appt duplex 140 m², tr. calme, vue exc., 6 p. pr., 2 gar. T. apr. 16 h. 973-25-32.

PARLY 2 2/3 pièces type 1 BIEN PLACE Calme. Cause départ étranger. 245.000 F. — Tél. : 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD RESIDENTIEL S/TERRASSES TRES BEAU LIVING, CHBRE. VUE PANORAM. SUR TOUT PARIS. - Exclusivité. 637-14-40.

BOULOGNE. Pte St-Cloud, bel imm. ancien, entr., 2 p., cuis., s. d'eau, 870.000 F - 620-36-49.

LE FRANCE 125 m2 Luxueux Liv. + 2 chbres, loggia. Vue imprenable S/PARIS. 266-27-55.

BOULOGNE Bois - Résidentiel Double living + 2 chbres, 81 m2. Parking. Exception. 678.908 F. 603-53-79.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR, près R.E.R. et lycée, magnifique maison avec jardin arborisé, gd séj., s. à manger, 4 chbres, impeccable. 567-22-88.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

Proche gare FONTAINEBLEAU appartement 5 pièces principales. Prix 115.000 F. AGENCE DU PARC, 13, rue du Parc-Fontainebleau. - 422-25-37.

Province Province

NICE : Luxueux appart. F3 100 m2 + terrasse 100 m2

6e et dernier étage, vue panoramique, 1re ligne, face port de plaisance. 1.000.000 de francs.

M. TRILLE, 26, rue Rempart-Villeneuve, 66000 PERPIGNAN, tél. : (16-68) 61-47-63, 50-16-79.

appartem. achat

Rech. pour reloger studio à 5 pièces. GUY LICEA, 17, rue Nollet, 75017 - 387-81-99.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgt. Paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paim. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Rech. appartement bourgeois 80 à 120 m² - Bon quartier Paris - URGENT - 280-67-82.

immeubles

PONTOISE (centre) Vends libre bel imm. avec plusieurs appts Ccial possib. Dépend. Garages. Jardins. B. BERNARD, 17, rue Godot-de-Mauroy (9e). 742-99-09.

SURESNES - EXCEPTIONNEL Ateliers, fin bail 1980 + pavillon libre + maison boutique loués. En propriété 380.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris (8e) - Téléph. : 359-97-50

fonds de commerce

URGENT - Bail à céder tous commerces sauf café. Magasin r.-de-ch. env. 65 m2, 1er étage (commercial ou appt), 60 m2 env., tt cft, sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domes. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre. Téléph. : 874-14-18.

1 heure de Paris (Loiret) vd hôtel meublé murs et fonds 28 chbres, chff fuel, import. matériel, gde et belle salle, parkg, terrain 900 m2. Sacrifié cause départ. T. (38) 85-42-84.

TOULON Librairie papet-journ. laine - mercer. - jouets - cadx et divers C.A. 2 000/jour dont 700/journaux. Px 400 000 F. + stock. Ecr. Havas Toulon 56987.

Petit centre commerc. Paris 13e à créer : pressing, fleurs, charcuterie, boulangerie froide et ts commerces. CERI, T. 266-64-49.

Boutiques

8e CHERCHE A LOUER boutiq. 300 m2 R.-de-ch. ou r.-de-ch. et 1er ét. EXPOSITION SUD **Tél. : 256-31-83**

Près bd St-Germain part. cède bail très belle boutique prêt-à-porter H. F. Tél. : 272-36-96.

manoirs

XVIIe - 30 km EST 2 MANOIRS ATTENANTS, CFT. 5 chbres X 2. Communs. Mais. garde, Etangs. Jdin. Bois 35 ha. Grande qualité. Belles Demeures de France - Téléph. : 387-92-76 68, bd Malesherbes, Paris (8e)

50 mn PARIS AUTOROUTE OUEST Manoir luxueusement aménagé Pisc. chauffée. Tél. (32) 53-42-11.

bureaux

SIEGES SOCIETES DOMICILIATIONS RC. RM. Télex, Permanence, Tél., Secrétariat. Tél. : 622-15-21.

SIEGES SOCIETES DOMICILIATIONS Artisans et Commerçants, Permanence Téléphonique, Secrétariat, Télex + Bureaux meublés. TEL. : 373-33-23.

maisons de campagne

Plateau ardéchois, alt. 1 000 m. à 15 km du Puy-en-Velay :

1) FERME excellent état, toiture neuve, 5 pièces habitables dans un premier temps, gdes dépendances + bâtim. indépend. s/1 000 m2. PRIX : 175 000 F.

2) GRANDE BATISSE pierre à aménager, belles ouvertures, eau électricité, jardin, vue dominante. Prix 58 500 F. CATRY Tél. jeudi (91) 54-92-93. jrs suivants Tél. ou se présent. Hôtel Enjolras (07) Coucouron 16 (66) 46-10-04 heures repas. Pour visiter même le week-end demander M. ou Mme BLANC.

LUBERON 60' MER Coquet petit pied à terre, avec jardin individuel, 1 grande pce + w.-c. + s. de bains, cuisinette possible. Soleil, calme, site pittoresque, parking, prix total : 90.000 F crédit possible. Visites même week-end. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

Vallée du Loir, à vendre sortie bourg, charm. mais. tt conft., 3 pces, cuis., s. bns., ch. cent. 1.500 m2 de terr. clos, planté de très beaux peupliers. 170.000 F. Ecr. Régie-Presse no 829, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. Qui transmettra.

Vend, Tarn, 1 h. 30 Toulouse, tr. belle ferme de caract. à aménag., sortie village pittor. avec grand jardin attenant, gros-œuvre tr. bon état, eau, élect. Prix 185.000 F av. 37.000 F compt., solde sur 20 a. possible. CATRY Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants : (66) 22-39-32.

VAR - 30 mn MER Région Draguignan, bastidon provençal 70 m2 en bon état, séj. 25 m2 av. cheminée, cuis., chbre, salle d'eau (propreté intérieure à faire) + 9.000 m2 terrain avec oliviers et arbres fruitiers + partie forêt, à 3 km village de Flayosc, eau par source, élect. av. 44.000 F, cpt 176.000 F sur 15 a. après accept. du dossier de crédit bancaire. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (94) 70-63-38.

Sud Ardèche, maison typique à restaurer avec terrain, vue superbe, rivière, soleil. Px 100.000 F. Tél. (91) 73-07-65

LUBERON VAUCLUSE Ferme en pierre, 5 pièces, nombreuses dépendances habitables après propretés, eau, électr., sanitaires. Avec 3.500 m2 de terrain, très belle vue, plein sud. 280.000 F avec 15.000 F cpt + crédit possible. CATRY. Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

propriétés propriétés

Très belle propriété près de **MONTFORT-L'AMAURY** villa de caractère, beau parc boisé avec vue dégagée. TEL. : 973-38-52.

Ds le Lot, terre des merveilles, avec son excellente gastronomie, son bon climat et sa tranquillité l'Agence du VIEUX QUERCY, 15, cours Vaxis, 46000 Cahors. Tél. : 35-13-52. Vend : près de Cahors, très belle gentilhommière bâtie en pierre du pays, composée de 2 étages de 185 m2 chacun + combles et 1 sous-sol aménag. + 2e sous-sol servant de cave, chaufferie et gd garage, grande terrasse plein Sud, vue impren. Confort, chauf. cent. élect., eau de source, dépend., 5.000 m2 de parc av. pelouse, massifs, arbres d'ornement et coin très ombragé Villes, maisons de campagne, terrains, divers.

XVIIe, parc, jardin classé, communs, terrain 9 ha. Montpellier-Nord. Me ARNAL, 12120 CASSAGNES.

PRES ORGEVAL, style ILE-DE-FRANCE, 260 m2 habitables + 130 m2 sous-sol, entrée, bureau, séj. 69 m2, cheminée, cuis. éq., 4 chbres, 4 s. de bains, 4 w.-c., s. de jeux, gar. 3 voitures sur 12.800 m2 de terr. Px justifié 1.800.000 F. IN. 965-29-09.

140 km par AUTOROUTE SUD, ancien moulin sur 6 ha, 500 m du bief et 800 m rivière, 4 P, dépend., eau, élect. 650.000 F. Crédit possible. TIR. (96) 63-71-58.

DROME-ARDECHE Superbes demeures, mais. de camp., villas, terr. Rens. et prix sur demande Marc Bourret, 07300 ST-JEAN-DE-MUZOLS. Tél. (75) 08-20-59, de 10 à 13 h.

LE VÉSINET 900 M du R.E.R., très belle MAISON BOURGEOISE 1900 sur 1.500 m2 parc, gros arbres, 220 m2 habit. : 10 pces ppales, s/sol total. Calme. Ensoleillé. Visites : 950-14-60 ou 951-46-48

Bord RISLE. A vdre s/2.200 m2, 2 chaumières de caract., parfait état, tout confort, 5 chambres. Pêche 1 km autre rive. 750.000 F. 326-61-60, avant 10 heures.

Très belle **BASTIDE GARDOISE** A vdre 18 P., dépend., cour intérieure. - Terrasse couverte. S/7.500 m2 beaux arbres. Excel. micro-climat. RARE. 700.000 F. Tél. : (66) 82-04-41 ou 82-22-05.

châteaux

Vends CHATEAU en Bourgogne, 2 heures Paris S.H. - 1.500 m2, vastes dépendances, sur 42 ha, parc, terre, bois, étang. Ecrire : BOUILLER, 10, place des Cordeliers - 21000 DIJON

terrains

PRES CHEVREUSE, résidentiel 1.500 m2, façade 26 mètres. Prix : 240.000 F. 293-49-05.

VAUCLUSE. Terrain 2.000 m2 dans village, certif. d'urbanisme pour 2 villas, pl. Sud, 140.000 F H.T., avec 20.000 cpt + crédit poss. CATRY, téléphoner jeudi (91) 54-92-93. Jours suivants : (90) 57-47-95.

LE VESINET 800 m R.E.R. Beau TERRAIN boisé 1.000 m2, grande façade. Toute viabilité. Prix 490.000 F TVA incluse. LE VESINET - 976-85-90

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE TERRAINS 900 m2 IMMOBILIÈRE DES YVELINES TÉL. : 973-38-52

SUD LUBERON, pr village pptaire vd bx, terrains, 3.500 m2 env. viabil. en cours, électr. et tél., souterrains, belle vue. J. Laurent, 84360 MERINDOL. Tél. (90) 72-81-20, 952-47-52 h. rep.

MONTLIGNON 15 KM PORTE ASNIERES - 2.300 à 2.650 m2 permis de construire - 130 F le m2. Tél. 989-31-74

villas

ANTONY. Villa moderne 1963, 9 pièces, cft., atelier, garage, jardin. 775.000 F. 666-00-27.

CHAMPAGNE-SUR-SEINE, maison de plain-pied s. 1.700 m2 de terrain, séjour, cuis., 2 ch., cab. toil. Prix 171.000 F. CAT, 77670 ST-MAMMES. T. 070-58-60.

PRES LYCEE **ENGHIEN** BELLE VILLA MANSART. Grande réception + 6 chbres, 2 bns, gar. 2 voitur. Sous-sol total - Parc 1.890 m2. 1.300.000 F. - Tél. 989-31-74.

fermettes

Région Lorrez-le-Bocage, Fermette comprenant : entrée, cuis., séjour-salon, chbre, grenier aménageable. Grange, dépend. Terr. 2.000 m2 bordé par rivière, clos. Prix : 370.000 F. CAT. 77670 ST-MAMME. Tél. : 070-58-60.

chasse-pêche

SOLOGNE, région Romorantin, offre 3 ACTIONS pour compléter groupé 16 fusils chasse dimanche, beau territoire Gd R.-vs CHASSE (faisans, canards et gros gibier). Renseignements 222-43-37 ou 576-00-08, après 20 heures.

Le Monde

économie

LA RÉFORME DES FINANCES LOCALES

L'ennemi numéro un ou comment s'en débarrasser

« Je ne lui porte personnellement aucune sympathie telle qu'elle existe actuellement », déclarait récemment M. Barre en parlant de la taxe professionnelle (1). Ce jugement — sans appel et sans ambiguïté — visait la plus rentable des quatre taxes locales directes, celle qui a rapporté 25 milliards de francs aux communes et aux départements en 1978, 25 milliards de francs, c'est-à-dire l'équivalent de 60 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. C'est assez dire qu'il ne serait pas facile de supprimer et de remplacer un impôt aussi essentiel, qui représente à lui seul la moitié de la fiscalité locale directe et finance chaque année la plus grosse part des dépenses inscrites au budget des communes et des conseils généraux.

Que le premier ministre ne soit pas tendre pour la réforme de 1975 qui a transformé la patente en taxe professionnelle, on le comprend : le nouvel impôt, parce qu'il n'a pas été accepté par les industriels, a dû être subventionné par l'Etat auquel il a déjà coûté 3 milliards de francs. Il est d'ailleurs certain que les largesses du budget n'en resteront pas là et qu'elles dépasseront encore 1 milliard de francs cette année, soit 4 milliards en quatre ans. Une coquette somme, on en conviendra, dans une période d'aggravation rapide du déficit des finances publiques.

Mais on se demande pourquoi le premier ministre ne pousse pas plus loin la logique d'une argumentation qui l'a conduit à déclarer publiquement que si la réforme de la patente a été ratée en 1975, c'est en partie à cause d'allégements trop importants consentis aux artisans et aux commerçants. Saluons au passage cet aveu courageux qu'aucun homme politique n'avait fait avant lui, tant il est vrai qu'en France on n'ose plus prendre ces professions à rebrousse-poil depuis le phénomène poujadiste de 1956. Il faut savoir en effet que sur 2,2 millions de redevables à la taxe professionnelle en 1976, 1,4 million ont bénéficié d'une réduction d'impôts, réduction souvent très importante. Le fait qu'aucun concert de louanges n'ait salué la réforme ne change rien aux faits.

Tout se serait bien passé si les industriels avaient accepté de faire les frais de l'opération. Mais les choses ne se sont pas déroulées de la sorte et leurs protestations furent si véhémentes que l'Etat dut prendre à son compte une partie des retombées financières de la réforme.

Quand M. Barre parle avec tristesse et reproche de l' « héritage fiscal » *qu'il a fait en arrivant à Matignon en 1976, il vise bien évidemment les gouvernements précédents qui n'avaient rien trouvé de mieux que ce tour de passe-passe pour faire* « bien voter » *une clientèle électorale dont on craignait les réticences. C'est en 1974 que fut mise en train la réforme. Par la suite, la disparition de M. Pompidou fut à l'origine de calculs politiques dont l'Etat doit maintenant payer le coût. Si les bénéfices avaient été pris en compte dans l'assiette de la taxe professionnelle — comme cela avait été prévu à l'origine par M. Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances — les résultats de la réforme eussent été bien différents, puisqu'on sait que les bénéfices des commerçants reportés à leur chiffre d'affaires sont incomparablement plus élevés que ceux des industriels.*

Stupides machines

Pourquoi M. Barre ne propose-t-il pas maintenant cette réforme de la réforme ? Tout se passe comme si le gouvernement voulait en écarter l'éventualité. Une commission spéciale de l'Assemblée nationale étudie actuellement le sort qui doit être fait à la taxe professionnelle. Elle a notamment fait étudier par des ordinateurs ce qu'il adviendrait si l'assiette du principal impôt local prenait en compte la valeur ajoutée des entreprises, c'est-à-dire notamment leurs bénéfices.

La machine, qui ne s'embarrasse pas de finasseries politiques, a rendu un verdict qui est exactement à l'opposé de la réforme de 1975. C'est une marche arrière magistrale qu'elle propose sous forme d'u nallégement d'impôt pour les gros contribuables industriels, au détriment des petits, c'est-à-dire des commerçants et des artisans.

Grosso modo, *les artisans verraient leurs charges s'accroître de 73 %, les services de 48 %, le commerce de détail (moins de trois salariés) de 42 %. En revanche, l'impôt des entreprises de plus de dix salariés diminuerait de plus de 14 %, celui des commerces de détail employant plus de trois salariés de 19 %, celui des commerces de gros de 10 %, celui des professions libérales de 5 %. Dans l'ensemble, 26 % des entreprises verraient leurs cotisations doubler (pour 10 % d'entre eux, l'impôt serait même décuplé), tandis que 15 % des assujettis bénéficieraient d'allégements allant jusqu'à 50 % de la cotisation actuelle.*

Commentant ces résultats il y a quelques jours devant la presse, M. Papon, ministre du budget, a prudemment indiqué qu'ils lui semblaient suffisamment éloquents pour qu'on renonce à poursuivre dans cette voie. Pourquoi ? Crainte de se déjuger à quatre ans d'intervalle ? Peur de provoquer la colère des commerçants qui, pourtant, ont bien mieux tiré leur épingle du jeu que les industriels depuis la crise pétrolière de 1974-1975 ? Il y a probablement un peu de tout cela dans l'attitude du gouvernement, mais aussi la certitude qu'une remise en cause profonde de l'actuelle taxe professionnelle signerait sa disparition. Le C.N.P.F., qui n'y va plus par quatre chemins, ne cache pas ses intentions : supprimer purement et simplement cet impôt, « le plus pervers de tous », *dit-il, et remplacer son produit par une augmentation de la T.V.A.*

Le débat sur la fiscalité locale, qui doit avoir lieu au printemps à l'Assemblée nationale — un débat difficile pour M. Barre, — montrera probablement que les craintes du gouvernement ne sont pas vaines, tant il est vrai que depuis un an ce que veut le C.N.P.F...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *le Monde* du 24 mars.

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

SELON L'INSEE

Trois régions prioritaires pour la création d'emplois : l'Ouest, le Nord et le Massif central

La direction régionale de l'INSEE à Nantes et la direction régionale du travail et de l'emploi viennent, dans une note d'information, de tracer les perspectives de l'emploi pour tous les départements de la France métropolitaine sur la période 1979-1986. Ces projections doivent évidemment être considérées avec une relative prudence puisque, comme le soulignent les auteurs de l'étude, elles s'appuient sur des hypothèses, mais elles révèlent des tendances et donnent des informations qui, à ce jour, sont inédites. (La carte ci-jointe fait apparaître les besoins d'emplois supplémentaires à créer d'ici à 1986 en pourcentage de la population active.)

L'étude des statisticiens prend en compte quatre données de base : la pression démographique, l'exode agricole, le chômage, les travailleurs immigrés et en fait la synthèse pour déterminer le nombre d'emplois qu'il faut créer dans chaque département.

● *La démographie.* — La variation « naturelle » de la population active disponible entre 1979 et 1986 sera nulle ou négative dans la Creuse, les Alpes-Maritimes ou la Corse, mais dépassera 1,2 % par an dans quatorze départements.

● *L'exode agricole.* — Il sera quasi nul dans des départements très urbanisés ou industrialisés (Nord, Seine-Maritime, Bouches-du-Rhône), mais encore très marqué dans l'Ouest, le Sud-Ouest, le Massif Central, où il faudra donc créer des emplois de remplacement non agricoles.

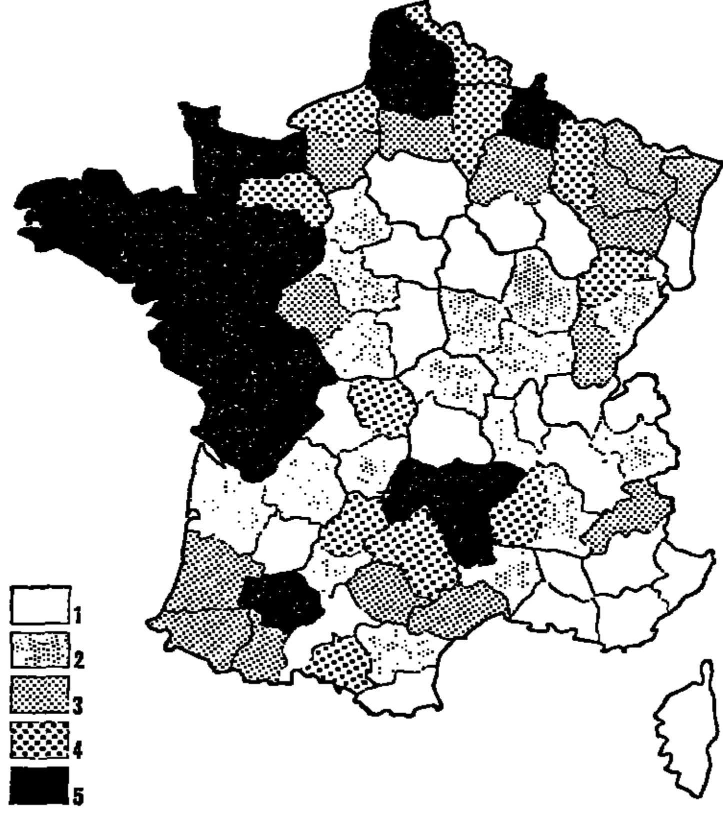
● *Le chômage.* — L'accroissement du chômage depuis fin 1973, qui a représenté pour l'ensemble de la France près de 4 % de la population active, se localise essentiellement dans les départements du Nord, du Nord-Ouest, de la vallée du Rhône et du Midi méditerranéen. Mais des poches importantes existent aussi sur le littoral atlantique. Ailleurs l'augmentation du chômage demeure plus modérée notamment entre Seine et Garonne.

● *Les travailleurs immigrés.* — Ils sont nombreux en région parisienne, dans le Rhône, dans les Pyrénées-Orientales, mais du Cotentin aux Charentes ils représentent moins de 2 % de la population active.

En faisant la synthèse de ces quatre composantes, les experts de l'INSEE et du ministère du travail aboutissent au volume des emplois supplémentaires qu'il faudrait pouvoir créer dans l'industrie et le tertiaire dans chaque département.

Si la pression apparaît relativement faible pour le bassin parisien, le Centre, le Limousin, la Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Côte d'azur, en revanche, les besoins par rapport à la population active actuelle sont très pressants dans le Pas-de-Calais, les départements de l'Ouest, le Poitou-Charentes, l'Auvergne et forts dans au moins quatorze autres départements (Gers, Ardennes, Somme, Lozère).

Précieuses indications pour déterminer maintenant les nouvelles priorités de l'aménagement du territoire. — F. Gr.



1) Moins de 8 % ; 2) De 8 à 9,9 % ; 3) de 10 à 11,9 % ; 4) De 12 à 13,9 % ; 5) 14 % et plus.

EXODE RURAL ET VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Trente-cinq départements sont menacés de mort lente

L'un des sujets au centre des discussions du conseil de planification réuni à l'Elysée mardi 3 avril (*le Monde* du 4 avril) a été l'évolution du monde rural et ses conséquences, pour la plupart dramatiques : exode, vieillissement. « *Dans ces conditions*, estime le gouvernement, *la dégradation démographique menace de s'aggraver dans les régions de montagnes et de s'étendre rapidement à de nouveaux territoires.* »

Les petites exploitations agricoles (moins de 10 hectares) sont encore les plus nombreuses, mais aussi les plus fragiles. Or — difficulté supplémentaire — elles sont surtout concentrées dans les régions prioritaires de l'aménagement du territoire. « *La conjonction des données économiques et démographiques conduit à penser que cette situation préoccupante pourrait concerner 35 % de la population rurale actuelle et trente-cinq départements sur 40 % du territoire.* »

Il faut donc, en montagne, accroître l'efficacité des moyens financiers spécifiques et mieux coordonner l'action des administrations pour enrayer, s'il en est encore temps, la dévitalisation. Mais d'autres zones fragiles apparaissent, de la dimension d'un arrondissement, réparties dans de nombreuses régions.

Pour l'ensemble de ce monde rural en perte de vitesse, il a été décidé cinq mesures :

— Des actions foncières et des aides à l'installation des jeunes agriculteurs ;

— La valorisation systématique des productions agricoles et forestières ;

— L'assistance technique au développement des entreprises locales ;

— L'organisation d'agences de services publics, la polyvalence de certaines administrations (*le Monde* du 21 février) ;

— Des plans de transport pour rompre l'isolement.

Une procédure contractuelle sera établie entre l'Etat et les collectivités locales pour l'établissement des programmes prioritaires de développement. Les régions devront elles-mêmes définir des priorités géographiques rigoureuses.

Enfin, constatant que les différents crédits intéressant le développement rural étaient dispersés entre plusieurs ministères et trop consacrés aux infrastructures mais pas assez au développement des activités économiques et à l'emploi, le gouvernement a décidé de créer un instrument financier unique : le Fonds de développement et d'aménagement rural (F.D.A.R.). Les procédures actuelles seront simplifiées et la « sélectivité » des interventions renforcée. « *L'affectation de ces crédits sera fondée sur une base contractuelle et devra être démultipliée par une mobilisation des ressources régionales.* » Un comité directeur ministériel présidé par le ministre de l'agriculture définira les orientations et les règles de l'utilisation de ce fonds, qui sera, pour le monde rural déshérité, ce qu'est le Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.) pour les zones de conversion sidérurgique et navale.

LA RELANCE DES INVESTISSEMENTS

(Suite de la première page.)

Dès lors que, selon l'expression du président de la République, « *l'agriculture doit devenir le pétrole de la France* », on imagine mal que cette question ne figure pas parmi les options du VIIIe Plan, dans une perspective d'extension et de rééquilibrage entre exportations (apparemment satisfaisantes) et importations (jugées trop importantes). De même M. Giscard d'Estaing, qui avait, dès son arrivée à l'Elysée, créé un ministère de la qualité de la vie, ne pouvait que souhaiter voir réapparaître ce thème dans le Plan sous forme d'une étude sur l'amélioration du cadre de vie.

Le premier ministre souhaite de son côté que le gouvernement convainque l'opinion publique de l'effort national à accomplir pour franchir le cap de la crise. Dans le même esprit, le chef de l'Etat aurait insisté, comme lors d'un récent conseil des ministres, pour que cet effort soit également réclamé à l'administration, qui aurait à rendre sa gestion moins onéreuse.

En se refusant à élargir le contenu du rapport sur les options du VIIIe Plan, le gouvernement s'en tient à un cadre stratégique restreint. Celui-ci peut-il être susceptible d'évolution, voire d'adaptation ? « *C'est maintenant que tout commence* », affirme-t-on à Matignon, où l'on réfute l'accusation syndicale d'une préparation hâtive et autoritaire du rapport d'orientation. On continue d'affirmer que, dès l'adoption du rapport par le Parlement, les mécanismes de la concertation la plus élargie se mettront en place pour appliquer les choix faits. On présente même comme une nouveauté cette manière de privilégier la réflexion au second stade de l'élaboration du Plan. Beaucoup dépendra en réalité de la rigidité du cadre qui aura été fixé initialement.

FRANÇOIS SIMON.

AÉRONAUTIQUE

● *La compagnie aérienne néerlandaise* K.L.M. a confirmé, mardi 3 avril, à Amsterdam, qu'elle commandait ferme dix exemplaires de l'Airbus européen et qu'elle réservait dix autres options.

Evalué à environ 2 milliards de francs, le contrat, sous réserve de l'approbation du gouvernement néerlandais, porte sur l'acquisition de la version A-310 de l'Airbus, un court et moyen-courrier de 200 places. Les appareils lui seront livrés à partir de 1983.

AGRICULTURE

Le congrès de Deauville de la F.N.S.E.A. est sans doute le dernier que préside M. Debatisse

De notre envoyé spécial

Deauville. — « Je m'adresserai au ministre. Il répondra, et après, le congrès terminé, je reprendrai la parole... et ferai part ou non de ma candidature », *a déclaré, mardi 3 avril à la presse, M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, qui tient son trente-troisième congrès à Deauville (Calvados). Alors que dans la salle les orateurs dissertent sur le projet de loi d'orientation agricole, on spécule dans les couloirs sur l'avenir politique du président de la centrale paysanne comme sur celui de son successeur prévisible à la tête de la F.N.S.E.A., M. François Guillaume.*

La valse-hésitation du président de la F.N.S.E.A. n'est pas un hasard. La centrale paysanne constate une évolution des mentalités. En dépit des promesses du chef de l'Etat lors du discours de Vassy, en décembre 1977, les agriculteurs doutent aujourd'hui des possibilités réelles de l'agriculture française à fournir par ses exportations un contrepoids à la note pétrolière. Pour la F.N.S.E.A., le congrès de Deauville devrait être l'occasion d'allumer le contre-feu et d'exiger des pouvoirs publics qu'ils fournissent à l'agriculture les moyens de sa « montée en puissance », *selon le terme qu'affectionne M. Méhaignerie.*

L'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit dans le Calvados et la Manche au moment même où le congrès de la F.N.S.E.A. se tient à Deauville, illustre bien les interrogations de la paysannerie sur la volonté des pouvoirs publics d'assurer l'avenir de l'agriculture. M. Debatisse a déclaré en effet : « Il a fallu trop de jours pour que certains responsables se rendent compte de la gravité de la situation. » *Par mesure de sécurité, les délégués du Bessin, région touchée par l'épizootie, se sont abstenus de participer au congrès. M. Picart, président de la fédération du Calvados, a, de son côté, déploré, comme le confirme ci-dessous notre correspondant à Caen, l'insuffisance des moyens mis en place pour contrôler les déplacements dans le secteur touché et notamment sur la route nationale 13, au long de laquelle la maladie semble progresser.* — J. G.

Les éleveurs jugent insuffisantes les précautions contre la fièvre aphteuse

De notre correspondant

Caen. — Le Bessin continue à vivre. Au ralenti peut-être, mais d'une vie presque normale aux yeux de celui qui le traverse rapidement. Il y a bien aux portes d'Isigny et de Bayeux un poste de gendarmerie et un « rotoluve », cet étrange amoncellement de paille imbibée d'eau additionnée de soude, qu'obligatoirement camions et voitures doivent fouler. Cela peut surprendre les utilisateurs de la R.N. 13, cet axe si fréquenté qui mène les poids lourds de toute l'Europe du Sud à Cherbourg, porte de l'Atlantique, et qui permet aux touristes, aux anciens combattants, de visiter les hauts lieux du débarquement. Mais ce sont bien là les seuls signes distinctifs qu'il se passe quelque chose sur la grande route qui traverse la région contaminée.

A l'intérieur des terres, l'atmosphère est plus étrange. Sous un ciel plombé où alternent pluie et soleil comme pour symboliser la crainte et l'espoir, le silence est impressionnant. Les villages paraissent vides, à l'exception de quelques vieux qui retournent leurs jardins ou qui entretiennent les tombes du cimetière.

Un « calme anormal »

Le calme des cours de ferme, lui, est anormal, même pour la saison. Souvent, la grille est fermée. Plus fréquemment encore, l'entrée est barrée par ce tas de paille humide qui devient le symbole de la région. Rien ne bouge. Un coup de klaxon réussit simplement à faire entrebâiller le rideau, mais personne ne vient à votre rencontre. Le paysan normand s'est toujours méfié du horsain, mais jamais à ce point-là. Dans le malheur qui le frappe, le Bessin s'est renfermé sur lui-même ; chaque ferme semble vouloir couper tout contact avec l'extérieur : le virus se propage si facilement.

Même les hommes politiques, après quelques déclarations tapageuses, préfèrent se taire. Un conseiller général s'interdit même d'aller voir chez eux les agriculteurs. Devant les bureaux de verre et d'acier de la coopérative laitière d'Isigny, le pédiluve est de rigueur, mais le directeur se refuse à toute déclaration : « *Ce qui nous arrive est trop grave.* »

Il faut aller à La Cambe et à Saint-Germain-du-Pert, les deux communes situées au centre de l'épizootie, pour sentir vraiment le drame. La gendarmerie, d'autre part fort discrète et qui ne surveille guère les chemins creux maintenant goudronnés, barre fermement la route qui mène au charnier. Les affiches jaunes fleurissent : « *Fièvre aphteuse, zone de séquestration, entrée interdite aux animaux et aux transports d'animaux, accès interdit à tout véhicule étranger aux exploitations* », mais il n'y a personne pour faire respecter cette réglementation.

A Saint-Germain, juste après la grosse église, la route traverse l'exploitation de M. Leneveu. Tout le cheptel a dû être abattu. L'entrée de la ferme est interdite. Plus loin, M. Lerendu remplit une citerne. La casquette Bigeard sur la tête, il explique : « *Je vais y rajouter un peu d'eau de javel, c'est pour mes bêtes qui sont à l'étable.* » Un îlot qui résiste encore : juste derrière ses terres, la carrière reçoit les cadavres des animaux abattus. Son oncle, son cousin ont été touchés par le fléau. Et puis il y a les vaches qui sont restées dans la pâture et qu'il ne peut ramener. « *Elles n'ont plus rien à manger, ce n'est plus que de la boue là-bas.* » Les inondations s'ajoutent à la fièvre aphteuse.

Le maire, M. Neel, lui aussi, a échappé au mal. Il accueille le vétérinaire qui ne veut pas entrer dans sa ferme : il vient d'une exploitation contaminée. Son regard aigu ne laisse rien échapper. « *Vous avez là un charolais qui a l'œil fiévreux.* » « *Je le surveille, mais je pense que ce n'est qu'un rhume, mais s'il faut y passer... Tant pis.* » Dans le pré, un poulain et sa mère galopent au soleil, redonnant le sourire à la fermière. M. Neel, comme le vétérinaire, n'ont pas de mots assez durs pour pourfendre ceux qui confondent Bessin et Texas. « *Ils laissent leurs bêtes retourner à l'état sauvage, sans soins, en les faisant vacciner quand ils en ont envie, et encore pas toutes. Et tous leurs voisins doivent aujourd'hui en supporter les conséquences.* »

Les responsables de la F.D.S.E.A. et des coopératives s'insurgent aussi contre ce manque de solidarité. M. Desprez, le responsable des éleveurs du Bessin, dont l'exploitation de taurillons a dû être détruite, n'est pas le moins violent. Il reconnaît que, de nuit, des transports d'animaux pourtant interdits, ont eu lieu. Chez les responsables, la colère monte, non pas contre les abattages systématiques, — ils savent que c'est la seule prophilaxie possible, — mais contre les faiblesses des mesures prises par les pouvoirs publics. « *Pour Denain, ils ont su trouver des C.R.S. ; ici, il n'y a qu'un escadron de gendarmerie en renfort ; l'armée vient juste d'arriver.* »

Comme en Bretagne, en mars 1974, ils voudraient que la circulation soit complètement interdite ; la R.N. 13 déviée, les écoles fermées (elles l'ont été dans la Manche). « *Les éleveurs ne doivent pas être les seuls à se sacrifier* », disent-ils. Et puis, il y a eu cette réunion à Isigny où le « massacre du troupeau » avait été violemment contesté par des maires, et des éleveurs aussi. Ceux qui avaient promis de « *recevoir les tueurs à coups de chevrotines* » n'ont plus rien dit quand, malheureusement, leur tour est venu. Mais l'effet de cette rencontre avec les services officiels a été catastrophique : la Basse-Normandie paye au prix fort sa réputation, hélas ! justifiée, d'être rebelle aux mesures sanitaires.

En Bretagne, le cachet rond qui frappe les viandes dont la vente est interdite hors des départements avait été limité aux abattoirs des zones directement infectées. Ici il vient d'être étendu à tous ceux de la Manche et du Calvados. Même les bêtes provenant des régions indemnes ne pourront être exportées et seront assimilées à celles du secteur touché par la maladie. Paris a craint quelque tricherie. C'est plus de la moitié de l'activité des usines à viande qui va devoir être arrêtée.

Les éleveurs frappés par la maladie seront relativement bien indemnisés, si, comme il y a cinq ans, on tient compte de la moins-value d'exploitation durant les deux ou quatre ans nécessaires à la remise en route normale. Mais c'est l'ensemble des éleveurs qui devront supporter la baisse du prix de la viande qui, immanquablement, frappera une région suspecte. Les industries agro-alimentaires, elles aussi, vont maintenant vivre les dures conséquences de la fièvre aphteuse. La Basse-Normadie, déjà durement frappée par le chômage industriel, n'avait pas besoin de cela. Pendant ce temps, dans les fermes du Bessin, chacun fait le gros dos en espérant que l'orage passera au-dessus de sa tête et que ses vaches, des vaches sélectionnées parfois depuis plusieurs générations d'éleveurs, les vaches qu'il soigne tous les jours, échapperont au massacre. — T. B.

ÉTRANGER

DANS SON DISCOURS BUDGÉTAIRE

Le chancelier de l'Échiquier annonce un remboursement massif de la dette extérieure

De notre correspondant

Londres. — *Conformément aux engagements pris avec l'opposition à la suite de la défaite du gouvernement travailliste, M. Healey, chancelier de l'Echiquier, a présenté, mardi 3 avril aux Communes, non pas un véritable budget, mais une série de mesures transitoires qui pourront être corrigées par le nouveau gouvernement issu des prochaines élections. La loi de finances proposée par les travaillistes assure simplement le fonctionnement normal des services de perception des impôts sur les revenus des personnes et des sociétés pendant la période électorale. Elle a été élaborée en coopération avec Sir Geoffrey Howe, qui sera appelé à succéder à M. Healey en cas de victoire des conservateurs.*

Les préoccupations électorales sont apparues aussi bien dans le discours de M. Healey que dans l'intervention de Sir Geoffrey. En annonçant l'augmentation des abattements à la base, désormais indexés sur le coût de la vie, et qui représentent 900 millions de livres, M. Healey a laissé prévoir que, s'il revenait au pouvoir, le gouvernement travailliste irait plus loin sur cette voie. Sir Geoffrey déclara qu'un gouvernement conservateur réduirait encore plus sensiblement les impôts directs. L'augmentation des abattements à la base n'entrera en vigueur qu'en août, soit bien après l'accession au pouvoir du nouveau gouvernement. De même, l'augmentation des abattements pour charges de famille n'entrera en application qu'ultérieurement. Dans l'ensemble, le rapport budgétaire vise à laisser les mains libres au prochain chancelier de l'Echiquier.

M. Healey n'a pas manqué de souligner le bilan positif de sa gestion monétaire. Il a annoncé un remboursement massif et anticipé de la dette extérieure, pour un montant de 3 milliards de dollars (1,5 milliard de livres). Avec le remboursement annoncé de 1 milliard de dollars au Fonds monétaire international, le gouvernement de M. Callaghan aura liquidé sa dette contractée envers cet organisme au moment de la crise du sterling en 1976. Le gouvernement se propose également de rembourser par anticipation 2 milliards de dollars de prêts bancaires consentis aux industries nationalisées. En tenant compte des remboursements venant à échéance cette année, qui représentent 2,7 milliards de dollars, la Grande-Bretagne remboursera, en 1979, 5 milliards de dollars à ses créanciers extérieurs. Et cela en raison du gonflement de ses réserves dû à l'excellente tenue de la livre. M. Healey a indiqué que l'apport de capitaux étrangers avait dépassé, en février, 1 milliard de dollars.

En fait, la Banque d'Angleterre et le ministère des finances sont préoccupés par cet afflux de capitaux et ses répercussions sur la masse monétaire. Mais des mesures correctives (réduction du taux d'intérêt, assouplissement du contrôle des changes) seront envisagées seulement après les élections. M. Healey a indiqué qu'il ne voulait pas favoriser l'augmentation de la masse monétaire compte tenu des nécessités de la lutte prioritaire contre l'inflation, ni la réunire, afin de ne pas sacrifier la croissance.

Le chancelier de l'Echiquier a déclaré que « *1978 avait été une bonne année pour l'économie britannique* », mais il a déploré la hausse des salaires qui provoquera un taux d'inflation supérieur aux prévisions, ainsi que les mauvaises performances de l'industrie, dues notamment, à son avis, à l'insuffisance des investissements. Enfin, M. Healey n'a pas manqué de dénoncer, une fois de plus, les méfaits de la politique agricole communautaire et le fonctionnement, en général, de la Communauté européenne. Il a laissé prévoir que ce thème figurera au cœur de la campagne électorale travailliste.

Dans son éditorial, le *Financial Times* reconnaît les mérites de M. Healey, notamment dans le domaine financier. « *Il a rétabli l'ordre financier après avoir hérité d'une mauvaise situation et commencé son mandat dans de mauvaises conditions* », écrit le journal, regrettant seulement que le chancelier ait manqué d'« imagination ».

HENRI PIERRE.

BRITISH LEYLAND NÉGOCIE AVEC HONDA UN ACCORD DE COOPÉRATION

(De notre correspondant.)

Londres. — British Leyland (B.L.), la grande entreprise nationalisée de constructions automobiles, a confirmé mardi 3 avril les pourparlers engagés avec la firme japonaise Honda pour la construction sous licence, en Grande-Bretagne, d'une voiture japonaise.

Le communiqué très bref n'apporte pas de précisions sur les modalités de cette coopération « technique et commerciale » appelée à provoquer de vives réactions de la part des syndicats ouvriers ainsi que dans les milieux politiques britanniques et dans ceux de la Communauté européenne.

En raison de la présence d'un grand nombre d'ingénieurs japonais, M. Edwardes, président de B.L., a jugé nécessaire de procéder à cette annonce publique afin de rallier les ouvriers de l'entreprise à ce projet de coopération rendu nécessaire par l'absence, pendant trois ou quatre ans, d'une nouvelle voiture de moyenne cylindrée destinée à remplacer les modèles « Allegro » et « Marina » vieux de six et dix ans. Cette voiture de remplacement, désignée sous le nom codifié de « L.C. 10 », ne viendra sur le marché, en effet, qu'en 1982 ou 1983. M. Edwardes est ainsi très désireux de commencer au plus tôt la construction de la voiture japonaise dans l'usine de Cowley, à Coventry.

A court terme, cette coopération pourrait créer des difficultés à l'industrie britannique des composants (components) puisque la plupart de ceux-ci devraient être importés du Japon. Plus tard, la plus grande partie de ses composants seraient fabriqués en Grande-Bretagne, et l'acier britannique serait utilisé à la construction des châssis. En outre, les Japonais seraient disposés à acheter davantage de composants britanniques pour leurs voitures construites au Japon.

Le ministère de l'industrie, officiellement réservé, ne serait pas hostile à un accord de coopération qui devra être approuvé ultérieurement par le bureau des entreprises nationalisées et par le gouvernement. Quant aux conservateurs, ils seraient favorables à une formule conforme à leur philosophie économique libérale, considérant que l'association avec Honda assurerait l'avenir actuellement incertain de l'usine de Cowley. — H. P.



ÉTRANGER

L'ACCORD COMMERCIAL SINO-JAPONAIS EST PROLONGÉ DE QUATRE ANS, MAIS...

La fin d'un bel enthousiasme

De notre correspondant

Tokyo. — L'accord commercial à long terme conclu pour cinq ans en février 1978 entre Pékin et Tokyo vient d'être prolongé de sept ans, c'est-à-dire jusqu'en 1990. Mais le contenu ne s'en est pas enrichi pour autant.

Il était prévu que le Japon importerait 47,1 millions de tonnes de pétrole pendant quatre ans, soit jusqu'en 1982. Rien n'a été précisé, dans le nouveau texte, concernant les livraisons postérieures à cette date. En automne dernier, les Japonais avaient envisagé de faire passer à 30 millions de tonnes leurs achats de pétrole chinois en 1985. Apparemment, Pékin ne se sent pas en mesure de prendre de tels engagements et a préféré que cette question ne soit pas évoquée. Elle ne le sera qu'en 1981.

Pour les financements, les deux parties sont convenues, en principe, que les achats chinois, à partir de cette année, se feraient sur la base de paiements différés et non au comptant. Les prêts japonais seront fournis pour moitié en yen et pour moitié en dollars (*le Monde* du 20 mars).

Selon les Chinois, c'est à cause des prix demandés qu'une série de contrats passés avec les Japonais pour un montant total de 2,7 milliards de dollars ont été brusquement suspendus. Ces contrats, payables au comptant, devront être renégociés, beaucoup d'hommes d'affaires s'attendent d'ailleurs que les discussions ne portent pas seulement sur les questions financières.

La Chine a jusqu'à présent insisté pour obtenir des prêts en dollars et non en yens, monnaie qu'on estime à Pékin trop forte, ce qui la rend « plus cher » à rembourser. Les Japonais ont proposé de mélanger prêts en yens de la Banque d'export import (le taux d'intérêt est faible) et prêts en dollars émanant d'un consortium de banques privées. En principe, celles-ci devraient ouvrir pour 8 milliards de crédits aux Chinois, dont 2 milliards seraient accordés sous forme de prêts sur cinq ans avec un taux d'intérêt de 0,6 % supérieur à celui pratiqué sur le marché de l'eurodollar. Le reste des prêts accordés à court terme comporterait un taux d'intérêt de 0,375 % supérieur au libor, qui est le taux d'intérêt interbancaire de base à Londres. Pour l'instant, les banques privées ne semblent pas avoir obtenu la garantie du gouvernement.

En fait, les négociations avec les Chinois sur les questions financières sont encore extrêmement serrées bien qu'un accord de principe soit intervenu. Elles ne portent pas seulement sur les taux d'intérêt, mais aussi sur la rédaction des contrats : les Japonais voudraient qu'ils soient rédigés en se référant à la « pratique internationale », les Chinois se méfiant d'une formulation que les Occidentaux avaient déjà utilisée autrefois pour passer des « *traités inégaux* ».

Dernier problème : celui du risque. La majorité des banquiers japonais — comme leurs homologues occidentaux — pensent que dans quelques années la Chine aura des difficultés de paiement. Ils sont, d'autre part, réticents pour accorder des prêts non liés, se demandant si la Chine ne se servira pas de l'argent prêté pour renforcer son armement plutôt que pour acheter des usines.

Les incertitudes des banquiers japonais reflètent des préoccupations désormais communes aux hommes d'affaires. Comme sur le plan politique — depuis l'invasion du Vietnam, — les Japonais se montrent beaucoup plus circonspects avec la Chine qu'il y a six mois pour tout ce qui est commerce. L'enthousiasme est tombé et on se demande si, finalement, les Chinois n'ont pas fait miroiter aux Japonais des possibilités mirobolantes dans le but de faire pression sur les Etats-Unis pour les amener à normaliser plus vite leurs relations avec eux.

Comme les Américains d'ailleurs, les Japonais sont maintenant assez sceptiques sur les chances qu'a Pékin d'atteindre les objectifs des plans de modernisation, en matière de production de charbon et d'acier notamment. On se demande à Tokyo si, à plus long terme, la modernisation de la Chine n'aura pas pour conséquence un déferlement de produits à bas prix, qui bouleverserait le marché mondial. On se demande enfin si la stabilité politique de Chine est bien assurée. Une façon comme une autre de suggérer au gouvernement une diversification des risques ; en partageant, par exemple, des opérations avec d'autres pays industrialisés.

PHILIPPE PONS.

Au Brésil

Le nouveau ministre des finances conteste le « modèle » de croissance

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le combat contre l'inflation, défini par le nouveau président Figueiredo comme la première des priorités, commence plutôt mal. C'est avec consternation que l'équipe économique au pouvoir a pris connaissance des premières évaluations de la hausse des prix pour le mois de mars : 6 %, soit pratiquement le niveau le plus élevé depuis le coup d'État militaire de 1964.

Le débat sur la stratégie anti-inflationniste en a acquis une vigueur nouvelle. Certains membres clefs du gouvernement sont apparemment désireux de prendre des mesures qui signifieraient une véritable révision du « modèle » économique.

C'est surtout le cas du nouveau ministre des finances, M. Karlos Rischbieter, ancien président de la Banque du Brésil. Il passait comme devant être le simple exécutant des grandes directives qui seraient tracées par le nouveau ministre du plan, M. Mario Henrique Simonsen, « maître à penser » de l'équipe économique. Or M. Rischbieter multiplie maintenant les déclarations retentissantes, dont certaines ne paraissent guère dans la ligne de pensée orthodoxe de M. Simonsen.

Le nouveau ministre des finances, en assumant ses fonctions, avait tenu à souligner que le taux de croissance d'un pays ne signifiait pas tout, mais devait aussi se traduire en termes de distribution du revenu. Il s'en prenait ensuite à plusieurs reprises, à l'étonnement général, au rôle de la spéculation financière dans l'inflation, un thème sur lequel ses prédécesseurs s'étaient toujours montrés des plus discrets. Il allait même jusqu'à menacer de prison les spéculateurs, ce qui provoquait un éditorial inquiet du quotidien *Estado de Sao Paulo*, porte-parole officieux du patronat pauliste, laissant entendre que le ministre « *perdait la sérénité indispensable* ». Poursuivant néanmoins sur sa lancée, M. Rischbieter vient d'affirmer que les taux élevés d'inflation enregistrés ces derniers mois étaient notamment dus à l'action des intermédiaires qui spéculent sur les prix des produits agricoles. Il a promis de sévères mesures de contrôle dans ce domaine.

Les observateurs sont divisés. Pour certains, ces contradictions au sein de l'équipe économique au pouvoir ne sont qu'apparentes. Bien que d'accord sur la stratégie, les ministres utiliseraient un langage distinct dans la mesure où ils s'adresseraient chacun à une partie différente de l'opinion publique. Ainsi, M. Rischbieter chercherait à donner une coloration « populiste » à une stratégie de lutte contre l'inflation qui s'annonce impopulaire.

D'autres, en revanche, voient dans les déclarations du nouveau ministre des finances une remise en cause plus profonde, qui le démarque de certains de ses collègues du gouvernement. Ainsi, dans le cas de l'agriculture, un secteur auquel le président Figueiredo a promis d'accorder une priorité absolue, M. Rischbieter s'est prononcé pour une révision de la politique de crédit, afin de favoriser les petits et moyens cultivateurs. Est-ce bien là l'opinion du nouveau ministre de l'agriculture, M. Delfim Netto, autrefois principal artisan d'un « modèle » économique fondé sur l'exportation, et donc naturellement plus enclin à diriger le crédit vers les grandes entreprises agricoles compétitives sur le plan international ?

Plus épineux encore est le problème du capital financier. Ancien vice-président de la Banque Bozano-Simonsen, le nouveau ministre du Plan, M. Simonsen, fut accusé, durant les quatre ans qu'il vient de passer comme titulaire des finances, de n'avoir pris aucune mesure contre la spéculation financière et d'avoir permis une croissance anarchique de l'« *open market* ».

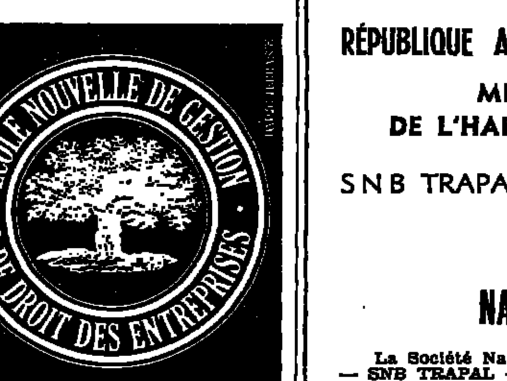
Contrôler le capital financier ?

Les entreprises détournent des activités productives une part croissante de leurs bénéfices afin de les consacrer à des opérations hautement lucratives à court terme sur le marché financier, ce qui contribue à alimenter l'inflation.

M. Rischbieter entend-il réellement contrôler le champ d'action du capital financier, inversant ainsi l'attitude de ses prédécesseurs ? Quelles que soient ses intentions, il reste à savoir de quels appuis il dispose au sein du gouvernement et du régime. Les sceptiques rappellent l'exemple de M. Severo Gomes : ministre de l'industrie et du commerce du président Geisel, partisan de modifier le « modèle » afin de l'orienter davantage vers le marché intérieur et de défendre l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, il fut contraint de démissionner en 1977 (il est devenu aujourd'hui l'un des principaux hommes politiques de l'opposition). Nombreux sont ceux qui se demandent si M. Rischbieter, au cas où il confirmerait ses velléités contestatrices, ne risquerait pas de connaître bientôt le même sort.

THIERRY MALINIAK.





(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 04/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 20.000 cartouches de 200 cigarettes « MARLBORO FILTER ».
- — 7.500 cartouches de 200 cigarettes « WINSTON K.S FILTER ».
- — 5.000 cartouches de 200 cigarettes « CAMEL K.S FILTER ».
- — 2.500 cartouches de 200 cigarettes « PHILIP MORRIS INTERNATIONAL ».
- — 5.000 cartouches de 200 cigarettes « CHESTERFIELD K.S FILTER ».
- — 14.000 étuis de 5 cigarillos « R. BURNS ».
- — 1.400 boîtes de 50 cigarillos « R. BURNS ».
- — 14.000 étuis de 5 tiparillos « R. BURNS ».
- — 1.400 boîtes de 50 tiparillos « R. BURNS ».
- — 300 boîtes de 25 cigares « ESPECIALES ».
- — 475 boîtes de 25 cigares « MONTE-CRISTO N° 1 ».

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée. l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 04/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CIGARETTES AMERICAINES — CIGARES AMERICAINS — CIGARES CUBAINS... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 06/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 140.000 plateaux-repas en plastique.
- — 300.000 coffrets petits déjeuners en plastique.
- — 1.650.000 gobelets 8 OZ plastique.
- — 600.000 gobelets 5 OZ en plastique.
- — 90.000 cassolettes en aluminium.
- — 530.000 cuillères à café en plastique.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 06/79 — SOUMISSION POUR L'ACHAT DE MATERIEL CONSOMMABLE JETABLE (en plastique) A NE PAS OUVRIR »... avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 10/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 6.000 serviettes en toile : MI FIL — LIN ET COTON, TRAMEES COULEUR BLANCHE AVEC BOUTONNIERE DIMENSIONS 50 × 35 CM FINIES.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 10/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE SERVIETTES EN TOILE... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 11/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 630.000 pochettes-serviettes rafraichissantes (parfumées à l'eau de Cologne).
- — 6.000 flacons eau de toilette 125 ml.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 11/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE SERVIETTES RAFRAICHISSANTES ET EAU DE TOILETTE... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre se sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 02/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

I. — LÉGUMES EN CONSERVE

- — 6.280 boîtes 4/4 petits pois.
- — 10.560 boîtes 4/4 haricots verts.
- — 6.000 boîtes 4/4 cœur de céleri.
- — 2.400 boîtes 4/4 endives.
- — 1.200 boîtes 4/4 épinards branches.
- — 3.600 boîtes 4/4 cornichons.
- — 168 boîtes 4/4 câpres.
- — 2.400 boîtes 4/4 asperges pic-nic.
- — 2.400 boîtes 4/4 asperges pointes.
- — 1.200 boîtes 4/4 champignons 1er choix.
- — 1.440 boîtes 4/4 champignons de Paris.
- — 7.200 boîtes 4/4 macédoine de légumes.
- — 180 boîtes 5/1 poivrons rouges.

II. — FRUITS AU SIROP

- — 4.800 boîtes 4/4 ananas.
- — 8.400 boîtes 4/4 poires.
- — 1.200 boîtes 4/4 bigarreaux.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE. Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida. ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée. l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 02/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE LEGUMES EN CONSERVES ET FRUITS AU SIROP... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 05/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 500.000 napperons antidérapants 400×260×0,15 mm ;
- — 600.000 napperons antidérapants 315×265×0,15 mm ;
- — 150.000 napperons antidérapants 150×130×0,15 mm ;
- — 700.000 sachets en cellophane 25×6 cm ;
- — 700.000 serviettes en ouate 34×34 cm ;
- — 450.000 essuie-mains ;
- — 10.080 rouleaux papier hygiénique.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGÉRIE, Département Hôtelier - Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetées, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 05/79 - SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE NAPPERONS - SACHETS COUVERT - SERVIETTES OUATE - ESSUIE-MAINS - PAPIER HYGIÉNIQUE... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 01/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 40.000 sachets de thé (2 g).
- — 5.000 sachets infusion tilleul (2 g).
- — 1.350 sachets infusion camomille (2 g).
- — 2.600 sachets infusion menthe (2 g).
- — 5.000 sachets infusion verveine (2 g).
- — 80.000 sachets moutarde (5 g).
- — 900.000 sachets cellophane comprenant serviette ouatel et sachets sel, poivre, sucre.
- — 400.000 sachets cellophane comprenant serviette ouatel, sel, poivre, sucre et couvert plastique.
- — 175.000 sachets cellophane comprenant serviette ouatel, sachet sucre.
- — 150.000 sachets cellophane comprenant serviette ouatel, sachet sucre et couvert plastique.
- — 9.800 pots de 50 g de café soluble.
- — 4.800 pots de 50 g de café soluble décaféiné.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 01/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE THE, CAFE ET INFUSION... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 09/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

— 1.200 plateaux mélamine G.M.	dimensions 425 × 285 mm.
— 1.500 plateaux mélamine P.M.	dimensions 340 × 265 mm.
— 1.800 plateaux mélamine	dimensions 265 × 170 mm.
— 3.300 assiettes mélamine G.M.	dimensions 170×170×17 mm.
— 1.000 assiettes mélamine P.M.	dimensions 130×130×17 mm.
— 13.000 barquet. mélamine G.M.	dimensions 105×80×30 mm.
— 1.600 barquet. mélamine P.M.	dimensions 80×55×30 mm.
— 11.000 tasse mélamine	conten. 17 cl - haut. 54 mm

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE. Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida. ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée. l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 09/79 — SOUMISSION POUR L'ACHAT DE MATERIEL EN MELAMINE... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 07/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 3.600 fourchettes en argent.
- — 3.200 couteaux en argent.
- — 3.750 cuillères à café en argent.
- — 7.000 fourchettes en inox.
- — 5.500 couteaux en inox.
- — 22.000 cuillères à café en inox.
- — 80 seaux à glace.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 07/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL EN INOX ET ARGENT... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 03/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

- — 6.375 boîtes (100 g) crabes.
- — 2.350 sachets (80/100 g) saumon fumé.
- — 1.250 pots (100g) caviar.
- — 1.165 boîtes camembert entier.
- — 1.123 portions (100/135 g) roquefort.
- — 125 g emmenthal.
- — 1.160 boîtes sainte maure.
- — 15.420 boîtes de 8 portions camembert.
- — 5.895 portions (25 g) roquefort.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida. ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 03/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE POISSONS — CRUSTACES — FROMAGES... A NE PAS OUVRIR » avant 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Société Nationale de Transports et de Travail Aériens
AIR ALGÉRIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Numéro 08/79

Un appel d'offres international ouvert et lancé en vue de la fourniture de :

— 2.600 assiettes porcelaine G.M.	diamètre 18 cm.
— 2.600 assiettes porcelaine P.M.	diamètre 15 cm.
— 1.900 tasses porcelaine	contenance 18 cl.
— 1.900 sous-tasses porcelaine ..	diamètre 13,5 cm.
— 1.900 cassolettes porcelaine ..	dimensions 150 × 95 × 30 mm.
— 1.900 couvercles cassolettes ..	dimensions 154 × 99 mm.
— 8.000 verres (eau whiskies) ..	base 56 mm de diamètre, hauteur 79,5 mm, diamètre buvant extérieur : 64 mm ; intérieur : 60 mm.

Les Entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès d'AIR ALGERIE, Département Hôtelier — Aéroport International d'Alger Dar-El-Beida, ALGER.

Les soumissions devront être transmises à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure devant porter les mentions « APPEL D'OFFRES N° 08/79 — SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ACHAT DE MATERIEL PORCELAINE-VERRERIE ET COUVERCLES CASSOLETTES EN INOX... A NE PAS OUVRIR » avant le 15 avril 1979, délai de rigueur au-delà duquel aucune offre ne sera acceptée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

AFFAIRES

RHONE-POULENC RESTRUCTURE SA DIVISION « FILMS »

La division « films » du groupe Rhône-Poulenc, numéro un français de la chimie, cessera d'exister à compter du 1er juillet. Elle n'était plus viable en tant que telle, recouvrant deux domaines d'activités bien distincts, sans véritables liens de parenté, dont les possibilités d'expansion sont de surcroît très différentes : d'une part, les films proprement dits, avec la société La Cellophane notamment, et, d'autre part, tout le secteur « information et communication », qui regroupe les secteurs de la reprographie, des médias magnétiques et des industries graphiques.

A partir de cette date et pour adapter ces secteurs à l'évolution de leurs marchés respectifs, la décision a été prise de créer deux nouvelles branches, entièrement autonomes, qui reprendront en charge chacune de ces activités. « *L'activité « films »* (900 millions de francs de chiffre d'affaires), a expliqué M. Jean Gandois, vice-président-directeur général de Rhône-Poulenc, *enregistre actuellement des pertes d'environ 70 millions de francs par an. C'est une activité lourde, dont l'expansion s'effectuera à un taux très bas (3 % environ par an)* ».

Le secteur « information et communication » (500 millions de francs de chiffre d'affaires) constitue d'autre part un pôle de développement et d'avenir pour Rhône-Poulenc avec des perspectives de croissance de 10-15 % l'an.

LOGEMENT

La difficile mise en place de l'assurance-construction

Il y a trois mois maintenant que la loi du 4 janvier 1978 sur la nouvelle assurance-construction obligatoire est entrée en vigueur. On commence à connaître les tarifs pratiqués par les compagnies d'assurances, tandis que les usagers considèrent que, dans son principe même, cette obligation d'assurance est injuste : quels que soient les tarifs, cela représente un renchérissement du coût de la construction ; or il leur paraît cher de payer l'application d'un droit que la loi leur reconnaît depuis longtemps.

La nouvelle assurance-construction est à deux étages : une assurance-responsabilité décennale pour les professionnels de la construction ; une assurance-dommages pour le maître d'ouvrage, celui qui fait construire. Celui-ci peut-être soit promoteur (privé ou public) d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles, soit simple particulier faisant bâtir « sa » maison par des artisans.

L'assurance-responsabilité

Jusqu'ici, seuls les architectes étaient (depuis une loi de 1940) obligés de s'assurer, les autres acteurs de l'acte de construire restant libres de le faire ou pas. Ils le faisaient peu : selon le ministère de l'économie, 50 % des bureaux d'ingénierie n'étaient pas assurés, 40 % des entreprises de bâtiment, 90 % des fournisseurs de matériaux non plus ; selon les compagnies d'assurances, cependant, les entreprises de quelque importance et les grosses opérations étant garanties, cet état de sous-assurance ne concernait que 25 % environ du chiffre d'affaires du bâtiment.

Désormais, tous les participants à l'acte de construire, depuis le bureau d'étude jusqu'à l'entreprise *de maçonnerie, de l'artisan charpentier au couvreur*, devront souscrire une assurance-responsabilité. Le montant des primes est traditionnellement assis sur les salaires. Dans la maçonnerie (la catégorie la plus élevée), le montant de la prime annuelle varie de 450 F à 4 000 F pour un artisan, tandis que, pour une entreprise générale, le coût oscille de 3 % à 6,65 % des salaires, avec un montant de « franchise » par sinistre (somme non remboursée par l'assureur) inversement proportionnel à l'importance du taux de la prime, de 5 000 F à 400 000 F.

En bonne logique, des pénalités devraient être appliquées aux entreprises dont la fréquence des sinistres est plus grande. Il ne semble pas, pour l'instant, qu'un système de « bonus-malus », comparable à celui pratiqué dans le secteur de l'automobile, doive être instauré. C'est plutôt par le biais de la franchise et des variations du taux de la prime que seront pénalisées les entreprises trop souvent responsables de malfaçons.

Le marché de l'assurance-responsabilité des entreprises de construction, qui était jusqu'ici d'environ 1 milliard de francs, devrait atteindre, de ce fait, 1,3 milliard. L'assurance-responsabilité continue à être gérée par des groupements d'assureurs (souvent sous forme de groupements d'intérêts économiques), ce qui a l'avantage de diminuer les frais généraux (5 % du chiffre d'affaires), de donner aux compagnies moyennes la possibilité *d'accéder à ce marché et de faciliter* la réassurance d'un risque où la charge des sinistres augmente au rythme impressionnant de 15 % l'an depuis une décennie.

L'assurance-dommages

L'autre volet du nouveau dispositif concerne l'assurance-dommages. C'est la « clé de voûte du dispositif », celle qui garantit au maître d'ouvrage — peut-être simple particulier — que dans les 105 jours qui suivent la déclaration du sinistre, il touchera le montant des réparations à entreprendre, sans que jamais il n'ait d'avance de fonds à faire. C'est son assureur qui ensuite se retournera contre les entreprises, les professionnels et leurs assureurs, pour mener la grande bataille juridique des recherches de responsabilité.

Ces maîtres d'ouvrages publics — les H.L.M. en l'occurrence — ont déjà signé avec deux G.I.E. d'assureurs, la Société mutelle d'assurance des collectivités locales et un groupement de bureaux de contrôle, plusieurs protocoles d'accord, où la prévention des sinistres trouve, grâce à un contrôle accru en amont, sa compensation dans des taux de primes atténués : celles-ci oscilleront entre 1,40 % et 1,60 % du coût de la construction.

De son côté, le syndicat des maisons individuelles, qui regroupe la plupart des promoteurs spécialisés, a conclu des accords du même genre. Pour le maître d'ouvrage individuel, la situation est plus floue, les diverses compagnies d'assurances ayant calculé différemment le risque qu'elles couvrent. Il faut reconnaître que les statistiques, en matière de malfaçons immobilières, sont peu nombreuses, peu fiables, et qu'il est difficile d'évaluer le montant des sommes réévaluées qu'il leur faudra verser d'ici à dix ans. Les assureurs, regroupés aujourd'hui dans le Service technique de l'assurance-construction (STAC), ont, en trente ans, versé 3 milliards de francs à des victimes de sinistres ; elles ont, encore aujourd'hui, à faire face à 3,8 milliards de francs de sinistres déclarés, mais non réglés sous l'ancien régime.

Désormais, la couverture de ces droits va être singulièrement élargie. Les taux pratiqués par les compagnies membres du STAC vont de 0,80 % à 3 % du prix de la construction, la présence d'entreprises qualifiées, d'un architecte, d'un organisme de contrôle technique abaissant considérablement le taux de la prime. La difficulté pour le particulier sera, à n'en pas douter, la découverte et la sélection de ces entreprises qualifiées. Le recours à un organisme de contrôle se traduisant à la fois par un surcoût (pour sa rémunération) et par une baisse du montant de la prime d'assurance.

D'autres compagnies d'assurances ont choisi une méthode différente. Les « Mutuelles unies » proposent au maître d'ouvrage individuel, un montant de prime au mètre carré, identique quel que soit le coût de la construction, mais variant d'une région à l'autre. Pour une maison de 100 m2, dans le Sud-Ouest par exemple, la prime sera de 3 960 F, soit 1,16 % pour une maison de 340 000 F, ou 1,58 % pour une maison de 250 000 F. Ce système présente l'avantage, selon ses inventeurs, d'encourager la construction de maisons de meilleure qualité.

Les usagers, cependant, ont le triste sentiment d'être floués par cette obligation née d'une loi votée, à l'unanimité, par le Parlement. Elle a certes l'avantage de leur garantir que leur maison sera terminée et qu'en cas de malfaçon les réparations seront faites rapidement. Les malheureux propriétaires de « Chalandonnettes » ratées — mais il n'y a pas qu'eux — savent combien il est douloureux d'attendre trois ans, cinq ans, voire quinze ans, pour vivre dans une maison digne de ce nom.

Mais, après tout, c'est encore aux victimes des lenteurs des batailles juridiques, à coups d'expertises, que l'on demande de payer pour qu'on leur donne ce qui en bon droit leur était dû : un ouvrage bien fait, terminé à la date prévue, pour le prix qu'ils ont normalement réglé.

Certes, tout système d'assurance obligatoire aboutissant au même résultat que l'assurance-dommages se serait traduit par un surcoût de la construction, en tout état de cause payé par le client final, c'est-à-dire l'habitant, propriétaire, coproporiétaire ou locataire. Il n'empêche que, psychologiquement, l'effet de l'obligation de l'assurance dommage est malheureux, quels que soient les avantages de cette formule, et ils sont grands.

En fait la nécessité de cette loi signe la faillite d'un certain droit, générateur d'injustices.

JOSÉE DOYÈRE.

SOCIAL

Compromis dans l'« affaire des croissants » à Caen

L'employé cesse la grève de la faim

De notre correspondant

Caen. — Au terme d'un accord signé le mardi 3 avril vers 2 heures du matin, Patrick Grimm, l'employé licencié pour avoir pris et mangé quatre croissants au Carrefour d'Hérouville-Saint-Clair près de Caen a cessé la grève de la faim commencée il y a onze jours. La direction a promis *de le faire reprendre dans* une autre entreprise extérieure au groupe aux mêmes conditions de salaire et en le faisant bénéficier d'un an d'ancienneté, ce qui lui permettra d'être délégué syndical. Il recevra une prime de déménagement. Mais il reste surprenant que Carrefour puisse ainsi s'engager pour une autre société et lui faire reprendre quelqu'un qu'elle affirme être un voleur. Et si ce n'est pas le cas, pourquoi l'avoir licencié ?

Ce compromis s'est produit au terme d'une journée où, pour la première fois depuis le début de l'affaire, la violence physique a éclaté. Lundi vers 13 h. 30, Patrick Grimm et des militants cédétistes ainsi que des « consommateurs » revinrent s'installer dans le bureau municipal d'information de la galerie commerciale évacuée la veille à la suite d'un accord avec la municipalité. La plus grande partie du personnel de Carrefour n'accepta pas cette situation et vint menacer Patrick Grimm et ses amis. M. Geindre, le maire, conseiller général socialiste d'Hérouville, intervint, obtenant le départ des partisans du gréviste de la faim en échange de l'ouverture immédiate de négociations avec la direction. Cela ne suffit pas à désamorcer la violence des non-grévistes de Carrefour. Ils poursuivirent jusque sur le parking les supporters de leur ancien collègue de travail, les bourrant de coups qui n'épargnèrent pas non plus les représentants de la presse.

De nouveaux incidents

Mercredi soir, de nouveaux incidents ont éclaté devant l'hypermarché. Après l'accord signé dans la nuit, la C.F.D.T., la C.G.T. et la FEN avait organisé à 17 heures 30 un meeting devant une porte du magasin pour protester contre « *la répression antisyndicale* » (durant le conflit, la direction a mis à pied dix-huit militants de la C.F.D.T., et une pétition a circulé dans le personnel demandant le licenciement des deux leaders cédétistes). Après la dislocation du rassemblement, plusieurs groupes de jeunes venus là casqués, le foulard sur le nez, réussirent à entraîner une partie de la foule dans l'allée du centre commercial ; immédiatement, ils se heurtèrent aux forces de police présentes, mais aussi à une partie de l'encadrement de Carrefour et à son « service d'ordre » dont plusieurs membres, tout au long des incidents, se promenèrent matraque à la main au milieu des policiers.

Chariots, bouteilles de bière, boulons, tous les projectiles possibles furent utilisés par les manifestants ; dans la bagarre, des portes en verre furent brisées, quelques voitures endommagées, et une tente incendiée. Quatre membre des forces de l'ordre ont été légèrement blessés. Dix personnes, interpellées par la police, étaient toujours maintenues en garde à vue, mercredi 4 avril.

T. B.

LA DIRECTION D'USINOR PRÉCISE LES MODALITÉS DE RÉDUCTION DES EFFECTIFS

La direction d'Usinor et les Fédérations de la métallurgie se sont rencontrées mardi 3 avril pour la septième et dernière fois avant la « réunion de synthèse » qui a lieu le vendredi 6 avril, date de la « marche sur Dunkerque » organisée par les syndicats. M. Claude Etchegaray a indiqué les mesures sociales qui seraient prises usine par usine :

- *Sedan.* — Arrêt des fabrications des lingotières et suppression de 110 emplois (sur 680), réglée par les seuls départs volontaires et mises à la retraite anticipée à cinquante-cinq ans.
- *Billemont (Meuse).* — L'usine sera fermée dans le courant du deuxième trimestre 1979. Sur les 86 salariés, 23 départs volontaires et pré-retraites, 26 transferts à Haudainville (près de Sedain) et 37 autres, principalement à Neuves-Maisons.
- *La Chiers-Longwy.* — 1 150 suppressions d'emploi sont annoncées pour 1979 : 446 départs volontaires et pré-retraites, 430 transperts à Usinor-Longwy, 364 mutations à Neuves-Maisons, 320 affectations à une « division-formation ».
- *Usinor-Longwy.* — 1 220 départs volontaires et pré-retraites à cinquante-cinq ans et même cinquante ans en 1979 et 1 215 en 1980 ; 550 mutations l'an prochain à Cockerill - Rehon et 600 affectations à une « division-formation ».

D'autre part, le comité régional C.G.T. de Lorraine a décidé, mardi 3 avril, à Metz, de « *proposer aux autres organisations syndicales une nouvelle initiative régionale d'envergure qui pourrait se traduire par la tenue d'états généraux pour l'emploi dans le courant du mois de mai* ».

L'ACTION DU 3 AVRIL POUR LE DROIT DE MANIFESTATION A ÉTÉ DIVERSEMENT SUIVIE

La C.G.T. estime que l'appel lancé en commun par elle, la C.F.D.T. et la FEN pour défendre le droit de manifestation a rencontré « un large écho parmi les travailleurs ». En fait, les consignes syndicales ont été diversement suivies.

C'est dans la sidérurgie que l'arrêt de travail de trente minutes a été le plus largement observé. Des débrayages sont également signalés aux aciéries de la SOLMER à Fos-sur-Mer, aux Chantiers navals de La Ciotat (avec Force ouvrière) et dans un certain nombre d'entreprises de la métallurgie.

Dans le secteur public, la grève a été d'une demi-heure à la R.A.T.P. (neuf lignes interrompues sur treize) et plus brève et très ponctuelle sur quelques lignes de la S.N.C.F., dans les P.T.T., les services municipaux, etc. Des mineurs sont descendus avec quinze minutes de retard. Dans l'enseignement, il semble que le mot d'ordre de la FEN a été largement observé (un débat sur les libertés syndicales).

Dans l'ensemble, la protestation a surtout pris la forme de « prises de parole » et de dépôts de motion auprès des directions.

D'autre part, indépendamment de la campagne des sidérurgistes, l'action revendicative sera particulièrement marquée, dans les jours qui viennent par la quinzaine (du 2 au 14 avril) C.G.T. - C.F.D.T. sur la réduction de la durée du travail. Le 6 avril, la C.G.T. et la C.F.D.T. appellent à une journée nationale d'action et de grève les personnels de la santé, de l'éducation spécialisée et du secteur social.

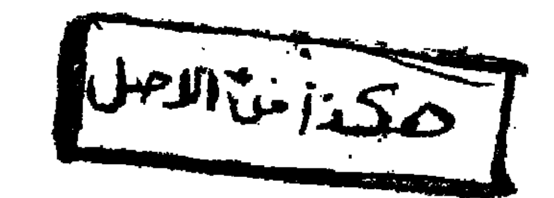
A l'E.G.F., les électriciens F.O. cesseront le travail une heure, en fin de journée, les 6 et 13 avril (sans provoquer de coupure de courant), pour obtenir des négociations sur les salaires et la semaine de trente-cinq heures.

- *A l'usine Creusot-Loire de Pamiers (Ariège)*, une partie du personnel a occupé pendant plusieurs heures, mardi 3 avril, les locaux de la direction pour protester contre l'insuffisance de l'augmentation de salaire (+ 6%) décidée la semaine dernière par la direction.

- *Le personnel de la Caisse d'assurances maladie*, de Saint-Etienne, en grève depuis le vendredi 23 mars, a reconduit, mardi 3 avril, son mouvement. A Lorette, près de Rive-de-Gier, les vingt-six salariés de l'entreprise Ressam, spécialisée dans la fabrication des ressorts pour les travaux publics, la S.N.C.F. et l'automobile, ont cessé le travail, lundi 2 avril, et occupent les locaux afin de s'opposer à huit licenciements pour motif économique.

- RECTIFICATIFS. — Une erreur s'est glissée dans l'article de Mme Jacqueline Nonon intitué « Chômeuses d'Europe » (*le Monde* du 14 mars). Il fallait lire : « *Il est bien connu que les femmes occupent des emplois de longue date désertés par les hommes* » (et non pas « *détestés* »).

D'autre part, les revenus-plafonds servant au calcul des cotisations pour l'assurance-maladie des travailleurs indépendants sont, contrairement à ce qui a été indiqué dans *le Monde* du 20 mars, de 53 640 F (et non pas 48 000 F) pour la cotisation de 4,65 % et de 314 560 F (et non pas 192 000 F) pour la cotisation de 7 %. Le gouvernement a en effet décidé de retenir les plafonds de l'année en cours — applicable pour les salaires, — bien que les revenus qui servent de base de calcul pour les travailleurs indépendants soient ceux de l'année précédente.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 AVRIL

Faiblesse des actions françaises

La séance a commencé à l'heure normale (12 h. 30) mardi à la Bourse de Paris. Mais, les syndicats C.G.T. et C.F.T.D. n'ayant pas renoncé à amener la Compagnie des agents de change à négocier le paiement des jours de grève, un arrêt de travail « sur le tas » a été observé par une partie des coteurs pendant un quart d'heure. Compte tenu de la relative faiblesse du volume des transactions, cette action n'a pas provoqué de retard significatif dans le déroulement de la séance. M. Flornoy, syndic des agents de change, nous a réaffirmé qu'il n'était pas question de négocier à nouveau sur le paiement des heures de grève.

Cela dit, à terme, les actions françaises ont été relativement délaissées. « La clientèle attend qu'une tendance se dessine, avant de revenir sur le marché », disaient les professionnels. L'effritement quasi général des cours du 3 avril est-il incitatif ?

En dehors du matériel électrique assez résistant, tous les compartiments se sont plus ou moins repliés et, en fin de séance, l'indicateur instantané cédait environ 0,5 %.

Sur le marché de l'or, très actif (12,2 millions de francs de transactions contre 15,5 millions la veille), le lingot s'est établi à 33 650 F, après 33 690 F (contre 33 930 F). Quant au napoléon, il s'est adjugé 2,50 F à 282,40 F.

Les opérations de liquidation qui devaient se dérouler le 22 mars auront lieu le 5 avril, a communiqué la chambre syndicale des agents de change. Le calendrier habituel sera respecté, à savoir : réponse des primes le 4 avril, et reports le 6 avril.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/2 %

LONDRES

Maussade

Le Stock Exchange ouvre sur un ton maussade mercredi 4 avril, à l'exception des pétroles. Faiblesse des fonds d'État en l'absence d'un abaissement espéré du taux d'escompte.

Or (ouverture) (dollars) 239 88 contre 240 ..

VALEURS	CLOTURE 3 4	COURS 4 4
Beecham	720	710
British Petroleum (1)	11 34	11 15/16
Courtaulds	107	105
De Beers	385	382
Imperial Chemical	400	398
Rio Tinto Zinc Cor.	300	301
Shell	760	765
Vickers	191	198
War Loan 3 1/2 %	35 ...	34 7 8
*West Driefontein	33 ...	33 ...
*Western Holding	28 1 4	28 5 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT (U.I.C.). — Bénéfice net pour 1978 : 17,88 millions de francs contre 14,44 millions en 1977. Dividende global : 15 F, pour un capital augmenté gratuitement de 25 %, contre 14,25 F en 1977.

GAZ ET EAUX. — Résultat consolidé de l'exercice 1978 : 24,6 millions de francs (dont 11,4 millions de plus-values de cession) contre 47,1 millions en 1977 (dont 43,5 millions de plus-values de cession). Le résultat d'exploitation est passé de 6,8 millions de francs à 7,3 millions. Dividende global : 39 F contre 33,75 F.

P. M. LABINAL. — La clôture de l'émission payante d'actions nouvelles initialement prévue le 5 avril est reportée au 27 avril.

THOMSON-ERICSSON. — Bénéfice net pour 1978 : 30,3 millions de francs, n'ayant pas à supporter l'impôt du report déficitaire fiscal.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises	100,5	99,9
Valeurs étrangères	116,1	115,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	*	86,5

* Non calculés.

NEW-YORK

Très forte hausse

Les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, fonds mutuels, etc.) ont provoqué une très forte hausse des cours mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui baissait depuis quelques jours, a fait un bond de 13,08 points avant de s'établir à 868,33. Sur 1 909 valeurs cotées au Big Board, 1 161 ont monté, 358 ont reculé et 390 sont restées pratiquement stables.

Le volume des transactions, déjà important au cours des dernières séances, s'est encore accru à 33,51 millions d'actions échangées contre 29,11 millions la veille. La participation institutionnelle s'est élevée à 394 « paquets » d'au moins 10 000 actions contre 344 lundi.

La surcharge imposée par l'Arabie Saoudite sur son pétrole « berri » vendu aux États-Unis, la grève lock-out des camionneurs, la perspective d'un discours défavorable aux compagnies pétrolières prononcé jeudi par M. Jimmy Carter et l'incident de la centrale nucléaire de Three-Miles-Island. Tout dans l'actualité est de nature à inciter les opérateurs à la prudence et, sans les « gendarmes » de Wall Street qui disposent d'énormes liquidités, il était possible que les cours continuent de s'effriter...

VALEURS	COURS 2 4	COURS 3 4
Alcoa	53 3 8	54 3 8
A.T.T.	61 1/4	61 5/8
Boeing	64 3 4	67 ...
Chase Manhattan Bank	31 5 8	31 5/8
Du Pont de Nemours	139 1 4	141 7/8
Eastman Kodak	63 3 4	66 ...
Exxon	52 3 8	53 1/4
Ford	43 3 4	43 7/8
General Electric	47 1 4	47 7/8
General Foods	32 5/8	32 5 8
General Motors	58 7 8	57 7/8
Goodyear	16 5 8	16 7 8
I.B.M.	314 1 8	318 1 2
I.T.T.	28 5 8	29 1 8
Kennecott	24 1 8	24 3 8
Mobil Oil	74 ...	74 5 8
Pfizer	31 1/2	32 1/8
Schlumberger	102 ...	105 1/4
Texaco	25 1 2	26 1 8
U.A.L. Inc.	25 7 8	26 3 4
Union Carbide	39 ...	39 3 8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/4
Westinghouse	18 3 8	19 ...
Xerox	57 7/8	59 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 4	4 4
1 dollar (en yens)	211 15	214 ..

BOURSE DE PARIS - 3 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 4	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 321	4 332	4 30
Allemagne (100 DM)	229 720	229 800	229
Belgique (100 F)	14 623	14 617	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 790	213 250	210 50
Danemark (100 krd)	82 870	82 860	82
Norvège (100 k)	84 380	84 610	84
Grande-Bretagne (£ 1)	8 840	8 857	9 ..
Italie (1 000 lires)	5 135	5 137	5 10
Suisse (100 fr.)	253 850	253 450	251 50
Suède (100 krs)	98 680	98 870	97 25
Autriche (100 sch.)	31 310	31 345	31 50
Espagne (100 pes.)	6 347	6 340	6 35
Portugal (100 esc.)	8 880	8 945	9
Canada ($ can. 1)	3 732	3 741	3 985
Japon (100 yens)	2 043	2 028	1 95

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 4
Or fin (kilo en barre)	34100	33600
Or fin (en lingot)	34360	33650
Pièce française (20 fr.)	279 90	282 41
Pièce française (10 fr.)	224	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	263	265 80
Union latine (20 fr.)	230	239 50
Souverain	300 60	302 20
Pièce de 20 dollars	1266 40	1262
Pièce de 10 dollars	720 20	720 20
Pièce de 5 dollars		
Pièce de 50 pesos	1347	1340
Pièce de 10 florins	250 10	251 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONCERT DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

La musique est un espace symétrique de celui dans lequel nous vivons

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas manqué, cette fois, son rendez-vous avec la musique. Il présidait, mardi soir, un concert donné en son honneur par les élèves du Conservatoire national de Paris, auquel le ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, avait convié toutes les personnalités du monde musical dans la merveilleuse salle de l'ancien Conservatoire où furent données jadis les premières auditions des symphonies de Beethoven, de la « Symphonie fantastique » et de tant d'autres chefs-d'œuvre. Tous les musiciens se réjouiraient que cette manifestation solennelle soit le signe avant-coureur d'une résurrection de ce lieu fermé à la musique depuis une quinzaine d'années (« le Monde » du 20 janvier).

Le président de la République, après avoir félicité ses jeunes hôtes, a indiqué la signification de sa présence en des termes qui n'étonnent pas de ce mélomane de longue date :

« Vous me disiez tout à l'heure que c'était la première fois dans l'histoire qu'un président de la République venait dans cette salle. J'y suis venu pour souligner la place que tient la musique dans la vie culturelle de la France, par la richesse de son patrimoine, de ses compositeurs, surtout ceux du dix-neuvième et du vingtième siècles, de ses interprètes célèbres et talentueux du passé, du présent comme de l'avenir.

» J'y suis venu aussi parce qu'il s'agit de la musique ; permettez à un président de la République, qui n'est pas un musicien, d'en parler cependant devant vous : j'ai accroché dans le salon privé de l'Elysée un grand portrait de Mozart devant son clavecin, dans sa robe chinoise, qui se retourne vers son unique auditeur : moi.

» La musique, c'est d'abord l'espace, la distance, l'architecture. C'est aussi un langage raffiné et complexe, comme l'écriture littéraire (et qui a comme elle ses langues mortes et ses langues étrangères), un rythme aussi précis que la pulsation du cœur. La musique, enfin, c'est l'harmonie.

» Mais pour moi, le plus important, c'est l'espace : la musique est un espace symétrique de celui dans lequel nous vivons, pas au-delà comme l'espace spirituel, mais symétrique. Et cet espace, comme les sciences physiques, a son éther : le silence, si important dans la musique, qui est le support de tous les phénomènes.

» Il est important que dans notre univers, où nous manquons d'espace, nous sachions qu'il y a toujours près de nous cet espace libérateur et protecteur.

» Je souhaite à ces jeunes gens de connaître l'incomparable bonheur de la musique et de toujours servir sa cause dans la culture de la France. »

Cette fête privée, offerte au président de la République, ne prête pas à la critique musicale. Le *Quatuor* op. 76 n° 4 de Haydn, joué par Roland Daugareil, Sylvie Dusseau, Jean-Baptiste Brunier et Paul Broutin, le *Concerto en sol pour flûte* de Mozart, par Marc Beaucoudray, l'*Impromptu pour harpe* de Fauré, par Laurence Cabel, l'*Introduction et rondo capriccioso pour violon* de Saint-Saëns, par Olivier Charlier, et le *Concerto en mi bémol* de Liszt, par Akiko Ebi, composaient un programme plein de vivacité et d'entrain, qui mettait en valeur la qualité de l'enseignement du Conservatoire : virtuosité vigoureuse et irréprochable, densité et couleur des sonorités, qualité du style, avec une verdeur d'interprétation où cependant l'imagination artistique ne semblait pas mettre encore une note très originale.

Marc Soustrot donnait aux deux derniers de ces artistes une *réplique superbe à la tête de l'Orchestre du Conservatoire, où quelques* professeurs étayaient des élèves, souvent très jeunes, galvanisés par leur chef.

JACQUES LONCHAMPT.

M. CLAUDE LABBÉ FAVORABLE AU DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

Au cours du déjeuner qui réunissait à l'Elysée, mardi 3 avril, les présidents des groupes parlementaires de la majorité ainsi que MM. Jacques Chaban-Delmas et Alain Poher, la question du débat parlementaire sur la peine de mort a été une nouvelle fois évoquée. Le président de la République a rappelé que le gouvernement était à la disposition des députés pour l'inscription à l'ordre du jour de ce débat, qui, bien entendu, ne pourrait avoir lieu avant le 10 juin et ne saurait être autre chose qu'un « débat de réflexion », donc un débat d'orientation, sans vote final. Ce débat ne serait pas restreint au problème de l'abolition, mais envisagerait également l'éventualité d'une peine de remplacement à la peine de mort et serait l'occasion d'une réflexion sur le concept d'exemplarité. Ensuite, un projet de loi pourrait être élaboré et venir en discussion à l'automne ou au printemps prochain.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale s'est déclaré *« prêt à demander l'inscription de ce débat à l'ordre du jour, même si seule une minorité des membres du groupe le demande »*. M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. s'est, pour sa part, refusé à *« tout commentaire sur le déjeuner de mardi qui n'a été qu'un déjeuner technique »*. Il a rappelé que le groupe U.D.F. avait toujours manifesté son intention de ne pas imposer à ses membres une position commune, sur un problème *« qui est un problème de conscience et sur lequel chaque représentant du groupe peut avoir sa position particulière »*.

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (M.R.A.P.) lance un appel *« pour sauver Solomon Mahlangu »*, un jeune homme de vingt et un ans, *« à la veille d'être pendu pour avoir participé à la résistance contre l'oppression raciste en Afrique du Sud »*. Le M.R.A.P. appelle les Parisiens à manifester, jeudi 5 mars à 18 heures, devant l'ambassade d'Afrique du Sud.

Plusieurs autres organisations ont protesté contre la condamnation : le parti socialiste unifié (P.S.U.), le Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.), le Mouvement anti-apartheid — comité anti-Outspan (CAO).

Feu vert des Neuf pour la conclusion du « Tokyo round »

Vers la fin de trente ans de privilèges américains

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La phase active des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), dites « Tokyo round », est sur le point de se terminer. Dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 avril, après une douzaine d'heures d'ultimes pourparlers, le conseil des ministres de la C.E.E. a donné le feu vert à la commission européenne pour qu'elle paraphe, dans les jours à venir, l'acte authentifiant les décisions auxquelles elle est parvenue à Genève, comme porte-parole des Neuf, avec les autres parties du GATT, en particulier avec les Etats-Unis.

A l'issue de la séance, M. Jean-François Deniau, le ministre français du commerce extérieur, qui présidait les débats, a particulièrement insisté sur la mise au point de deux déclarations qui seront faites par la Commission au moment du paraphe et qui mettent en relief deux précautions importantes prises par les Neuf :

● L'authentification des textes à laquelle la Commission est autorisée à procéder ne vaut pas conclusion. Le conseil des ministres des Neuf n'approuvera définitivement les résultats des N.C.M. que lorsqu'il aura été vérifié que les textes d'application arrêtés par le Congrès des Etats-Unis sont exactement conformes aux engagements pris. On espère ainsi éviter les déconvenues qui avaient suivi la négociation Kennedy, en 1967.

● En matière tarifaire, les N.C.M. prévoient un programme de démantèlement de 30 % des droits de douane existants, échelonné sur huit ans. Les Neuf ne s'engagent que pour une première phase de cinq ans. Avant la fin de celle-ci, ils décideront à l'unanimité si, au vu de la situation économique générale, mais aussi de la manière dont les autres parties du GATT se sont acquittées de leurs engagements, il leur est possible de mettre en œuvre la deuxième phase. Ainsi s'achève dans l'ordre une opération engagée il y a six ans avant le déclenchement de la crise du pétrole, avec des ambitions plus grandes que la négociation Kennedy, puisqu'elle visait non seulement à réduire les droits de douane, mais également à atténuer les obstacles non tarifaires aux échanges. Tenter de dresser un premier bilan pour la Communauté est d'autant plus difficile que la matière est complexe, que les effets pratiques des engagements pris ne sont pas toujours évidents... et que déjà les avis sont controversés. On remarquera cependant que les plus critiques, ceux qui considèrent que les résultats ne sont pas vraiment équilibrés, admettent que les dégâts ont été limités.

La performance, convenable ou bien satisfaisante selon les avis, obtenue par la C.E.E., doit beaucoup au refus des Neuf de mener ces N.C.M. au pas de charge, comme ont voulu l'imposer les Américains. Ceux-ci entendaient que les N.C.M. soient terminées en décembre. Elles le sont en avril. L'été dernier, le Congrès des Etats-Unis, croyant faire ainsi pression sur la Communauté, s'est séparé sans proroger la dérogation (« waiver »), qui permet au président Carter de ne pas appliquer (comme le voudrait la législation que, grâce aux N.C.M., on est en train de changer) de droits compensateurs sur les produits importés subventionnés dans leur pays d'origine. La Communauté a fait savoir qu'elle ne conclurait pas, tant que la dérogation ne serait pas prorogée. Elle a tenu bon et a obtenu satisfaction.

Après le vote favorable du Congrès, le président américain a signé, le 3 avril, l'acte prolongeant cette dérogation.

Cette volonté de ne pas se faire bousculer, ce contrôle attentif, voir tâtillon, du cheminement des pourparlers est surtout le fait de la France. La constance de M. Deniau, négociateur efficace et documenté, a certainement aidé à empêcher la Commission de se laisser aller à plus de hâte. Celle-ci, du coup, a su mettre à profit le temps disponible pour corriger, compléter, préciser, à l'avantage de la C.E.E., les résultats des N.C.M.

Selon M. Deniau, *« les N.C.M. mettent fin à trente ans d'exceptions au profit des Etats-Unis »*. Un des principaux succès de l'opération est que, si tout se passe bien, les Etats-Unis appliqueront désormais le GATT comme les autres parties contractantes. *« On se trouvera pour la première fois dans un système de droits identiques »*, commente pour sa part M. Davignon, le commissaire européen chargé de la politique industrielle.

PHILIPPE LEMAITRE.

DEUX JEUNES ISRAÉLIENS TUÉS DANS UN STUDIO PARISIEN

Il s'agirait d'un règlement de comptes entre trafiquants

Deux jeunes Israéliens, les frères Marco et David Hazan, âgés respectivement de vingt et vingt-six ans, ont été tués et un de leurs amis, M. Béber Amar, vingt-quatre ans, lui aussi Israélien, a été blessé par balle au genou, au cours d'une fusillade qui a eu lieu mercredi matin 4 avril, vers 2 h. 30, dans le studio de Marco Hazan, 9, rue de Nemours à Paris (11e). Les meurtriers, qui seraient deux jeunes Noirs selon le blessé, se sont enfuis. D'après les premiers éléments de l'enquête, il s'agirait d'un règlement de comptes entre trafiquants de drogue. Des sachets de « brown sugar » ont en effet été découverts sur place.

Au conseil des ministres

LE GOUVERNEMENT HÉSITE SUR L'ACCÉLÉRATION DU PROGRAMME NUCLÉAIRE

Le gouvernement n'aurait pas encore arrêté de position définitive sur l'accélération du programme d'investissement d'Electricité de France (« le Monde » du 3 avril). Ce programme comprend notamment la réalisation de deux réacteurs nucléaires supplémentaires de 900 mégawatts à Gravelines (Nord), la construction plus rapide des deux tranches nucléaires de 1 300 mégawatts prévues à Cattenom (Lorraine). E.D.F. demande également au gouvernement le feu vert pour la construction de six turbines à gaz en Bretagne et les moyens financiers correspondant.

Ce dossier, préparé par l'établissement national et le ministère de l'industrie, a été examiné mardi après-midi 3 avril au cours d'un comité interministériel réunissant autour de M. Raymond Barre, MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie ; André Giraud, ministre de l'industrie ; René Monory, ministre de l'économie, et François Delmas secrétaire d'Etat à l'environnement.

Il semble que les ministres n'aient pas pu se mettre complètement d'accord notamment sur l'opportunité politique d'annoncer une accélération du programme nucléaire quelques jours seulement après l'accident survenu dans la centrale américaine de Three-Mile-Island. Une décision, éminemment politique compte tenu du climat actuel, devrait être prise après d'ultimes entretiens entre le chef de l'Etat et le premier ministre.

M. Barre devait également faire mercredi matin en conseil des ministres une communication sur les problèmes de sécurité dans les centrales nucléaires françaises (voir page 15 l'article de Xavier Weeger). Enfin, M. Giraud, ministre de l'industrie, devait présenter, de son côté, dans la soirée, aux parlementaires le rapport demandé au ministère de l'industrie (organisme de tutelle d'E.D.F.) au lendemain de la panne géante de courant du 19 décembre 1978.

POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS

Le gouvernement autorise la réévaluation partielle des bilans des entreprises

Chose promise, chose due. M. Barre avait déclaré à deux reprises, en mars, que le gouvernement encouragerait les entreprises à investir. C'est maintenant chose faite. Le premier ministre a annoncé, mercredi 4 avril, aux membres du gouvernement, réunis pour le conseil des ministres hebdomadaire, que l'Etat allait mettre à la disposition des firmes des crédits à taux d'intérêt réduit (8,85 %). Mais la mesure la plus importante était la possibilité donnée aux entreprises d'augmenter leurs amortissements. Cette décision aura pour effet — vis-à-vis du fisc — de diminuer les bénéfices des sociétés et réduira donc leurs impôts.

A l'heure où nous mettions sous presse, le détail de ces mesures importantes n'était pas encore connu. Mais on peut en décrire ainsi les grandes lignes. Il s'agit pour les entreprises de pouvoir réévaluer leurs biens amortissables pour tenir compte des effets de l'inflation sur la valeur de leurs actifs. Cette réévaluation porterait pour l'ensemble de l'économie française sur des sommes qu'on n'a pas encore chiffrées précisément mais qu'on estime au C.N.P.F. à 55 milliards de francs. L'opération serait bien entendu étalée dans le temps (quinze ou vingt ans). Elle permettrait aux firmes de dégager moins de bénéfices dans leurs bilans.

Il est probable que si l'Etat accepte de prendre en compte ce qu'on peut appeler les « *pertes d'inflation* », c'est-à-dire les coûts croissants du remplacement du matériel (hausse de prix, progrès technologiques), les pouvoirs publics demanderont aussi que soient comptés les « *gains d'inflation* ». Il est évident, en effet, qu'une partie importante des investissements est financée par des emprunts remboursés en monnaie dépréciée. Une solution pourrait être d'établir une cote mal taillée qui aboutirait à limiter l'effet fiscal de la réévaluation.

Le problème sera enfin de savoir si cette faculté d'amortissement complémentaire sera donnée à toutes les entreprises ou seulement à celles qui augmenteront leurs investissements en 1979.

Quoi qu'il en soit, M. Barre, en acceptant dès maintenant une amputation probablement importante des recettes fiscales de l'Etat (peut-être 3 ou 4 milliards de francs), alors que les finances publiques sont déjà fortement déséquilibrées, montre l'inquiétude qu'il éprouve quant à la poursuite de la croissance économique en France. — Al. V.

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1979 a été tiré à 588 427 exemplaires.

A Grenoble

PRISON AVEC SURSIS POUR DES « CASSEURS » DE LA FNEF

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné, mardi 3 avril, quatre anciens responsables de la Fédération des étudiants de Grenoble affiliée à la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France) — MM. Jérôme Watrelot, Jean-Pierre Laurent, Augustin Chomel et Michel Gautron — à dix mois de prison avec sursis pour destruction de bâtiment public et homicide involontaire (*le Monde* du 8 mars). L'Union nationale des étudiants de France (UNEF-Unité syndicale), partie civile, recevra pour sa part 8 000 francs de dommages et intérêts.

Les quatre étudiants en droit avaient organisé dans la nuit du 8 au 9 avril 1977 une « expédition punitive » contre le local de l'UNEF situé sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères (*le Monde* du 8 mars). La bombe, de fabrication artisanale, que le groupe avait déposée explosa prématurément tuant l'un des membres du commando, M. Guy Drivière, âgé de vingt-six ans.

M. THABAULT est nommé ambassadeur au Zaïre

Le Journal officiel du jeudi 5 avril publiera la nomination de M. Albert Thabault comme ambassadeur au Zaïre, en remplacement de M. André Ross.

[Né en 1921, ancien élève de l'ENA, M. Thabault a été en poste à Rabat, à l'administration centrale (affaires tunisiennes et marocaines), à Belgrade, à nouveau à l'administration centrale (affaires culturelles). Conseiller à Moscou de 1964 à 1969, il a été ambassadeur à Kampala (Ouganda) de 1969 à 1975. Depuis cette date, il était chargé de suivre les affaires de la Namibie.]

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valérty Giscard d'Estaing* a reçu mercredi 4 avril pour le petit déjeuner MM. Jean Lecanuet et Maurice Couve de Murville, présidents des commissions des affaires étrangères du Sénat et de l'Assemblée nationale. Deux sujets ont été évoqués : les questions qui seront traitées lors de la visite que le chef de l'Etat effectuera en U.R.S.S. au 26 au 28 avril, et la politique française au Proche-Orient. M. Giscard d'Estaing s'entretiendra à nouveau avec les deux présidents de commissions à son retour d'U.R.S.S.

● *Le presonnel des caisses d'épargne Ecureuil* était appelé à faire grève ce mercredi 4 et jeudi 5 avril à l'initiative du Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (SUACCE), proche de la C.G.T. Ce mouvement, auquel le syndicat C.F.D.T. s'est associée, était suivi ce mercredi, selon le SUACCE, à 60 % au siège social, 19, rue du Louvre, à Paris (1er), et à 65 %-70 % dans la région parisienne. Selon la direction soixante-treize agences étaient fermées ce mercredi à Paris. Il avait pour but de défendre le statut du personnel, édifié en 1947, que, selon les syndicats, l'Union nationale (patronale) des caisses d'épargne (UNCEF) entendrait remettre en cause.



A B C D E F G